BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Coll. spec.

MEMOIRES
DE M. LE MARQUIS
DE FEUQUIERE,
LIEUTENANT GENERAL
DES ARMÉES DU ROI.
TOME PREMIER.

MEMOIRES
DE M. LE MARQUIS
DE FEUQUIERE,
LIEUTENANT GENERAL
DES ARME'ES DU ROI;

Contenans ſes Maximes ſur la Guerre, & l'application des Exemples aux Maximes.

NOUVELLE EDITION,

Revûe, & corrigée ſur l'Original; augmentée de pluſieurs additions conſidérables; enſemble d'une Vie de l'Auteur donnée par M. le Comte de Feuquiere ſon frere, & enrichie de Plans & de Cartes.

TOME PREMIER.

A LONDRES,

Chez PIERRE DUNOYER, Libraire à l'Enſeigne d'Eraſme, dans le Strand.

M. DCC. XXXVI.

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

U
17
.F4
1736
v.1

Coll. spec.

AVERTISSEMENT.

IL ſemble d'abord, qu'un Avertiſſement ſoit fort inutile à la tête d'un Livre, qui ſe recommandant aſſez par lui-même, & par le titre qu'il porte, eſt de nature à pouvoir ſe paſſer de Panégyriſtes. Cependant les circonſtances dans leſquelles nous oſons donner au Public les Mémoires de M. le Marquis de Feuquiere, ſont telles, qu'il ne nous eſt pas permis de nous diſpenſer de lui rendre compte de notre entrepriſe, & de nos ſoins à l'exécuter. Il a déja paru trois Editions de cet ouvrage. Nous en publions aujourd'hui une quatriéme. C'eſt à nous d'inſtruire les Lecteurs de ce qu'ils doivent penſer de ces Editions multipliées, & de les mettre en état de décider, à laquelle on doit ſe tenir.

La réputation que feu M. le Marquis de Feuquiere s'étoit acquiſe au

ſervice, par ſa capacité & ſon habileté dans l'Art Militaire, étoit ſi bien établie, que tout Ouvrage qui paroîtroit ſous ſon nom, ne pouvoit manquer d'être reçu d'abord favorablement. On ſçavoit en général qu'il avoit écrit ſur la Guerre; & le Public prévenu en ſa faveur, ſouhaitoit avec paſſion qu'on lui fît part d'un tréſor caché, dont il avoit conçu d'avance une grande idée.

C'eſt à ce préjugé univerſel, que ce même Public eſt redevable de la ſupercherie qu'on lui a faite, & dont il a droit de ſe plaindre. On voïoit courir des lambeaux manuſcrits des Mémoires de M. de Feuquiere. Ils étoient recherchés avec empreſſement tout imparfaits qu'ils étoient, & défigurés par l'ignorance des Copiſtes. Cet applaudiſſement général fit imaginer à quelques particuliers de raſſembler ces morceaux épars & détachés, de les coudre, ou même de les donner découſus, tels qu'ils les trou-

voient. Avec du tems & quelques ſoins ils vinrent à bout de leur deſſein; après quoi ils s'aviſerent de publier une compilation, qu'ils intitulerent Mémoires ſur la Guerre, *& à la tête de laquelle ils oſerent mettre le nom de M. le Marquis de Feuquiere.*

On n'entrera point ici dans l'examen des deux premieres Editions de cet Ouvrage, qui ont paru ſucceſſivement en Hollande. Mais puiſque le Compilateur François de la troiſiéme a prétendu rencherir ſur ceux qui l'avoient précédé, on ne peut ſe diſpenſer d'entrer dans quelque détail à ſon égard. Il eſt juſte, qu'il faſſe raiſon au Public de la hardieſſe, avec laquelle il a oſé lui en impoſer.

On avertit donc d'abord, que le titre de cette troiſiéme Edition n'eſt pas moins trompeur, que celui des précédentes; que quelque collation que le nouvel Editeur ait faite des différentes Copies, qu'il a pû raſſembler;

quelque ſoin qu'il ait pris d'en raſſembler beaucoup, comme il s'en vante dans ſon Avertiſſement, il n'a rien moins donné que les vrais Mémoires de M. de Feuquiere.

Pour le prouver, on pourroit renvoïer à l'Edition, qui paroit aujourd'hui. Il ſuffiroit de la comparer avec cette troiſiéme, dont on parle, pour convenir, que celle-ci n'eſt qu'un tiſſu informe & perpetuel d'omiſſions fréquentes & conſidérables, de tranſpoſitions choquantes, de bévues énormes, de corrections ridicules, d'ignorances groſſieres, capables de défigurer l'ouvrage le plus excellent en lui-même, & de décrier abſolument la réputation de ſon Auteur. On n'a point deſſein d'entrer dans un examen exact & circonſtancié des fautes, dont fourmille cette troiſiéme Edition. Pour en venir à bout il faudroit compoſer un nouveau volume. On ſe contentera d'en donner une idée en gros. Cet échantillon ſuffira, pour

justifier ce qu'on a avancé, & pour instruire le Public du mérite de tout l'Ouvrage.

A l'égard des omissions, le soin qu'on a pris de les marquer par des Etoiles, dans l'Edition qu'on donne aujourd'hui, justifiera combien elles sont fréquentes dans la précédente. Elles sont si considérables, qu'elles renferment quelquefois des Chapitres entiers avec leurs remarques, tel que le Chapitre des Républiques. Souvent elles contiennent des quinze & seize pages dans la suite d'une Remarque, ou d'un Chapitre. On en trouvera un exemple remarquable à la page 110. *du second volume de notre Edition.*

On ne parle point des omissions plus légeres, comme d'une page, d'un article, de quelques phrases, ou seulement d'un mot ou deux. Elles sont si nombreuses dans cette Edition, qu'on a, dit le Compilateur, donnée très-complette, qu'elles se rencon-

trent à chaque page. Auſſi n'a t'on pas prétendu les remarquer toutes. Jamais on n'auroit fini; & cette prodigieuſe quantité d'Etoiles, ſemées dans tout le corps de l'Ouvrage, auroit infailliblement défiguré notre Edition. On s'eſt donc reſtraint; & on s'eſt contenté d'en faire obſerver quelques-unes. Car quoique ces légeres omiſſions paroiſſent d'abord peu importantes, elles ne laiſſent pas ſouvent d'obſcurcir le ſens de l'Auteur, quelquefois de le changer totalement, ou de le rendre abſolument inintelligible. On n'en indiquera que deux exemples. Le premier ſe trouve à la page 359. *du* 2. *volume de notre Edition, où un ſeul* ſi *ajouté conformément à l'original, donne un ſens clair à une phraſe, qui auparavant n'en avoit aucun. A la page* 194. *du* 3. *volume, on a rétabli de même le mot* inondés, *qu'aucun Lecteur n'auroit jamais ſuppléé, & dont l'omiſſion en cet endroit eſt cependant*

très-ſenſible. On ne rapporte que ces deux exemples, de cent autres, que l'on pourroit citer de même.

Les contreſens ne ſont pas moins fréquens dans la troiſiéme Edition. On peut conſulter ſur cet article la page 80. de la 3. Partie où ſe trouve une deſcription de la Bataille de Staffarde. Dans cette occaſion, le Compilateur a fait dire à M. de Feuquiere préciſement tout le contraire de ce qu'il penſoit, & lui a fait prendre mal à propos l'Infanterie de l'Armée du Roi, pour la Cavalerie. Cet endroit a été corrigé dans notre Edition, & noté par une Etoile, auſſi-bien qu'un autre, qui dans la troiſiéme Edition ſe trouve à la page 86. de la troiſiéme Partie, & où le bon ſens n'eſt pas plus ménagé que dans le premier. Il faut que le nouvel Editeur, ou ne ſe ſoit pas donné la peine de lire ces endroits, dumoins avec quelque attention, ou qu'il n'ait que très-peu de connoiſſance de ces ma-

tieres, pour être tombé dans des contresens si visibles.

Pour ce qui est des fautes grossieres, elles se retrouvent à chaque pas; mais elles sont en même tems si singulieres, qu'on ne peut s'empêcher de penser, qu'en les faisant, le Compilateur a eu en vûë de réjouir le Publir à ses dépens, au cas qu'on vînt jamais à démêler la verité, qu'il a cachée sous ces énigmes. Qui ne riroit, par exemple, de voir qu'à la page 151. *de sa deuxiéme Partie, il nous donne des convois de rivieres, pour des convois de vivres; qu'à la page* 219. *du même volume, il fasse vivre M. de Louvois deux ans après sa mort; qu'à la page* 279. *il donne des portes d'un soûterrain, pour des postes d'Infanterie; qu'il tire à la page* 421. *l'Armée de l'Empereur du Modenois, où elle étoit tranquille, pour l'envoïer hiverner en Macédoine; qu'il nous apprenne à la page* 469. *qu'il est fort ordinaire qu'une*

Armée battue garde ses bagages; qu'enfin il prenne ordinairement le jour pour la nuit, & la nuit pour le jour; que très-souvent il ne distingue point un païs ouvert d'un païs couvert; & qu'il ne manque jamais à placer des villes frontieres, partout où il s'agit précisement des villes forestieres? On passe cent autres bévues semblables, ou plus plaisantes. On ne reléve pas même ces fautes du nouvel Editeur, dans le dessein de rendre publiques son inattention & sa négligence. Mais il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, si ce n'est qu'à ses dépens que le Public peut être instruit, & la réputation de M. de Feuquiere vangée.

Après cela on n'entrera point dans le détail des corrections singulieres, que ce Compilateur n'a pas non plus épargnées, malgré la protestation qu'il fait dans son Avertissement, de n'avoir rien changé au stile de M. de Feuquiere. Déblai, *par exemple, &*

Déblaïer un Camp, *sont termes du métier, qu'il n'a pas connus. C'étoit du haut Allemand pour lui; il n'a osé en approcher, & a pris le parti de tourner en différentes formes ce langage, qu'il a crû barbare. Du reste ce qu'on a dit jusqu'ici, & ce que les Curieux pourront découvrir par eux-mêmes, en confrontant les deux Editions, suffira pour faire connoître, si cet Editeur n'a point été* la dupe des Copistes, *& s'il est parvenu, comme il a le front de s'en vanter, à avoir ces Mémoires* bien complets. *On doit lui tenir compte d'une seule chose, c'est de n'avoir pas intitulé sa compilation* Mémoires de M. de Feuquiere. *On vient de voir, qu'elle n'est rien moins que cela. Il auroit fait fort sagement d'ôter de même cet illustre nom de sa premiere page. En ce cas on n'auroit eu rien à lui dire.*

Quoiqu'il en soit, le Public est encore réduit à lui sçavoir gré, puis-

que c'eſt en effet à ſa témérité qu'on eſt redevable de la vraïe Edition que nous donnons aujourd'hui des Mémoires de M. de Feuquiere. Il eſt vrai, & le Compilateur l'avoit dit avant nous ; l'original de cet Ouvrage étoit un dépôt ſacré, dont il n'étoit pas permis d'approcher. Depuis plus de vingt années, M. le Comte de Feuquiere poſſeſſeur de ce précieux manuſcrit ne l'avoit communiqué uniquement qu'à ſon neveu. Peut être ne ſe ſeroit il jamais réſolu à le rendre public, s'il n'y eût été forcé, pour réparer l'honneur de ſon frere. Il avoit été piqué perſonnellement, comme il le devoit, de ce qu'à ſon inſçu, & ſans ſa participation, on avoit oſé rendre Public un Ouvrage, auquel M. le Marquis de Feuquiere n'avoit travaillé que pour ſa propre ſatisfaction, & pour l'inſtruction de ſon fils. Mais il n'a pû voir ſans douleur, & ſans une eſpéce d'indignation, qu'on expoſât à la riſée de toute l'Europe

la réputation de ſon frere, par la publication d'une rapſodie remplie d'ignorances groſſieres, qu'on lui attribuoit, & qu'on prétendoit faire paſſer ſous ſon nom. Il ſçavoit qu'à la faveur de ce nom, cette compilation, toute informe qu'elle étoit, ne laiſſoit pas de ſe répandre, non-ſeulement en France, mais même juſques chez les Etrangers. Pour venger la mémoire de ſon frere, il ne lui reſtoit donc d'autre moïen, que celui de permettre, qu'on fît part au Public des vrais Mémoires, qu'il avoit compoſés. C'eſt le parti qu'il a pris, en nous communiquant l'original même de ces Mémoires.

C'eſt ſur cet Original, écrit de la propre main de M. le Marquis de Feuquiere, & qui nous a été remis par M. le Comte de Feuquiere ſon frere, que nous avons travaillé à la nouvelle Edition, que nous publions aujourd'hui; comme c'eſt à la faveur de ce Manuſcrit, que nous avons re-

connu les fautes ſans nombre, dont fourmillent les Editions précédentes. Nous avons lieu d'eſpérer, que le Public nous ſçaura gré du préſent que nous lui faiſons. Il pourra dumoins ſe flatter doreſnavant, d'avoir les vrais Mémoires de M. de Feuquiere. Nous ne leur avons point donné d'autre titre. Celui là ſuffira pour diſtinguer notre Edition de celles qui l'ont précedée, & pour empêcher le Public d'en être la dupe.

La réputation de M. le Marquis de Feuquiere, & le débit qu'ont eu les fauſſes Editions, qui ont paru de ſes Mémoires, nous exemtent du ſoin de faire l'éloge de cet Ouvrage. On dira ſeulement, qu'en général, il ſeroit difficile de trouver aucun livre, dont la lecture ſoit plus utile & plus néceſſaire à quiconque entreprend de ſe rendre capable dans le métier de la Guerre.

Ces Mémoires peuvent être regardés, comme contenant deux Parties,

qui quoique d'un genre assez différent, tendent cependant toutes deux au même but. La premiere comprend une suite entiere de réflexions, de régles, de maximes, si l'on veut; sur toutes les différentes opérations de la Guerre. M. de Feuquiere commence par donner une idée de la situation où se trouvoit l'Europe vers le milieu du dernier siécle. Il passe ensuite aux maximes diverses, que doit suivre chaque espéce de Gouvernement différent, suivant les différentes vûes qui en animent les ressorts; & après avoir marqué la conduite que doit tenir tout Prince guerrier pour se former des Généraux; après avoir parlé de l'attention qu'il doit avoir à élever les sujets, à proportion des talens qu'il remarque en eux, & à récompenser le mérite, il entre dans un détail fort circonstancié des fonctions de tous les principaux Officiers qui composent les Armées. Tout homme

de Guerre qui a de l'emploi dans les Troupes, n'apprendra mieux nulle part ailleurs quels ſont ſes devoirs, & ce qu'il doit obſerver dans l'exercice de ſa Charge.

Après ce détail, M. de Feuquiere parle en général, & en particulier des Troupes dont les Armées ſont composées, & de leurs beſoins différens, ſoit pour leur ſubſiſtance & leur ſureté, ſoit pour être en état de ſe mettre en mouvement, & d'agir. Il vient enſuite plus particulierement à ſon ſujet, en traitant fort au long des différentes eſpéces de Guerre qu'on peut entreprendre, & de la maniere dont on doit s'y conduire. Enfin il entre dans le détail des opérations d'une Campagne; & ſuivant une Armée depuis le premier moment qu'elle s'aſſemble, juſqu'à ce qu'elle rentre dans ſes quartiers d'hiver, il la conſidere dans les différentes ſituations, où elle peut ſe rencontrer pendant cet intervalle, mar-

quant avec exactitude & précision; quelles regles elle doit observer dans ces diverses occasions, dans ses marches, dans ses campemens, dans un Siége, dans une Bataille. Quelque réputation que M. le Marquis de Feuquiere se soit acquise dans les Armées, on peut dire, que rien n'est plus propre que cet ouvrage, à donner une grande idée de son génie & de sa capacité. On y trouve un homme versé dans l'Art de la Guerre, qui a beaucoup vû par lui-même, & qui a pensé, qui a réflechi sur ce qu'il a vû, embrassant tout, ne négligeant rien, entrant jusques dans les moindres détails, que des esprits présomptueux traiteroient peut être de minuties, mais qui ne peuvent l'être dans un métier, où les moindres fautes sont souvent d'une conséquence infinie.

M. de Feuquiere pouvoit s'en tenir là. Ses maximes suffisoient pour faire un excellent ouvrage, infiniment

utile

utile pour former un homme de guerre. Mais il a compris, qu'une exposition simple & nuë de ce qui doit se pratiquer, rebuteroit peut être certains esprits, peu propres à gouter l'utilité, si elle n'est jointe à l'amusement; que les jeunes gens sur tout, tels que son fils, à l'instruction duquel il destinoit ses Mémoires, peu capables d'application, se fixent beaucoup plus sûrement par des exemples, que par des préceptes; qu'enfin pour quelques personnes que ce soit, il y a toujours une distance infinie de la théorie à la pratique, qu'ainsi il y avoit quelques-unes de ses maximes, qui paroitroient toujours, ou obscures, ou peu certaines, s'il ne les proposoit sous une forme plus détaillée, & en quelque sorte plus palpable; que par conséquent aux regles qu'il prescrivoit il devoit joindre des exemples, qui en montrassent l'application, & qui fissent sentir, que les évenemens heureux, ou

malheureux, n'ont gueres en effet d'autre cause à la Guerre, que l'observation, ou la négligence de ces régles.

C'est ce qu'il a exécuté dans la seconde partie de ses Mémoires. Il l'a rédigée en forme de Remarques; & on ose assurer que cet Ouvrage est également des plus instructifs & des plus curieux. Là M. de Feuquiere nous apprend d'abord l'origine des Guerres qui ont agité l'Europe pendant presque tout le cours du dernier Régne; les motifs publics ou cachés qui les ont fait entreprendre; les différens caracteres des Princes qui s'y sont trouvés engagés, leurs intérêts, les vûes qui les ont portés à prendre part à ces grands mouvemens; les mesures dont ils se sont servis pour réussir dans leurs projets; la conduite qu'ils ont tenuë dans l'exécution; & il fait remarquer en même tems la justesse, ou le peu de solidité de ces vûes & de

ces motifs, la ſageſſe, ou le peu de proportion de cette conduite & de ces meſures avec ces mêmes vûes, & enfin le ſuccès dont elles ont été ſuivies.

De-là il vient au détail des événemens qui ont ſignalé les progrès de ces différentes guerres, & paſſe en revûë toute la ſuite de chaque Campagne. C'eſt-là qu'appliquant la pratique à la théorie, & comparant la conduite des plus habiles Généraux du ſiécle paſſé, des Condés, des Turennes, des Luxembourgs, & de quelques autres, avec les régles qu'il a preſcrites, il inſtruit auſſi parfaitement l'homme de Guerre dans l'art de commander, que s'il le conduiſoit par la main ſur les pas mêmes de ces grands Hommes; faiſant obſerver leur ſageſſe, leur vivacité, leur pénétratian dans toutes leurs entrepriſes, dans leurs mouvemens divers, ſoit pour l'attaque, ou pour la déſenſe, quelquefois

hardis, mais toujours judicieux, & presque toujours ſuivis d'un heureux ſuccès; loüant par tout le mérite & la vertu ſans diſtinction de Citoïen, ou d'Etranger; blâmant également l'ignorance ou la préſomption, dans quelque ſujet qu'elles ſe rencontrent; mais blâmant toujours avec modération, & ne loüant, ou ne blâmant jamais ſans apporter les raiſons qui ſervent de fondement à ſa critique ou à ſes éloges. Ce n'eſt pas ſeulement ici le Livre des gens de Guerre; ce ſont encore d'excellens Mémoires pour l'hiſtoire du dernier Régne.

En liſant cet Ouvrage on a fait une réflexion qui paroît ſi naturelle, que tout le monde ſans doute la fera de même. C'eſt que l'Hiſtoire dont la lecture eſt ſi utile pour former les mœurs & régler la conduite des hommes, dans quelque état qu'on les ſuppoſe, n'eſt pas également inſtructive pour ce qui regarde le métier

de la Guerre. Elle peut bien amuſer par des deſcriptions vives de Siéges & de Combats. Elle eſt même très-propre à enflammer l'ardeur d'un Guerrier à la vûe des Héros qu'elle lui propoſe pour modéles. Elle ne peut manquer de produire cet effet, pourvû que l'Hiſtorien ſçache peindre. Mais ſon inſtruction s'étend rarement juſqu'au grand art de commander & de vaincre. Il conſiſte ſouvent dans la connoiſſance d'un mouvement ſubit & très-leger, d'une différence preſque inſenſible dans la ſituation d'un terrain, dans la poſition d'un Corps particulier, ou d'une Armée. Le Genéral habile & capable, d'un coup d'œil voit tout cela ; mais ſi dans le récit de ces matieres l'Hiſtorien n'eſt ſecondé, guidé & dirigé par des gens même du métier, il ne ſera jamais en état par lui-même de faire obſerver ces différences. Pour avoir une Hiſtoire parfaite en ce genre, il faudroit, ou

que le Guerrier devînt Hiſtorien, ou que l'Hiſtorien lui-même fût auſſi au fait que le plus habile Officier de toutes les opérations de la Guerre.

Au reſte peut-être ſçaura-t-on mauvais gré à M. de Feuquiere, de ce qu'aïant beaucoup vanté le mérite de certains Généraux, il n'a point parlé auſſi avantageuſement de quelques autres, qui dans ce ſiécle, ou vers la fin du précédent, ont été de même à la tête des Armées. En général on pourroit dire pour ſa juſtification, qu'il a également prétendu rendre juſtice aux uns & aux autres. On peut ajoûter que ce n'eſt pas ſa faute, ſi ceux de ces Généraux dont il a blâmé la conduite, ne lui ont pas fourni comme les autres des occaſions de faire l'éloge de leur vertu; que dans l'obligation où il étoit, de juſtifier la certitude de ſes régles & de ſes maximes par des exemples, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'en citer de défectueux comme de

bons, parce que les uns ne servent pas moins que les autres à nous conduire ; que c'est un privilege qu'on ne peut contester à la postérité, de s'instruire aux dépens des particuliers qui l'ont précédée ; qu'enfin s'il a relevé les fautes de certains Généraux, il a épargné leur personne, & n'a point prétendu par ce qu'il en a dit donner aucune atteinte au mérite qu'ils pouvoient avoir d'ailleurs.

Que si l'on insiste sur ce qu'il les a nommés, au lieu de se contenter de blâmer en général les fautes qui avoient été faites, on répondra qu'il n'en a agi de la sorte, que parce qu'il a cru qu'en ne les nommant point, bien loin que ce ménagement leur eût été avantageux, il auroit pû même leur devenir préjudiciable ; qu'une ignorance particuliere mise sur le compte d'un Général, dont on n'affecte point de dissimuler le nom, ne passe souvent dans l'es-

prit d'un Lecteur que pour un manque d'attention pardonnable, quelquefois même pour un excès de précaution; qu'au contraire un Lecteur naturellement critique & malin, dès qu'il s'apperçoit qu'on prétend lui faire un mystere de quelque nom, se met d'abord en garde, & rassemble souvent ensuite dans son esprit par un moment de réflexion, tout ce qui peut être de plus désavantageux pour la personne. Après tout ces égards déplacés ne font point illusion aux Lecteurs instruits & intelligens. M. de Feuquiere n'eût-il pas nommé les Condés & les Luxembourgs, toute l'Europe n'en connoitroit pas moins qui commandoit à Seneff & à Nerwinde. Et ne sçait-elle pas bien de même qui étoit à la tête des Armées du Roi à Hochstet & à Ramillies?

On pourroit faire un reproche plus fondé à M. de Feuquiere au sujet de ses répétitions. Il est certain qu'el-

les

les sont assez fréquentes dans ses Mémoires. La même action y passe souvent trois & quatre fois en revûë. Mais il a prévû l'objection, & y a répondu lui-même dans l'espéce de Preface qu'il a mise à la tête de son Ouvrage. Le dessein de M. de Feuquiere n'a point été, comme on l'a vû, d'entrer précisement dans un détail suivi de toutes les actions où il s'étoit trouvé, ou sur lesquelles il avoit eu des lumieres certaines. Son but principal étoit de justifier ses maximes par des exemples qui eussent rapport à la matiere qu'il traitoit; & comme la même action pouvoit à differens égards se rapporter à plusieurs sujets, on conçoit qu'il a été obligé d'en rappeller plusieurs fois le souvenir. Ainsi l'affaire de Nerwinde lui a fourni également des réflexions très-sensées & fort utiles, sur la matiere des Campemens & sur celle des Batailles. Ce ne sont point là proprement des ré-

pétitions. C'eſt bien par-tout le même objet; mais partout repréſenté ſelon la difference des ſujets, ſous différent aſpect & par des faces différentes.

Enfin ſi dans le métier de la Guerre, autant & plus que dans tout autre, il eſt vrai de dire que la pratique l'emporte infiniment ſur la théorie; il n'eſt pas moins certain qu'après la pratique, des préceptes auſſi clairs, auſſi détaillés, & rendus auſſi ſenſibles que ceux que M. de Feuquiere donne dans cet Ouvrage, ſont ce qu'il y a de plus utile pour s'y rendre habile. On peut même ajoûter, que pour un grand nombre de perſonnes ils ſont abſolument neceſſaires. Combien voit-on d'Officiers en effet qui pénetrent d'abord les raiſons d'un mouvement que fera un Général, ou de toute autre opération de Guerre? Combien n'y en a-t-il pas au contraire, qui par inapplication, ou faute de pénétration peut-être, ignoreront ces rai-

ſons toute leur vie, s'ils n'en ont été d'abord inſtruits & prévenus? La Guerre comme tout autre Art, a ſes élémens & ſes principes. Ils ſont le fondement de toutes ſes opérations; & là comme ailleurs, il eſt peu de Condés, qui pour leur chef-d'œuvre ſe ſignalent par des coups de maître, & qui arrivent d'abord à la perfection, ſans avoir paſſé par ces préliminaires.

Ce ſont ces Memoires, tels qu'ils ſont ſortis de la main de M. de Feuquiere, que nous donnons aujourd'hui au public. Dépoſitaires de l'Original, qui nous a été remis comme nous l'avons dit d'abord, nous l'avons regardé comme un dépôt ſacré, auquel il ne nous étoit permis de toucher, que pour conformer en tout au manuſcrit l'édition que nous allions publier. Nous avons donc reſtitué à l'Ouvrage de M. de Feuquiere ce qui lui avoit été ôté par les éditions précédentes; nous

l'avons purgé des fautes sans nombre, & des ignorances grossieres qui s'y étoient glissées par la négligence & l'incapacité des Copistes ; en un mot nous l'avons rendu juste, clair & intelligible, tel qu'il avoit été composé par son illustre Auteur ; & comme nous n'avons pas eu la hardiesse de rien ajoûter à l'Original qui nous servoit de modele, nous pouvons de même assûrer le Public, que nous n'avons point eu la témérité d'en prétendre retrancher une seule syllabe.

Nous avons poussé le scrupule, jusqu'à respecter également le stile de cet ouvrage ; & nous pouvons dire avec plus de verité que le dernier Editeur, que nous n'y avons fait aucun changement. Au contraire nous avons eu l'attention de rétablir les termes dont M. de Feuquiere s'étoit servi, termes de l'art, consacrés au métier de la Guerre, par tout où ce Compilateur avoit crû pouvoir, ou

devoir s'en écarter. Nous avons eu le même ſoin à l'égard de la ponctuation, qui avoit été fort négligée, & même abſolument corrompue dans les Editions précedentes. On ſçait combien dans tout ouvrage l'exactitude à cet égard eſt avantageuſe à un Lecteur, & néceſſaire à l'Auteur même, ſi ſon deſſein eſt de ſe faire entendre. Mais il eſt conſtant, que le ſtile dont M. de Feuquiere s'eſt ſervi, exigeoit plus que tout autre cette diligence exacte dans la ponctuation; puiſque ſans elle il étoit impoſſible de ne pas confondre ſouvent ſes penſées, & même de ne pas lui faire dire quelquefois tout le contraire de ce qu'il penſe. Nous pourrions indiquer une infinité d'endroits, où la difference dans la ponctuation peut alterer ſenſiblement, comme elle a alteré en effet dans toutes les autres Editions, le veritable ſens de ces Mémoires, & attribuer à un General, ou à une Armée, des opérations & des mou-

vemens, qui ne conviennent qu'à leurs ennemis. C'eſt ce qui nous a engagés à nous appliquer ſinguliérement, à rendre notre Edition correcte à cet égard. Nous oſons nous flatter d'y avoir réuſſi.

A l'égard de l'ordre, on trouvera que le notre eſt tout différent de celui qui a été ſuivi dans les Editions précedentes, ſur tout dans la troiſiéme. En effet dans celle-ci les Mémoires de M. de Feuquiere ſont diviſés en trois Parties. La premiere contient ſes maximes; les deux autres comprennent l'application des maximes aux exemples. On conçoit d'abord, combien il y a peu de juſteſſe dans cette diſtribution, & puiſque la deuxiéme & troiſiéme Partie traitent de la même matiere, elles ne doivent plus compoſer deux Parties, mais une ſeule, diviſée, ſi l'on veut, en deux volumes. Pour nous, nous avons pris un autre plan. Nous avons confondu ces trois Parties en

une seule ; c'est à dire, qu'après chacun des Chapitres, qui dans la troisiéme Edition forment la premiere Partie de ces Mémoires, nous avons fait suivre en forme de Remarques, ce qui dans les deux autres Parties se trouvoit avoir rapport à la matiere traitée dans ce Chapitre. Ainsi, dans notre Edition on ne trouvera ni deux, ni trois Parties séparées, mais deux Parties confondues, & composant ensemble un, ou plusieurs volumes.

Nous pourrions apporter plusieurs raisons de cette conduite. La plus invincible, est que nous avons voulu nous conformer en tout à l'Original. En joignant des exemples à ses maximes, nous avons déjà dit, que M. de Feuquiere avoit rédigé ces exemples en forme de Remarques, qu'il avoit fait suivre à la fin de chaque chapitre de ses maximes. Ainsi comme notre intention étoit de donner l'ouvrage de M. de Feuquiere, tel qu'il l'avoit composé lui-même, nous

n'avons pas crû devoir nous éloigner du plan qu'il avoit ſuivi.

Nous avons même trouvé une raiſon d'agrément & d'utilité dans cette méthode. En effet en ſuivant celle dont on s'eſt ſervi dans la troiſiéme Edition, il eſt certain, que la premiere Partie de ces Mémoires ne contenant que des maximes, eſt réduite par là à cette ſéchereſſe, que M. de Feuquiere a voulu éviter, en ajoutant une ſeconde Partie à ſon ouvrage; qu'elle devient par conſéquent peu amuſante, & capable de rebuter une infinité de Lecteurs; au lieu que cette ſeconde Partie, qui renferme les exemples, réunie avec la premiere, tempére agréablement par ce mêlange la ſécheresse de celle-ci, & offre à l'eſprit une eſpece de délaſſement, après l'application qu'il a apportée à pénétrer la ſolidité & l'utilité des maximes. Nous ajoutons, ce dont on conviendra ſans peine, qu'il eſt infiniment plus avantageux pour un Lecteur, de trouver à la ſuite des

régles que M. de Feuquiere prescrit sur chaque sujet, l'application de ces mêmes régles justifiées par des exemples, & la pratique jointe immédiatement à la théorie, que d'être obligé d'aller la chercher dans un Volume séparé, où elle se trouve confondue avec plusieurs autres matieres.

Les Tables servent encore beaucoup à la commodité des Lecteurs. On ne lit pas toujours de suite un ouvrage entier. On veut souvent consulter certains endroits en particulier; & on est bien aise de rencontrer sous sa main les matieres dont on a besoin, sans qu'il soit necessaire de feuilleter plusieurs volumes. C'est alors que des Tables exactes sont fort utiles. Nous n'avons donc point negligé cet article; & parce que les Remarques de M. de Feuquiere contiennent beaucoup de faits particuliers, dont la connoissance peut servir à un Lecteur, nous avons crû, qu'une Table alphabétique pouvoit seule

lui faciliter les moïens de les trouver sans peine. C'est ce qui nous a engagés à en donner une. On y trouvera non-seulement toutes les matieres, qui sont traitées dans cet Ouvrage, mais encore tout ce qui peut avoir rapport aux Princes & Generaux, François ou Etrangers, aux Places & aux Païs, & généralement à toute les operations de Guerre, dont M. de Feuquiere a parlé.

Enfin nous avons accompagné notre Edition de Plans & de quelques Cartes. On ne peut gueres, en lisant ces Memoires, se passer de ce secours. L'esprit conçoit beaucoup plus distinctement les objets qu'il a sous les yeux, que lorsqu'ils ne lui sont représentés, que par l'imagination seule. Aussi cet accompagnement, qui dans certains ouvrages ne sert souvent qu'à l'amusement, paroissoit absolument nécessaire à celui-ci. Quoique le nombre de ces Plans soit assez considérable dans cette Edition, quelques Lec-

teurs ſouhaiteront peut-être, qu'on y en eût inſeré encore davantage ; & nous ſommes obligés d'avouer, qu'elle n'en auroit été que plus parfaite. Nous nous ſommes bornés aux plus importans, pour ne pas trop augmenter le prix des volumes.

A l'égard de l'execution, nous eſpérons que le Public en ſera content. Dumoins n'avons nous épargné nos ſoins, ni pour le papier, ni pour le caractere, & pour rendre l'impreſſion correcte. Nous ne doutons point cependant, que malgré nos attentions, il ne s'y ſoit encore gliſſé quelques fautes. Mais elles ſont ſi légéres, que nous n'avons pas cru qu'elles meritaſſent un Errata. *Nous nous contentons de prier ici les Lecteurs d'en corriger une aſſez conſidérable, quoiqu'elle ne conſiſte que dans le changement d'une Lettre. Elle vient de l'Imprimeur ; & peut être l'attribueroit-on mal à propos à M. de Feuquiere. C'eſt au commencement du*

premier volume, page 39. *ligne* 1. *où au lieu de* dix, *on doit lire* ſix. *La même faute ſe retrouve page* 80. *ligne* 18.

Il ne nous reſte plus qu'à dire un mot de la vie de M. de Feuquiere, dont nous avons auſſi augmenté notre Editon. C'étoit un morceau qui manquoit à toutes les précedentes, & qui étoit abſolument neceſſaire à la tête de ces Memoires. Le nouvel Editeur, dont nous avons parlé d'abord, l'a ſenti comme nous. Il a compris, que tout Lecteur ſouhaiteroit ſans doute de connoître plus perſonnellement une homme, dont cet Ouvrage lui donnoit d'avance une grande idée. Auſſi n'a-t'il cru pouvoir à cet égard amuſer le Public; qu'en lui promettant cette vie pour un tems, qu'il n'a point indiqué, & qu'il lui auroit été en effet fort difficile de marquer bien préciſement. On n'eſt plus la dupe de ces promeſſes des Auteurs & des Editeurs.

Celle que nous donnons aujourd'hui n'eſt pas abſolument de la nature de ce qu'il avoit promis. On n'a pas eu beſoin pour y travailler, d'avoir recours à des bruits incertains, ni de raſſembler des Mémoires ſouvent peu fideles. En un mot la vie de M. le Marquis de Feuquiere, que nous publions, a été donnée par M. le Comte de Feuquiere lui même, qui pendant long-tems a été le temoin, & le compagnon des travaux de ſon illuſtre frere, auſſi-bien que le dépoſitaire de ſes véritables ſentimens. Le reſpect que nous avons pour une perſonne auſſi diſtinguée, ne nous a pas permis d'alterer ce morceau en aucune ſorte. Nous le donnons donc tel qu'il nous a été remis par M. le Comte de Feuquiere. Ce n'eſt peut être point une vie de ſon frere. Ce ſera, ſi l'on veut, un diſcours ſur ſa vie & ſur ſes Memoires; mais de quelque nom, qu'on veuille l'appeller, il vient de trop bonne main;

pour ne pas donner une idée fidele du caractere & du genie de M. le Marquis de Feuquiere.

La nécessité de mettre au fait ceux des Lecteurs, qui ne seroient pas assez instruits de l'Histoire de Louis XIV. nous a obligés de joindre des notes à cet Ouvrage, & d'y entrer dans quelque détail des grands évenemens, qui ne sont qu'indiqués dans la vie. On y a tracé une espéce de precis des Guerres de 1672. & 1688. ainsi que des Traités, dont elles furent suivies. Quelque Lecteur trouvera mauvais peut être, que dans ces Notes on se soit attaché à refuter certain Protestant refugié, qui a publié en Hollande une Histoire de Loüis XIV. Mais en verité cet Auteur s'est montré si partial dans cet Ouvrage, qu'on ne peut le lire sans être indigné, & qu'on a cru lui faire grace, en se contentant pour l'amour de la verité de relever simplement ses bévûes. Tout Ecrivain, qui par esprit de ze-

le, de secte, de parti, prostitue sa plume au mensonge, ne devroit pas en être quitte pour la perte de sa réputation. Il en fait trop peu de cas, pour qu'on le croïe assez puni, lorsqu'on a devoilé sa malignité & son imposture.

ERRATA.

Tom. 1. page 39. ligne premiere, *dix*, lisez *six*. page 80. ligne 18. *dix*, lisez *six*,

VIE
DE M. LE MARQUIS DE FEUQUIERE.

ANtoine de Pas, Marquis de Feuquiere, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun & païs Verdunois, fils d'Isaac de Pas, & d'Anne-Louise de Gramond, nâquit à Paris le 16 Avril 1648.

Après qu'il eut achevé ses Etudes & ses Exercices, il entra dans le service, à l'âge de 17 à 18 ans, & commença par porter les Mousquet dans le Régiment du Roi. Devenu Enseigne, il servit en 1667. (*a*) aux Siéges de

(*a*) Cette Guerre de 1667. que le Roi

Douai, de Tournai, de Courtrai, d'Oudenarde & de Lille. Il fut bleſſé au Siége de cette derniere Place, & après qu'il eut paſſé par tous les dégrés, il fut fait Capitaine.

En 1672. au commencement de la Guerre (*b*) le Marquis de

n'avoit entrepriſe que pour faire valoir les droits de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche ſur une partie des Pais-bas Eſpagnols, fut de ſi peu de durée, qu'elle ne fournit pas à M. de Feuquiere beaucoup d'occaſions de ſe ſignaler. L'Eſpagne qui outre ſes meilleures Places des Pais-bas, venoit encore de perdre au milieu de l'hiver de 1668. toute la Franche-Comté, ſe hâta de la terminer; elle le fit au commencement de cette même année 1668. par le Traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel le Roi reſtitua la Franche-Comté aux Eſpagnols, & reſta en poſſeſſion de toutes ſes conquêtes de Flandres.

(*b*) On a donné différens prétextes à cette Guerre de 1672. Un Hiſtorien dont l'Ouvrage parut en Hollande en 1717. ſous ce titre, *Hiſtoire du Régne de Louis XIV. par H. P. D. L. D. E. D.* l'attribue à l'ambition ſeule du Roi, qu'il nous repréſente comme un jeune Prince inquiet, ſollicité *ſans ceſſe* par le feu de l'âge à de nouvelles conquêtes, qui n'avoit conſenti à la paix qu'à regret, & qui ne cherchant qu'à ſe ſa-

Feuquiere remit sa Compagnie pour servir d'Aide-de-Camp à M. de Luxembourg, qui étoit son proche parent, & qui avoit de

tisfaire, ne trouva point d'objet plus capable de remplir ses projets ambitieux, que la Hollande. A ce langage on reconnoît un Refugié devenu Républicain par esprit de secte & de parti, outré personnellement contre le Roi, qui venoit de proscrire la Religion Réformée dans tout son Roïaume, & cherchant à faire sa Cour aux Ennemis de la France, chez qui il s'étoit retiré, en prônant par tout à l'exemple de ses freres & du Gazetier de Roterdam, qu'il suit assez pied à pied, l'ambition prétendue de Louis XIV. Du reste la Guerre de 1672. eut une origine très-simple & fort naturelle. Dès la paix d'Aix-la-Chapelle le Roi étoit piqué contre les Hollandois, & il avoit raison de l'être. La République étoit redevable à la France plus qu'à toute autre Puissance de l'Europe, de sa liberté & de son établissement. Depuis peu même & dans l'année 1666. le Roi venoit encore de joindre ses armes à celles des Etats Généraux; & en se déclarant hautement pour eux contre les prétentions de l'Angleterre, il n'avoit pas peu contribué au Traité de Breda conclu l'année suivante. Après tant de services rendus à cette République, ce Prince n'avoit pas lieu naturellement de croire qu'il dût jamais la rencontrer en son chemin, comme un obstacle à ses desseins. C'est cependant ce qui lui arriva dans la Guerre de 1667. con-

l'amitié pour lui. C'eſt en cette qualité qu'il ſe trouva aux Siéges que le Roi fit dans les Provinces Unies. (*c*) Il paſſa l'hiver à Utrecht

tre les Eſpagnols, pendant laquelle les Hollandois furent les auteurs de la triple-Alliance, qui força en quelque façon le Roi à faire la paix d'Aix-la-Chapelle. Ce qui irrita encore davantage ce Prince, c'eſt que bien loin de chercher à juſtifier dans ſon eſprit la conduite qu'ils avoient tenue en cette occaſion, les Hollandois ſembloient au contraire en faire gloire, & ſe portoient hautement pour les médiateurs & les promoteurs de ce Traité. Ces démarches jointes aux hauteurs de leurs Ambaſſadeurs dans les différentes Cours de l'Europe, à l'inſolence de leur Gazetier, & à leurs orgueilleuſes Médailles, ne permirent plus au Roi de diſſimuler. Il penſa tout de bon à châtier cette ſuperbe République. Il commença par détacher de ſes intérêts l'Empire & la Suéde par les Traités de Vienne & de Stockholm. Il engagea dans les ſiens le Roi d'Angleterre, l'Evêque de Munſter & l'Electeur de Cologne; & au commencement de 1672. il déclara la guerre à la Hollande.

(*c*) C'eſt à cette Campagne que ſe doit rapporter le fameux paſſage du Rhin à Tolhuis. L'Hiſtorien de Louis XIV. tâche mal à propos d'en diminuer la gloire en entreprenant d'en montrer la facilité, & en exagérant au contraire les difficultés du paſſage du Granique par Aléxandre. La comparai-

avec le Maréchal de Luxembourg, qui l'envoïa au Roi, pour lui porter la nouvelle du Combat de Voërden. (*d*) Il fut nommé

on n'est pas soûtenable; à moins qu'on ne suppose que les Troupes Hollandoises ressembloient aux Soldats de Darius, ce que cet Auteur ne pensoit pas sans doute. Du reste le passage du Rhin ne méritoit peut-être pas d'être autant vanté qu'il l'a été; mais à en croire M. de Feuquiere, qui en cette matiere étoit apparemment meilleur juge que l'Ecrivain réfugié, cette entreprise n'étoit pas non plus aussi facile que cet Historien veut le faire entendre.

(*d*) Ce combat, se donna pour secourir Woërden, que le Roi auroit perdu sans cela. Le Prince d'Orange avoit formé le siége de cette Place, qui n'étoit couverte par aucun ouvrage extérieur, & qui d'ailleurs se trouvoit mal pourvûë; ensorte qu'elle ne pouvoit pas tenir deux jours. Mais il avoit fait deux grandes fautes dans l'investiture de ce poste. La premiere fut de ne se pas saisir du village d'Harmelen, où M. de Luxembourg tenoit une garde de cinquante hommes, & qui assuroit la communication avec la Place assiégée: la seconde, de n'avoir pas fait garder, ou rompre le pont de Camerick. M. de Luxembourg, toujours actif & vigilant, profita habilement de cette négligence. Il n'y avoit pas vingt-quatre heures que Woërden étoit assiégé, lorsque ce Général s'étant rendu à Harmelen, passa le pont de Camerick à la

Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Allemand, que M. le Prince de Meckelbourg avoit fait lever pour le ſervice de Sa Majeſté, & qui fut preſque auſſitôt réformé.

En 1673. toujours Aide-de-Camp du Maréchal de Luxembourg, il continua de ſervir en Hollande, pendant la Campagne; & pendant l'hiver ſuivant, il ſe trouva à la Conquête que le Roi fit de la Franche-Comté, aux Siéges de Beſançon, de Dole, de Salins & d'autres Places.

En 1674. il ſe trouva à la Bataille de Seneff, (*e*) & à la levée

pointe du jour, entra dans les lignes du Prince d'Orange, lui tua ou prit près de ſix mille hommes, ſe rendit maître de ſon canon, ſecourut Woërden, & par cette victoire obligea les Ennemis à lever le ſiége. Il n'eſt pas ſurprenant que l'Hiſtorien de Louis XIV. que j'ai cité, ne faſſe aucune mention de ce combat. M. de Luxembourg n'étoit pas ſon Héros, & cette action n'eſt pas à l'avantage du Prince d'Orange.

(*e*) Rendons à M. le Prince la gloire

du Siége d'Oudenarde. Ce fut vers la fin de cette Campagne, que le Roi lui donna le Régiment Roïal la Marine, vacant par la mort du Comte de Claire,

que lui mérita cette action, & que l'Historien réfugié de la vie du Roi a tâché de lui enlever. Soit négligence & manque de précaution, soit présomption ou ignorance, il est certain qu'en décampant de Seneff, le Prince d'Orange fit une faute capitale, de défiler en prêtant le flanc en présence d'un ennemi habile & actif, tel que M. le Prince. Celui-ci profita de cette faute pour châtier son ennemi; & quoiqu'en dise l'Historien que j'ai cité, le gain de cette bataille fut effectif. Nous y perdîmes beaucoup de monde; il le dit, & il est vrai. Mais il n'ajoûte pas que les Ennemis y laisserent quinze à seize mille morts, outre cinq mille prisonniers, & que cette action changea absolument la nature de cette guerre, qui nous devint beaucoup plus favorable pendant tout le reste de la Campagne. Que si M. le Prince blâma le Prince d'Orange, ce ne fut pas sans doute de cette *bouillante ardeur qui lui fit affronter les plus grands périls*, comme le dit notre Ecrivain d'un ton de déclamateur & d'enthousiaste. Il le taxa avec raison d'avoir agi dans cette occasion *en jeune homme, en s'exposant à trop de danger,* par la négligence avec laquelle il avoit ordonné sa marche.

tué à la Bataille d'Einsheim.

Dans le Régiment du Roi, ſous M. de Martinet, qui étoit un excellent Officier, M. le Marquis de Feuquiere avoit appris le ſervice de l'Infanterie: ſous M. de Luxembourg, il étudioit les grands principes de la Guerre.

Fn 1675. peu de jours avant la mort de M. de Turenne, M. de Feuquiere avoit eû ordre d'attaquer avec ſon Régiment, les ennemis qui occupoient l'Egliſe & le Cimetiere de Gameſieu. Il les avoit forcés, & ils avoient été preſque tous, ou tués ou faits priſonniers. Le Chevalier d'Hocquincourt, Colonel du Régiment des Dragons de la Reine, commandé pour ſoutenir, avoit perdu la vie en cette occaſion. Le Marquis de Feuquiere eu part auſſi après la morr de M. de Turenne, (*f*)

(*f*) La perte de ce Général ne manqua pas de relever le cœur aux Ennemis; mais

au combat d'Altenheim.

En 1676. il servit sous le Maréchal

malgré la désunion qui se mit aussi-tôt après dans l'Armée du Roi entre MM. de Vaubrun & de Lorges, prétendans tous deux au Commandement, elle ne découragea pas tellement nos Troupes, qu'il fût aisé de les attaquer impunément. Tout ce qu'elle opéra alors de plus favorable aux Impériaux, fut le retour de notre Armée en-deçà du Rhin. Il est vrai que la division des Généraux rendit cette marche hazardeuse & presque funeste. Les Ennemis en profiterent pour nous attaquer à Altenheim, & mirent d'abord le desordre dans une partie de notre arieregarde. Mais à peine nos Troupes eurent-elles le tems de se reconnoître, qu'elles chargerent vigoureusement les Impériaux, & les obligerent à laisser l'Armée du Roi continuer paisiblement sa retraite en Alsace, emmenant avec elle une partie de leur canon, & laissant le champ de bataille couvert de leurs morts. Les succès des Ennemis se bornerent donc à la prise de Tréves & de M. de Créqui, qui après s'être laissé battre à Consarbrick, avoit eu l'imprudence d'aller se renfermer dans cette Place. Le Prince d'Orange reprit aussi Binch en Flandres. Montecuculli ne fut pas si heureux en Allemagne. M. le Prince qui avoit pris le commandement de l'Armée du Roi, lui fit lever le siége de Haguenau, & à la faveur des Postes avantageux qu'il occupa, rompit toutes ses mesures.

réchal de Créqui, aux Siéges de Condé & de Bouchain. (*g*)

(*g*) Le Maréchal de Créqui avoit été chargé de la conduite du ſiége de Bouchain, tandis que le Roi le couvroit à la tête de ſon Armée d'obſervance. L'Hiſtorien de Louis XIV. que j'ai cité d'abord, eſt admirable, lorſque parlant de ce ſiége, & décrivant les mouvemens inutiles que le Prince d'Orange ſe donna pour ſecourir la Place inveſtie, il dit, que ce Général des Alliés étant arrivé avec le ſecours ſur la hauteur de Valenciennes, en préſence de l'Armée du Roi, on ne doutoit point qu'il *n'allât avoir l'honneur de combattre contre le Monarque François; ce qu'il deſiroit ardemment.* A quoi penſoit cet Auteur lorſqu'il écrivoit de la ſorte? Croïoit-il en impoſer à la poſtérité, en mettant ainſi Guillaume de Naſſau en parallele avec un Roi de France tel que Louis XIV. Ne voyoit-il pas que dans cette occaſion il faiſoit ſoutenir parfaitement à ſon héros le rolle de *jeune homme*, dont M. le Prince l'avoit blâmé, après l'avoir châtié à Seneff de ſa témérité & de ſon imprudence? Mais cet Ecrivain y penſoit-il davantage, lorſqu'après avoir dit, que dans cette conjoncture le Roi aïant aſſemblé le Conſeil de Guerre, on décida contre la Bataille, il ajoute: *Ainſi le Roi manqua-t-il une occaſion dans laquelle il eût été à ſouhaiter pour ſa gloire, qu'il eût eu moins de déférence pour quelques-uns de ſes Généraux.* En quoi cet Hiſtorien fait-il conſiſter la gloire d'un Roi & d'un Général? Eſt-ce à ſe faire battre inutilement, ou à vain-

Le Régiment Roïal de la Marine, se signala à ce dernier, d'abord à la prise d'une redoute revêtuë, qui couvroit le chemin qui conduit à la Ville-basse au travers des marais, & plus encore à l'attaque de l'ouvrage à Corne, qui étoit entre la Ville-basse & le Corps de la Place. Il avoit été attaqué & manqué deux fois avec perte, les deux nuits précédentes; M. de Feuquiere l'emporta, s'y établit, & le lendemain matin, la Place capitula.

cre tous les obstacles pour réussir dans son entreprise? Si c'est dans le premier, on ne peut contester au Prince d'Orange l'honneur d'avoir été le plus glorieux de tous les Capitaines. Mais dans l'occasion dont il s'agit, que manquoit-il aux succès du Roi, & que pouvoit-il souhaiter de plus pour sa gloire? Son but étoit de prendre Bouchain. Il le prit, & il le prit à la vûë, & en dépit du Prince d'Orange, qui dès que les Assiégés eurent capitulé, ne manqua pas de détacher trois mille hommes de son Armée, pour aller se jetter dans Cambrai. Précaution sage, pour empêcher que le Roi ne lui fit le même honneur au Siége de cette derniere Place, qu'il venoit de recevoir devant Bouchain.

Cet ouvrage étoit environné d'un fossé si fangeux, que dans les deux attaques précédentes, les soldats s'y étoient embourbés. Il étoit aussi au bas, bordé de palissades. Le Marquis de Feuquiere, qui l'avoit reconnu, jugea que le jour convenoit mieux pour une pareille entreprise. M. de Crequi l'approuva. Pour empêcher que les soldats ne s'enfonçassent dans la bouë, M. de Feuquiere fit préparer des claïes & des fascines, qu'ils plaçoient dans le fossé, aux endroits où elles étoient nécessaires. On rompit les palissades.

Il avoit si bien dispofé ses détachemens, qu'au signal ils marcherent tous sans embarras, & que chacun d'eux, arriva en même-tems au point de l'attaque, qui lui avoit été marquée. Ils forcerent les Ennemis à se retirer; & les Travailleurs se trouverent avec tant de justesse sur leur terrain,

que ſous un feu meurtrier, il n'y eut aucun contre-tems, ni un ſeul moment perdu. Pendant toute l'action, la tranchée faiſoit un grand feu ſur la Place; ce qui détournoit celui de l'Ennemi de deſſus les Attaquans & les Travailleurs, qui n'étoient plus expoſés qu'aux pots-à-feu & aux grenades.

Une ſi heureuſe réuſſite n'a été dûë qu'à l'arrangement que M. de Feuquiere avoit fait, qu'aux inſtructions qu'il avoit données, & qu'à ſon attention à les faire ponctuellement exécuter. Il étoit beau de le voir au milieu du ſang & du feu, donnant ſes ordres par tout, & toujours promptement obéï.

Examinant avant l'action, les détachemens, & leur parlant, tous lui répondirent, *Les coups de mouſquet ne nous arrêteront point.* Il voulut renvoïer un vieux Sergent, nommé pour les Invalides, qui pouvoit à peine ſe ſoûtenir;

& un ſoldat de recruë, qui paroiſſoit n'avoir que 14 à 15 ans. Ils lui répondirent fiérement qu'ils ne s'en iroient pas. Le Sergent y fut bleſſé d'un éclat de grenade.

On ne ceſſe pas d'exalter aujourd'hui la valeur de nos Troupes. C'eſt un bon fruit qui ſera excellent en maturité. La contre-Eſcarpe de Fribourg, emportée de vive force avec une ſi grande perte d'hommes, à la fin d'une guerre remplie de mauvais ſuccès, marque bien la valeur de la Nation; & les Bains dans la Tranchée, au dernier Siége de Philiſbourg, prouvent bien ſon zele pour le ſervice. On s'en rapporte à M. de Vauban.

Le Roi qui à la tête de l'Armée d'obſervance, couvroit le Siége de Bouchain, du côté de Valenciennes, loua la conduite de M. de Feuquiere, & le grati-

fia d'une penſion de trois mille livres. (*h*)

(*h*) Après la conquête de Bouchain, le Roi reprit le chemin de Verſailles, tandis que le Maréchal d'Humieres ſe rendoit maître d'Aire & de Bourbourg, & que le Maréchal de Schomberg faiſoit lever le Siége de Maſtrick au Prince d'Orange. Ce Siége dura depuis le 7. Juillet, que le Prince ſe rendit devant la Place, juſqu'à la fin d'Août, qu'il fut levé; c'eſt-à-dire environ deux mois. Si pareil accident étoit arrivé à quelqu'un des Généraux François, l'Hiſtorien réfugié n'auroit pas manqué d'étaler en cette occaſion toute ſa Réthorique, pour exagerer ſon déſavantage. Mais parce que c'étoit M. le Prince d'Orange, l'Idole de tous les Réfugiés, qui faiſoit ce Siége, on paſſe légérement ſur cet endroit, & on ſe contente de rejetter ſur MM. les Etats le mauvais ſuccès de cette entrepriſe. Il falloit que cet Ecrivain eût ſenſiblement confondu les objets, lorſqu'il travailloit à ſon Hiſtoire de Loüis XIV. Selon lui la perte des Places les plus conſidérables, la déroute d'une Armée entiére ne coûtoient rien aux Alliés. Leurs Généraux étoient preſque toujours battus; ils échoüoient le plus ſouvent dans leurs entrepriſes. Il l'avoüe, parce qu'il n'a pas le front d'en diſconvenir. Cependant il nous les repreſente toujours triomphans. Le Roi au contraire étoit confondu & épuiſé, dès qu'il avoit perdu deux ou trois mille hommes. L'Auteur réfugié n'écrivoit ſans doute que pour les Bourgeois d'Amſterdam, & il n'eſperoit pas que la poſtérité devînt jamais juge de ſon ouvrage.

Dans le cours de la même Campagne de 1676. le Roi, en échange du Régiment Roïal de la Marine, lui donna le premier des Petits-vieux, vacant par la mort de M. de Rambure, dont il portoit le nom. Ce Régiment, qui a depuis, ſous deux Colonels, porté le nom de Feuquiere, ne s'eſt pas moins diſtingué, que celui du Roïal la Marine, comme on le verra, en l'année 1678. à la Bataille de S. Denys. C'eſt à préſent celui de Richelieu.

En 1677. (*i*) le Marquis de

(*i*) Il y avoit déja cinq ans que la Guerre duroit, & on commençoit à s'en laſſer de part & d'autre. L'Empereur, il eſt vrai, ſe voïoit alors plus abſolu que jamais dans l'Empire, par la réunion des Electeurs, concourans tous de concert avec lui à la défenſe de la cauſe commune. Mais il n'étoit preſque plus poſſible de faire ſubſiſter d'Armées dans l'Empire, où elles pouvoient à peine trouver des quartiers d'hiver. D'ailleurs il étoit à craindre pour ce Prince, que ces mêmes Electeurs qui portoient preſque ſeuls toutes les incommodités de cette Guerre, par le ravage que les Troupes, amies & ennemies, faiſoient égale-

Feuquiere servit au commencement de la Campagne, sous les ordres de M. de Monclar, qui contraignit aux environs de Bâle,

ment de leurs Etats, ne songeassent à l'abandonner, pour se mettre à couvert des malheurs dont ils étoient menacés pour la suite. De tous les Alliés, les Espagnols étoient sans contredit les plus interessés dans cette Guerre, & ceux en même tems à qui la paix étoit devenuë plus nécessaire. Ils se voïoient sur le point de perdre la Sicile par la révolte de Messine, que la France appuïoit avec succès. Leurs Armes ne prospéroient pas en Catalogne; & le Roi leur avoit enlevé la Franche-Comté, avec leurs meilleures Places des Païs-Bas. Une Campagne ou deux poussées avec vigueur suffisoient pour les chasser entiérement de ces Provinces. Il n'y avoit que les Princes du Nord & les Hollandois qui fussent peut-être interessés à la continuation de la Guerre. Les premiers avoient remporté de grands avantages sur la Suéde, & pouvoient même esperer de pousser plus loin leurs conquêtes aux dépens de cette Couronne. Les seconds, quoiqu'il pût arriver, sembloient n'avoir aucun risque à courir; ils n'étoient plus pour rien dans cette Guerre. Dès 1673. le Roi leur avoit abandonné toutes ses conquêtes. Il ne leur retenoit plus qu'une Place, importante à la vérité; c'étoit Mastrick. Du reste, à quelque point de grandeur que ce Prince eût porté la France, ils pouvoient esperer quelque revers qui l'humiliât, comme ils le souhaitoient, parce qu'eux-mêmes avoient été humiliés. Pouvoit-on

le Prince de Saxe Eiſenack, à repaſſer le Rhin. Dans les mouvemens de cette opération, il fut bleſſé d'un Boulet de Canon qui

naturellement s'imaginer, que cette Puiſſance ſoutiendroit toujours la même ſupériorité ſur toutes les forces de l'Europe liguée contre elle? Cependant on peut dire, que pour les uns & pour les autres ces interêts n'étoient qu'apparens, & que la Guerre leur étoit en effet également ruineuſe. Quelques progrès que le Puiſſances du Nord euſſent faits contre la Suéde, elles ne pouvoient ſe cacher dans le fonds, qu'à moins de ſuppoſer la France réduite à demander humblement quartier, un Traité de paix les forceroit infailliblement à ſe dépoüiller de leurs conquêtes. A l'égard des Hollandois, embarqués dans une Guerre qui en quelque ſorte ne les regardoit plus, & qui étoit devenue celle des Alliés, ils voïoient dans ſa continuation la ruine de leur Etat preſque certaine. La France par la conquête des Païs-Bas Eſpagnols, qui n'étoient plus en état de lui reſiſter, leur alloit enlever cette barriere, qu'ils avoient toujours regardée comme l'unique aſſurance de leur liberté. Ils s'épuiſoient outre cela par les ſubſides onéreux qu'ils païoient à tous les Princes entrés dans leur alliance. Ils comptoient dans ce nombre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi de Dannemarck, preſque tous les Electeurs, les Princes de Brunſwick, le Duc de Neubourg, & l'Evêque de Munſter. Les Etats Généraux ſe voïoient hors

lui fit à la jambe une contusion considérable. Il ne discontinua pas pour cela le service.

En 1678. le Maréchal de Lu-

d'état de soutenir plus long-tems ces dépenses excessives qu'ils jugeoient d'ailleurs inutiles. Aussi prirent-ils la résolution de les retrancher. Vers la fin de l'année 1676. ils firent signifier aux Alliés les dispositions dans lesquelles ils étoient à cet égard; & pour les engager plus fortement à penser tout de bon à la paix, ils parlerent dès ce tems-là de faire leur accommodement particulier avec la France. Cette Couronne elle-même n'étoit pas éloignée d'entrer en négociation. Il est vrai, qu'elle se voïoit alors dans un des plus hauts point d'élévation, où aucun de nos Rois l'ait jamais portée. Depuis quatre ans qu'elle soutenoit la guerre contre toutes les Puissances de l'Europe réunies contre elle, à l'exception de l'Angleterre & de la Suéde, bien-loin d'avoir perdu une de ses Places, un seul pouce de terrain, elle avoit étendu ses frontieres par la prise de la Franche-Comté, & d'une grande partie des Païs-Bas Espagnols, dont elle pouvoit avec raison regarder la possession comme assurée; tandis qu'en même tems ses armes répandoient la terreur dans le sein de l'Allemagne, en Sicile, jusques dans la Cour de Madrid. Mais ces succès mêmes si rapides & si glorieux, commençoient à lui être à charge. Toute Puissance a certaines bornes, au-delà desquelles elle ne peut guéres aller, sans s'exposer presque nécessairement à dé-

xembourg avoit toûjours, pour quelques raisons, placé pendant la Campagne le Régiment de Feuquiere hors de la Ligne. Il

choir. Chaque nouvelle place que la France acqueroit lui coûtoit indispensablement une Garnison nombreuse. Combien outre cela n'avoit-elle pas d'Armées sur pied par terre & par mer! Quels fonds n'étoient pas nécessaires pour l'entretien de tant de Troupes! Elle s'épuisoit donc elle-même à mesure qu'elle s'enrichissoit; & elle risquoit de se dépeupler, à force de porter trop loin les bornes de son étenduë. C'est ce qui avoit engagé Loüis XIV. à écouter favorablemement les propositions de paix que le Roi de Suéde avoit faites dès l'année 1674. Il est vrai que la médiation de ce Prince n'avoit point eû de suites. Il avoit même été obligé de prendre part à cette Guerre, & s'étoit déclaré en faveur de la France. On n'avoit pas laissé cependant de penser depuis de part & d'autre à un accommodement. La Ville de Nimégue avoit même été désignée pour tenir un congrès, où devoient s'assembler les Ministres de toutes les Puissances interessées. Le Roi n'avoit pas voulu être des derniers à y députer. Dès la fin de l'année 1675. ses Plénipotentiaires avoient eu ordre de partir. Ils étoient arrivés à Nimégue en 1676. & les Ministres des Alliés s'y étant rendus de même quelque tems après, on ouvrit les conférences au commencement de 1677. L'Espagne étoit sans contredit celle de toutes les Couronnes

couvroit le Quartier du Roi, avec trois autres Bataillons, & un Régiment de Dragons, proche de l'Abbaïe de S. Denys, lorsque se

qui devoit le moins souhaiter la continuation de la Guerre. Cependant ses Ambassadeurs étoient ceux qui faisoient paroître le moins d'empressement, disons mieux, le plus d'éloignement pour la paix. Il est vrai qu'ils étoient dans une situation assez embarassante. Ils ne voïoient aucun jour à sortir de cette négociation avec honneur, & comme elle ne pouvoit leur être que fort désavantageuse, ils ne se pressoient pas de terminer. Par la même raison, les Ministres de l'Empereur ne paroissoient pas fort disposés à conclure. Le Roi crut donc qu'il falloit encore quelque coup d'éclat, pour presser leurs résolutions. La prise de Valenciennes, de Cambrai, de S. Omer, & de Fribourg, la levée du Siége de Charleroi, & la perte de la Bataille de Cassel, tous évenemens qui marquerent les progrès de la France dans l'année 1677. sembloient ne point émouvoir les Confédérés. On ne parloit plus d'affaires à Nimégue. L'espérance d'un Traité de Ligue avec l'Angleterre occupoit les Puissances Ennemies. Ce Traité fut enfin signé, & dès-lors les Ministres étrangers crurent le moment arrivé, où la France alloit être accablée par la multitude de ses Ennemis, ou bien-tôt obligée à subir la loi. Le Roi ne jugea pas à propos de les laisser longtems dans cette pensée. Les Alliés croïoient ce Prince à S. Germain, occupé des fêtes

donna la fameuſe Bataille, qui porte ce nom. Le Marquis de Feuquiere commandoit ce petit Corps. Il fut attaqué dans ce poſte

qu'il y donna à la Cour pendant tout l'hiver; lorſqu'au commencement de Février, ce Monarque paroiſſant tout à coup en Flandres, ſuivi de la Reine & de toute ſa Cour, tint d'abord l'Europe en ſuſpens, ſçavoir s'il étoit venu en ce Païs pour y faire regner les plaiſirs, ou pour y répandre les horreurs de la Guerre. Il la laiſſa ainſi quelque tems en balance ſur l'objet qui alloit fixer ſes efforts, menaçant également les fortes Places de Mons, Namur, Luxembourg, Ypres, & Charlemont. Enfin au commencement de Mars on le vit avec ſurpriſe au pied des murs de Gand à la tête de quatre-vingt-mille hommes, faire le Siége de cette Place, & l'emporter au bout de huit jours. Ypres eut bien-tôt après le même ſort. De-là le Roi de retour à Verſailles, envoïa le 9. Avril à Nimégue les conditions auſquelles il vouloit bien accorder la paix à l'Europe. Ce coup fit évanoüir toutes les eſpérances, & régla la négociation. Les Miniſtres Hollandois furent les premiers à déclarer qu'ils s'en tenoient aux propoſitions du 9. Avril; & malgré les inſtances des Alliés, leurs oppoſitions, leurs proteſtations, leurs manœuvres & leurs intrigues, le Traité particulier de la Hollande fut ſigné le 10. Aout à onze heures & demie du ſoir. L'Eſpagne conclut le ſien un mois après; & malgré ſa haine invétérée pour la France, l'Empereur

par une colomne ennemie, fort ſupérieure en nombre, & en ſoutint long-tems les efforts. Après que le quartier du Roi ſe fut retiré avec tous les équipages, M. de Feuquiere ſe retira lui-même en bon ordre, à la vûë des Ennemis. Il arriva au Pont de la petite riviere de S. Denys, au moment que les Anglois s'en emparoient pour lui couper ſa retraite. Il leur paſſa ſur le ventre, & occupa le Pont, qu'il ne quitta que pour rejoindre le corps de l'Armée. A Bouchain, il attaquoit; à S. Denys, il ſe défendoit.

Dans la ſuite de cette journée,

fut lui-même obligé d'imiter cet exemple au commencement de l'année ſuivante. Ses Troupes avoient reçu pendant la Campagne de 1678. quatre échecs conſidérables. Elles avoient d'abord été défaites par le Maréchal de Créqui proche de Gretzinghen. Enſuite ce Général les tailla en piéces à la tête du pont de Rhinfeld. Il défit encore le Duc de Lorraine dans l'Ortnaw, & le battit enfin une ſeconde fois proche de Lauterbourg.

il fut bleſſé d'un coup de fuſil, qui lui traverſoit le haut des cuiſſes, ſi heureuſement, que ni la veine cave, ni les os n'en furent offenſés.

On ſçait que le Prince d'Orange, chagrin de ce que la Paix venoit d'être ſignée à Nimégue (*k*),

(*k*) On verra par les réflexions, que M. de Feuquiere fait dans ſes Mémoires ſur cette grande action, à laquelle il eut part, ſi au cas que le Prince d'Orange y fût demeuré vainqueur, comme l'Hiſtorien de Loüis XIV. oſe l'avancer ſur la foi du Gazetier de Hollande, ce Général des Alliés avoit pris des meſures raiſonnables, pour en tirer quelque avantage. Ce que je prétens contre cet Ecrivain, c'eſt que non-ſeulement il eſt très vraiſemblable, que le Prince d'Orange avoit reçu la nouvelle de la paix ſignée à Nimégue, lorſque *par un effet de ſon génie élevé & entreprenant*, il attaqua l'Armée Françoiſe; mais même que dans le cours ordinaire des choſes, cela n'a pû arriver autrement; que par conſéquent Mr de Luxembourg fut ſurpris, ſans qu'il pût s'empêcher de l'être, & qu'au contraire le Prince d'Orange pouvoit & devoit ſe diſpenſer de faire une démarche ſi contraire à toutes les régles du droit de la Guerre, de la foi publique. Pour le prouver, je me ſers des propres armes que me fournit l'Auteur que je combats. Les Commiſſaires députés des Etats

donna dans la vûë de la rompre, ce combat, qui n'eut d'autre succès que celui de faire périr beau-

étoient alors, dit-il, à l'Armée du Prince d'Orange; & s'ils avoient sçû la paix signée, ils n'auroient jamais permis de livrer cette Bataille. Tel est le raisonnement de l'Historien réfugié; comme si ces Députés des Etats eussent été gens à tenir contre M. le Prince d'Orange, le Marquis de Grana Ambassadeur de l'Empereur, & les Espagnols, qui à quelque prix que ce fût, étoient résolus de passer le chagrin que la paix leur causoit, aux dépens des deux Armées. Ne pouvoit-on même donner la Bataille, sans prendre absolument l'avis de ces Commissaires? ou si l'on ne pouvoit s'en passer, ces Députés étoient-ils donc des gens si droits & si inflexibles, que nous soïons obligés de croire, que leur complaisance pour M. le Prince d'Orange ne les auroit jamais engagés à donner les mains à un combat, s'ils eussent été avertis du Traité? Cet Historien avoüe, que MM. les Etats furent assez mécontens de cette boutade du Prince d'Orange; ce qui rend le premier doute très-vraisemblable. Mais il ne dit pas de même, s'ils approuverent fort la conduite que tinrent leurs Députés en cette occasion; ce qui nous laisse indécis sur le second. Pour moi voici comme je raisonne. Les Commissaires députés des Etats étoient à l'Armée du Prince d'Orange; le Traité de la Hollande fut signé à Nimégue le 10. d'Août; la Bataille de S. Denys se donna le 14. du même mois. De-là je conclus,

coup

coupde monde de part & d'autre.

Lorsque la Paix fut concluë à Nimegue en 1678 (*l*); le Mar-

que lors du combat, la paix ne pouvoit être ignorée du Prince, puisque les Députés des Etats ne pouvoient pas n'être point instruits alors de la conclusion du Traité ; & il me semble que ce raisonnement vaut bien celui de mon adversaire.

(*l*) Cette paix fut également avantageuse & glorieuse à la France. Il est vrai que par ce Traité le Roi remit Mastrick aux Hollandois. Il rendit de même aux Espagnols une partie des Places qu'il avoit conquises en Flandres, comme Charleroi, Binch, Ath, Oudenarde, Gand, S. Guilain, & quelques-autres. Mais on doit observer aussi, que Cambrai, Ypres, Bouchain, Valenciennes, Condé, Aire, Maubeuge, S. Omer, & toute la Franche-Comté lui demeurerent, & qu'il fit restituer à la Suéde son Alliée tout ce qu'elle avoit perdu dans le cours de cette guerre. Depuis l'année 1675. que cette Couronne s'étoit déclarée en faveur de la France, elle avoit perdu deux grandes Batailles; l'une par terre dans cette même année contre l'Electeur de Bandebourg; l'autre sur mer en 1676. contre la Flotte Hollandoise. L'Electeur avoit outre cela conquis plusieurs Places sur les Suédois dans le Duché de Breme, & dans la Poméranie; & le Roi de Dannemarck leur avoit enlevé toute la Scanie. Ils perdirent encore en 1678. l'Isle de Rugen & la ville de Stralsund, que l'Electeur leur enleva.

quis de Feuquiere n'étoit que simple Colonel. On en a attribué la cause en partie à la broüillerie survenuë entre M. de Luxembourg & M. de Louvois. Ce ne fut qu'en 1688, au renouvellement de la Guerre (*m*), qu'il

(*m*) On peut attribuer la Guerre de 1688. à plusieurs causes. Les Puissances Alliées mécontentes de la paix de Nimégue, ne l'avoient signée qu'à regret. Il y avoit lieu de croire que cette paix si glorieuse à la France étant forcée de la part des Alliés, ne dureroit qu'autant de tems qu'il leur en faudroit, pour se mettre en état de se réunir de nouveau, & d'attaquer plus efficacement cette Monarchie, dont les prospérités leur étoient à charge. Le Roi lui-même sembloit donner lieu à leur jalousie, & justifier leurs défiances par ses nouvelles entreprises, qui toutes alloient à rendre la puissance de la France redoutable à ses voisins. Telles furent la fortification de toutes les Places de la Flandre, de l'Alsace, & de la Franche-Comté, qui par-là mettoient le Roïaume à couvert du côté de la Lys, de l'Escaut, du Rhin, de la Saare, de la Moselle, de la Meuse & des autres riviéres qui ferment l'entrée de cet Etat; l'établissement des Compagnies des Cadets, où les enfans des Gentilshommes, instruits dans tous les exercices militaires, formoient à l'Etat une pépiniere d'Officiers subalternes expérimentés dans le métier de la

fut fait Brigadier. Il servit en cette qualité au Siége de Philisbourg, sous les ordres de Mgr. le Dauphin, qui le considéra comme un Officier de distinction.

Guerre; le rétablissement de la Marine par l'augmentation de nos forces sur mer, & la construction, ou la réparation des ports de Toulon & de Brest. A cela se joignirent des usurpations prétenduës; l'établissement ses Chambres de Metz & de Brisack; la réduction de Strasbourg; l'acquisition de la Forteresse de Cazal; la prise de plusieurs Places Espagnoles dans les Païs-Bas en 1683. & celle de Luxembourg & de Tréves en 1684. La révocation de l'Edit de Nantes, arrivée en 1685. contribua encore beaucoup à la rupture. On sçait les bruits désavantageux que les Protestans réfugiés semerent avec fureur à cette occasion dans toute l'Europe, au préjudice de la gloire & de la droiture des intentions du Roi, quils prirent à tâche de noircir par les libelles les plus sanglans. Ces excès ne sont nulle part mieux representés que dans un écrit qui parut en Hollande au commencement de 1690. intitulé, *Avis important aux Réfugiés sur leur prochain retour en France*, &c. Cet ouvrage que quelques-uns attribuerent au fameux Bayle, & qui pourroit bien être véritablement de lui, est un des plus vifs qui ait été composé contre les Réfugiés. Leur humeur satirique, & leur penchant au soulévement & à la révolte, y sont peints avec des couleurs si noires, que

Après la prise de Philisbourg, M. de Feuquiere reçut ordre d'aller commander sur le Neckre, & établit sa demeure à Hailbron. A peine y fut-il, qu'il enleva la Garnison de Kreilsheim, composée de deux Bataillons, qui furent faits prisonniers de Guerre, & de

rien n'est plus capable de les rendre à jamais odieux à toute la posterité. Par malheur pour eux, les reproches sanglans de l'Auteur de l'Avis n'étoient pas sans fondement. Les meilleures plumes du parti, qui entreprirent d'y répondre, sans oser contester le fait, se retrancherent à montrer, que c'étoit à tort qu'on vouloit rendre le Corps des Réfugiés responsables de ces noires calomnies; & dans le projet que Bayle publia de son Dictionnaire en 1692. il avoüa que ce violent *Sermon* avoit du moins produit parmi eux un bon effet, en ce qu'on n'étoit plus tant étourdi de leurs *méchans petits livres satiriques*. Enfin l'exclusion donnée au Cardinal de Furstemberg pour l'Electorat de Cologne, porta le dernier coup à la tranquilité de l'Europe. Le Roi comprit par-là ce qu'il devoit attendre de l'Empereur, s'il lui donnoit le tems de terminer la Guerre, qu'il soutenoit alors avec avantage contre le Turc, & de réunir avec lui toutes les Puissances jalouses de la grandeur de la France. Il crut devoir le prévenir; & il éclata par l'attaque de Philisbourg.

quelque Cavalerie qui se sauva. Il partit de là à la tête de mille chevaux, Cavaliers ou Dragons, pour la course, dont on va parler.

Il pénétra en Allemagne, jusqu'aux portes de Wirtzbourg sur le Mein, de Rottembourg, de Nuremberg, d'Aichstadt. Un corps de Cavalerie sortit de Rottembourg : M. de Feuquiere le chargea avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de rentrer dans cette Ville, & qu'il n'osa plus reparoître. Se repliant sur le Danube, il vint à Ulm.

Il força sur le Danube le Pont de Dilinghen, gardé par 500 hommes. Arrivé là de bonne heure, & se promenant avec quelques Officiers, il se trouva sur la partie de ce Pont, qui étoit en deçà du pont-levis. Les Ennemis lui criérent de s'éloigner, avec menace de tirer sur lui. Il leur répondit en Allemand, qu'ils ne

l'oſeroient. M. le Duc d'Aumont, qui entendoit l'Allemand, lui dit. » *Eh! pourquoi ne l'oſeroient-ils?* M. de Feuquiere les pria de ſe retirer lentement. Reſté ſeul, il prit ce moment pour diſpoſer ſon attaque, telle qu'il la rapporte dans ſes Mémoires. Il reconnut que le pont-levis n'étoit point crénelé, & qu'en s'approchant, on ſeroit à couvert du feu de l'Ennemi. Il propoſa à des Dragons qui ſçavoient nager, d'abattre ce pont-levis. Ils l'abbatirent, & le pont tombant, ils ſe jetterent dans le Fleuve, & ſe ſauverent à la nage. Les Ennemis ſe retirerent. Alors maître du pont, ſes Partis coururent à 15 lieuës au-delà. Ausbourg même contribua pour ſon Territoire.

M. de Monclar qui ne connoiſſoit pas les vûës de M. de Feuquiere, en étoit extraordinairement inquiet, & l'obligea de ſe

retirer plûtôt qu'il ne l'auroit fait. Se trouvant à la ſource du Neckre, il ſe couvrit de cette riviere, & revint tranquillement dans ſes quartiers, avec tout ſon butin.

Cette courſe dura 35 jours. Pendant ce tems-là, il répandit par tout la terreur : il chargea les Ennemis, où il put les rencontrer, ſans qu'il leur donnât le tems de ſe reconnoître, & établit les contributions dans un vaſte Païs. Les Officiers les plus expérimentés l'admirerent. Rien ne l'inquiétoit : rien ne l'embarraſſoit : il étoit toujours égal, & diſcernoit avec une ſagacité ſurprenante, les avis faux des véritables.

C'eſt dans ſon extrême hardieſſe & dans ſa prudence qu'il trouvoit ſa ſûreté. S'il eût tenu une autre conduite, il eſt à préſumer que les Ennemis diſperſés ſe ſeroient raſſemblés, ou pour s'oppoſer à ſes entrepriſes, ou

pour lui couper sa retraite. Saisis d'étonnement, ils ne le tenterent pas. Ils se contenterent de lui faire donner de faux avis, pour l'engager à se retirer. Il ne le fit qu'en conséquence des ordres réïtérés de M. de Monclar.

Vous avez beaucoup risqué, lui dit un de ses amis. *Pas tant qu'on se l'est imaginé*, répondit-il. *C'étoit au commencement de la Guerre : on est plus ignorant alors. Je sçavois à qui j'avois à faire ; les Ennemis étoient épouvantés ; ils me croïoient plus fort que je n'étois, & je me conservois toujours des moïens de retraite.*

Au retour de cette course, il établit son quartier à Phortzheim, sur l'Entz. Les Ennemis se saisirent en même-tems de Neubourg au-dessous, & d'Entz-Wahingen au dessus de la riviére. Ces quartiers le resserroient trop : il ne put le souffrir, & les enleva à deux

jours

jours l'un de l'autre. Les deux Garnisons furent passées au fil de l'épée. Le soldat étoit en fureur de ce que quelques jours auparavant, les Impériaux avoient inhumainement massacré un Lieutenant, & 30 Maîtres du Régiment de Villeroi, quelques heures après les avoir pris & leur avoir donné quartier.

Les jaloux du Marquis de Feuquiere prirent de là occasion de l'accuser de cruauté ; comme si un Commandant, quelque absolu qu'il soit, pouvoit arrêter le soldat, déterminé à user de représaille.

Brigadier depuis 4 à 5 mois, il fut fait Maréchal de Camp. De retour à Paris, M. de Louvois le manda à Meudon, & lui marqua combien il étoit satisfait de lui. M. de Feuquiere prit de-là occasion de lui dire. *Mais pourquoi donc, Monsieur, tout ce que j'avois eû l'honneur de vous proposer,*

ſe trouve-t-il renverſé, & qu'on a executé le contraire? (C'eſt qu'il étoit perſuadé qu'on auroit dû ſoûtenir les quartiers qu'on venoit d'abandonner au-delà du Rhin.) Le Miniſtre impatient lui répondit. *Je n'en ai pas été le maître. Croïez-vous qu'il me ſoit ſi facile de faire tout ce que je voudrois? N'en parlons plus.*

M. de Feuquiere ajouta. *On vous aura ſans doute dit,* M. *que j'ai beaucoup gagné dans la courſe que j'ai faite.* M. de Louvois lui répondit. *Qu'eſt-ce que cela fait? J'en ſuis bien aiſe; à quoi cela monte-t-il? A cent mille francs*, répartit M. de Feuquiere. *Je voudrois qu'il y en eût davantage*, dit M. de Louvois. *Quand ces bonnes gens*, continua le Marquis de Feuquiere, *avoient compté ſur la table, les ſommes auſquelles ils avoient été impoſés, ils mettoient une ſomme à part. Je leur demandois ce*

que c'étoit. C'est pour Monsieur, me disoient-ils. Je l'ai mis dans ma poche. Le Ministre lui répondit. *Vous avez bien fait.* Cette course rapporta trois à quatre millions. Le Roi lui fit une gratification de douze mille livres.

En 1689. le parti que la Cour prit d'une défensive, qui nous fit perdre Bonn & Maïence, & la crainte d'une descente de la part des Anglois (*n*), firent en-

(*n*) Nous étions depuis peu en guerre avec eux à l'occasion de l'usurpation de la Couronne d'Angleterre par Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & de la fuite de Jacques II. A l'arrivée de son gendre, qui sur la fin de 1688. débarqua dans ce Roïaume à la tête d'une Armée composée de vingt mille hommes, ce Prince infortuné, obligé de descendre du trône, vint chercher en France, l'asile ordinaire des Rois malheureux, une retraite, où sa tête fût à couvert de la persécution de ses Sujets & de sa propre famille. Il y arriva au commencement de l'année 1689, & débarqua le 3. de Janvier à Ambleteuse dans le Boulonnois. Ce n'est point ici le lieu d'examiner si la conduite des Anglois en cette occasion n'étoit pas contraire à toutes les Loix divines & humaines ; si dans la supposition que ce

voïer M. de Feuquiere à Bourdeaux, pour y commander.

Sur la fin de la Campagne, il reçut ordre d'aller en Piémont.

droit réel, ou chimérique, que certains Auteurs attribuent aux Peuples sur ceux qui les gouvernent, ait en effet quelque fondement, le consentement d'une partie seulement de la Nation suffisoit pour autoriser une telle démarche; & si au cas que la Nation Angloise fût autorisée à un pareil éclat, toujours infiniment odieux, de tous les Princes, Guillaume de Nassau étoit le seul, qui dût prêter les mains pour détrôner le Roi Jacques. On ne s'amusera point non-plus à réfuter quelques Ecrivains, qui ont soutenu, que par la fuite du Roi d'Angleterre le trône étoit censé vacant, & que la retraite de ce Prince étoit une abdication, du moins présumée. Outre qu'ils ne prouvent point ce principe, sa fausseté saute aux yeux; & il n'y a personne de bon sens qui ne conçoive, qu'il auroit été singulier d'exiger du Roi Jacques, que pour conserver ses droits sur le trône d'Angleterre, il s'exposât à porter sa tête sur un échafaut, comme il étoit arrivé à Charles I. son pere. Enfin on ne prétend point décider de la conduite de Jacques II. si par un zéle indiscret & peu éclairé, il ne donna point occasion à ses ennemis de songer à le châtier de sa précipitation & de son imprudence. On se contentera d'observer, que ce changement de domination arrivé en Angleterre ne pouvoit manquer d'en apporter beaucoup dans les affaires de la France. Le

On étoit encore incertain du parti que prendroit M. de Savoïe. Ce fut sous prétexte de le servir, que M. de Feuquiere attaqua les Vaudois (o) aux Quatre-

Prince d'Orange naturellement opposé aux François, Général des Alliés dans la Guerre de 1672. Le Héros des Réfugiés ennemis mortels du Roïaume, se trouvant à la tête d'une Nation fiére, jalouse de nos prospérités, & étant redevable de son élévation sur le trône aux Hollandois, à qui le Roi avoit déclaré la guerre dès la fin de l'année précédente, alloit infailliblement joindre l'Angleterre à la Hollande, & opposer aux progrès de ce Prince ces deux Puissances Maritimes. La France ne pouvoit donc éviter d'avoir la guerre avec l'Angleterre. Elle crut devoir la prévenir, & la lui déclara au mois de Juin de cette année.

(o) Ces Vaudois qu'on appelloit encore assez communément les Barbets, étoient les restes de ces anciens Vaudois, ou Pauvres de Lyon, qui dans le tems de la persécution qu'ils avoient soufferte, étoient allé chercher dans les vallées de la Savoïe & du Piémont un asile, où leur vie fût à couvert ; gens rustiques & grossiers, ignorans au-delà de tout ce qu'on peut dire, différant en plusieurs points de leur croïance des dogmes reçus par les Réformés, mais qui en faveur de quelque conformité apparente, avoient accordé aux Réfugiés de France une retraite dans leurs rochers.

Dents, poſte le plus inacceſſible des Montagnes, & qui leur avoit toujours ſervi de refuge, dans les Guerres qu'ils avoient éû à ſoûtenir contre les Ducs de Savoïe. Il ſe conduiſit avec tant d'habileté, qu'il les obligea de l'abandonner, & qu'il les auroit taillés en piéces, ſi M. de Clérambault ſe fût oppoſé à leur retraite, comme il le pouvoit & le devoit. Il força les Vaudois ou Barbets, & les Religionnaires François, dans Bazeille, & les chaſſa des Vallées de S. Martin. On ne doutoit pas que le Duc de Savoïe ne fût en liaiſon avec eux, & qu'il n'en attendît des ſervices importans, dans la vûë de reſſerrer Pignerol.

Au retour de l'une de ces Expéditions, M. de Clérambault cherchant avec deux Compagnies de Grenadiers, le chemin le plus court pour ſe rendre à Pignerol, donna dans un des poſtes occu-

pés par les Troupes du Duc de Savoïe. M. de Clérambault & ſon Eſcorte furent faits priſonniers de guerre. Ce fut là le premier acte d'hoſtilité de la part de ce Prince contre la France.

Juſques-là on n'avoit paru faire la guerre qu'aux Barbets & aux Religionnaires François, réfugiés chez eux. M. de Savoïe le ſouffroit impatiemment, ſans qu'il osât le marquer. La Guerre ouvertement déclarée en 1690. ne ſe fit d'abord que foiblement. M. de Catinat ſe contenta d'entrer avec une petite Armée, dans la Plaine du Piémont. Le Duc de Savoïe eut le tems de raſſembler le peu de Troupes qu'il avoit, d'en lever de nouvelles, & de recevoir le ſecours peu conſidérable d'Eſpagnols, qui lui venoit du Milanès. Ce Prince ſe crut alors aſſez fort, & aſſez avantageuſement campé, pour nous attendre à

Staffarde ; il y fut battu. Le secours de plus de 4000. hommes, qu'il reçût d'Allemagne, peu de jours après, ne lui servit qu'à réparer la perte qu'il venoit de faire. M. de Feuquiere commandoit l'Infanterie à cette Bataille. La Campagne finie, il reçut ordre de commander l'hiver dans Pignerol.

M. de Louvois regardoit cette Place comme bloquée. Elle l'étoit effectivement; d'un côté, par les Montagnes qui la séparent de la France, remplies de Barbets & de Religionnaires ; de l'autre, par le Piémont, devenu notre Ennemi. M. de Louvois lui donna une forte Garnison d'Infanterie. Le Marquis de Feuquiere lui représenta qu'il auroit besoin de Cavalerie, *Je le sçai bien*, lui répondit M. de Louvois; *mais vous n'auriez pas de quoi la faire subsister : vous y avez la Compagnie Franche*

de Poule; & c'est tout ce qu'on peut vous donner. Le Marquis de Feuquiere lui fit connoître que la Compagnie de Poule seule lui seroit inutile, & que s'il lui envoïoit dix Escadrons, il les feroit subsister. Il en obtint quatre.

Il est étonnant qu'il ait pû avec sa seule Garnison, dans le cours de cet hiver, éloigner des environs de Pignerol, les Barbets & les Religionnaires. Il les cherchoit & les attaquoit par-tout. Par cette conduite il rendit le chemin des Vallées libre jusqu'à Briançon.

Il enleva dans Luzerne (*p*) au

(*p*) On ne peut s'empêcher de relever ici l'Historien réfugié, sur la description qu'il donne de cette expédition au 3e. livre de son Histoire. On ne lui fait point un crime de l'avoir fixée au 18. d'Avril, quoiqu'elle ait été entreprise au mois de Janvier. On est prévenu assez généralement, qu'il n'y a aucun fond à faire sur son exactitude à citer les dates. Ce qu'on ne sçauroit lui pardonner, c'est que quoique partout ailleurs il ait grande atten-

mois de Janvier 1690. un Bataillon du Régiment de Loches, composé de Réfugiés François. Le soir qui précéda cette expédition, il donnoit à soûper & les violons aux Dames. Sur les onze heures un Officier vint lui faire un signe, dont personne ne s'apperçut. C'étoit pour l'avertir que tout étoit prêt. Le Marquis de Feuquiere quitta la compagnie, sous prétexte d'une migraine: il se mit à la tête de ses Détachemens, & se retrouva le lendemain matin, dans Pignerol, avec les Dra-

tion à vanter le Régiment de Loches, il lui substitue en cette occasion quelques Troupes des Vaudois, & ce qui est encore beaucoup plus important, qu'il défigure ce fait, en disant que ces Vaudois prétendus se saisirent de la montagne, que les François avoient négligé d'occuper, ensorte que ceux-ci furent trop heureux dans leur retour, d'échaper à la fureur de leurs Ennemis. Cependant il est constant au contraire, que ce fut par le chemin de la montagne, que M. de Feuquiere marcha aux Réfugiés renfermés dans Luzerne, & que ce Bataillon de Loches fut presque tout entier passé au fil de l'épée.

peaux de ce Bataillon, qui avoit été forcé & tout passé au fil de l'épée, sans que personne de la Ville eût aucune connoissance de cette expédition.

Au mois d'Avril suivant il retourna à Luzerne, pour achever de le détruire entiérement, & pour ôter par-là aux Barbets & aux Religionnaires François, tout moïen de s'y rétablir. Il y emploïa trois jours; ils eurent le tems de s'assembler, & de se saisir des passages & des hauteurs des Montagnes, pour lui couper sa retraite. A son retour, il surmonta tous les obstacles, en chassant ces Barbets des postes, dont ils s'étoient emparés. Dans ces occasions les Régimens de Milice donnerent autant de preuves de valeur, que les meilleures Troupes. Il n'accepta pas le secours de Cavalerie, que M. de S. Silvestre lui avoit offert, pour se retirer par la plaine à Pignerol.

Mallet qui commandoit ce Corps de Barbets & de Religionnaires s'étant trouvé quelques années après aux Bains de Bourbon, accablé de rhumatismes, dit à M. le Comte de Feuquiere. *C'est à M. votre frere que j'en suis redevable : Il nous a bien tourmentés.*

Le Marquis de Feuquiere avec le peu de Cavalerie qu'il avoit, ne répandit pas moins la terreur dans la plaine du Piémont, qu'il l'avoit fait jusqu'alors dans les Montagnes, avec son Infanterie.

A la fin de l'année 1690. il enleva dans le Château d'Orbassan, à une lieuë & à la vûë de Turin, & de la Cavalerie qui étoit dans cette Ville & dans Moncallier, une Compagnie du Régiment des Gardes du Duc de Savoïe. Il fit attacher le Petard à la porte. Son Petardier tué par la Sentinelle ; il attacha lui-même le Petard. Les Ennemis forcés dans la premiere

cour, ſe rendirent priſonniers de Guerre. Il ſe retira tranquillement. Il ſe ſervoit dans la plaine de ſa Cavalerie, & pour répandre l'épouvante, & pour ſoûtenir ſon Infanterie dans l'exécution de ſes entrepriſes.

Au mois de Janvier 1691. il enleva auſſi dans la Ville de Savillan, les quatre Compagnies des Gendarmes du Duc de Savoïe. Cette derniere action fut des plus ſurprenantes. Des Officiers de ce Corps avoient repréſenté à ce Prince, qu'il étoit à propos qu'il y eût de l'Infanterie dans cette Place : il leur répondit.... *Feuquiere, vous inquiéte trop.*

Le Marquis de Feuquiere, dans la vûë de détourner l'attention de l'Ennemi, avoit fait par de petits partis donner de fauſſes allarmes aux endroits les plus oppoſés à Savillan. Il connoiſſoit par lui-même la ſituation de cette

Ville. Un Païſan qui lui ſervit de Guide & d'Eſpion, étoit venu l'inſtruire de ce qui s'y paſſoit, avec tant d'exactitude, que tout ſe trouva conforme au rapport qu'il lui en avoit fait. Le Marquis de Feuquiere régla ſa diſpoſition ſur ces avis & ſur les connoiſſances qu'il avoit de l'état de cette Place, qu'il trouva mal gardée, & qu'il abandonna auſſitôt, parce qu'elle n'étoit pas à portée d'être conſervée. Il fit en trente heures plus de vingt-huit lieuës : il paſſa & repaſſa le Pô, & deux autres Rivieres.

Le Duc de Savoïe, piqué au vif, lui tendit un piége. La Garniſon de Veillane ſe relevoit de quinze en quinze jours. Un Païſan apoſté vint lui donner avis, qu'il ſeroit facile de l'enlever, ſoit en allant, ſoit au retour. Il approuva ce que l'Eſpion lui propoſoit, & prit jour pour l'exécuter.

Mais lui aïant fait plusieurs questions sur différens sujets, il le trouva si capable, qu'il lui devint suspect. Il le fit observer, & le jour pris pour l'exécution fut sous divers prétextes, remis à la quinzaine.

Il se servit de ce délai, pour s'éclaircir. Il apprit que M. de Savoïe avoit fait faire à ses Troupes, des mouvemens qui avoient rapport à cet objet, qui joints à d'autres circonstances, acheverent de le persuader qu'on lui avoit tendu un piége. L'Espion qui auroit couru risque d'être pendu, s'étoit évadé.

Lorsque le principal Espion n'est pas dans la tête du Général, il court risque d'être trompé par les rapports souvent faux, ou du moins incertains, que lui font les Espions & les Déserteurs.

Pendant tout le tems qu'il a commandé dans Pignerol, l'a-

bondance & la propreté y ont régné. L'une & l'autre lui paroissoient nécessaires pour la conservation de la santé.

M. de Louvois disoit que M. de Feuquiere ne trouvoit rien difficile, & qu'il exécutoit au-delà de ce qu'il avoit promis. Les Barbets publioient qu'il étoit sorcier. (*q*) Prévenus de cette folle idée, ils ne se croïoient nulle

(*q*) Il n'est pas surprenant que des peuples grossiers, tels que les Vaudois, aïent donné dans une idée si extravagante & si ridicule. C'est le propre de la peur & de l'ignorance, d'attribuer à des causes supérieures tout ce qui fait sur les esprits une impression violente. On seroit peut-être étonné avec plus de raison, de ce que la même idée s'est retrouvée chez des gens, qui passent pour plus éclairés. On sçait que M. le Maréchal de Luxembourg a été de même généralement regardé comme sorcier, par tous les Réformés de France. Le fait est si public & si certain, qu'ils n'oseroient le désavoüer. Mais que conclure d'une opinion si folle, sinon que M. de Luxembourg étoit pour nos Réformés, ce que M. de Feuquiere étoit pour les Barbets, & qu'au nom de ces Généraux la peur, mere des imaginations chimériques, étoit égale de part & d'autre.

part,

part, en ſûreté. Tiré de près, de haut en bas dans une action, il eut aſſez de peine à ſe débarraſſer de ſon cheval tué ſous lui. L'équipage en fut porté à Turin. Ils crurent que le Marquis de Feuquiere avoit été tué : le bruit qui en courut s'étant trouvé faux, il fut décidé qu'il étoit ſorcier.

Il ne le fut point à Veillane. M. de Catinat y commandoit en perſonne. Cette entrepriſe ne réuſſit pas, pour les raiſons que M. de Feuquiere, qui s'étoit emparé de la Ville, rapporte dans ſes Mémoires.

M. de Louvois emploïa l'hiver entier à faire porter dans Pignerol ſur des Mulets, les munitions de Guerre & de bouche, néceſſaires pour la Campagne ſuivante de 1691. (r) dans le Pié-

(r) Dans la Campagne de 1690. le Prince de Waldeck qui commandoit en Flandres l'Armée des Alliés, avoit été battu à Fleurus par M. de Luxembourg. Celle de 1691. ne fut

mont. Elle devoit commencer par le Siége de Turin. Ce projet

pas moins favorable à la France de ce côté-là. Le Roi s'étant présenté en personne devant Mons vers la fin de Mars, emporta cette Place au bout de huit jours à la vuë du nouveau Roi d'Angleterre, le Prince d'Orange, qui étoit accouru au secours à la tête de quarante mille hommes, & que le Maréchal de Luxembourg força d'être simple spectateur de cette prise. Ce Général à qui le Roi avoit laissé ensuite le Commandement de son Armée, tint de même les Ennemis en échec pendant tout le reste de la Campagne. Enfin profitant de la négligence avec laquelle le Prince d'Orange décampoit de Leuze, pour mettre ses Troupes en Quartier d'hiver, il attaqua & tailla en piéces une partie de son arriére-Garde au passage de la Catoire. L'Historien de Loüis XIV. que j'ai souvent cité, a sans doute voulu épargner au Prince d'Orange la honte de cet échec, en supposant qu'alors il avoit quitté l'Armée, & en avoit remis le Commandement au Prince de Waldeck. C'est ainsi, quand le cœur est partagé, qu'on ne peut faire plaisir à l'un, que ce ne soit aux dépens de l'autre. Il est vrai que pour adoucir le tort qu'on fait injustement en cette occasion au Prince de Waldeck, on prétend que l'avantage fut égal de part & d'autre. Mais en ceci, comme dans tout le reste, le récit de l'Historien réfugié a grand besoin d'être rectifié sur les Mémoires de M. de Feuquiere.

fut changé en celui de prendre Veillane, Carmagnole & Côni.

Après la prise de Veillane, on marcha à Carmagnole. La blessure que M. de Tessé avoit reçuë au Siége de cette premiére Place, le mettoit hors d'état de servir. Le Marquis de Feuquiere devenu par là le plus ancien Maréchal de Camp de l'Armée, fut chargé de faire devant Carmagnole l'ouverture de la Tranchée. Elle se fit par deux endroits qui n'avoient aucune communication l'un avec l'autre ; du côté de la Campagne, & du côté du Fauxbourg que les Ennemis avoient abandonné. Il l'ouvrit entre ce Fauxbourg & le Corps de la Place qui n'en étoit pas éloigné. Il choisit ce côté-là par prédilection pour le Régiment de Feuquiere, dont il avoit été long-tems Colonel, & que M. son frere commandoit alors. Le Régiment de

la Marine ouvrit la tranchée du côté de la Campagne. Ce Régiment y fut tranquille : tout le feu de la Place se tourna du côté du Fauxbourg.

Le Marquis de Feuquiere avoit ordre de former une parallele, entre la Place & le Fauxbourg, qui étoient, comme on l'a remarqué, peu distans l'un de l'autre. La nuit étoit si claire que les Travailleurs étoient trop exposés. Ce fut pour les garentir du plus grand danger, qu'il plaça dans les parties supérieures des maisons du Fauxbourg, des Détachemens, pour tirer sur la Place. En attirant sur eux le feu de l'Ennemi, ces Détachemens le détournoient de la tranchée, & ils empêchoient de le diriger sur les Travailleurs, qui par là se trouverent plus en sûreté, entre deux feux terribles. Sans cet expédient, ils y auroient tous pé-

ris, & la parallele n'auroit point été formée. Cette action a quelque rapport à celle de l'ouvrage à corne de Bouchain, en ce qu'en attirant le feu des Assiégés sur la tranchée, on le détournoit des Travailleurs. Elles ont réussi toutes deux.

A peine eut-on commencé le travail, qu'il le visita tout le long de la parallele. M. son frere l'y suivit avec quelques Officiers, & lui dit quelques jours après. *Il me semble que nous nous serions fort bien passés de cette promenade.* M. le Marquis de Feuquiere lui répondit. *Vous ne sçavez pas pourquoi je l'ai fait? C'est qu'on m'a rapporté que Paysac s'est vanté qu'il se trouveroit à l'ouverture de la tranchée, pour m'examiner. J'ai été bien aise de lui faire connoître qui j'étois. Tout ce qui me peinoit, c'est que vous y fussiez. C'étoit pour vous en detourner, que je vous avois dit*

de demeurer avec les Grenadiers de votre Régiment, jusqu'à ce qu'on eût ouvert la porte de la cour, où ils étoient.

Ces Grenadiers étoient là pour soûtenir les Travailleurs : ils y étoient en sûreté : ils avoient besoin d'un débouché, pour se porter aux Ennemis, en cas de sortie. La porte ouverte peu de tems après, son frere le rejoignit. Paysac étoit un des braves de M. de Barbesieux. Cette espéce de gens est souvent plus dangereuse qu'utile dans les affaires.

M. de Catinat vint le matin à la tranchée. On s'apperçut qu'à son retour, le soldat lui faisoit peu d'accueil lorsqu'il repassoit. Un Irlandois qui servoit depuis long-tems dans le Régiment, dit à haute voix, Feuquiere brave : Feuquiere pas B... Ces paroles firent conjecturer que quelqu'un de la Troupe avoit mal parlé du

Marquis de Feuquiere. On ne se trompoit pas. L'événement de l'entreprise sur Veillane, avoit mis quelque mesintelligence entre-eux.

Dès qu'on se fut rendu maître de Carmagnole, on y mit une forte Garnison : on travailla à rendre cette Place meilleure : on y établit des dépôts, & on se prépara à faire le Siége de Côni.

M. de Catinat détacha pour ce Siége le Marquis de Feuquiere, avec huit Bataillons seulement & quelques Escadrons. Ce dernier lui représenta qu'il ne lui donnoit pas assez de Troupes. Ces remontrances furent inutiles. Arrivé devant Côni, & mieux instruit encore, il redoubla ses instances pour obtenir un plus grand nombre de Troupes. Dans cet intervale, le Prince Eugéne passa pendant la nuit à côté de notre Armée, campée aux envi-

rons de Carmagnole, & fit entrer dans Côni, avec peu de perte, le secours qu'il y conduisoit. Il se retira ensuite avec le reste de son Détachement dans le Montdevis. De-là, il prit son tems pour rejoindre le Duc de Savoïe sur les hauteurs de Turin. M. de Catinat ressentit alors, que le Marquis de Feuquiere avoit eû raison : il lui envoïa un renfort de six Bataillons & de quelques Escadrons, Dragons & Cavalerie. Il y joignit de trop M. de Bulonde, Lieutenant Général, qui par conséquent devoit être chargé de la conduite du Siége. On a sçû depuis, qu'avant que M. de Bulonde partît pour cette expédition, il avoit demandé à M. de Catinat, comment il devoit en user avec le Marquis de Feuquiere, & que M. de Catinat pour toute réponse, lui avoit dit. » *De quoi vous embarrassez-*

embarrassez-vous ? C'est vous qui commandez.

Ce renfort étoit encore trop foible. Cependant on ne laissa pas de pousser le Siége avec assez de succès, jusqu'à l'attaque de la contrescarpe, qui fut manquée avec perte ; parce qu'elle avoit été prématurée. Julien qui y commandoit pour les Ennemis, & qui depuis est entré au service du Roi, s'est rendu célébre par la défense de cette contrescarpe. La nouvelle de ce mauvais succès fit faire à M. de Catinat de plus sérieuses réfléxions. Au moment qu'il envoïoit aux Assiégeans un secours plus considérable, il apprit que le Siége étoit levé, & que M. de Bulonde étoit déja avec ses Troupes à Ville-Falet, qui est à deux lieuës de Côni. Il fit rentrer dans son Camp, le secours qui étoit prêt à partir.

Tous les efforts du Marquis

de Feuquiere, pour détourner M. de Bulonde d'abandonner ce Siége, avoient été inutiles. Abbatu par le mauvais ſuccès de la contreſcarpe frappé d'une terreur panique, qui lui faiſoit toûjours voir les Habitans du Montdevis prêts à fondre ſur lui, livré à de mauvais conſeils, M. de Bulonde, qui ne connoiſſoit que le ſervice de la Cavalerie, étoit devenu incapable d'entendre raiſon.

On a peine à comprendre pourquoi M. de Catinat vouloit qu'on fît le Siége de Côni avec ſi peu de forces, ſi ce n'eſt qu'il connoiſſoit mal l'état de cette Place. Auſſi le Marquis de Feuquiere qui le connoiſſoit, inſiſta-t-il fortement pour avoir un Corps de Troupes plus conſidérable. L'Armée de M. de Savoïe, campée ſur les hauteurs de Turin, d'où elle n'oſoit deſcendre,

n'étoit que de 14 à 15000 hommes. L'Armée du Roi, campée près de Carmagnole, étoit avec les Troupes du Siége, de 30 à 35000. De maniére que M. de Catinat auroit pû en détacher pour ce Siége 15 à 18000. il auroit même pû, avec le reste de son Armée, se tenir moins éloigné de Côni, pour être plus à portée d'envoïer les secours néceſſaires.

Quoique M. de Catinat eût formé le projet de ce Siége, & que M. de Bulonde eût été chargé de l'exécution, cependant des gens mal-intentionnés oserent en attribuer le mauvais succès à M. de Feuquiere. Comme ce qu'ils lui imputoient n'étoit pas même vrai-semblable, ils furent bien-tôt forcés de se réduire à publier qu'il en avoit ressenti une maligne joïe, parce qu'on lui avoit ôté le Commandement de ce

Siége ; mais des discours si calomnieux ne découvroient pas moins, sans qu'ils y pensassent, leur malignité, que la bonne opinion qu'ils avoient conçûë, malgré eux, de sa capacité.

Après la levée du Siége de Côni, M. de Catinat chargea le Marquis de Feuquiere de conduire à Casal une nouvelle Garnison, & de ramener celle qui y étoit. Il partit du Camp de Poirin, qui en étoit éloigné d'environ 15 lieuës. Il falloit prendre les momens favorables. Il alla à Casal, & en revint heureusement.

Au milieu de la Campagne, le Duc de Savoïe reçut d'Allemagne un secours considérable, qui se mit en état de reprendre Carmagnole. Nous étions campés à Saluces. Ce Prince vint camper à Révél, vis-à-vis de nous. Il nous coupoit toute communi-

cation avec Pignerol, d'où nous tirions nos vivres. Lui-même trop éloigné de Turin, n'étoit pas plus commodément à Révell. On crut pendant quelques jours, qu'il nous attaqueroit. Il se retira le premier vers Turin, & nous nous retirâmes vers Pignerol.

Comme nous avions peu de chose à faire, on se servit de cette occasion pour détruire aux environs de Pignerol quelques habitations de Barbets. M. d'Elbeuf fut commandé pour cette expédition. Son Détachement étoit de 3000 hommes, choisis dans l'Infanterie. Il exécuta facilement ce qu'on lui avoit ordonné, & content du succès, il ne pensoit qu'à se retirer; mais les Barbets s'étoient, sans qu'il s'en défiât, emparés des hauteurs qui dominoient sur son passage. Ils l'attaquerent de là si vivement, qu'ils le mirent en désordre; qu'ils lui tue-

rent beaucoup de monde, & qu'ils firent des prisonniers. M. Pelot, un des Colonels, fut du nombre de ces derniers. M. d'Elbeuf dit au retour à M. de Catinat; *Envoïez-y une autrefois ce Diable de Feuquiere : il sçait mieux que nous, comment il faut s'y prendre avec ces Messieurs-là.*

Leur maniére de combattre étoit de ne jamais attendre, lorsqu'on marchoit à eux; de se retirer, sans qu'ils se découvrissent; d'assembler leurs Troupes par des signaux, & d'attaquer dans la retraite, en conservant toûjours les hauteurs. Le Marquis de Feuquiere qui la connoissoit, ne se seroit pas retiré par le même chemin qu'il étoit venu : il les auroit par là mis en défaut, du moins en partie. Il auroit aussi assuré sa retraite, autant qu'il lui auroit été possible, par des Détachemens placés sur les hauteurs, qui en se

retirant, se seroient soûtenus les uns les autres. Ces précautions n'ont pas empêché qu'il n'eût quelquefois perdu du monde; mais il en a moins perdu, & jamais il n'a été mis en désordre.

A la fin de la Campagne de 1691, il revint à la Cour. Au commencement de celle de 1692. le Roi le destina à servir en Allemagne sous le Maréchal de Lorges. (*s*)

(*s*) Dans le cours de cette Campagne, les grands coups se frapperent en Flandres. La révolution surprenante arrivée en faveur du Prince d'Orange, n'avoit apporté aucun changement dans sa fortune à la Guerre. En devenant Roi d'Angleterre, il n'étoit pas devenu plus heureux dans ses entreprises militaires. Il est certain, qu'après tous les éloges qu'on a faits de ce Prince, après qu'on n'a pas craint de réunir dans lui toutes les qualités capables de former un des plus parfaits Capitaines, la prudence, la valeur, l'intrépidité, la fermeté d'esprit, l'habileté dans le métier de la Guerre, on a peine à comprendre comment il s'est pû faire qu'il ait cependant toujours été malheureux dans ses projets, toujours surpris, toujours battu, & après s'être vû pendant un assez grand nombre de

Ce fut pendant cette Campagne, qu'aïant été chargé de défendre le Spireback, il soûtint avec un petit Corps d'Infanterie,

Campagnes à la téte des plus belles Armées, comptant à peine deux ou trois actions d'éclat qui lui aïent réussi. M. le Prince d'Orange n'auroit-il point eû réellement tous ces grands talens, que ces Panégyristes lui ont attribué, & seroit-il redevable à la flaterie de la réputation qu'on a prétendu lui donner dans l'Histoire ? ou bien est-ce que l'étoile des plus grands hommes seroit soumise elle-même à quelque astre dominant, capable de détruire par son ascendant ses influences les plus favorables ? Quoiqu'il en soit, on ne peut disconvenir que le destin de Guillaume de Nassau ne fût obligé de céder, toutes les fois qu'il se trouvoit en compromis avec celui de Loüis XIV. Ce Général des Alliés se voïoit en Flandres à la tête d'une Armée de cent mille hommes, capable d'exécuter les plus grands desseins. Dans ces circonstances le Roi entreprend le Siége de Namur, la plus forte Place des Païs-bas Espagnols, à la vuë de cette Armée ennemie; & en dépit de ces nombreux Bataillons, malgré les obstacles de la saison, ce Prince oblige Namur à capituler, après un mois de Tranchée ouverte. Depuis le départ du Roi, le Prince d'Orange ne fut pas plus heureux contre M. de Luxembourg. Son génie étoit encore soumis à celui de ce grand Homme

de Cavalerie & de Dragons, réduit par la maladie à moins de 3000 hommes, le feu & les efforts de l'Armée du Prince de Bade, composée de 42 Bataillons, & de cent Escadrons.

L'attaque dura depuis 4 heures du soir jusqu'à minuit. L'Armée ennemie campée auprès de Manheim, avoit passé le Rhin à

de Guerre. Après avoir été surpris à Leuze l'année précédente par la vigilance & l'activité de ce Général, il tenta vainement de le surprendre à son tour à Steinkerque. On sçait que le Maréchal de Luxembourg avoit été trompé par un faux avis donné par un Espion, qu'il entretenoit auprès du Prince d'Orange, & qui avoit été découvert. Les Alliés marchoient donc contre l'Armée du Roi comme à une victoire assurée, & nous ne pouvions manquer d'être taillés en piéces, lorsqu'à la vuë du Général François, toute l'ardeur de M. le Prince d'Orange se glaça. Ce projet qu'il avoit si heureusement imaginé, & mené si adroitement jusqu'au point de son exécution, alla échouer contre le peu de résistance qu'il trouva dans une Brigade d'Infanterie; & il fut battu, en voulant battre un Ennemi, qui pour n'être point sur ses gardes, n'en étoit pas pour lui moins redoutable.

Santhoven. Notre principale Armée campée à Markeim, étoit à neuf lieuës du Détachement du Marquis de Feuquiere, qui profita de la lenteur des Ennemis, pour se retrancher. Il se maintint dans son Poste avec tant de valeur & de prudence, qu'après une grande perte de la part des Ennemis, & peu de perte de la sienne, la marche du Maréchal de Lorges fit abandonner au Prince de Bade son entreprise sur le Spireback.

Dans le cours de la même Campagne, l'Administrateur de Wirtemberg vint avec 5000 chevaux camper près d'Entzwahingen. Il s'y croïoit en sûreté. Cependant il y fut battu, & fait prisonnier. Le Marquis de Feuquiere rapporte cette action au chapitre des Campemens, sans qu'il y dise un seul mot de lui. On sçait quelle part il a eû à cette

affaire, & pour le projet & pour l'exécution. Il étoit de jour. Il a voulu en laisser tout l'honneur au Maréchal de Lorges.

Au mois de Mars 1693. il fut fait Lieutenant Général, & destiné à servir sous le Maréchal de Luxembourg (*t*). Il eut une gran-

(*t*) La Campagne de 1693. ne fut pas plus heureuse pour les Alliés, que la précédente. On verra dans les Mémoires de M. de Feuquiere les raisons qui engagerent le Roi à quitter la Flandre, presque aussi-tôt après qu'il s'y fut montré à la tête de ses Armées. Mais malgré l'absence du Monarque, ses armes ne laisserent pas toujours d'être triomphantes de ce côté-là, & le Maréchal de Luxembourg, qui après le départ du Roi avoit pris le commandement des Troupes, sçut encore conserver cette fois l'ascendant qu'il avoit sur le Prince d'Orange. Inférieur en nombre & en qualité de Troupes, il amusa ce Prince par des mouvemens feints, & des démonstrations qui n'avoient pour objet que de lui faire prendre le change. Il le tint en échec par des inquiétudes qu'il lui donna pour des Places, sur lesquelles il n'avoit aucun dessein. Enfin il remporta sur lui à Nerwinde une victoire complette, qui dans le mois de Septembre suivant fit perdre Charleroi aux Alliés. L'Historien réfugié que j'ai cité, est admirable dans le détail qu'il donne de

de part, comme on le voit dans ses Mémoires, au gain de la Bataille de Nerwinde, où le Prince d'Orange fut défait.

En 1694. il eut aussi part à la belle marche que fit M. de Luxembourg, depuis Vignamont & Hui jusques à Courtrai. Il la rapporte dans ses Mémoires, avec quelques autres qui méritent d'être connuës.

La mort du Maréchal de Lu-

cette fameuse Bataille, & des circonstances qui la précéderent. Il assure d'abord que M. de Luxembourg avoit véritablement dessein de faire le Siége de Liége; & à la page suiv. il reconnoît que les mouvemens de ce Général sur cette Place n'étoient qu'une feinte. Ensuite après une description peu exacte de la Bataille, il finit par une gasconade, en rapportant la perte que nous fimes en cette occasion, & en disant que M. de Luxembourg ne profita point de cette victoire, quoiqu'il nous apprenne dans la suite, que la prise de Charleroi en fut le fruit. Mais il n'a garde de rapporter que l'affaire de Nerwinde coûta au Prince d'Orange cent quatre piéces de canon, un nombre prodigieux d'Officiers, & plus de dix-huit mille hommes tués ou faits prisonniers.

xembourg, qui arriva au mois de Janvier 1695. (*u*) apporta un grand changement dans la conduite de la guerre. M. le Maréchal de Villeroi lui ſuccéda dans le Commandement. Le Prince d'Orange aſſiégea Namur, & le prit. M. le Maréchal de Villeroi voulut s'en venger par le bombardement de Bruxelles.

Le Marquis de Feuquiere com-

(*u*) Ce fut au commencement de cette année 1695. que mourut M. le Maréchal de Luxembourg. Par cet accident la France perdit un de ſes plus fermes appuis, & le Prince d'Orange ſe vit délivré d'un adverſaire redoutable. Ce Général qui marchant ſur les pas des Condés & des Turennes, avoit ſoutenu ſi dignement la gloire de la Nation, tandis qu'il répandoit la terreur & la confuſion dans le cœur des Puiſſances Ennemies, eut pour ſucceſſeur le Maréchal de Villeroi. Ses premiers exploits firent comprendre ce qu'on devoit attendre de lui pour la ſuite. Dans cette ſeule Campagne il manqua deux fois l'occaſion la plus favorable de tailler en piéces un Corps conſidérable des Ennemis, & laiſſa perdre tranquillement la forte Place de Namur, à la priſe de laquelle M. de Luxembourg avoit contribué avec tant de gloire.

mandoit toute l'Infanterie Françoiſe, le jour de la célébre retraite du Prince de Vaudemont. Il propoſa de charger l'arriere-garde des Ennemis, & inſiſta ſur la facilité de la défaite.

Pendant la Campagne de 1695. il ſervit en Flandres, & fut détaché par le Maréchal de Villeroi, pour inveſtir Deynſe, avec un Corps de Cavalerie. Cette Place étoit hors d'inſulte. Quoiqu'il n'eût point d'Infanterie, il entreprit cependant de s'en rendre maître par les voies de négociation. Il s'y prit ſi adroitement, qu'il engagea le Gouverneur & les deux Bataillons, dont ſa garniſon étoit compoſée, de ſe rendre priſonniers de Guerre. Dans la ſuite ce Gouverneur fut mis au Conſeil de Guerre, & condamné à être dégradé des armes.

Les Campagnes de 1696. & de 1697. ont fourni peu d'occa-

ſions propres à mettre au jour, les talens d'un homme de Guerre, tel que lui. La Paix fut concluë à Riſwick en 1697. (*x*).

(*x*) Elle avoit été précédée de la paix particuliere du Duc de Savoïe, conclue avec la France en 1696. à des conditions, telles que ce Prince n'auroit oſé les eſpérer, s'il eût réuſſi dans toutes ſes entrepriſes. Au reſte pluſieurs raiſons contribuerent à la paix. Juſqu'en 1695. tous les événemens de la Guerre avoient été heureux au Roi, partout où elle ſe faiſoit. Ce Monarque avoit fait perdre aux Alliés plus de 200000. hommes, qui avoient péri dans les différentes actions, où les Généraux François avoient battu les Troupes des Confédérés. Il leur avoit enlevé des Places conſidérables, tant par leur force, que par leur ſituation. Il ne leur reſtoit plus en Flandres que Maſtrick & Louvain, pour mettre Amſterdam & Bruxelles à couvert de la domination Françoiſe; & dans tous les autres Païs où ce Prince avoit porté ſes armes triomphantes, elles y avoient également proſperé. Cependant la France victorieuſe de toutes parts commençoit déja à ſe laſſer de ſes ſuccès. Les grands efforts qu'elle faiſoit, pour ſe rendre ſupérieure à toutes les forces de l'Europe réunies contre elle, l'épuiſoient d'hommes & d'argent. Dès-lors la paix lui eût été avantageuſe à tous égards; & dans les circonſtances où elle ſe trouvoit, elle ne pouvoit que lui être infiniment glorieuſe. Un interêt plus preſſant engageoit encore le Roi à ſouhaiter la fin de la guerre. La

Toutes les actions que l'on n'a presque fait qu'indiquer ici, sont rapportées plus au long dans ses Maximes Militaires.

santé de Charles II. Roi d'Espagne dépérissoit sensiblement. Ce Prince n'avoit point d'enfans, & sa succession revenoit naturellement, & par droit de proximité à un des Princes de la Maison de France. Il eût été facheux pour Loüis XIV. que cette grande révolution fût arrivée dans un tems, où la Guerre avoit soulevé contre lui toutes les Puissances de l'Europe. Pour assurer la Couronne d'Espagne à sa Maison, il avoit besoin d'une conjoncture plus tranquille. C'est ce qui l'avoit engagé à tourner toutes ses vûës du côté de la paix. Il l'avoit fait proposer inutilement dès 1692. à l'Empereur, au Roi d'Espagne, & au Duc de Savoïe. Rebuté de ce côté-là, il s'étoit adressé en 1693. à l'Angleterre & aux Provinces Unies. On avoit entamé quelques négociations à ce sujet; mais elles n'avoient point réussi. Les Alliés faisoient paroître pour la paix un éloignement invincible. Est-ce qu'ils trouvoient tant d'avantage dans la continuation de la Guerre? On en jugera par les événemens divers, dont on trouvera le détail dans ces Mémoires. Mais on étoit piqué, & dans les circonstances les interêts étoient si différens, si partagés, si opposés, les esprits si aigris, qu'il paroissoit très-difficile de les concilier, & de réunir tous les partis, en les réduisant à des prétentions raisonnables. Enfin le succès des dernieres Campagnes de 1695.

Le

Le Marquis de Feuquiere né avec de l'esprit, une valeur naturelle, & une passion dominante de mériter les honneurs de la Guerre, s'appliquoit à découvrir quels avoient été les ressorts qui avoient le plus contribué aux événemens, & quel avoit été le génie particulier de chaque Général.

Il admiroit dans M. le Prince (le Grand Condé) la vivacité, & cette valeur héroïque, qui lui avoient toûjours fait aux journées malheureuses trouver tant de ressources.

Il admiroit dans M. de Turenne, la pénétration sublime, qui lui avoit toûjours fait prévenir de vingt-quatre heures les desseins les plus cachés de Montecuculli, Grand Capitaine.

1696. & *1697.* disposa les interessés à un accommodement. Les craintes & les soins de Madame de Maintenon firent le reste.

Dans le Maréchal de Créqui; la conduite pendant les Campagnes de 1677. & 1678. (*y*).

(*y*) Dans ces deux Campagnes ce Généra étoit gêné par les ordres de la Cour, qui appréhendoit qu'il ne hasardât trop. Son Armée d'ailleurs étoit inférieure en nombre à celle du Duc de Lorraine. Il fut donc obligé de se retirer devant lui, & suivi dans sa retraite depuis Sarbrick, jusques sur les hauteurs de Pont-à-Mousson. M. de Lorraine passa la Seille, s'approcha de lui, & n'osa l'attaquer. Le Maréchal de Créqui reçut dans ce poste un renfort d'un seul Bataillon du Régiment Roïal la Marine, & de quatre ou cinq cens chevaux de la Maison du Roi. Avec ce foible secours il descendit de ses montagnes, & par une canonade, qui fit perdre beaucoup de monde aux Ennemis, il les contraignit de repasser la Seille. Alors en état de battre une partie de leur arriere-Garde, il ne le voulut point, pour ne pas désobéir aux ordres de la Cour. Mais pour satisfaire à sa propre gloire, il ne s'y soumit qu'après avoir fait connoître aux Officiers de son Armée, qu'il auroit pû ce qu'il n'exécutoit pas. Tous en convinrent. Il se contenta donc de suivre les Impériaux dans leur retraite; attaqua & poussa leur arriere-Garde entre Metz & Thionville; & depuis ce moment il ne les perdit plus de vuë. M. de Lorraine tâchoit toujours de s'éloigner de ce Général, dans les vûës d'entreprendre. Le Maréchal de Créqui au contraire cherchoit à s'approcher de lui, pour interrompre ces mêmes vuës. M.

Il n'admiroit pas moins dans le Maréchal de Luxemboug les connoiſſances. Ce Général terrible un jour de Bataille, lui com-

de Lorraine qui avoit le devant ſur le Maréchal, marcha pour ſe poſter ſur la Meuſe, du côté de Sedan & de Mouſſon, & entrer en Champagne. M. de Créqui ne perdit point de tems. Il joignit le Duc aux environs de Stenai; établit ſon camp proche de celui de ce Prince, ſur des hauteurs qu'il fit fortifier en quelques endroits. Il ſe tenoit en ſureté dans ce poſte, & mieux placé pour couvrir la Champagne, que s'il eût eu la Meuſe devant lui. Mais les inquiétudes de la Cour en devinrent ſi grandes, qu'elles le contraignirent de paſſer cette riviere. Il fallut obéir; mais ce ne fut qu'après s'en être long-tems défendu, & avoir hautement proteſté que c'étoit contre ſon ſentiment. Il étoit perſuadé que le Duc n'auroit oſé entreprendre de paſſer la Meuſe en ſa préſence, au riſque de faire battre la moitié de ſon Armée ſéparée de l'autre. La Cour n'entra point dans ſon raiſonnement. Cependant il harcela partout les Imperiaux; ſe procura toujours ſur eux de nouveaux avantages; interrompit leurs vaſtes projets; les battit à Kokersberg, & finit glorieuſement la Campagne par la priſe de Fribourg. Le Maréchal de Créqui diſoit, qu'il vouloit toujours voir l'Ennemi, parce qu'il ne ſçavoit pas deviner, & qu'il ne ſe croïoit en ſureté, que lorſqu'il en étoit proche. La pre-

muniquoit ſes penſées. M. le Marquis de Feuquiere en avoit reçû de grandes inſtructions.

Ce ſont là les modéles qu'il

miere partie de ce raiſonnement eſt aiſée à comprendre. Quand M. de Créqui étoit éloigné de ſon Ennemi, il eſt certain que celui-ci par une marche de nuit précipitée, pouvoit ſe trouver le lendemain à quatre ou cinq lieuës de l'endroit, où M. de Créqui l'auroit crû poſté ; qu'il auroit pû y être couvert de bois & de défilés, & en état d'entreprendre. Ce Général vouloit donc toujours voir ſon Ennemi, parce que n'aïant pas le don de deviner, & voulant être toujours inſtruit des mouvemens de l'Ennemi, il ne pouvoit s'en aſſurer, qu'en le gardant, pour ainſi dire, à vuë. A l'égard de la derniere penſée, elle eſt un peu plus obſcure, & du premier coup d'œil pourroit paſſer pour paradoxe. Le Marquis de Créqui l'a dévelopée. L'Armée de M. de Créqui, diſoit-il, n'étoit pas ſi inférieure à celle du Duc de Lorraine, que ce Général ne ſe crût en état de tenir tête au Duc, aidé par les avantages que ſes campemens lui procureroient, & que connoiſſant les endroits par où il pourroit être attaqué, il ne pût ſe précautionner de ces côtés-là. Au contraire l'Ennemi plus éloigné a la liberté de diriger ſa marche, comme il lui plaît, & de la maniere qui lui eſt la plus avantageuſe. Mais, diſoit-on au Marquis de Créqui, le Duc de Lorraine ne pouvoit-il donc faire aucun mouvement ? Non,

se seroit efforcé d'imiter, si on eût jugé à propos de se servir de lui.

Il plaignoit le Maréchal de Catinat, de ce qu'avec tant de vertu & d'intrépidité, il n'avoit osé s'opposer aux sentimens de la Cour, qui l'avoit obligé à une défensive en 1692. après la mort de M. de Louvois, dans les Montagnes de Dauphiné : à une autre défensive en 1701. après la mort du Roi d'Espagne Charles II.

répondoit-il, au moins aucun dont il pût se prévaloir, parce qu'alors c'eût été mon pere, qui témoin de ses mouvemens, l'eût attaqué avec avantage. Quoiqu'il en soit, dans ces deux Campagnes de 1677. & 1678. il ne fut jamais possible au Duc de Lorraine de s'éloigner de M. de Créqui, & jamais il n'osa l'attaquer. On fait dire à M. le Prince au sujet de ce Maréchal, qu'il deviendroit habile Général, lorsqu'il auroit été battu. L'événement a justifié la prédiction. M. de Créqui fut battu à Consarbrick, & depuis il sçut si bien profiter de cette défaite, que dans toute la suite de ses opérations, on remarqua toujours la conduite la plus judicieuse & la plus sage.

ſur les bords de l'Adige. Elles n'ont pas réuſſi, & n'étoient ni du goût, ni dignes de M. de Catinat.

La conduite du Marquis de Feuquiere dans les actions générales & particuliéres, lui faiſoit eſpérer de parvenir aux plus grands emplois de la Guerre (z).

(z) On a marqué aſſez exactement les degrés, par leſquels M. de Feuquiere parvint ſucceſſivement aux différens honneurs de la Guerre. On a dit dans quel tems il obtint un Régiment, en quelle occaſion il fut fait Brigadier, & dans quelle année le Roi le nomma Maréchal de Camp de ſes Armées. On a eu ſes raiſons, pour croire devoir faire obſerver ces différentes époques. Le Régiment que l'on donna à M. de Feuquiere étoit une récompenſe, que le Roi crut devoir au mérite naiſſant d'un jeune Officier, qui ſe diſtinguoit. Lorſqu'il fut fait Brigadier, il étoit actuellement mécontent du Miniſtre, & le Miniſtre même n'étoit peut-être pas trop bien intentionné pour lui. On en a fait ſentir la raiſon. Enfin lorſque le Roi le nomma Maréchal de Camp, ce fut avec diſtinction, puiſqu'il fut ſeul de ſa promotion. Après cela on ne doit point être ſurpris, ſi l'on n'a point marqué avec autant d'attention, en quel tems il fut fait Lieutenant Général. Ce fut dans une promotion d'Officiers Généraux, que le Roi fit en 1693. Le Lecteur comprendra d'abord, pourquoi on n'a pas cru devoir remarquer ſi ſcrupuleuſement cette circonſtance.

Il s'est trompé : il n'a pas servi pendant la guerre qui a commencé en 1701.

Ses envieux ont prévalu. Ce n'étoient pas les graces qu'il avoit reçûës de la Cour, & dont ils étoient comblés, qui causoient leur jalousie : ils ne pouvoient souffrir que sa réputation fut si supérieure à la leur. Ils ont traité d'incompatibilité, ce qui n'étoit en lui qu'un penchant à dire naturellement ce qu'il pensoit : rempli de lumiéres & de zéle, il ne pouvoit dissimuler les fautes qu'il voïoit commettre.

Ils ont appellé dureté dans le service, ce qui n'étoit qu'une sévérité nécessaire pour maintenir l'ordre. Il avoit fait peu d'usage de cette sévérité, & elle étoit contre son inclination.

Il lui auroit été facile de se justifier de ces reproches, s'il se fût rendu plus assidu à faire sa Cour,

mais son humeur & ses affaires l'en détournoient, dans un tems où le chemin le plus sûr pour faire sa fortune, étoit celui d'être Courtisan.

Au reste dans la societé, personne n'étoit d'un commerce plus aisé, plus doux & plus agréable : personne dans le service, n'a porté plus loin que lui, l'attention pour procurer les commodités aux Troupes, pour leur épargner des fatigues inutiles, & pour ménager leur sang.

Il ne pouvoit supporter les inquiétudes de certains Généraux, qui ne se croient en sûreté qu'à force de multiplier & de grossir inutilement les gardes autour de leur Camp ; comme si le Soldat n'étoit pas d'ailleurs par ses seuls besoins, assez chargé de fatigues indispensables. Il semble qu'ils ignorent la différence qu'il y a entre les Gardes, qui ne sont mi-

ses

ſes que pour avertir, & celles qui ſont pour conſerver un poſte (*a*).

C'étoit pour épargner le ſang des Soldats, & non par oſtentation, qu'il s'expoſoit lui-même lorſqu'il s'agiſſoit de découvrir les moïens les plus convenables pour la réuſſite d'une entrepriſe. C'eſt ce qui lui faiſoit trouver tout ſi facile.

Ce que M. de Chartogne, comme témoin, a raconté, marque parfaitement quelle étoit la douceur du caractére du Marquis de Feuquiere. Pendant que ce dernier faiſoit la Guerre aux Barbets, un Officier qui ſe donnoit pour brave, abandonna pour quelque coups de fuſil tirés de loin, un poſte alors important. Toute la raiſon qu'il en donna, fut qu'on le lui

(*a*) Les Romains les diſtinguoient par les noms de *Vigiliæ*, & *Cuſtodes*.

avoit ordonné, sans qu'il pût nommer celui qui lui en avoit, disoit-il, porté l'ordre. Le Marquis de Feuquiere se contenta d'envoïer au moment même dans ce poste un autre Officier, avec défense de le quitter, qu'il n'y fût forcé par l'Ennemi, ou qu'il ne fût bien assûré de celui qui lui en porteroit l'ordre. Tous ceux qui étoient présens, furent surpris de son sang froid; il ne dit pas le moindre mot à cet Officier. C'est que toûjours maître de lui-même, il n'étoit point étonné des contre-tems. Il ne perdoit pas inutilement le tems à se plaindre des fautes qui étoient faites : il n'étoit attentif qu'à les réparer. Cet Officier n'a pas laissé de faire son chemin.

Le Duc d'Orleans auroit souhaité qu'il allât avec lui au Siége de Turin; il le lui faisoit espérer, & il lui a fait l'honneur de l'entre-

tenir souvent à ce sujet ; cependant le Duc de Savoie dit qu'il étoit étonné de ce que l'on ne le faisoit pas servir ; mais qu'il n'en étoit pas fâché.

Le Marquis de Feuquiere, dans son loisir, qu'il déclare lui-même avoir été forcé, ne s'occupoit pas moins pour cela de tout ce qui se passoit dans les Armées. Plusieurs de ses amis, & qui avoient plus de mérite que de fortune, l'en instruisoient. Pendant l'hiver, ils raisonnoient avec lui plus à fond sur les opérations de la Campagne précédente. Il en tiroit des conséquences pour l'avenir, & se trompoit rarement dans ses conjectures.

La surprise de Gand en 1708. fut généralement applaudie. *Cela ne vaut rien*, disoit-il ; *on commence la Campagne par où il faudroit la finir.* Il étoit persuadé

qu'il auroit été plus convenable de se porter en avant, & se mettre par-là en état d'empêcher la jonction du secours qui venoit d'Allemagne en Flandres, ou de la retarder au moins, autant qu'il seroit possible, comme le seul moïen de conserver notre supériorité. La prise de Gand nous la faisoit perdre par la nécessité d'y tenir une forte garnison, & de ne nous en point éloigner. C'étoit laisser aux Ennemis la liberté d'agir après leur jonction, comme bon leur sembleroit. *On verra*, disoit-il, *si je me trompe.*

Le camp de Sirik n'a si bien réüssi qu'en conséquence de ce raisonnement.

Les Ennemis passérent l'Escaut: le combat d'Oudenarde se donna: ce combat qui dans le vrai, n'étoit qu'une grosse escarmouche mal entreprise, ne

devoit pas avoir des suites si fâcheuses. On suivit de mauvais conseils : dans le dessein de conserver Gand, on s'enferma dans le camp de Leuvendenghen comme dans une boëte, & on laissa aux Ennemis la liberté d'agir, comme il leur plaisoit. La perte de Lisle & l'abandonnement de Gand terminerent cette Campagne.

Croit-on, disoit le Marquis de Feuquiere, *que pour sçavoir le nom de quelques villages, on soit capable d'y conduire une armée ?* Cette conduite lui paroissoit bien différente de celle que le Maréchal de Crequi avoit tenuë en 1677. & 1678.

Les Batailles d'Hochstet (*b*)

(*b*) En effet on sçait que dans cette action, bien loin que l'Armée de M. l'Electeur de Baviere, qui formoit notre aile gauche, & où se trouvoit M. de Marsin, eût souffert aucune perte, elle avoit chargé très-heureusement la droite de M. le Prince Eu-

& de Ramillies, la levée du Siége de Turin & celle du Siége de Barcelonne, lui ont fourni une ample matiére de réflexions sur la différence des armées bien ou mal commandées.

Je voudrois m'être trouvé à toutes ces actions, disoit-il, *pourvû qu'il n'y eût point eu de ma faute; il me semble qu'il auroit été bien facile, d'éviter les inconvéniens terribles, dans lesquels on s'est précipité.*

Ce sont ces réflexions qui ont fait naître au Marquis de Feuquiere le dessein d'écrire ses ma-

gene. On ne pouvoit donc pas dire, même après la prise de M. de Talard, & le désordre arrivé à notre droite, que nous eussions perdu la Bataille. Peut-être même que si dans ce moment la gauche se fût reploiée sur sa droite pour charger en flanc la droite de l'Ennemi, elle eût rétabli le combat d'une maniere si avantageuse pour nous, que la victoire s'en seroit ensuivie. Du moins auroit-elle protegé l'Infanterie de M. de Tallard, & lui auroit épargné la honte de se rendre lâchement Prisonniere de Guerre.

ximes de guerre, pour les avoir dans les occaſions plus preſentes à l'eſprit. Il ſçavoit que la promptitude à exécuter, contribuë infiniment au ſuccès (c). Il vouloit auſſi en inſtruire ſon fils; mais il n'eut jamais intention de les rendre publiques.

Il y a un aſſez grand nombre de ces maximes, qui paroîtront peut-être à certains eſprits de peu de valeur, parce qu'elles ſont d'un uſage trop com-

(c) Le gain d'une Bataille, la réuſſite d'une entrepriſe, dépendent ſouvent d'un moment d'attention, d'un mouvement fait à propos, & de la vivacité de celui qui commande, à prendre ſon parti ſur le champ, ſuivant la ſituation où il ſe trouve. C'eſt pour fixer ces momens d'attention, toujours ſi prétieux dans les conjonctures heureuſes ou malheureuſes, qu'un Général ne peut trop étudier tout ce qui a jamais été penſé & obſervé ſur cette matiere. La préſence d'eſprit & le ſang froid ſont d'un uſage indiſpenſable dans le commandement des Armées. Mais peuvent-ils être d'un vrai ſecours, s'ils ne ſont joints à une longue étude, ou à une expérience conſommée?

mun. Mais c'est pour cela même que le Marquis de Feuquiere les croïoit plus nécessaires.

Il lisoit à un de ses amis le chapitre de l'ouverture de la Tranchée, où il marque, qu'il faut jetter la terre du côté de la Place. Cette observation parut triviale. *N'importe*, répondit-il; *il faut la laisser.* Auroit-il prévû qu'on dût y manquer au dernier Siége de Philisbourg? Cette bévûe ne peut-être attribuée qu'à l'Officier qui conduisoit les Travailleurs, & qui les a placés d'un côté de la trace de la Tranchée, lorsqu'il auroit dû les placer de l'autre. Il n'est pas moins surprenant que personne ne s'en soit apperçu que le matin. Les Commandans & les Officiers Majors ne sçauroient être trop attentifs à instruire les jeunes Officiers.

La surprise de Cremone &

plusieurs autres, ne sont arrivées que parce qu'on avoit manqué aux régles les plus communes. Un Sergent à la tête de dix hommes, ne doit pas se laisser surprendre. Sa vie & son honneur en dépendent.

Les Ordonnances de Louis XIV. sur la guerre, digérées par M. de Louvois, avoient tout prévû. Le Marquis de Feuquiere les possédoit. Les éditions qui ont été données au Public, sous le titre de *Mémoires sur la guerre, par M. le Marquis de Feuquiere*, renvoïent en plusieurs endroits au Code Militaire de M. Briquet. Le Marquis de Feuquiere n'a jamais connu le Code Briquet; il étoit mort long-tems avant qu'il parût.

Quelle nécessité après-tout de renvoïer à ce Code? Pourquoi le confondre avec l'ouvrage du Marquis de Feuquiere? Il au-

roit renvoïé tout au plus aux Ordonnances de Louis XIV. Mais il n'a renvoïé qu'au traité d'Artillerie, composé par M. de Saint Remi, qu'il estimoit.

Le Marquis de Feuquiere mourut à Paris, le 27. Janvier 1711. âgé d'environ 63. ans. Douze heures avant sa mort, il écrivit au Roi la Lettre suivante.

SIRE,

« Après avoir mis devant les » yeux de Dieu toute ma vie, » que je vais lui rendre, il ne me » reste plus rien à faire avant de » la quitter, que de me jetter » aux pieds de V. M. Si je » croïois avoir plus de 24. heu- » res à passer encore en ce mon- » de, je n'oserois prendre la li- » berté que je prends. Je sçais » que j'ai déplû à V. M. & quoi-

» que je ne ſçache pas préciſé-
» ment en quoi, je ne m'en crois
» pas moins coupable. J'eſpére,
» SIRE, que Dieu me pardon-
» nera mes péchés, parce que
» j'en reſſens en moi un repen-
» tir bien ſincére. Vous êtes l'i-
» mage de Dieu, & j'oſe vous
» ſupplier de pardonner au moins
» à mon fils, des fautes que je
» voudrois avoir expiées de mon
» ſang. Ce ſont celles, SIRE,
» qui ont donné à V. M. de
» l'éloignement pour moi, &
» qui ſont cauſe que je meurs
» dans mon lit, au lieu d'em-
» ploïer à votre ſervice les der-
» niers momens de ma vie, &
» la derniére goutte de mon ſang,
» comme je l'ai toûjours ſouhai-
» té. SIRE, au nom de ce
» Roi des Rois, devant qui je
» vais paroître, daignez jetter des
» yeux de compaſſion ſur un fils
» unique, que je laiſſe en ce

» monde, ſans appui & ſans bien.
» Il eſt innocent de mes mal-
» heurs : il eſt d'un ſang, qui a
» toûjours bien ſervi V. M. Je
» prends confiance en la bonté
» de votre cœur, & après vous
» avoir encore une fois deman-
» dé pardon, je vais me remet-
» tre entre les mains de Dieu,
» à qui je demande pour V. M.
» toutes les proſpérités que mé-
» ritent vos vertus, &c. »

A la lecture de cette Lettre, le Roi parut touché. Il accorda au fils les penſions du pere, de 5500. livres, & la famille du Marquis de Feuquiere, a reçu de S. M. dans toutes les occaſions, des marques de bonté.

Le Marquis de Feuquiere a-voit épouſé Marie de Mouchi Hocquincourt, fille & héritiere du Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne, & pe-

tite fille du Maréchal d'Hocquincourt. Il a laissé de ce mariage, un fils & une fille, encore fort jeunes.

Pendant sa derniére maladie, il avoit remis au Comte de Feuquiere, son frere, la premiere partie de ses Mémoires, & lui avoit ordonné de retirer la seconde des mains de M. de Fontenelles, à qui il l'avoit confiée.

Ce sont ces Mémoires mal copiés & plus mal entendus par le Sieur de *** & par l'éditeur, qui ont été donnés au Public, à l'insçû & contre la volonté du Comte de Feuquiere. Il s'y trouve plus de quatre cens fautes, qui en renversent ou en détruisent le sens: ils sont mutilés en plusieurs endroits: ils renferment des omissions considérables, & si essentielles, qu'elles ôtent souvent aux pensées leur force & leur netteté. On espére que l'édition que l'on

donne aujourd'hui de ces maximes Militaires, trouvera plus d'approbation que n'en ont eu les Editions précédentes, puisqu'on la donne sur le manuscrit même de l'Auteur. On se flatte aussi, que cette Edition nouvelle le justifiera du blâme, que l'ignorance du Copiste & de l'Editeur a dû lui attirer.

Le Comte de Feuquiere a gardé ce Manuscrit pendant près de 20. ans, & ne l'a communiqué qu'à son neveu, fils de celui qui a composé ces Memoires. Ils les lisoient ensemble. Le jeune Marquis de Feuquiere, qui étoit à une Terre de M. son beau-pere, invita son oncle d'y venir, & d'y apporter les Memoires dont il s'agit. Lorsque le Comte de Feuquiere en partit, son neveu le pria avec instance de les lui laisser. Ils lui furent confiés. Une mort impré-

vûë l'attendoit-là, peu de tems après.

C'eſt de cette maniere que cet ouvrage eſt tombé entre les mains de la veuve du jeune Marquis de Feuquiere. Le fils qu'il a eu d'elle, lui a peu ſurvêcu. A la mort de cet enfant, elle a prétendu que ces Mémoires devoient lui appartenir, en qualité d'héritiére des effets mobiliers de leur fils. Elle ne les a rendus, que lorſqu'on ſe préparoit à les lui demander par les voïes de la juſtice. On aura, ſans doute, pris ce tems-là pour les copier.

Après avoir parlé juſques ici du Marquis de Feuquiere; il ne ſeroit pas raiſonnable de ne rien dire, au moins de quelques-uns de ſes Ancêtres.

Le Marquis de Feuquiere tiroit ſon origine d'une des plus anciennes Maiſons du Comté

d'Artois. Walon de Pas, dont il descend au vingt-deuxiéme degré, vivoit en l'an 1060.

Environ l'an 1170. Ansel de Pas s'est distingué dans les Croisades.

Guillaume Archevêque de Tyr, rapporte que (*d*) sous le Régne d'A-

(*d*) Dans son Histoire de la Guerre sainte, Liv. 20. chap. XX. Salahadinus nostros fines ingreditur & castrum cui nomen est Daron obsidet. *Eodem anno, mense Decembri, & anno videlicet Domini Amalrici sexto, frequens fama circumvolat & crebris nunciis divulgatur, quòd Salahadinus, convocatis ex universa Ægypto & finibus Damascenorum militaribus Copiis, ampliatoque ex Plebeis, & secundæ classis hominibus Militum numero, Regnum nostrum depopulaturus; ad partes Palestinas moliebatur accedere. Quo audito, D. Rex, sub omni celeritate in fines ascendit Ascalonianas; ubi fida suorum relatione, pro certo cognovit, quòd prædictus magnus & potentissimus Princeps, cum exercitu copioso valde & solito ampliore, Castrum cui nomen est Daron, per biduum obsederat: tantamque illo biduo, obsessis nullâ datâ requie, intulerat molestiam, tantis, tamque frequentibus sagittarum immissionibus, eos qui in Præsidio erant, lacessivit, ut omnibus penè sauciis, pauci pro loci defensione arma possent corripere. Muro etiam suffosso & effracto violentius, partem Municipii jam occupaverat: oppidanis in arcem*

de

maury, Roi de Jérusalem, Saladin Soudan d'Egypte, entra dans la Palestine, avec une Armée de 40000. hommes, dans le dessein

quæ munitior videbatur, de necessitate se recipientibus. Ejus quoque Turris partem inferiorem, effracto & incenso ostio, violenter irruperant, Militibus qui intus erant, ejus partes superiores adhuc tuentibus. Ita D. Regi nunciabatur, & verè sic erat. Erat autem eidem præsidio Dux & Custos datus, vir nobilis & in armis strenuus, religiosus ac timens Deum, Dominus Ansellus de Paz, cujus, si fortè præsentiam illa die prædictum Castrum non habuisset, procul omni dubio in manus hostium devenisset. Quo comperto Rex, tactus dolore cordis intrinsecus, & succensus ira, quantùm angustia temporis & hostium vicinitas patiebatur, convocatis undecumque tam Equitum quàm Peditum suffragiis, urbe Ascalonâ egressus, octavâ decima die mensis prædicti Gazam contendit. Affuit ibi cum eo D. Patriarcha, cum venerabili & pretioso vivificæ Crucis ligno. Adfuerunt & viri venerabiles...... & de regni Principibus pauci admodùm, recencitoque suorum numero, vix inveniunt Equites ducentos quinquaginta, de Peditibus verò ad duo millia. Illam verò noctem præ sollicitudinis & curarum pondere, insomnem trahentes, assumptis sibi fratribus Templi qui illuc pro tuitione loci convenerant, circa ortum solis, urbem unanimiter egrediuntur, iter suum ad prædictum Castrum dirigentes. Est autem, ut credimus, prædictum Castrum in Idumæa, ipsa est Edom, situm trans Torrentem

de ravager ce Roïaume. Ce Prince vint en personne mettre le Siége devant le Château de Daron, où commandoit Ansel de Pas.

ipsum, qui dicitur Ægypti, qui etiam terminus est Palestinæ & prædictæ regionis. Hoc idem ipsum D. Rex Amalricus paucis ante annis in loco aliquantulùm eminente fundaverat: ... Fundaverat autem, ut prædiximus, D. Rex illic Castrum modicæ quantitatis, vix tantum spacium intra se continens, quantum est jactus lapidis, formæ quadræ, quatuor turres habens angulares, quarum una grossior munitior erat aliis, sed tamen absque valle erat, & sine antemurali. Distat autem a mari quasi stadiis quinque, à Gaza vero milliaribus quatuor. Cap. XXI. Rex cum modicâ manu Salahadino occurrit: plures ex nostris, tam in urbe Gaza quàm in itinere ab hostibus obtruncantur. *Egressus autem Gaza noster exercitus, & in edito quodam loco, qui in ipso itinere erat constitutus, castra videt hostium: & præ nimia multitudine territi, cœperunt se solitò arctius comprimere, ... nocte autem accedente, Salahadinus, ordinatis agminibus, versùs Gazam suos dirigit exercitus.... fuit autem Gaza urbs antiquissima Philistiim Metropolis egregia ...... Milo de Planci, quidam de regni magnatibus, sed vir nequam, volens quasi populum animare, intrare penitùs prohibebat (Castrum) & ad tuendam urbis partem invalidiorem hortabatur ..... volentes autem loci habitatores iterum in præsidium introire, receptis ab hostibus intra mœnia, & eos passim & sine delectu neci tradentibus, non est permissum*

Ce Château, ſitué dans l'Idumée, étoit bâti ſur une petite éminence. Il n'étoit que d'une médiocre étenduë, puiſqu'il contenoit à peine au dedans l'eſpace d'un jet de Pierre. Il étoit quarré, & flanqué d'une Tour à chaque Angle; mais il n'avoit ni foſſés ni ouvrages avancés.

Saladin harcela & fatigua tellement les Aſſiégés pendant deux jours, par la prodigieuſe quantité de fléches qu'il faiſoit lancer

ingredi, nec ulla alia ſalutis occurrebat via.... Qui autem in præſidio erant, Caſtrum .... ſervaverunt incolume. Sic ergo occupatâ Civitate, Civibus interemptis, quaſi palmam tenentes verſùs Darum revertuntur. Cap. XXII. Salahadinus ad propria revertitur. Rex quoque reparat caſtrum, quod ex parte dirutum fuerat, rediit Aſcalonam. *Compoſitis ergo agminibus .... Videntes ergo noſtri hoſtes inſtructis redire ordinibus, ad conflictum ſe preparant...... Dicebatur ab iis qui frequentius in Regno expeditiones viderant, quòd nullâ ætate, tantam Turcorum multitudinem collectam audierant. Reputabatur hoſtium numerus, in quibus non niſi Equites erant, ad millia quadraginta.* Hiſtoria Belli ſacri. Geſta Dei per Francos.

ſans relâche dans la Fortereſſe ; qu'ils furent preſque tous bleſſés; de maniére qu'il y en avoit peu en état de prendre les armes. Il s'empara d'une partie du Bourg, dont les Habitans s'étoient retirés dans le Château.

Ce Prince fit ſapper le mur : il le rompit avec une violence ſans exemple. Après qu'il eut fait briſer & brûler la porte d'une Tour, il entra avec impétuoſité dans la partie inférieure de cette Tour, dont on défendoit la partie ſupérieure.

Saladin auroit emporté cette Place ; *Mais*, comme dit l'Hiſtorien, dont on rapporte littéralement les paroles, *on avoit mis pour Commandant dans cette Fortereſſe, & pour Gardien, Anſel Sire de Pas, homme noble & vaillant dans les armes, religieux & craignant Dieu : ſi par malheur ce Château ne l'eût point eu pré-*

sent alors, il seroit sans aucun doute tombé entre les mains des Ennemis.

Une deffense si vigoureuse donna le tems à Amaury de venir à son secours, avec le peu de forces que la conjoncture pressante, où il se trouvoit, lui permettoit d'assembler.

Saladin se retira en bataille, & alla attaquer Gaza. Il se rendit maître de cette Ville; il en passa tous les Habitans au fil de l'épée, sans distinction d'âge & de sexe; parce que Milon de Planci Commandant de la Forteresse, n'avoit pas voulu les y recevoir, quoiqu'il n'y eût aucun autre moïen de sauver leur vie.

Saladin, comme assûré de la Victoire, revint du côté de Daron. Les Chrétiens qui le voïoient revenir à eux en ordre de Bataille, se préparerent au Combat; mais changeant de résolution, il

reprit la route d'Egypte, & retourna dans ſes Etats. Amaury répara le Château de Daron qui venoit d'être ruiné en partie; & revint à Aſcalon.

Il eſt à préſumer que Baudoüin de Pas, avant qu'il partît pour la Terre Sainte, ſe trouva, ſous Philippes Auguſte, à la Bataille de Bouvines; puiſqu'il eſt compris dans le Catalogue des Chevaliers du Comté de Saint Pol, qui en 1181. portoient Baniére.

Une ſi longue ſuite d'aïeux n'avoit acquis que peu de biens: quoique diſtingués, ils n'étoient parvenus à d'autre élévation que celle qui ne peut ſe refuſer au mérite & à la vertu prodigues de leur ſang; pluſieurs d'entre eux, ont perdu la vie dans des conjonctures, où la fortune paroiſſoit leur devenir favorable. Jean de Pas, au Siége de la Charité ſur Loire: Daniel de Pas, devant

Paris : Gédeon de Pas, devant Dourlans : François de Pas, Bisaïeul du Marquis de Feuquiere, à la Bataille d'Ivry : Manassés de Pas, son aïeul, à la Bataille de Thionville : Charles de Pas, à Avenne : Henri de Pas, à Messine : Charles de Pas, à la Bataille de Saint Denys : Simon de Pas, au Combat naval de la Hogue : & N. de Pas, à la défense de Keiserwert : le Marquis de Feuquiere, dont il s'agit ici, a reçû plusieurs blessures en différentes occasions.

A l'égard de François de Pas, il fut tué à la Bataille d'Ivry, sous les yeux de Henri IV. lorsque ce Roi combattoit contre la Ligue, pour faire la conquête de son Roïaume. Ce grand Prince touché de reconnoissance des services qu'il avoit reçûs d'une Maison qui paroissoit alors éteinte, *Ventre saint gri*, dit-il, *j'en*

ſuis fâché, la race en eſt bonne. N'y en a-t-il plus? on lui répondit, *la veuve eſt groſſe.* (C'étoit Madeleine de la Fayette.) Il répartit, *je donne au ventre la même penſion que cetui-ci avoit.*

Manaſſés de Pas, fils de François de Pas & de Madeleine de la Fayette, a joüi de cette penſion pendant 50. années.

Louis XV. à qui nous ſouhaitons une vie longue, & remplie de proſpérités, informé par S. E. M. le Cardinal de Fleury, a eu la bonté d'accorder à un enfant, petit fils du Marquis de Feuquiere, âgé ſeulement de quatre à cinq mois, une des penſions, dont ſon pere & ſon aïeul avoient été gratifiés.

Manaſſés de Pas, Marquis de Feuquiere, Lieutenant Général des Armées du Roi, étoit par de longs ſervices à la Guerre, parvenu à ce degré. Il avoit été emploïé

ploïé à des négociations importantes, il fut choisi pour commander l'Armée, destinée à faire le Siége de Thionville. Il y fut blessé & fait prisonnier.

On croit devoir à sa mémoire le détail de cette triste journée, qui fera connoître qu'entraîné par des circonstances ausquelles il n'a pû résister, il a été seulement malheureux.

Au mois de Janvier 1639. on le manda à la Cour, pour sçavoir son sentiment sur l'entreprise de Thionville. Le Siége en fut résolu : l'exécution lui en fut confiée : on le renvoïa sur les Frontiéres, pour en faire avec un grand secret les préparatifs ; & on lui destina, suivant l'état qui fut signé à Dangu le 18. Mars, une armée de 30000. hommes.

Mais les mouvemens inopinés du Piémont, qui se révoltoit de toute part contre la Régence de

Madame de Savoïe, apportérent un grand changement. M. des Noyers (1), par sa lettre du 21. Avril demanda à M. de Feuquiere, ce qu'il en pensoit. Son sentiment fut qu'il falloit avec toute la diligence possible secourir Madame de Savoïe. On n'avoit pour cela en main, que l'Armée que le Duc de Longueville commandoit en Franche-Comté. On en envoïa une partie, qui ne put être remplacée, qu'en diminuant celle qui étoit destinée pour le Siége de Thionville.

Cette considération fit suspendre le dessein de faire ce Siége. On se réduisit à faire entrer M. de Feuquiere, le plûtôt qu'il le pourroit, dans le Luxembourg, pour y occuper son Armée à la prise de quelques Bicoques, Arlon, Longwy & autres, qui incommodoient nos frontieres.

(1) Secretaire d'Etat.

Ce n'étoit pas là le véritable motif des ordres preſſans qu'il recevoit. Sa lenteur à les exécuter, parce que la ſaiſon ne le permettoit pas, & que les Troupes n'étoient pas encore ſuffiſamment rétablies, mécontentoit la Cour. Il n'entra en Campagne que malgré lui.

On ne vouloit que favoriſer par une diverſion le Siége de Hedin. Il l'ignoroit. Ce Siége devoit ſe faire ſous les yeux du Roi en préſence du Cardinal de Richelieu, & ſous la conduite de M. de la Meilleraye, parent du Miniſtre, & celui qu'il aimoit le plus. Il ne faut pas s'étonner que l'Armée emploïée à cette expédition fut nombreuſe, compoſée des meilleurs troupes, & fournie de tout abondamment.

C'eſt pour cette raiſon qu'on ſouhaitoit avec tant d'ardeur, que le Marquis de Feuquiere

s'engageât à entreprendre le Siége de Thionville, ſans qu'on lui en donnât des ordres précis. On en connoiſſoit tout le péril, & on ne vouloit pas ſe charger de l'événement. Il pouvoit être le ſeul objet d'une diverſion. L'importance de la Place, jointe à la facilité qu'on laiſſoit aux Ennemis de la ſecourir, ne pouvoit les laiſſer balancer ſur le choix qu'ils avoient à faire, entre Hedin & Thionville. Auſſi n'héſitérent-ils pas à faire lever le Siége de cette derniére Place. L'Armée de ce Siége manquoit de beaucoup de choſes : on y prenoit peu d'intérêt.

L'armée du Marquis de Feuquiere, ſuivant l'extrait de la revûë qui en avoit été faite le 25. Mai à Conſenvoy ſur Meuſe, en préſence de M. de Boinville, Gentilhomme ordinaire du Roi, député à cet effet, n'é-

toit que de 12344. hommes. Il envoïa cet extrait à la Cour, & lui représenta la foiblesse de ses Troupes. Il ne doutoit pas qu'il ne dût être bientôt joint par d'autres, qui lui avoient été destinées.

Il proposa à la Cour, en attendant le reste des Troupes qu'on lui avoit promises, d'assiéger Longwy, & les autres petites Places voisines.

« La réponse fut, que S. M. » estimoit, qu'il étoit à craindre que les Ennemis, prenans » jalousie de l'attaque de Longwy, ne fortifiassent la Garnison de Thionville; ensorte » que l'événement du Siége n'en » fût rendu douteux; Que pour » ce qui étoit des forces qu'il » auroit sur les bras, tous les » avis qui en venoient à S. M. » ne lui donnoient pas lieu de » croire qu'elles fussent bien » puissantes. »

« Feuquiere, qui ne man-
» quoit ni de courage, ni d'ha-
» bileté, dit le Vaſſeur, ſentit
» une grande répugnance à s'en-
» gager avec ſi peu de troupes,
» au Siége d'une Place ſi forte;
» Mais venant à refléchir, que
» le Miniſtre ne pouvoit ſouffrir
» aucune contradiction, & qu'il
» falloit obéïr aveuglément, ou
» ſe perdre auprès de lui, il n'oſa
» réſiſter. »

On lui marquoit tant d'empreſſement, qu'on trouva fort mauvais, qu'il eût ſeulement écouté les propoſitions d'accommodement, qui lui furent faites alors par un émiſſaire du Duc de Lorraine, crainte qu'elles ne le fiſſent différer à entrer en Action.

Au commencement de Mai, M. des Noyers avoit fait part à M. de Feuquiere des inquiétudes de la Cour, ſur les avis

qu'elle avoit reçus des projets du Cardinal Infant. On disoit qu'il ne se proposoit rien moins que d'entrer en Champagne : que d'y prendre Mezieres & Reims : que d'aller de là joindre l'armée Impériale, & après leur jonction, faire le Siége de Metz, où ils avoient des intelligences, aussi bien qu'à Verdun.

La réponse fut que de pareils projets étoient trop chimériques, pour mériter qu'on y fit attention : qu'il ne falloit les regarder que comme des bruits répandus par les Ennemis, pour rallentir nos entreprises, & pour porter en Italie, & dans les lieux les plus éloignés, où l'on faisoit la guerre, une idée avantageuse de la disposition de leurs affaires : qu'on ne devoit pas cependant rien négliger absolument, ni mépriser leurs forces.

Mais il fit voir en même tems,

qu'il étoit facile de remédier à tout, avec l'Armée du Maréchal de Chatillon, qui forte de 12. à 15000. hommes, suffiroit pour couvrir la Champagne, observer les démarches des Ennemis, & se porter du côté de Hédin ou de Thionville, suivant ce que leurs mouvemens le détermineroient de faire. Ce sentiment fut approuvé.

Ces circonstances déterminérent M. de Feuquiere à entrer le 26. Mai dans le païs ennemi, sans attendre le reste de ses troupes. Les avis qu'il reçut pendant sa marche, que les Ennemis se préparoient à jetter dans Thionville un renfort de Garnison, & un Convoi considérable de munitions de guerre & de bouche, que la Garnison en étoit foible, que Voil, qui en étoit Gouverneur, étoit absent, lui firent prendre le parti de l'in-

vestir ; ce qui fut exécuté si heureusement, que plus de cent Soldats & Officiers, trouvés hors de la Place, furent faits prisonniers. La Cour l'apprit avec une grande satisfaction.

Il s'occupa pendant huit jours, aux préparatifs, pour former le Siége. Il envoïa à Verdun les chevaux d'Artillerie, pour en améner un Convoi. Le 6. Juin au soir, il reçut une lettre de du Lude, Commandant au Château de Mangienne, par laquelle il lui donnoit avis, que Picolomini étoit en marche pour aller à lui, avec une forte Armée, & qu'il usoit de tant de diligence & de secret, qu'il avoit passé Arlon, avant qu'on eût pû en apprendre aucune nouvelle, & qu'il seroit le lendemain bien près du Camp de Thionville. Cette Lettre lui fut renduë par la Rochemassin, Commandant

à Bouvigny, à qui du Lude l'avoit adreſſée.

La Rochemaſſin y ajoûta de ſa part, que l'Avant-Garde ennemie logeroit ce ſoir-là à Olange, à cinq lieuës de Thionville.

Sur ces avis confirmés, Feuquiere manda à Meſſieurs de Saint-Paul & de Grancey, Maréchaux de Camp, au Marquis de Praſlain, Meſtre de Camp Général, commandant la Cavalerie, & M. de Saint-Aoûst, commandant l'Artillerie, de venir en diligence à ſon quartier, où il les attendoit avec M. de Choiſy, Intendant de l'armée, pour conférer avec eux d'affaires importantes & preſſées; ce qu'ils firent, excepté le Marquis de Praſlain, qui étoit allé viſiter les Gardes de Cavalerie, & qui ne put être trouvé.

Ils arrivérent de nuit. Feu-

quiere retiré en particulier avec u x, & Langlade, Lieutenant Colonel du Régiment de Picardie, leur donna la lettre de du Lude à lire, & fit entrer la Rochemassin, pour être interrogé en leur présence, sur les avis qu'il venoit d'apporter. La Rochemassin sorti de la chambre, Feuquiere pria ces Messieurs de dire librement leur sentiment. Ne se donnant pas le loisir d'opiner les uns après les autres, ils conclurent tous d'une voix unanime qu'il falloit combattre les Ennemis, sans aucun égard au nombre : que ce qu'il y avoit de Cavalerie & d'Infanterie dans l'armée, étoit si déterminé à bien faire, que quand les Ennemis seroient un quart plus, on les battroit assûrément.

Après une délibération si générale, Feuquiere prenant la parole, leur dit, qu'il faisoit tant

d'eſtime de leur ſentiment, que quand le ſien n'y ſeroit pas conforme, l'affection avec laquelle il les voïoit tous ſe porter à une réſolution ſi généreuſe, l'y rangeroit aiſément; qu'il n'étoit plus queſtion que de délibérer, ſur le Champ de Bataille que l'on auroit à prendre, & ſur la forme de combattre : que la circonvallation n'étant pas entiérement achevée, quoique ce qu'il y en avoit de fait contînt plus de deux lieuës de France, ſon opinion étoit de ne pas en ſoûtenir la deffenſe; mais que toutes les troupes ſe tinſſent en bataille dans leurs quartiers, prêtes à marcher en diligence à celui, où l'attaque générale ſe feroit; afin que s'y trouvant ſuivant les ordres donnés, elles combatiſſent enſemble; parce qu'il ne ſçavoit pas quelle ſeroit la marche des Ennemis : qu'on n'en ſe-

toit affûré, que lorfque l'Avant-Garde en feroit aux mains : qu'ils pouvoient à un quart de lieuë du Camp féparer leur attaque, à la faveur de divers chemins, dans des futaïes affez claires, pour y marcher en Bataillons & en Efcadrons formés : qu'ils ne feroient découverts que de bien près : que fi nos troupes étoient féparées, au cas qu'elles vouluffent empêcher que le fecours n'entrât dans la Place, elles s'expoferoient à être battuës : qu'étant réünies, les Ennemis auroient, felon toute apparence, du défavantage dans le combat, s'ils s'affoibliffoient, en détachant quelque Corps, pour jetter dans Thionville.

En conféquence de cette opinion, quelques-uns de la Compagnie propoferent d'aller au-devant des Ennemis, jufqu'à ce qu'on les rencontrât; mais après qu'on

eut bien considéré les inconvéniens qui pourroient en arriver, tant à cause des différens chemins que l'Ennemi pouvoit tenir, que du nombre d'hommes qu'il faudroit laisser pour la Garde des quartiers, dont les Officiers eussent mis les meilleurs à leurs bagages, on jugea à propos de ne pas suivre cette seconde opinion, & de s'arrêter à la premiere, avec d'autant plus de raison, que n'y aïant point de chevaux d'Artillerie, on seroit contraint de laisser les grosses piéces dans le Parc.

Il fut aussi proposé d'envoïer à la Guerre un Parti de cinq à six cens chevaux; mais il fut jugé qu'un Parti si fort, pouvant être ramené plus vîte, qu'il ne seroit allé, cette retraite précipitée seroit capable de donner l'allarme au Camp. D'ailleurs on considéra qu'il ne pouvoit être prêt avant

la pointe du jour : que même il pouvoit prendre un chemin différent de celui que prendroient les Ennemis, & que les postes gardés par cinq ou six cens chevaux en seroient affoiblis.

Cette résolution prise, M. de Feuquiere renvoïa les Maréchaux de Camp à leurs quartiers, avec ordre de veiller à ce que toutes les Troupes fussent sous les armes dès la pointe du jour : de tenir la main à ce que l'Infanterie eût des munitions de Guerre, & qu'on en fit charger quelques charretes composées, pour s'en servir en cas de besoin.

Il ordonna aussi à Saint Paul, d'envoïer deux Partis de la Cavalerie Allemande, de trente Maîtres chacun, & un d'autant de François, avec commandement exprès, d'aller jusqu'aux Ennemis ; l'un par la vallée, tout le long du chemin de Luxembourg,

& les deux autres des deux côtés de la Montagne, pour découvrir ſi l'Ennemi tenoit une même route, ou ſi quelques-uns de ſes Corps ne s'en ſéparoient pas.

Feuquiere reſté ſeul avec Choiſy & Saint-Aouſt, remit ſur le tapis les réſolutions qui venoient d'être priſes. Il leur dit qu'il y avoit bien des réflexions à faire ſur ce qui venoit d'être arrêté : que d'une part, il falloit conſidérer que l'événement d'une Bataille contre des Ennemis plus forts en nombre d'hommes étoit douteux : qu'étant difficile, pour ne pas dire preſque impoſſible de les empêcher de jetter un ſecours dans la Place, ſans qu'on pût les forcer à en venir à un Combat général, s'ils ne le vouloient, beaucoup de perſonnes opineroient pour ſe retirer à Richemont, qui n'étoit éloigné que d'une lieuë du Camp, du côté

de

de Metz, où la Riviere d'Orne tombe dans la Moſelle ; que de ce poſte là, on pourroit en ſûreté examiner ce que feroit Picolomini, après qu'il auroit ſecouru Thionville : que par ce moïen, on couvriroit le Païs Meſſin, le Verdunois, & toutes les petites Places, qui pourroient courir quelque riſque, par la perte d'un Combat général : que peut-être, pendant que les deux Armées ſéjourneroient dans leurs poſtes, les Troupes qui lui manquoient pourroient le joindre : qu'il y en avoit quelques-unes, qui étoient déja arrivées aux environs de Verdun : que ſi elles venoient toutes, il ſeroit en état, non ſeulement de tenir tête à Picolomini ; mais même de l'attaquer : que quand cela ne ſeroit pas, ce ſeroit toûjours un grand avantage pour les affaires de S. M. d'obliger Picolomini à ſéjourner quelque

tems dans le Luxembourg, pour en aſſûrer les Places, & lui faire perdre l'occaſion d'aller au ſecours de Hédin.

Que d'une autre part il falloit conſidérer, qu'après avoir diligemment & fortement travaillé à la circonvallation, & pourvû, comme il l'avoit fait, avec de grands ſoins aux munitions & vivres néceſſaires pour le Siége, (dont toutes les voitures étoient faites) il y auroit de la honte à lui de conclure à ſe retirer, ſans qu'il eût vû les Ennemis, malgré le ſentiment des Officiers Généraux, & même des gens de Guerre, qui ne croiroient pas que l'Ennemi, quoique plus fort, fût capable de les battre : que ce Siége levé de la ſorte indépendamment de l'abaiſſement de cœur de la part de ſes Troupes, & du mépris qu'elles pourroient concevoir pour lui, une ſi bonne oc-

casion étant une fois manquée, il n'y avoit plus lieu d'espérer de rien faire de considérable le reste de la Campagne; ni qui répondît à ce que le Roi, & S. E. s'étoient promis de cette Armée : que, quand il auroit une retraite à faire, pour laquelle il avoüoit qu'il n'avoit aucune inclination, il ne pouvoit attendre pour la faire le lendemain sans péril, & que ne pouvant avoir plûtôt des chevaux d'Artillerie pour lever le Parc, ce seroit accroître la honte, d'y laisser le canon, & les munitions de Guerre qui y étoient.

Qu'après tout, il se donnoit peu de Batailles à nombre égal; que les moindres avantages de la situation des postes, & la valeur des Troupes, devoient être au moins comptés pour un quart : que ce qui le confirmoit encore plus dans cette résolution, étoit que le Roi & S. E. quoiqu'ils

agiſſent avec aſſez de circonſpection, ne lui avoient pas fait connoître par toutes les dépêches qu'il en avoit reçûës, que dans cette occaſion il dût pencher du côté du trop de retenuë : que s'il plaiſoit à Dieu de diſpoſer de l'événement du Combat au déſavantage des François, les Ennemis ne pourroient en tirer d'autre profit que celui de s'aſſûrer une Place, dont ils étoient déja en poſſeſſion : que le malheur tomberoit ſur ſa ſeule perſonne : que c'étoit ce qu'il conſidéroit le moins : que remportant la victoire, non ſeulement il aſſûroit la priſe de Thionville, mais qu'il ouvroit auſſi de ce côté là, juſques au Rhin, un paſſage aux armes de Sa Majeſté, & la mettoit par cette conquête, en état de ſoûmettre facilement le reſte du Luxembourg.

Ce diſcours fini, M. de Feu-

quiere donna ordre à Saint-Aoust, d'envoïer à l'heure même à Metz un Commissaire d'Artillerie, pour y faire laisser les piéces de Batterie, les mortiers & munitions de Guerre, qui y étoient arrivés ce jour là, & pour en amener dix-huit piéces de Campagne, qui y étoient toutes prêtes à marcher, avec le reste des chevaux d'Artillerie haut le pied, afin qu'on pût s'en servir à lever l'équipage qui étoit dans le Parc. Il fit avec Choisy une dépêche à S. M. par laquelle ils lui donnoient avis de la venuë de Picolomini, & de la résolution de le combattre, arrêté entre les autres Officiers & lui. Il écrivit en même tems à M. de Roquespine, pour le prier d'envoïer devant Thionville les Officiers tant de Cavalerie que d'Infanterie, qui étoient allés à Metz sans congé: de lui envoïer aussi tous les Sol-

dats qui s'y trouveroient, & toute l'escorte qui y étoit arrivée de Verdun, pour en amener les munitions de Guerre.

Le lendemain septiéme Juin, il monta à cheval dès la pointe du jour : il passa par les quartiers, pour voir en quel état étoient les Troupes, & se rendit au poste avancé sur le chemin de Luxembourg, où il trouva Messieurs de Grancey & de Praslain, avec la Garde de Cavalerie, qui venoit de relever celle de la nuit. Après qu'il se fut informé, si l'on n'avoit appris aucune nouvelle des Ennemis, il alla avec Messieurs de Grancey & de Praslain jusques aux vedétes avancées; pour voir, si les Partis qu'il avoit envoïés la nuit, ne paroîtroient pas. Il arriva un Maréchal des Logis de la Cavalerie Allemande, qui l'assûra de la marche des Ennemis : les trente Maîtres envoïés

par le chemin de Luxembourg, ajoûta-t-il, ont été pouſſés ſi bruſquement, qu'ils ont été contrains de ſe jetter dans le Château de Rouſſy.

Feuquiere avoit mis dans ce Château trente Mouſquetaires & trente Cavaliers, pour l'avertir exactement de la venuë des Ennemis. Ce poſte étoit à mi-chemin de Thionville à Luxembourg; mais ils s'y laiſſerent ſurprendre, ſans qu'ils euſſent rien fait de ce qui leur étoit commandé.

A peine ce Maréchal des Logis eut-il fini ſon rapport, que Feuquiere & ceux qui étoient avec lui, virent un Eſcadron de Cravattes, qui faiſoit halte près d'un Village au-delà d'un ruiſſeau & d'une ravine fort difficile; ce qui empêcha de le pouſſer, ſoupçonnant que les Ennemis ne vouluſſent eſſaïer d'attirer ſes Trou-

des de ce côté là, pendant qu'ils i éfileroient par un autre pour y aire leurs efforts, il donna ordre à la Garde de Cavalerie qui étoit dans ce poste, d'observer ce qui se passeroit, & de lui en donner avis de moment en moment.

Après qu'il eut averti Saint Paul de donner le même ordre dans son quartier, parce que les Ennemis pouvoient faire leur attaque de son côté aussi bien que de l'autre, ou du moins la partager, il retourna au Camp. De là il alla au quartier de Navarre, qui étoit près du chemin de Luxembourg. Il y trouva tous les Régimens sous les armes, & y laissa le Comte de Grancey.

Il courut au Pont de Chevalers, qui étoit au-dessous de la Ville, & pour avoir par là communication avec les quartiers, qui étoient au-delà de la Riviére, il le fit achever.

Pendant

Pendant qu'il faiſoit travailler à ce Pont, il manda Moulinet, pour lui faire entendre particuliérement ce qu'il devoit faire, avec les Troupes qu'il avoit au-delà de l'eau. Sur les neuf heures du matin, Chambord Capitaine au Régiment de Cavalerie de Praſlain, qui faiſoit la Charge de Maréchal des Logis de la Cavalerie, vint lui donner avis, que pluſieurs Eſcadrons des Ennemis paroiſſoient au-delà du côteau, qui étoit vers le quartier de Navarre, où il avoit laiſſé le Comte de Grancey.

Sur cet avis, Feuquiere donna ordre à M. de Praſlain, qui étoit alors près de lui, de s'avancer en diligence, avec toute la Cavalerie, le long de la Ligne de ſon quartier, juſqu'à celui de Navarre : de faire avancer trois Eſcadrons vers le Comte de Grancey, & de le ſoûtenir, en cas

de besoin, avec le reste de la Cavalerie.

C'est ici que commença l'action du matin.

Le Marquis de Feuquiere retourna à toute bride au quartier de Navarre. Il commanda à cent Mousquetaires, qu'il fit sortir hors des Lignes, de gagner à la faveur des haïes & des fossés, le haut du côteau, où il avoit eu dessein de faire un fort. On repoussa les pelotons détachés des Ennemis, qui avoient voulu commencer à s'y loger. Il y laissa le Comte de Grancey, avec ordre de s'opiniâtrer à conserver ce poste, & lui dit qu'il avoit commandé au Marquis de Praslain de lui envoïer trois Escadrons, & de le soûtenir.

Cela fait, il se rendit à l'avenuë de Luxembourg, qui lui paroissoit l'attaque la plus dangéreuse de son Camp; parce qu'il

n'avoit encore pû y faire travailler. Il fit monter le Régiment de Beauce jufqu'à la Garde de l'Infanterie, qui étoit fur le haut du chemin, près du quartier de Navarre.

Arrivé à cette avenuë, il jugea par le bruit de l'efcarmouche, qui s'échauffoit du côté de Navarre, qu'il étoit important de le foûtenir en flanc fur la gauche; il prit à ce deffein le Régiment de Beauce, qui s'étoit déjà avancé, & ordonna à la Rouffaye d'aller prendre 300. Maîtres du Corps de M. de Praflain, qui en étoit proche.

La Rouffaye n'eut pas fait cinq cens pas dans la defcente de la montagne, que les deux Efcadrons, que le Comte de Grancey avoit jettés hors des Lignes, pour foûtenir par la droite l'Infanterie qui efcarmouchoit, abandonnerent leurs Officiers à la

premiére décharge de quelques Ennemis : se retirerent à toute bride dans la Ligne, & jetterent tellement l'épouvante dans tout le reste de la Cavalerie rangée en Bataille pour les soûtenir, que le Marquis de Praslain qui la Commandoit, ne put l'empêcher de fuïr en confusion de l'autre côté de la Moselle, les uns par le Pont, les autres à gué & à la nage.

Le Régiment de Navarre, après avoir long-tems résisté & perdu beaucoup d'hommes, se voïant abandonné de la Cavalerie, se retira au travers d'une futaïe, au quartier de Bussy-Rabutin.

Feuquiere averti de ce désordre, se trouvant alors sans Cavalerie, & voïant que les Ennemis poursuivoient le Régiment de Navarre, ne put que le faire soûtenir par celui de Beauce. Les Ennemis arrêtés, Navarre se re-

tira facilement, jusqu'à ce qu'un de leurs Escadrons prenant sur la droite de Beauce, le chargea en flanc ; de sorte qu'il l'auroit défait, & seroit entré aussi-tôt qu'eux dans le quartier de Bussy-Rabutin, si Feuquiere avec quinze ou vingt Gentilshommes volontaires ne l'eût arrêté. Il les chargea plusieurs fois l'épée à la main, & se mêla parmi eux. Par là il donna, tant au Régiment de Navarre, qu'à celui de Beauce, & de Rabutin qui n'avoit eu aucune part à cette action, le tems de se retirer au quartier de Saint-Paul, qui étoit en Bataille, & qui arrêta sept ou huit autres Escadrons.

Bussy-Rabutin marque dans ses Mémoires, qu'il a fait tirer sur le Régiment de Navarre, le prenant pour Ennemi. On doit conclure de là, que ce Régiment se retiroit en bon ordre.

Dans cette occaſion, le Baron de Créqui-Berneüil fut bleſſé de deux coups de piſtolet : M. de Nabécourt le fut d'un coup de piſtolet, & de deux coups d'épée au travers du corps, & laiſſé pour mort : la Vergne, premier Capitaine de Navarre, le fut auſſi de pluſieurs coups de piſtolet, & pris à la derniere charge, en voulant dégager ſon Général; le Chevalier de Tonnerre aïant couru à la Garde avancée du quartier des Gendarmes, pour les mener au combat, fut encore pris en voulant le rejoindre.

M. de Feuquiere, dans le déſordre où l'avoit mis la fuite de la Cavalerie, joignit les Régimens qu'il venoit de ſauver, à ceux de du Pleſſis Praſlain, & de Kolhaffe, Infanterie, de Streffe & Kaltoffe, Cavalerie Allemande qui étoient en Bataille dans le quartier de Saint-Paul; il les laiſ-

ſa ſous la conduite de Saint-Paul, pour les amener au quartier Général. Il prit le devant, afin de pourvoir à ce qu'il convenoit de faire. En paſſant par Terver où étoient les Régimens de Rambures, de Saint-Luc & d'Effiat, Infanterie, il les mena avec lui, & les mit en Bataille au-delà du ruiſſeau, les deux premiers entre le quartier Général & le Parc d'Artillerie, & le dernier dans le Parc. Il laiſſa à Terver à la tête du quartier, les quatre Compagnies de Gendarmes, pour obſerver la contenance des Ennemis.

C'eſt ainſi que finit l'affaire du matin, peu conſidérable pour la perte des hommes; mais déciſive pour le ſecours de la Place, & la levée du Siége. On étoit en peine de ce qu'étoit devenu le Comte de Grancey.

Feuquiere en arrivant au Parc,

dit à Saint-Aouſt & à Choiſi, qu'il étoit d'avis de paſſer la Moſelle : que pour cela, il falloit lever le Parc le plus diligemment qu'il ſe pourroit. Saint-Aouſt lui répondit, que les chevaux d'Artillerie qu'il avoit mandé qu'on fit venir de Metz, avec les petites piéces, s'en étoient retournés, à la vûë des fuïards, qu'ils avoient rencontrés à une demi lieuë du Camp : qu'auſſi-tôt qu'il l'avoit ſçû, il avoit envoïé un Commiſſaire à toute bride, pour les faire revenir; de maniére qu'il ne perdoit pas l'eſpérance de les avoir bien-tôt : que cependant, avec ce qu'il avoit de chevaux, il feroit toute la diligence poſſible, pour lever le Parc.

Cet ordre donné, le Marquis de Feuquiere en attendant le reſte des Troupes conduites par Saint-Paul, alla avec Choiſi juſqu'au Pont de Batteaux, pour

voir s'il n'y manquoit rien.

Etant ſur le Pont, il écrivit à M. de Roſqueſpine, pour donner avis du déſordre qui venoit d'arriver. Dans la vûë de diminuer l'étonnement, il diminua ce déſordre. Il le prioit de lui renvoïer de Metz tous les fuïards, par le côté qui eſt au-delà de la Moſelle, où il alloit prendre ſon poſte.

A peine eut-il écrit cette lettre, que regardant de l'autre côté de la riviére, il fut ſurpris de voir que toute la Cavalerie, au lieu de tenir ferme, comme elle avoit commencé à le faire, pour s'oppoſer aux Ennemis, s'ils tentoient de paſſer la Moſelle, marchoit vers le Pont qui étoit au-deſſus.

A l'inſtant il remonta à cheval, & alla à toute bride au-devant d'elle, pour l'obliger à reprendre ſes poſtes. Sitôt qu'il eut re-

joint le Marquis de Praslain, il fit à ce dessein tourner tête à ces Troupes; mais il n'eut pas fait mille pas, que des coureurs qu'il avoit envoïés pour reconnoître si les Ennemis s'étoient saisis du Pont, en amenerent huit ou dix au Marquis de Praslain. Tous ces prisonniers dirent, que Picolomini s'étoit assûré du Pont, avec Infanterie & Cavalerie : qu'il y étoit en personne, & qu'il étoit bien difficile de le reprendre. Ce fait étoit véritable.

Cet accident fut ce qui embarrassa le plus le Marquis de Feuquiere dans son malheur. Par là, tout moïen de retraite lui étoit ôté : il ne dépendoit plus de lui de combattre ou de ne combattre pas : il jugea qu'il n'y avoit plus lieu de faire passer son Armée de ce côté là ; mais qu'il devoit plûtôt en retirer sa Cavalerie. Laissant ce soin au Marquis

de Praſlain, il retourna au champ de Bataille avec la même diligence qu'il en étoit venu.

Il dit à Choiſi qu'il rencontra à l'entrée du Pont de Batteaux, la néceſſité où il ſe trouvoit de changer la réſolution qu'il avoit priſe de paſſer l'eau. Il ordonna à des Routiers, à qui dès le jour de ſon arrivée, il avoit confié la garde du Pont de Richemont, de s'y tranſporter en diligence : d'y arrêter les fuïards, & de faire ranger au-delà les bagages de l'Armée, afin qu'ils ne cauſaſſent point d'embarras dans la retraite, ſi elle pouvoit ſe faire.

Saint-Paul, Choiſi, & Grancey vinrent au-devant de Feuquiere, qui continuoit ſon chemin. Les deux premiers lui firent le récit de leur retraite. Le dernier, qu'il n'avoit pas vû depuis ce qui s'étoit paſſé le ma-

tin, lui demanda ce que le Marquis de Praſlain diſoit de la Cavalerie, & s'il ne l'excuſoit pas. M. de Feuquiere lui répondit, que le Marquis de Praſlain lui en avoit demandé juſtice, & lui avoit dit, que ſi le Roi ne faiſoit punir ceux qu'il lui nommeroit, il lui remettroit ſa Charge. Le Comte de Grancey lui dit la même choſe; mais avec des termes qui faiſoient penſer, qu'il en demandoit une juſtice préſente. Feuquiere, pour ne penſer que de ce qui étoit plus preſſant, changea de diſcours, & lui repartit, qu'il lui paroiſſoit que les Ennemis ne vouloient pas lui en donner le tems. Arrivé au Parc, il y vit que Saint-Août achevoit d'en faire ſortir les piéces.

Pendant le tems que le Marquis de Feuquiere emploïa, à rallier au quartier Général les trou-

pes difperfées par le premier défordre, les Ennemis eurent celui d'attendre le refte de leur Armée. Au premier combat, ils n'avoient, que leur Avant-Garde : ils en avoient formé une Ligne, qui s'étendoit depuis la ville jufques à la montagne. A mefure que leurs Troupes arrivoient, ils les mettoient en Bataille, & elles fe trouvérent plûtôt en état de recommencer le combat, que M. de Feuquiere ne le fut de pouvoir fe retirer.

L'autre côté de la riviére, par la perte du Pont, n'étoit pas plus sûr pour lui. Il ne crut pas dans cette fituation, devoir avec des Troupes étonnées entreprendre une retraite, en préfence d'un Ennemi beaucoup plus fort que lui, & enflé de fon bonheur dans l'affaire du matin. Il jugea qu'il y auroit moins de péril à attendre dans un pofte

avantageux un combat général ; que de s'expoſer à être défait ſans combattre, comme il arrive ordinairement en de ſemblables retraites. Il avoit devant lui un ruiſſeau fort difficile à paſſer : à ſa droite, la Moſelle & un Château : à ſa gauche, le Parc bien retranché.

Il jugea encore qu'il étoit vraiſemblable, que les Ennemis le voïant dans un poſte ſi avantageux, attendre de pied-ferme, ne l'y attaqueroient pas : qu'ils lui laiſſeroient gagner la nuit, & qu'alors & à la faveur des défilés à paſſer juſques au Pont de Richemont, il pourroit faire plus ſûrement ſa retraite, que s'il entreprenoit de la faire pendant le jour. Il ſçavoit que le nom ſeul de retraite inſpire de la hardieſſe à ceux qui attaquent, & de la crainte à ceux qui ſe retirent.

Après ces réflexions, M. de Feuquiere n'eut pas beaucoup de tems pour délibérer. A ſon retour du Parc, il alla au-devant de la Cavalerie, qui avoit repaſſé le Pont, pour la mettre en Bataille. A peine eut-il commencé à donner ſes ordres, que la Bécherelle lui amena un Gendarme, qui lui donnoit avis que l'Armée ennemie marchoit à lui : que les coureurs étoient déjà ſi avancés, qu'ils commençoient à eſcarmoucher, & que le Commandant le prioit de lui faire ſçavoir ce qu'il avoit à faire. Feuquiere manda à ce Commandant de ſe retirer lentement au champ de Bataille, à proportion que les Ennemis s'approchoient, & qu'il laiſſât derriere 30. ou 40. Gendarmes, pour obſerver.

C'étoit le petit Corps qu'il avoit laiſſé à Terver, pour être averti de ce que feroient les Ennemis.

Avant qu'il donnât ses derniers ordres, il alla tout le long de la Ligne de circonvallation, pour reconnoître s'il y avoit assez d'ouverture, pour rendre la communication libre d'un côté à l'autre. Elle étoit nécessaire, parce que l'espace qui étoit entre la Ligne & le Ruisseau, n'étoit pas capable de contenir, sans confusion, toute la Cavalerie avec l'Infanterie. Il reconnut que la communication étoit facile.

La Bécherelle vint lui donner avis, que les Ennemis alloient lui tomber sur les bras. Il le renvoïa avec les Maréchaux de Camp, chacun à leur poste, pour achever de mettre l'Infanterie en Bataille sur le bord du Ruisseau : il ordonna que pendant qu'il acheveroit avec le Marquis de Praslain d'y mettre la Cavalerie, on laissât pour ne point perdre de tems, & pour éviter

éviter la confuſion, qu'il y auroit à reprendre ſon rang ſelon ſon ancienneté, les Régimens dans l'ordre où ils ſe trouveroient. Ils étoient récemment arrivés des différens quartiers ; où ils étoient campés avant le premier Combat.

Il plaça une partie de la Cavalerie dans la Ligne : il porta l'autre, avec les Carabiniers du vieux Corps, près du Parc, à la gauche du Ruiſſeau, pour lui faire tête. Comme il craignoit d'être pris là en flanc, il plaça à la droite, les Gendarmes avec les Allemands de Streffe & de Kaltoffe, pour ſoûtenir Picardie.

C'eſt ici que commence l'Action de l'après-midi.

L'ordre dont on vient de parler, n'eut pas été ſi-tôt donné, que les Ennemis commencérent le Combat entre 4. & 5. heures du ſoir, par l'attaque de notre

Aîle gauche, du côté du Parc. Les deux Bataillons qui la firent, avoient à leur tête cinq petites Piéces, qu'ils faiſoient tirer en marchant. Le Régiment d'Effiat étoit dans le Parc : celui de Kolhaſſe bordoit le Parc, près du Ruiſſeau : celui de Rambures étoit un peu ſur la droite. Ils firent leur décharge ſi à propos, qu'ils contraignirent les Ennemis, après une perte conſidérable, d'abandonner leurs Canons.

Pendant cette premiére charge, le Marquis de Feuquiere vit quelques Eſcadrons Ennemis, qui filoient ſur la gauche, par derriére le Parc. Il craignit que ce ne fût pour attaquer le flanc de ſa gauche, le long du ruiſſeau, où il avoit placé trois Eſcadrons & les Carabiniers. Il ordonna au Marquis de Praſlain, qui s'étoit avancé avec lui pour voir cette premiére attaque, d'envoïer du Mouli-

net avec ſon Régiment, pour ſoutenir ce poſte-là. Le Marquis de Praſlain, en le quittant pour aller donner cet ordre, lui dit que toute la Cavalerie étoit au déſeſpoir de la faute qu'elle avoit faite au Combat du matin, & qu'il ſe tînt pour aſſuré qu'elle la répareroit à celui-ci.

Pluſieurs Officiers vinrent eux-mêmes le lui marquer. Il leur répondit qu'il ne doutoit pas de leur bonne volonté, & qu'avant que la journée finit, il trouveroit occaſion de la faire connoître, & les pria d'y apporter tous leurs ſoins.

Lorſque les deux Bataillons ennemis, qui avoient fait la premiére attaque, eurent été repouſſés, deux autres vinrent juſques ſur le bord du ruiſſeau rafraîchir le Combat. Ils ſe ſervirent de quelques autres piéces de canon, qui étoient ſur leur gauche. Mais

ils furent reçûs cette seconde fois, avec plus de vigueur encore que les autres ne l'avoient été la premiére, & contraints après leur décharge de se retirer, comme les premiers l'avoient fait.

Dans ces circonstances, S. Aoust espérant que ce désordre pourroit avoir de plus grandes suites, vint au bord du ruisseau. Il dit à Feuquiere ce qu'il pensoit de ce commencement, & lui proposa de faire avancer les petites piéces. Ce sentiment fut approuvé. St. Aoust retourna en diligence pour les amener.

Pendant ces deux charges, toute l'Armée des Ennemis s'avançant toujours, se mit en Bataille de front, vis-à-vis du ruisseau : ils jetterent sur leurs aîles des Corps séparés, pour attaquer en même-tems de toute part.

M. de Feuquiere qui prévit que ce dernier effort décideroit de la

journée, rétablit autant qu'il le pouvoit l'Infanterie, après les deux attaques qu'elle avoit repoussées : il ordonna à la Cavalerie, qui étoit vis-à-vis des intervales de l'Infanterie & derriere elle, de la soutenir, & se mit à la tête de la principale attaque qui étoit au milieu de la Bataille. Placé-là, il crut qu'il seroit plus à portée de donner promptement les ordres nécessaires, & que par sa présence il augmenteroit la hardiesse & le courage de ses soldats.

Cette troisiéme attaque fut si opiniâtre de part & d'autre pendant une heure que dura un feu continuel, qu'on ne pouvoit plus se connoître. Le vent poussoit la fumée contre nous. Mais enfin nos soldats affoiblis par un combat si long, sans qu'ils eussent pû être rafraîchis, commencerent malgré leurs Officiers à s'éloigner

du bord du ruiſſeau, où la plûpart étoient à couvert. Les Ennemis ne perdirent pas un moment : ils s'en ſaiſirent, & le firent paſſer en divers endroits par leur Cavalerie & par leur Infanterie. Ils défiloient en déſordre, les uns après les autres dans l'eau & dans la bouë; l'Infanterie juſqu'au deſſus de la ceinture, la Cavalerie avec plus de peine encore, parce que les bords de ce ruiſſeau étoient élevés.

Le Marquis de Feuquiere qui avoit alors à ſa droite un Eſcadron de Gendarmes, près d'un endroit par où l'Infanterie ennemie avoit commencé à paſſer, ſe mit à leur tête : il eſſaïa d'en encourager les Cavaliers, & les mena à la charge; mais n'étant éloigné que de la portée du piſtolet des Ennemis, qui étoient au-delà du ruiſſeau, pour ſoutenir ceux des leurs qui étoient paſſés,

& qui s'y rejettoient en désordre, il essuïa leur décharge de près, & sa troupe au lieu de se mêler parmi eux, comme il le lui avoit commandé, se contenta de faire sa décharge, & tournant à gauche elle le laissa seul au milieu des Ennemis. Il y reçut au bras droit deux coups de mousquet; le premier au dessus du poignet; le second peu après au dessus du coude qui lui fracassa le bras.

Voulant malgré ses blessures, faire retourner les Gendarmes à la charge, comme il les vit fort ébranlés, crainte qu'en se retirant il ne leur donnât lieu de prendre la fuite, il se porta à leur tête: leur découvrant son bras cassé, & tout ensanglanté, il leur dit: *Puisque la perte de votre Général ne vous touche pas, & que vous voulez l'abandonner, combattez au moins pour votre honneur & le service du Roi; ne perdez pas par votre*

lâcheté, une Victoire que vous remporterez aujourd'hui si facilement.

Paroles remarquables d'un Général, qui dans une pareille situation veut encore faire envisager la Victoire. C'est qu'il auroit été facile de renverser tout ce qui avoit passé le ruisseau ; mais ni les paroles, ni son exemple ne purent les retenir. Un de ses Chirurgiens qu'on étoit allé chercher, lui dit que s'il ne se faisoit promptement lier le bras, il alloit tomber en sincope.

Quoiqu'il fût si foible qu'il falloit le soutenir à cheval, & qu'on lui représentât qu'il devoit au moins donner au Chirurgien le tems d'arrêter le sang qui couloit de ses blessures, il ne voulut point quitter ce Poste qu'il n'y eût fait venir un Officier Général, pour le maintenir, & manda le Comte de Grancey : mais Grancey s'en excusa, par rapport au désordre qui

qui étoit, disoit-il, survenu à son Poste, ajoutant qu'il avoit été contraint de donner des coups de plat d'épée à des Officiers de Cavalerie, pour les faire aller à la charge.

Grancey avoit le Parc sur sa gauche à 50 pas de lui. Deux Bataillons ennemis qui s'étoient logés dans le fossé, & qui avoient attaqué le Parc par les deux faces qui regardoient leur côté, le forcerent. Il fut contraint par la multitude des fuïards de se retirer, sans qu'il eût pû les rallier.

A la faveur de quatre piéces que St. Aoust avoit fait avancer, le Marquis de Praslain chargea les Ennemis à la tête de deux Escadrons de son Régiment, qui étoient les seuls qui l'eussent suivi. Il fut abandonné dans la mêlée, & donna dans toutes les occasions des preuves d'une grande valeur. Chambord y fut pris.

Du Moulinet alla à la charge jusqu'à ce qu'il fut blessé à mort; son Régiment fit très-bien. Du Hamel Capitaine & Major fut blessé & pris.

S. Paul par une décharge du Régiment de Praslain arrêta les Ennemis, & se mit à la tête de S. Agnan, Cavalerie, pour le mener à la charge. Il ne fut suivi que de huit ou dix Cavaliers, avec le Lieutenant de la Mestre de Camp.

Un Gentilhomme voulut lui persuader de se retirer; *non, non*, lui répondit-il, *je n'en ferai rien; c'en est fait, je ne sçaurois faillir en suivant le chemin que m'a montré mon Général.* (Il le croïoit mort.) Se jettant au milieu des Ennemis, il fut tué en combattant.

Plusieurs Volontaires, entr'autres le second & le troisiéme fils de M. de Feuquiere se distinguerent-là.

S. Aoust, malgré ce dernier désordre, tint ferme auprès de son Canon, avec quelques Officiers d'Artillerie & les Carabiniers, qui soutinrent le combat, jusqu'à ce que la déroute les entraînât comme les autres. Il fut pris en combattant avec du Pin & Maubuisson, & eut l'adresse de se sauver.

Le Marquis de Feuquiere, à qui la foiblesse ne permettoit plus d'agir, ne put qu'ordonner à quelques Officiers, que l'on se ralliât au Pont de Richemont, pour faciliter à ce qui pouvoit échaper de l'Infanterie, le moïen de se joindre à eux. 3000 hommes restés de l'Infanterie, passerent ce Pont; & de là, à la faveur de la nuit, se retirerent à Metz.

La Varenne, Capitaine au Régiment de Praslain, se retirant avec quelques Officiers & soldats, touché de la situation du

Marquis de Feuquiere, voulut demeurer auprès de lui, pour lui aider à se retirer. Il lui dit qu'il n'étoit, ni en état, ni dans la volonté de le faire, & qu'il eût seulement à gagner le Pont de Richemont, où il avoit donné ordre de se rallier.

Dans le moment, les Ennemis abordérent de tout côté. Il étoit alors à pied, soutenu sous les bras. Un de leurs Escadrons fondit sur lui. Il fut pris & porté à Thionville, dans un drap, comme mort.

Il avoit prié M. Arnauld, (connu depuis sous le nom de l'Abbé Arnauld, frere aîné de M. le Marquis de Pomponne, Ministre d'Etat,) d'aller lui faire préparer un batteau, pour être transporté plus commodément. Mr. Arnauld n'en trouva point, & à son retour, le voïant au milieu des Ennemis, il se retira.

Ce n'eſt donc pas le chagrin, ni le mépris de la vie, ni le faux honneur de mourir ſur le champ de Bataille, qui lui a fait refuſer le ſecours offert par la Varenne : on a mal interprété ce refus, en ajoutant qu'il avoit dit ; qu'*il valoit autant y mourir, qu'un peu plus loin.* C'eſt qu'il eſpéroit trouver une voiture plus douce, que celle du cheval.

» Le Maréchal de Châtillon, » dit le Vaſſeur avec le Public, » eut le commandement du Corps » de Troupes, qui devoient camper près de Meziéres & de Sedan, pour accourir à celle des » deux Armées de la Meilleraïe » & de Feuquiere, qui en auroit » beſoin. On dit que chagrin de » ſe voir dégradé en quelque maniére, après avoir eû deux fois » le Commandement de la principale Armée de France, il vit » avec plaiſir l'embarras de Feu-

» quiere devant Thionville, &
» que dans le deſſein de remplir
» ſa Place, il ne ſe hâta point
» trop d'accourir à ſon ſecours,
» lorſque Picolomini s'avança
» pour l'obliger à lever le Siége.

» On dit dans le monde, rap-
» porte-t il ailleurs, qu'il n'étoit
» pas fâché de la diſgrace arrivée
» à Feuquiere, & que devant ſou-
» haiter pour ſon interêt & ſa ré-
» putation, que le mauvais ſuccès
» du Siége de Thionville, fit ou-
» blier celui de S. Omer; il ne ſe
» preſſa point de marcher au de-
» vant de Picolomini, quoique
» ſon Armée fût deſtinée à ob-
» ſerver la marche des Impériaux,
» & à traverſer leurs deſſeins.

» Sa Lettre, ajoute-t-il enco-
» re, écrite le 10 Juin au Secre-
» taire d'Etat, (M. Deſnoyers)
» ſemble confirmer ce ſoupçon,
» en feignant de ne rien ſçavoir
» de l'affaire de Thionville, ar-

» rivée trois jours auparavant ; ce » qui eſt difficile à croire. Il af- » fecte de ſe diſculper par avance » de ce qu'on lui reproche dans la » ſuite.

Ce qu'il y a de vrai ; c'eſt qu'informé que Picolomini aſſembloit une Armée, il ſe porta à Vervins & à Guiſe, ſans aucune utilité pour le Siége de Hédin. Cette fauſſe démarche laiſſa le chemin libre pour ſecourir Thionville : elle rendit malheureuſe une entrepriſe, qui auroit pû devenir utile & glorieuſe.

S'il ſe fût joint au Marquis de Feuquiere, comme il le pouvoit & le devoit, il eſt vrai-ſemblable que les Ennemis n'auroient jamais hazardé de ſecourir cette Place, ou que s'ils euſſent oſé l'entreprendre, ils auroient été battus. S'il ſe fût mis ſeulement en diſpoſition de former le moindre obſtacle à leur marche, il les

auroit arrêtés. Ce retardement, n'eût-il été que de deux jours, auroit mis M. de Feuquiere plus en état de les bien recevoir.

Feuquiere ſeul, avec ſi peu de Troupes, ne pouvoit empêcher que Picolomini, qui avoit une Armée de 25 à 30000 hommes, ne ſecourût Thionville; mais ce ſecours n'auroit pas pour cela, ſi on l'eut jugé à propos, empêché d'en faire dans la ſuite le Siége, avec de plus grandes forces. Feuquiere en avoit fait les préparatifs. La conquête, qui n'en étoit que retardée, étoit réſervée à M. le Prince. Picolomini ne s'en ſeroit pas moins trouvé dans la néceſſité de ſe tenir à portée de pouvoir s'y oppoſer. Ainſi la Cour étoit parvenuë à la diverſion qu'elle s'étoit propoſée.

Auſſi M. Deſnoyers dans ſes Lettres juſtifie-t-il la conduite de M. de Feuquiere, & des Trou-

pes du Roi, qui dans cette action ont fait leur devoir. Par celle du 11 Juin, écrite au Maréchal de Châtillon, il marque en ces termes que » les Régimens de » Navarre, de Vibray & de Perche, pliérent après une longue » & opiniâtre résistance. Cela ne » fût point arrivé, si la Cavalerie eût bien fait. Les Ennemis » profitant de l'occasion jettérent » autant de secours qu'ils voulurent dans Thionville... Sur les » cinq heures du soir... le choc » recommença. Notre Infanterie fit des miracles; mais la » Cavalerie ne se comporta pas » mieux que le matin. M. de Feuquiere avec beaucoup de braves Officiers ... jusqu'à la fin » du combat tenoit bravement » tête aux Ennemis; mais dès qu'il » fut blessé au bras, tout fut mis » en déroute. M. de Medavi » (Grancey), qui s'est retiré à

» Metz, nous écrit cette déplo-
» rable nouvelle. Nous avons
» perdu peu de Cavalerie par sa
» lâcheté, & beaucoup d'Infan-
» terie par sa valeur...

Le Vasseur dit que » le Roi
» voulut qu'on fit des informa-
» tions secrétes, & qu'il fit casser
» des Officiers & des Compa-
» gnies entiéres de Cavalerie. »
Pour le Marquis de Feuquiere il répondit jusqu'à la mort, qu'aïant toujours combattu à la tête, il n'étoit pas en état de rendre compte de ce qui s'étoit passé derriére lui.

Les raisons si clairement expliquées dans le Conseil de Guerre, tenu la nuit avant le combat, répondent par avance à l'objection de Bussy-Rabutin. Inutilement Sirotte, Officier de Cavalerie, qui servoit alors sous le Maréchal de Châtillon, a-t-il essaïé dans ses Mémoires de dis-

culper la Cavalerie. Ce qu'il y dit du Pont placé trop près de la Ville, eſt abſurde & faux.

Le Roi étant à Saint-Menehould, dit aux fils de Feuquiere, qui y étoient venus de Verdun, pour ſaluer S. M. *Mandez à votre pere, que je ſuis très-ſatisfait de ſa conduite, & que je ſçais comme il a fait en cette occaſion, tout ce que pouvoit un homme d'honneur.* S. E. prit enſuite la parole & dit, que *l'on ne devoit pas attendre autre choſe d'eux.*

Les Ennemis demanderent d'abord cent mille écus pour la rançon de M. de Feuquiere : ils propoſerent enſuite de l'échanger avec trois autres Officiers de conſidération : enfin la condition fut que le Roi rendroit Equenfort Général de Bataille, & que Feuquiere, pour le ſurplus de ſa rançon, fourniroit la ſomme de quinze mille Riſdales.

Comme il n'y avoit point, suivant l'avis des Médecins, d'autre moïen pour avancer sa guérison, que celui de le transporter à Metz, on offrit pour ôtage deux de ses fils.

Mais il semble que les Ennemis n'étoient pas dans la résolution de lui accorder la liberté. Le Baron de Soyer, par une de ses Lettres au Comte de Pas, du premier Mars 1640. paroît le confirmer. Il y dit entre autres choses. » Quand vous considérerez que » ma parole n'est pas souveraine, » mais dépend d'un Souverain, » duquel l'aveu est nécessaire pour » tirer hors de ses Etats un Géné- » ral d'Armée tel que M. de Feu- » quiere, vous m'accuseriez de ne » pas bien sçavoir mon métier, si » je ne faisois fléchir ma parole, » sous la volonté de mes Supé- » rieurs.

Le Marquis de Feuquiere avoit

été emploïé, comme on l'a dit, à des négociations importantes. Il conſervoit toujours des liaiſons avec les Suédois & pluſieurs Princes en Allemagne. C'eſt là vrai-ſemblablement la principale raiſon, qui faiſoit naître ces difficultés.

Vers le milieu de Décembre, lorſqu'on ſe flattoit le plus du recouvrement de ſa ſanté, ſes douleurs augmenterent tout-à-coup à l'excès, & continuerent juſqu'au 13 de Mars, qu'elles l'emporterent, après avoir donné toutes les marques poſſibles de la plus rare conſtance.

La Marquiſe de Feuquiere ſa femme, qui avoit eu permiſſion de l'aller joindre, lui rendit les derniers devoirs. On lui refuſa le corps de ſon mari, qui ne fut tiré de cette Place, & porté à Verdun, que lorſque M. le Prince ſe fut rendu Maître de Thionville.

Ainſi ſe vérifia ce qu'avoit dit le Marquis de Feuquiere, que le riſque de la Bataille ne regarderoit que ſa perſonne : que le gain en ſeroit avantageux pour le ſervice du Roi, & que la perte ne lui feroit d'autre préjudice, que celui de ne pas prendre Thionville.

En effet Picolomini ne fit d'autre Conquête que celle de Sanſy, petit poſte aux environs occupé par 50 hommes. Il ſe porta de là ſur les Frontieres de Champagne, où il entreprit le Siége de Mouzon, qu'on lui fit lever.

M. de Feuquiere, après ſon malheur, avoit prié ſes amis de ne pas s'amuſer à le défendre à la Cour, & il n'en avoit pas beſoin. Le Roi lui rendit toujours juſtice, & dit en paſſant à Feuquiere, *le pauvre Feuquiere ſongeoit plus à faire la Guerre qu'à accommoder ſa maiſon.*

D'Anne Arnauld, sœur du Meſtre de Camp Général des Carabins; qu'il avoit épouſée, il laiſſa cinq fils. Le Roi donna à l'aîné, qui n'avoit encore que 22 ans, le Gouvernement de Verdun. Il eſt mort Lieutenant Général des Armées du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, &c. auſſi diſtingué par les négociations que par les Armes.

Outre Antoine de Pas, (M. de Feuquiere, Auteur des Mémoires, & à l'occaſion duquel on s'eſt étendu ſur la Maiſon de Pas) Iſaac ſon pere, eut d'Anne-Louiſe de Grammont, François de Pas, Marquis de Rébénac, Lieutenant Général du Bearn & de Navarre, Ambaſſadeur en Eſpagne, &c. Charles, Officier aux Gardes: Henri, Chevalier de Malthe, & Capitaine de Vaiſſeau: Jules de Pas, Comte de Feuquiere, Colonel du Régi-

ment qui en portoit le nom; Lieutenant Général des Province & Evêché de Toul : Philbert, Evêque d'Agde, & Simon, Capitaine de Vaiſſeau du Roi.

De cette nombreuſe Famille, il ne reſte par mâles que Jules de Pas, & le Comte de Pas, ſon couſin germain, Gouverneur de Monçon en Arragon, tous deux fort avancés en âge, & ſans poſtérité.

MEMOIRES
DE
M. LE MARQUIS DE FEUQUIERE.

PREMIERE PARTIE.

Dessein et Division de cet Ouvrage.

I. QUOIQUE la plus grande partie de la Nobleſſe Françoiſe ne choiſiſſe point d'autre profeſſion que celle des Armes ; cependant cet illuſtre métier n'a encore été exercé par perſonne, qui ait voulu dans ſes tems de loiſir ſe donner la peine d'écrire ſur cette matiére, & de voir s'il ſeroit poſſible de tracer des régles certaines de théorie ſur la

guerre, qui fussent capables d'ouvrir l'esprit d'un jeune homme, avant qu'il fût en âge d'entrer dans le service, & qui pussent le mettre en état de sçavoir la guerre en moins d'années qu'il n'y en faut employer.

Le loisir forcé dans lequel je me suis trouvé après plus de quarante années de service, m'a donné la vûe d'essayer de faire profiter mon fils de mes réflexions, & du tems que j'ai inutilement employé pour mon élevation.

J'ai senti par mon expérience qu'un jeune homme dans ses premieres campagnes, soit par inaplication, soit par manque de pénétration, voit faire aux Généraux sous lesquels il sert, bien des mouvemens dont il ignore les raisons. Sur ce fondement, j'ai cru que celui qui sçavoit la guerre par théorie, pourroit être plus en état de réduire cette théorie en pratique, que celui qui ignoreroit cette premiere partie; que par conséquent il pénétreroit plus facilement quelles sont, & quelles doivent être les véritables raisons de ce qu'il voit faire, & que sçachant

quelles ſont les differentes manieres de faire les mouvemens & les opérations de guerre, par raport aux differentes raiſons & vûes de faire ces mouvemens & opérations, il pourroit en moins de tems qu'un autre jeune homme, qui n'auroit aucune connoiſſance de toute cette théorie, réduire en pratique ce qu'il auroit appris par l'étude, & être porté à une élevation plus prompte, & cependant méritée.

II. Je me propoſe donc de donner à ce fils que je veux inſtruire avant qu'il ſoit en âge de ſervir; premierement une idée générale des Etats de l'Europe, & des differens caracteres de ceux qui gouvernent ces Etats, ſoit Princes, ſoit Républiques.

Je dirai enſuite quel eſt le caractere du Prince paiſible, ou ambitieux; quel doit être celui d'un Général; quelles ſont les fonctions de tous les Officiers généraux & le détail d'une armée, ſans deſcendre pourtant juſqu'aux devoirs des Officiers particuliers; parce que pour peu que mon fils ait d'application au métier de la

guerre, le tems que je veux qu'il passe dans les emplois subalternes, suffira pour son instruction. Je lui parlerai ensuite de toutes les differentes especes de guerre, & de la maniere de les faire, ou de les soutenir.

Enfin je lui ouvrirai l'esprit sur toutes les differentes opérations de guerre, & sur la maniere de les faire ou de les soutenir, afin que cette théorie le rende en peu de tems capable d'une exacte & prévoyante pratique, & le puisse plus promptement pousser aux emplois généraux.

REMARQUES

Sur cette Division de l'Ouvrage.

Après avoir pour l'instruction seule de mon fils composé ces Mémoires, qui contiennent les maximes sur la guerre, & que mon dessein est de lui faire lire soigneusement avant qu'il soit en âge d'entrer dans le service, pour qu'il en fasse une étude sérieuse; j'ai crû devoir encore joindre à ce Traité des remarques dans le même ordre de Chapitres que les Mémoires, dans lesquelles, pour ap-

puyer mes maximes, je rapporterai sans déguisement sur la matiére de ces Chapitres tous les exemples bons ou mauvais des choses dont j'aurai été témoin oculaire, ou qui se sont passées de mon tems, afin de faire plus aisément sentir à mon fils que les succès heureux ou malheureux n'ont eu leurs véritables causes, que dans l'observation ou la négligence des maximes que je lui ai proposées pour la Guerre; ou que les évenemens les plus considérables sont émanés de raisons bien différentes de celles qui ont paru au Public.

Et comme je ne puis pas louer que je ne blâme; mon dessein n'est pas de remettre ces remarques entre les mains de mon fils, que je ne le sente capable de n'en pas faire un mauvais usage à l'égard des vivans, qui se trouvent blâmés.

Que si la mort me prévient avant qu'il ait atteint cet âge de discrétion néceſſaire pour sçavoir apprendre à se taire, je me flatte que ma mémoire n'en sera pas blâmée par les honnêtes gens, & qu'ils me rendront justice sur mon unique vûe de l'éducation

de mon fils, qui est d'en faire un homme de Guerre ; puisqu'ils ne trouveront rien dans ces réflexions qui ne soit véritable, & qui n'ait été connu des personnes éclairées, dans le tems que les fautes que je remarque ont été faites, ou que les évenemens dont je dis les véritables causes, sont arrivés.

Je garderai dans ces remarques le même ordre qui se trouve dans les Mémoires, où j'ai eu en vûe de conduire mon fils à la connoissance de la théorie de la Guerre par une suite des opérations qui peuvent arriver dans le cours d'une Campagne. Ainsi je n'ai point de réflexions à faire sur cet ordre que j'ai tenu.

J'avertirai seulement ici, que dans ces remarques je me suis quelquefois un peu étendu sur des matiéres qui ne sont pas purement de Guerre ; mais je m'y suis trouvé engagé, parce qu'elles en ont indirectement été la source & l'origine. Il se trouvera même des endroits où je redirai des choses que j'aurai déja dites ; mais c'est que je l'aurai crû nécessaire par rapport à la matiére du Chapitre,

qui aura eu besoin de répétition pour l'application des maximes, & pour l'intelligence de la matiére de ce Chapitre, différente de celle où j'aurai parlé du même fait, mais sur un sujet différent.

CHAPITRE I.

Distinction des Etats de l'Europe.

JE me contenterai de dire sur ce sujet, que tous les Etats de l'Europe sont gouvernés, ou par un Prince Souverain, ou par un Corps qui s'appelle République; & qu'également tous les Souverains sont susceptibles d'ambition & du désir de la grandeur, ou de l'amour du repos & de la tranquillité.

Voilà l'idée générale des Princes qui gouvernent l'Europe, sans entrer dans la politique & la discussion de leurs interêts particuliers, que nous avons vû de notre tems changer si souvent. On doit presque s'assurer que ces Puissances ne se croyent pas être en état de se fixer pour leurs maximes. Ainsi mon dessein

n'étant ici que de former un homme de guerre, je ne traiterai que de ce qui regarde mon ſujet.

REMARQUES
ſur ce Chapitre.

Lorſque dans le Chapitre précédent je me ſuis contenté de dire quelle étoit en général la conſtitution de l'Europe par rapport ſeulement à la nature des Etats, qui ſont contenus dans cette partie du monde, ſans entrer dans aucun détail des Puiſſances, c'en étoit aſſez, à ce qu'il m'a paru, pour mon premier deſſein de faire de mon fils un homme de guerre.

A preſent que tout ce qui a été écrit depuis trente ou quarante ans ſur les intérêts des Princes ſe trouve abſolument inutile, & que l'Europe a changé de face depuis le commencement de ce ſiécle; je crois qu'après avoir dit en peu de mots ſon état après la paix de Riſwick, il ſt à propos de s'étendre un peu ſur les grands évenemens qui ont commencé avec le ſiécle. Ils ſont tels, que je ſuis perſuadé

que le plus éclairé Politique n'en peut encore prévoir le dénoüement.

Je ſuivrai pour cela l'ordre des années pour les évenemens, ſans entrer ici dans la diſcuſſion de leurs cauſes, parce que dans la ſuite de ces Mémoires, elles ſe trouveront placées où elles le doivent être dans l'ordre des Chapitres, par rapport à la matiére qui en fait le ſujet.

Dans la guerre qui a précédé la paix de Riſwick, toute l'Europe étoit en armes hors la ſeule Couronne de Suede & les Princes particuliers d'Italie, ſçavoir, le grand Duc, les Ducs de Parme & de Modéne, & la République de Gennes. Les deux Maiſons puiſſantes étoient celles de France & d'Autriche. Celle de France ſe ſoutenoit ſeule & conqueroit ſur celle d'Autriche Eſpagnole malgré la Branche Allemande. Celle-ci, à la réſerve de la guerre qu'elle ſoutenoit avec ſes propres forces contre les Turcs & contre les mécontens de Hongrie, que la France ſoutenoit autant qu'il lui étoit poſſible de ſi loin, avoit par ſon credit dans l'Empire

trouvé le moïen de faire la guerre à la France, & s'étoit unie pour cela d'intérêts aux Anglois & aux Hollandois, que le Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſaw avoit engagés dans ſon parti, avec le Duc de Savoie, qui ſe déclara auſſi contre la France.

La Maiſon d'Autriche étoit dans ce tems-là partagée en deux branches: celle d'Allemagne dont l'Empereur Leopold Premier étoit le chef, & avoit deux Fils; celle d'Eſpagne qui étoit réduite à la ſeule perſonne du Roi Charles Second.

Voilà quel étoit dans ce tems-là l'état des deux Maiſons puiſſantes, qui par liaiſon d'intérêts ou par crainte, entraînoient tout le reſte de l'Europe après elles.

La Maiſon de France s'étoit tellement agrandie depuis la paix des Pirenées, & s'étoit renduë ſi redoutable à toutes les autres Puiſſances de l'Europe, qu'il ne fut pas difficile à l'Empereur, politique, ſage & moderé en apparence, quoiqu'infiniment ambitieux dans le fond, de réunir toutes les autres

Puissances contre la France pour les intérêts de sa Maison. Il ne se servit pour cela que d'un moïen fort simple, qui étoit celui de faire craindre à ces Puissances l'état florissant de la Maison de France, & ses desseins ambitieux qui seroient la ruine inévitable de leurs Etats, & leur conquête facile après l'accablement de sa Maison, qu'il faisoit même envisager comme prochain, s'ils n'y remedioient par leur union avec lui.

Le Prince d'Orange qui à la fin de l'année 1688. avoit usurpé le Trône d'Angleterre sur son beau-pere, & qui par sa dignité de Stathouder de Hollande avoit un crédit infini dans cette puissante République, trouvant son intérêt particulier à se joindre à la Maison d'Autriche Allemande, pour se maintenir sur ce Trône nouvellement usurpé avec l'assistance des Hollandois, engagea facilement cette République dans la guerre contre la France, & y fit avec la même facilité entrer les Anglois ses nouveaux sujets.

Cependant toutes ces Puiſſances réunies pendant dix ans, n'avoient pû empêcher que la France ne joüît d'un bonheur parfait dans toutes les entrepriſes qu'elle avoit formées, & qu'elle n'eût remporté autant de victoires qu'elle avoit donné de batailles.

Un peu trop d'envie de rentrer dans le repos, lui fit pourtant prendre le parti de la paix, qui fut concluë à Riſwick, dans laquelle quoique triomphante par tout, elle ne laiſſa pas de rendre preſque tout ce qu'elle avoit conquis. Quelques-unes des raiſons qui peuvent avoir eu part à ce deſir de la paix, pourront indirectement trouver leur place dans la ſuite de ce diſcours.

Le nouveau ſiécle donna une nouvelle face à l'Europe. Le Roi d'Eſpagne Charles Second mourut ſans enfans, & par ſon Teſtament appella la Maiſon de France à la ſucceſſion de toutes ſes Couronnes. Ce Teſtament fut apporté en France de la part du Conſeil de la Monarchie d'Eſpagne, où après les renonciations du Roi, de Mon-

ſeigneur le Dauphin, & de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, il fut accepté par Monſeigneur le Duc d'Anjou, ſecond fils de Monſeigneur le Dauphin.] Après cet Acte d'acceptation, ce nouveau Roi fut reconnu ſans aucune contradiction par tous les Etats de la Monarchie d'Eſpagne; après quoi il alla à Madrid prendre poſſeſſion de ce grand héritage.

Cet évenement fut un coup de foudre pour la Maiſon d'Autriche Allemande, pour le Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſaw, & pour les Hollandois.

L'Empereur quoique de la Maiſon d'Autriche, ſe trouvoit parent plus éloigné du Roi d'Eſpagne Charles Second, que ne l'étoit le Roi. Auſſi ce Prince ne prétend-il à cette ſucceſſion, que parce qu'il eſt de la même Maiſon, & il ne fonde ſon droit que ſur les Teſtamens de Philippe III. & Philippe IV. Rois d'Eſpagne, qui au défaut des mâles de leur Branche, avoient appellé la Branche Allemande à la ſucceſſion de leurs

Etats, & même tous les autres Princes de l'Europe ſortis des filles de la Branche Eſpagnole, excluans par leur ſeule volonté, & contre tous droits, la Maiſon de France de leurs Etats, en cas que la Branche Eſpagnole vint à manquer d'héritiers mâles.

Les Teſtamens injuſtes de ces Rois avoient par le crédit de la Maiſon d'Autriche Allemande, été autoriſés par le conſentement des Conſeils & Etats de toute la Monarchie. Le Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſaw, Prince habile & ambitieux, qui comme je l'ai dit, de fort petits commencemens, s'étoit élevé & maintenu ſur le Trône d'Angleterre ſans quitter la Charge de Stathouder de Hollande, & ſans avoir perdu ſon crédit dans cette République, ſe voïoit par ce nouvel agrandiſſement de la Maiſon de France dans de nouveaux embarras pour ſe maintenir ſur ſon Trône uſurpé, parce que le Roi venoit d'accorder ſa protection au jeune Roi d'Angleterre, dont il avoit reconnu le droit. Ainſi ce Prince

prit aisément des liaisons avec l'Empereur contre la France : les Hollandois prirent aussi le même parti, & y furent poussés par deux craintes qu'ils crurent raisonnables.

Par le Traité de Riswik il avoit été permis aux Hollandois sous le prétexte de la conservation de leurs Etats, d'avoir des Garnisons dans quelques Places nommées des Païs-Bas Espagnols, sous le nom d'une barriere entre la France & la Hollande.

Dès que Philippe V. fut arrivé en Espagne, il parut que ce Prince n'avoit plus besoin de faire garder ses Places des Païs-Bas par des troupes Hollandoises, ausquelles on dit de se retirer, & qui se retirérent effectivement, & furent remplacées par des troupes du Roi ; de maniére qu'il ne fut pas difficile à l'Empereur & au Roi d'Angleterre Guillaume de faire sentir aux Hollandois, que le Roi pourroit bien dans les suites prêter au Roi d'Espagne son Petit-fils des troupes pour leur faire la guerre comme à des sujets révoltés, les conquerir,

s'ils ſe trouvoient ſans alliance avec les Puiſſances qui vouloient s'oppoſer à la grandeur nouvelle de la Maiſon de France, & les faire rentrer ſous la puiſſance de leurs anciens Maîtres.

Deux autres raiſons portérent encore les Anglois & les Hollandois à ſe joindre à l'Empereur contre la France & l'Eſpagne ; l'une, la crainte raiſonnable que la France alors puiſſante ſur mer ne leur ôtât tout le commerce prodigieuſement lucratif que ces deux Puiſſances faiſoient avec l'Eſpagne dans ſon continent ; l'autre que lorſque la France ſe ſeroit à l'aiſe enrichie des tréſors du Nouveau Monde par ſon commerce avec l'Eſpagne, elle ne leur ôtât encore celui des deux Indes. Ces deux motifs d'intérêts préſens étoient aſſez puiſſans ſur les Anglois & ſur les Hollandois, pour qu'ils fiſſent tous leurs efforts afin d'éviter la ruine de leur commerce qui auroit entraîné celle de leur Etat. Ainſi ces deux Puiſſances maritimes concoururent ſans héſiter avec l'Empereur en tout ce qu'il voulut

voulut d'elles, pour entrer en guerre contre la Maiſon de France.

Le corps de l'Empire dévoué à l'Empereur ſe déclara auſſi contre la France par un réſultat de la Diéte, auquel pourtant ne concoururent pas les deux Electeurs de Baviere & de Cologne, oncles maternels du nouveau Roi d'Eſpagne. Les autres Princes qui ſont membres de l'Empire, trouvant leurs intérêts particuliers à vendre des hommes aux Hollandois & aux Anglois, leur fournirent des troupes pour leur argent.

Pour l'Italie, le Duc de Savoie parut d'abord prendre des liaiſons avec les deux Couronnes de France & d'Eſpagne. Il avoit en 1697 marié ſa fille aînée à M. le Duc de Bourgogne : on lui propoſoit encore le mariage de la Princeſſe ſa cadette avec le Roi d'Eſpagne Philippe V. Ces deux grands établiſſemens pour les Princeſſes ſes filles parurent l'avoir déterminé en faveur de la Maiſon de France; mais la ſuite a fait voir que rien n'étoit capable de lui faire perdre ſa haine

naturelle contre la Nation. Toutes les autres Puiſſances d'Italie demeurérent neutres, à l'exception du Duc de Modéne, qu'on ſoupçonna avec raiſon d'avoir des liaiſons avec l'Empereur.

Une circonſtance particuliere au Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſaw, & aux Etats Généraux, leur fut fort avantageuſe pour augmenter dans les eſprits la crainte aſſez bien fondée de la puiſſance avenir de la Maiſon de France, ſi on lui laiſſoit paiſiblement recueïllir cette grande ſucceſſion de la Monarchie d'Eſpagne; & ſi dans ce commencement de révolution elle n'étoit point troublée dans l'étenduë de ſes vaſtes poſſeſſions. Voici le fait.

La ſanté languiſſante du Roi d'Eſpagne Charles II. qui n'avoit point d'enfans, donnoit des attentions aux Puiſſances qui n'étoient pas intéreſſées dans ſa ſucceſſion, & fit naître la penſée au Roi Guillaume & aux Hollandois, de propoſer au Roi & à l'Empereur un Traité de partage de la ſucceſſion fu-

ture de la Monarchie d'Eſpagne, qui pût être tel que la Maiſon de France & la Maiſon d'Autriche Allemande y trouvaſſent également l'une & l'autre un intérêt particulier d'agrandiſſement, qui ne laiſsât pas de conſerver l'équilibre entre ces deux Maiſons, dont la ſuite ſeroit la tranquillité des autres Puiſſances de l'Europe.

Le Roi conſentit à la propoſition qui lui fut faite de ce Traité de partage; mais l'Empereur qui ſe croïoit ſûr de la ſucceſſion entiere de la Monarchie d'Eſpagne, ne voulut entrer en aucune négociation. Cependant ce Traité fut fait entre le Roi d'Angleterre & la Hollande. Toutes les autres Puiſſances furent même conviées d'y entrer pour en garantir l'exécution contre celle des deux Puiſſances intéreſſées, qui n'accepteroit pas le partage de la maniére dont il auroit été fait, lorſque la mort de Charles II. donneroit lieu à l'éxécution de ce Traité.

Le Roi fut ſommé par les Anglois & les Hollandois d'accepter le partage. Il le fit; mais l'Empe-

reur pareillement ſommé, le refuſa. Dans cet entre-tems de négociation le Roi d'Eſpagne mourut, aïant par ſon Teſtament rappellé la Maiſon de France injuſtement deshéritée par les Teſtamens de Philippe III. & Philippe IV. & nommé M. le Duc d'Anjou pour héritier univerſel de toute la Monarchie d'Eſpagne.

Le Roi n'a pas dû refuſer l'acceptation du Teſtament pour le Prince ſon petit-fils, demandé par les Conſeils & les Etats de la Monarchie d'Eſpagne, parce que le refus que l'Empereur avoit fait d'accepter le Traité de partage, remettoit ſuivant le droit, Sa Majeſté dans la liberté entiere pour tous les droits légitimes de ſa Maiſon ſur la ſucceſſion d'Eſpagne.

Ce fut cette acceptation du Teſtament de Charles II. ſans le concours & le conſentement des Anglois & des Hollandois, qui les détermina à ſe joindre à l'Empereur : & voilà l'état où s'eſt trouvée l'Europe au commencement de ce ſiécle.

Comme je ne ſuis point Hiſtorien, mais homme de guerre, je me contenterai de ce plan général de l'Europe au commencement de ce ſiécle, & je ne parlerai des évenemens qui ſe ſont paſſés de mon tems, que par le rapport qu'ils auront avec les matiéres qui ſont traitées dans mes Maximes, mon deſſein n'étant, en rapportant les fautes que j'ai vû faire à la guerre, que de prouver ſur mes Maximes la maniére de les éviter.

CHAPITRE II.

Des Maximes du Prince paiſible.

LE Prince paiſible doit bien vivre avec ſes voiſins, & ſe contenter de joüir paiſiblement de ce qu'il poſſéde.

Pour ſe conſerver dans cet état tranquille, il doit pourtant avoir ſes Places en bon état, ſes Arſenaux bien munis. Outre les garniſons néceſſaires, il doit avoir un Corps de troupes ſuivant ſes moyens, qui doi-

vent toûjours être prêtes à le servir, afin d'être respecté de ses voisins ambitieux, & pour l'offrir dans les occasions à celui de ses alliés qu'on voudroit opprimer. Par cette sage précaution, il sera en état d'empêcher qu'une guerre, qui s'allumeroit dans son voisinage, ne prenne assez d'accroissement pour le forcer d'y entrer malgré lui, & ne trouble la tranquillité de son Etat, ou que faute de cette précaution, on lui fasse une querelle mal-à-propos.

Il doit ménager ses sujets pour avoir dans leurs bourses, des ressources prêtes pour le besoin.

Ce moïen est bien plus sur à un Prince paisible, que celui d'amasser des trésors, parce qu'il ne le peut faire qu'en rendant les espéces plus rares dans son Etat ; ce qui diminuë le commerce & la circulation.

Il doit avoir un Conseil sage & prévoyant, dont la premiere application pour le dehors soit à former à leur Maître des Ministres habiles pour les Cours Etrangéres, par le moïen desquels ce

Prince puiſſe pénétrer ce qui ſe paſſe de plus ſecret chez ſes voiſins ; afin qu'en étant inſtruit, il ait le temps de prévenir ce qui pourroit porter de l'altération au repos dont il veut jouïr.

Quant au dedans, il faut, que par des maximes ſages & douces dans le Gouvernement, ces Miniſtres faſſent aimer leur Maître de ſes ſujets, & leur inſpirent la parfaite obéïſſance plûtôt par l'amour & le reſpect, que par la crainte

REMARQUES.

Je n'ai point vû de mon tems qu'il ait été facile à aucun Prince, ou à aucun Etat de l'Europe, de pratiquer par choix les maximes qui doivent être celles des Princes d'un caractére paiſible.

Monſieur le Duc de Lorraine depuis qu'il gouverne ſon Etat n'a point eu de guerre. Dans la ſituation où il ſe trouve, il doit en bonne politique demeurer dans la neutralité où il eſt, du conſente-

ment des Maisons de France & d'Autriche.

Monsieur le Grand-Duc n'a point aussi eu de guerre ; son humeur ne l'y porte pas, & depuis l'année 1690. que les troupes de l'Empereur sont entrées en Italie, ce Prince a mieux aimé leur donner de l'argent pour éviter d'être tourmenté par des quartiers d'hyver, que de s'y opposer par les armes.

Le Roi d'Angleterre Charles second, a été le seul grand Prince qui auroit bien voulu demeurer en repos avec de la considération. Cependant les jalousies des Anglois contre les Hollandois, soit pour l'empire de la Mer, soit pour le commerce de ces deux Nations ; la triple Alliance entre les Couronnes d'Angleterre, de Suede, & la Hollande, pour le maintien du repos de l'Europe après la mort de Philippe IV. l'orgueil des Hollandois devenus trop ambitieux & trop entreprenans, & enfin la jalousie que les Anglois avoient de la prospérité de la

la France contre l'Espagne, l'Empereur & la Hollande; ont fait sortir ce Prince du repos dans lequel il vouloit vivre par son inclination naturelle, & l'ont plusieurs fois fait entrer en guerre malgré lui.

Les Républiques mêmes qui paroissoient par leur constitution ne devoir souhaiter que le repos, ont été toutes agitées de mon tems par des mouvemens de jalousie, d'ambition, ou d'intérêt.

Ainsi je puis dire que ce caractére d'un Prince paisible n'a paru librement dans aucune Puissance de mon tems.

CHAPITRE III.

Du Prince ambitieux.

LE Prince ambitieux, outre toutes les attentions dont nous venons de parler, qui lui doivent être communes avec le Prince paisible, en a encore une infinité d'autres à prendre.

Il doit être toûjours puiſſamment armé ; aſſembler ſouvent ſes Troupes, & les voir, tant pour les accoûtumer à être enſemble, que pour ſe faire connoître de ſes Officiers ſubalternes, & même de ſes ſoldats.

Il doit conſerver & bien traiter ſes Généraux ; avoir une politique aſſez cachée, pour ne pas donner trop d'ombrage du mouvement de ſes Troupes.

Pour cela, il doit ſouvent leur en faire faire, ſans intention contre ſes voiſins, ſeulement pour maintenir la diſcipline, ou pour des convenances qui ne regardent que l'intérieur de ſon Etat.

Il doit profiter des diviſions qu'il aura ſçu adroitement ſemer parmi ſes voiſins ; ſe ſervir de tous les prétextes qu'ils lui donnent de ſe broüiller avec eux, pour peu que ces prétextes ſoient ſpécieux, & puiſſent lui être utiles ; enfin il doit prendre ſes meſures de maniére que ſes autres voiſins n'ayent pas le tems de lui déclarer la guerre, avant qu'il ait fait quel-

que conquête qu'il puiſſe garder par un Traité de paix qu'il tâchera, autant qu'il lui ſera poſſible, de remplir d'articles captieux & ſuſceptibles de différentes explications, afin de ſe conſerver, pour une autre occaſion, un nouveau ſujet de querelle.

Il doit mieux traiter la Nobleſſe qui embraſſe la profeſſion des armes, que celle qui ſe deſtine à une vie oiſive ; être libéral envers elle, ne récompenſer pourtant qu'avec choix ; faire obſerver exactement la diſcipline militaire ; avoir toujours ſes arſenaux & ſes magaſins bien fournis, & placés avec adreſſe dans les lieux qui lui conviendront pour l'exécution de l'entrepriſe méditée : ſes fonds pour la guerre ſeront toûjours pris ſur ſes revenus, par préférence aux fonds pour les autres dépenſes ; & cela ſans ſurcharger ſes peuples mal-à-propos, par deux raiſons. La premiere, parce qu'il ne faut jamais faire ſentir aux Troupes, que leur ſolde peut devenir incertaine par la difficulté de la levée

des deniers ſur le Peuple. La ſeconde, parce que les Peuples ſurchargés mal-à-propos tombent dans l'impuiſſance de fournir au néceſſaire.

Et pour cela, il doit choiſir des gens fidéles pour l'adminiſtration de ſes finances & de ſa dépenſe, dont le pied doit toûjours être réglé beaucoup au-deſſous de la recette, afin d'avoir tous les ans des revenans-bons à employer pour l'avancement de ſes projets.

REMARQUES.

J'ai vû l'Europe continuellement agitée par l'ambition des Princes & des Républiques. J'ai vû même que l'ambition & les intérêts des particuliers dans pluſieurs occaſions, ont été la véritable cauſe & le principe de celles des Princes & des Républiques, & que les Puiſſances n'ont pas toûjours agi par le véritable intérêt de leur Etat. Ainſi je puis encore dire que ce caractére du Prince ambitieux agiſſant par les ſeules vûës d'une

ambition bien réglée, n'a été de mon tems suivi avec exactitude que par l'Empereur Leopold I. & par le Duc de Savoie.*

Pour prouver ce que je viens d'avancer, il faut examiner quels ont été les véritables motifs des guerres que j'ai vûës s'allumer dans l'Europe depuis quarante années, à commencer en 1666. tems auquel je suis entré dans le service; & faire voir ici quelles ont été les raisons qui y ont engagé les Puissances: si elles ont été de de la nature de celles qui arment les Princes ambitieux, agissans par les seules vûës d'une bonne politique ambitieuse, ou s'ils ne se sont pas laissé engager dans ces guerres par les intérêts de leurs Ministres, ou des personnes à qui ils ont donné leur confiance.

Je dirai que la guerre que le Roi déclara à l'Espagne en 1667. fut une guerre d'intérêt, pour soutenir & faire valoir les droits de la Reine Marie-Thérese après la mort de Philippe IV. son pere, sur quelque

* Le feu Roi Victor Amédée.

partie des Païs-Bas Eſpagnols. Le Roi profita beaucoup dans cette guerre, & auroit fait encore de plus grandes conquêtes, qui vraiſemblablement lui ſeroient reſtées par le Traité d'Aix-la-Chapelle, malgré la triple Alliance qui s'étoit formée contre lui, ſans la jalouſie que M. de Louvois conçut contre M. de Turenne, & celle que les autres Miniſtres prirent du grand crédit de M. de Louvois ſur l'eſprit du Roi.

Ainſi l'on peut juger que dans cette guerre le Prince n'a pas exactement ſuivi le caractére du Prince ambitieux, occupé des ſeules vûës de ſon agrandiſſement, puiſque les jalouſies & les intérêts particuliers l'ont conduit, & dans le choix des différentes opérations de guerre tant qu'elle a duré, & dans les négociations pour la paix.

La guerre qui commença en 1672. d'abord contre la Hollande ſeule, & dans laquelle l'Angleterre étoit jointe à la France, a eu pluſieurs origines. Le Roi étoit piqué contre les Hollandois

de ce qu'ils avoient été les Promoteurs de la triple Alliance, qui avoit comme forcé ce Prince à faire la paix d'Aix-la-Chapelle. Les impertinentes railleries de leurs Gazetiers, & les orgueilleuses Médailles qu'ils avoient fait fraper, ne laissérent pas aussi d'irriter ce Prince.

Le Roi d'Angleterre & la nation Angloise, étoient piqués des avanies continuelles que les Hollandois faisoient au commerce des Anglois dans les Indes & le Levant, & de leur orgueil insupportable sur la Mer, dont ils vouloient usurper l'empire sur toutes les nations. Voilà quelles ont paru être les raisons de ces deux Rois pour déclarer la guerre aux Hollandois.

Les intérêts particuliers des Ministres en France étoient, que M. de Louvois Secretaire d'Etat de la guerre, vouloit occuper le Roi entiérement par la guerre, & le détourner par-là du tems que ses Finances, les Bâtimens & la Marine, qui étoient entre les mains

de M. de Colbert, lui faisoient passer avec ce Ministre.

En Angleterre le Roi vouloit avoir pour ses plaisirs & ses Maîtresses plus d'argent que le Parlement ne lui en donnoit. Il vouloit être armé par terre & par mer, pour avoir plus de graces à distribuer à ceux qui étoient plus attachés à lui qu'au Parlement. Ce Prince trouvoit dans la guerre contre les Hollandois, de l'argent de la France pour satisfaire à l'avidité de ses Maîtresses & de ses Ministres, & de l'argent de son Parlement jaloux du commerce & de la puissance des Hollandois, pour entretenir une puissante Flotte & même des Troupes de terre.

Les deux autres Puissances qui se joignirent d'abord à la France, & lui livrérent leur Païs pour s'approcher de la Hollande, étoient l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster.

Le premier se laissa engager dans cette guerre par les Furstembergs qui le gouvernoient absolument. Ils n'avoient en leur parti-

culier que des vûes d'intérêt personnel, & donnoient à cet Electeur celle de reconquérir Rhimberg & les autres places du Rhin, occupées depuis long-tems par les Hollandois, & usurpées sur l'Electorat de Cologne.

Le second qui étoit l'Evêque de Munster, étoit d'un caractére remuant, ambitieux & avare. Il avoit peu de moïens, & dans son alliance avec la France il trouvoit par les subsides de cette Couronne dequoi entretenir un gros Corps de Troupes qu'il comptoit de faire subsister aux dépens du Païs des Hollandois dans les suites de la guerre, & il devoit même dans le partage des conquêtes trouver de grands avantages pour son Evêché, dont il y avoit quelque chose occupé par les Hollandois du côté de l'Over-Issel.

Voilà quelles ont été les véritables raisons de la Guerre contre les Hollandois, de la part des Rois de France & d'Angleterre, & de celle de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munster.

Les raisons de l'Electeur de Colo-

gne & de l'Evêque de Munſter, étoient d'une bonne politique. Ces deux Princes n'étoient pas d'eux-mêmes aſſez puiſſans pour retirer des Hollandois par la force des armes, ce que cette République avoit uſurpé ſur leurs Etats, & ils firent fort bien d'embraſſer cette conjoncture favorable à leurs véritables interêts.

L'Empereur, les Eſpagnols & l'Electeur de Brandebourg qui prirent parti dans cette guerre peu après qu'elle fut déclarée, y entrérent par différens motifs. L'Empereur par la crainte que la France après la conquête de la Hollande où ſes premieres proſpérités avoient été d'une rapidité qui ſurprit toute l'Europe, ne gardât ce païs par droit de conquête, ou tout au moins ne l'aſſujettît de telle maniere, que la Hollande après la paix ne ſe trouvât comme tributaire de la France; & auſſi parce qu'il appréhenda qu'après la conquête ou l'aſſujettiſſement de la Hollande, la France ne s'emparât trop aiſément du reſte des Pais-Bas Catholiques, & qu'ainſi le Roi ne devint le plus puiſſant Prince de

l'Europe ſans aucune contradiction, & n'accablât ſa Maiſon, après avoir joint les dix-ſept Provinces à ſes Etats.

Les Eſpagnols qui craignirent la perte des Païs-Bas après celle de la Hollande, pour retarder au moins l'orage qu'ils voyoient ſe former trop près d'eux, fournirent aux Hollandois tout ce qu'ils avoient de troupes, dès que la France leur eut déclaré la guerre, & la déclarérent eux-mêmes à la France dès la fin de 1672. pour intéreſſer les autres Puiſſances à leur conſervation par les jalouſies qu'elles devoient prendre de la grandeur de la France.

L'Electeur de Brandebourg ſur qui les Hollandois tenoient les places du Rhin au-deſſous de Rhimberg, qui étoient originairement ou du Duché de Cléves, ou de ce que cet Electeur poſſéde en Weſtphalie, craignit que nous ne lui remiſſions pas ces Places après avoir humilié les Hollandois, qui d'ailleurs firent un Traité avec ce Prince qui lui étoit fort avantageux; & cela, joint aux ſollicitations de l'Empereur, le dé-

termina à entrer dans les intérêts contraires à ceux de la France.

Voilà comme la guerre commença en 1672. Elle fut sur le point de finir trois mois après sa déclaration, mais un intérêt particulier fut cause de sa continuation.

Le Roi étant à Utrecht avec toutes ses Armées, & les Hollandois craignant leur perte entiere, députérent vers sa Majesté, & lui offrirent des conditions de paix très-avantageuses. Dans le Conseil l'avis de M. de Pomponne fut que le Roi devoit se contenter des offres des Hollandois; & que comme l'Espagne avoit fourni aux Hollandois des secours plus considerables que ceux ausquels son Traité avec les Hollandois pour leur défense mutuelle ne l'engageoit, sa Majesté pouvoit prendre l'excédent de ce secours comme une infraction contre lui au Traité d'Aix-la-Chapelle, & qu'en traitant avec la Hollande il falloit stipuler qu'elle ne pourroit pas à son tour donner aux Païs-Bas-Catholiques le secours stipulé par le Traité dont nous venons de parler.

Après quoi les Armées du Roi en remarchant vers la France retomberoient ſur les Eſpagnols, & conquéreroient en peu de tems le reſte des Païs-Bas Catholiques entiérement dépourvus, ſous prétexte que les Eſpagnols auroient les premiers rompu avec la France.

Cette conquête dans la conjoncture preſente auroit été facilement faite & gardée auſſi aiſément par un Traité de paix, parce qu'il n'y avoit en ce tems-là aucune Puiſſance aſſez conſidérablement armée, ni qui pût être en état aſſez tôt pour s'oppoſer à l'exécution de ce projet.

M. de Louvois ſoutint au contraire dans le Conſeil que les conditions ſous leſquelles les Hollandois offroient de traiter, n'étoient pas encore aſſez humiliantes, & qu'il falloit achever de les abattre, ce qui ne demandoit plus que fort peu de tems.

L'intérêt particulier de ce Miniſtre ſe trouvoit dans cet avis. Il voyoit par-là une ſureté pour la continuation de la guerre par la rupture inévitable avec l'Empereur & la

Couronne d'Eſpagne. La guerre augmentoit ſon crédit par le tems que le Roi étoit obligé de paſſer avec lui, & la paix redonnoit ce tems à M. Colbert par le goût naturel du Roi pour les jardins & les bâtimens, & à M. de Pomponne pour les négociations dans les Traités, qui auroient infailliblement ſuivi la conquête des Païs-Bas Catholiques.

L'on verra aiſément par ce que je viens de dire que dans cette occaſion les intérêts particuliers ont prévalu ſur les intérêts d'Etat, & que le Prince, ſans s'en appercevoir, s'eſt éloigné du véritable & parfait caractére du Prince ambitieux, que rien ne peut détourner de ſon intérêt d'agrandiſſement, qu'il ſuit toujours autant qu'il lui eſt prudemment poſſible de le faire, & que dans cette occaſion, il a pris pour des raiſons ſolides tout ce qui dans le fond n'étoit qu'un pur intérêt perſonnel de ſon Miniſtre, puiſque cette guerre qui pouvoit être de peu de conſéquence, & cependant très-glorieuſement faite contre les Hollandois, & très-avantageuſement contre les

Eſpagnols, a duré dix ans entiers.

Elle ſe termina en 1678. par le Traité de Nimègue, dans lequel le Roi rendit aux Hollandois Maſtrick qu'il avoit pris ſur eux, les conquêtes faites en 1672. ayant été abandonnées dès la fin de 1673. & fit céder par les Hollandois aux Electeurs de Cologne & de Brandebourg les places du Rhin qu'ils occupoient depuis long-tems.

Le Roi rendit aux Eſpagnols les Places qu'il avoit conquiſes en Flandres à la réſerve d'Ypres, Cambray, Bouchain, Valenciennes & Condé. Il rendit Ath & Charleroi, Places cédées par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & il garda la Franche-Comté qu'il avoit conquiſe en 1674.

Ce qui fut de plus glorieux pour la France dans ce Traité de paix, c'eſt que la Suede qui s'étoit déclarée pour le Roi contre l'Electeur de Brandebourg & le Roi de Dannemarck, ayant perdu toute la Pomeranie & même quelque choſe de la Province de Schonen du continent de la Suede, fut rétablie dans tout ce qu'elle avoit perdu, par l'au-

torité du Roi, qui dans le Traité de Nimegue ſtipula que ſes Armées auroient le paſſage du Rhin libre pour aller forcer l'Electeur de Brandebourg à cette reſtitution qu'il ne vouloit point faire, & à laquelle il ne ſe réſolut que quand il vit notre Armée ſur le Weſer.

Ce fut ainſi que ſe termina la guerre commencée en 1672. Il faut remarquer que ſon origine véritable fut le chagrin des Rois de France & d'Angleterre contre les Hollandois, & le deſir d'humilier cette Puiſſance qui devenoit trop orgueilleuſe; mais ce ne fut point l'ambition ni le deſir de conquérir qui en fut le principal objet dans ſon commencement, parce qu'il n'étoit pas raiſonnable en bonne politique de vouloir l'entiere deſtruction de la République de Hollande dont il auroit fallu faire part aux Anglois, auſquels il ne peut jamais convenir de donner des ports hors de leur Iſle.

L'on pouvoit donc avant la rupture avoir penſé que les Eſpagnols romproient avec la France ſi elle vouloit effectivement conquérir la Hollande;

Hollande ; ainſi il étoit de la prudence du Prince ambitieux, & qui ne ſonge qu'à ſon agrandiſſement, de ſaiſir dans cette occaſion le prémier prétexte de rupture contre l'Eſpagne qui lui ſeroit donné par cette Couronne, ſur laquelle il auroit été facile dans cette conjoncture de conquérir le reſte des Païs-Bas, & de conſerver cette conquête.

Pour les raiſons particulieres qui firent finir cette guerre, elles ſe trouvent dans la jalouſie qui regnoit ſans ceſſe entre Meſſieurs de Louvois & Colbert.

Ce dernier avoit marié ſa fille cadette avec M. de Mortemart neveu de Madame de Monteſpan. Son crédit en étoit augmenté ; & quoique dans ce tems-là il fût aiſé de ſentir qu'une Campagne ſuffiſoit pour achever la conquête des Païs-Bas, cet adroit Miniſtre de concert avec la Maîtreſſe, ſçut faire céder dans l'eſprit du Roi la gloire & l'ambition d'être le plus puiſſant Prince de l'Europe, à l'amour des plaiſirs & des bâtimens.

Dans les premieres années qui

ſuivirent la paix de Nimegue, les deux Miniſtres puiſſans ne ſongérent qu'à occuper leur Maître chacun à l'envi l'un de l'autre. M. Colbert s'appliqua à mettre les Finances du Roi dans un état ſi agréable pour le Prince, qu'il ne pût rien deſirer ſans lui faire voir en même tems la facilité de l'avoir. Il augmenta conſidérablement la Marine qui étoit de ſon département, & fit prendre un goût infini au Roi pour les jardins & les bâtimens, par la facilité où il lui diſoit qu'il étoit de fournir à toutes ces dépenſes.

M. de Louvois de ſon côté ne s'appliqua qu'à mettre par la fortification des Places, les frontieres de l'Etat en ſureté : il tint le Roi puiſſamment armé & toujours prêt à de nouvelles conquêtes, & même en pleine paix avec ſes voiſins, il le mit en poſſeſſion d'une grande étendue de pays.

Il trouva des prétextes de ſe ſaiſir de Charlemont & de Luxembourg ſur les Eſpagnols, de Dinant ſur la Principauté de Liége; il fit pluſieurs fois entrer les troupes dans la

Flandre Eſpagnole. Il établit à Metz & à Beſançon des Chambres qui réüniſſoient inſenſiblement tout ce qui ſe trouvoit entre le Rhin & les Etats du Roi, ſous prétexte que ces Fiefs particuliers avoient autrefois relevé, ou des trois Evêchés, ou du Comté de Chini, membre du Duché de Luxembourg. Il étendoit ainſi en pleine paix la domination du Roi juſqu'au Rhin.

Il joignit encore la Ville de Straſbourg à toutes ces conquêtes de nouvelle invention, & ſe ſervit utilement du tems du repos pour augmenter la puiſſance de ſon Maître. Il fit encore en Italie un Traité particulier avec M. de Mantouë, par lequel ce Prince nous mit en poſſeſſion de ſa Citadelle de Cazal;

Par là & par Pignerol il mettoit M. le Duc de Savoie entre ces deux Places, & étoit ſûr de pouvoir porter la guerre aux Eſpagnols dans le Milanès, lorſqu'il conviendroit aux intérêts du Roi. C'étoit ainſi que Meſſieurs Colbert & Louvois ſervoient également bien les paſſions de leur Maître, & le ren-

doient le plus grand & le plus heureux Prince de l'Europe.

L'application de M. de Louvois pour la gloire du Roi augmentoit tous les jours ſon crédit : un événement particulier décida encore en ſa faveur. M. Colbert mourut preſque ſubitement, M. de Louvois eut ſa Charge de Sur-Intendant des Bâtimens, & eut le crédit de faire donner les Finances à M. Pelletier ſon parent & ſa créature. Me. de Monteſpan fut éloignée de la Cour : dans cet état M. de Louvois avoit lieu de ſe flatter que perſonne ne pouvoit balancer ſon crédit & ſa puiſſance.

Comme il étoit devenu le maître des Bâtimens, il ſongea en propoſant de nouveaux deſſeins au Roi, à augmenter encore, s'il étoit poſſible, ſon goût naturel pour les Bâtimens & les Jardins. Il alla ſon chemin pour les réünions; enfin il paroiſſoit le maître par tout & occupoit lui ſeul le Roi, à la réſerve du tems que le Prince donnoit à ſes Finances, aux affaires étrangeres & à la Marine, qui étoit fort court; mais toute cette proſperité fut troublée

par un incident qu'aucune prudence humaine n'auroit pû prévoir. La retraite de Madame de Monteſpan étoit forcée. Le Roi avoit pris un amour violent pour Madame de Maintenon veuve de M. Scaron, que Madame de Monteſpan avoit tirée de la miſere pour la mettre preſque malgré le Roi auprès de ſes enfans. Cette femme déjà avancée en âge ne laiſſa pas de plaire; elle ſupplanta ſa bienfaitrice; * la mort de la Reine la fit même aller au-delà de ce que l'on peut penſer; * enfin ſon crédit devint ſans bornes.

M. de Louvois qui ne pouvoit s'accoûtumer à voir qu'une femme qu'il avoit une infinité de fois trouvée dans ſon antichambre parmi la foule, fût devenuë maîtreſſe abſoluë de l'eſprit du Roi, & que ſon crédit en diminuât tous les jours au point qu'il avoit ſouvent des diſcours fâcheux à eſſuyer, parce qu'il lui étoit impoſſible de prendre ſur lui de reſpecter le nouveau goût de ſon Maître : ce Miniſtre, dis-je, naturellement fier & hautain, réſolut d'occuper le Roi en le faiſant ren-

trer en guerre, afin de ſe tirer, au moins autant qu'il lui feroit poſſible, des embarras continuels qu'il trouvoit tous les jours, en travaillant avec le Roi dans la chambre de Me. de Maintenon, & en ſa préſence.

Toutes les réünions des Chambres de Metz & de Beſançon, l'occupation des Places Eſpagnoles, celle de Strasbourg, & de Cazal, avoient aſſez irrité les Puiſſances de l'Europe contre le France; il étoit donc naturel de penſer que dès que l'Empereur ſeroit ſorti de ſa guerre contre les Turcs ſur leſquels il avoit tous les ans de grands avantages, ce Prince ambitieux ſe trouvant puiſſamment armé ne perdroit pas l'occaſion de ſe mettre à la tête de la Ligue qui ſe formoit de toutes parts contre le Roi.

Il falloit donc en bonne politique prévenir les effets de cette Ligue. Ce prétexte étoit ſpécieux à donner au Roi. Ce fut auſſi celui que prit M. de Louvois pour engager ce Prince à rompre d'abord avec l'Empereur en attaquant Philisbourg qui lui avoit été cedé par le traité de Nimégue.

Cela ſe paſſa au mois de Septembre 1688 ; mais comme cette déclaration contre l'Empereur ſeul n'auroit pas produit une guerre d'une durée aſſez conſidérable pour que M. de Louvois pût eſperer d'y trouver la perte du crédit de Madame de Maintenon & le rétabliſſement du ſien ; ce Miniſtre a été ſoupçonné d'avoir vû ſans regret la révolution d'Angleterre, la perte de l'Electorat de Cologne pour le Prince de Furſtemberg qui en avoit été nommé Coadjuteur, & d'avoir forcé M. de Savoie à rompre avec la France par des manieres trop hautes qu'il engageoit le Roi d'avoir avec ce Prince, & en faiſant pour l'interêt particulier de ſa Charge de Grand-Maître des Poſtes, paſſer par les Etats de ce Prince la Malle de France à Rome, chargée d'une infinité de Marchandiſes, ſans vouloir qu'elles fuſſent viſitées, ni qu'elles païaſſent les droits aux Douannes de M. le Duc de Savoie.

Ainſi, voici encore une guerre, qui quoiqu'elle paroiſſe avoir été faite en ſuivant les véritables maxi-

mes du Prince ambitieux, qui veut conserver par la guerre & les Traités qui la suivent, ce qu'il a occupé sur ses voisins en pleine paix & sur des prétextes trop legers, se trouve pourtant n'avoir eu de fondement véritable que celui de l'ambition & du chagrin d'un Ministre, qui conduit par son intérêt particulier, sçait faire agréer à son Maître des raisons spécieuses de reprendre les armes pour des raisons véritables d'Etat.

Car il est certain que si le Roi n'avoit point occupé Philisbourg, l'Empire n'auroit pas remué ni déclaré tout seul la guerre au Roi, pendant que l'Empereur étoit occupé en Hongrie; & qu'il auroit été impossible au Prince d'Orange de tenter l'invasion d'Angleterre, & aux Hollandois de la favoriser.

Cette guerre commencée en 1688. a duré jusqu'en 1697. Elle a été remplie d'une infinité d'incidents, qui quoiqu'étrangers à la guerre, n'ont pas laissé d'influer pour la paix contre les régles & les maximes véritables du Prince ambitieux.

Monsieur

Monſieur Pelletier à qui M. de Louvois avoit fait donner les Finances après la mort de M. Colbert voïant commencer une guerre ſi grande, ſe ſentit trop chargé du poids des Finances dans un tems qu'il prévoïoit devoir devenir difficile par les moïens qu'il faudroit prendre pour toutes les levées extraordinaires d'argent ; il ſongea donc à s'en décharger & propoſa M. de Pontchartrain que le Roi agréa.

Monſieur de Louvois fut continuellement traverſé par Madame de Maintenon juſqu'au mois de Juillet 1691. qu'il mourut ſubitement. M. de Barbezieux ſon fils lui ſuccéda dans la Charge de Secretaire d'Etat de la guerre.

Ce jeune Miniſtre ſe trouva trop heureux de n'être point accablé par la mort ſubite de ſon Pere, & ne ſongea qu'à ſe maintenir. Les Bâtimens furent donnés à M. de Villacerf, & les Fortifications à M. Pelletier de Souzi, frere de M. Pelletier Contrôleur Général. Ainſi le Roi eut à travailler avec trois hom-

mes, au lieu d'un qui étoit M. de Louvois.

Les évenemens de cette guerre furent heureux pour le Roi par-tout où elle se faisoit, jusqu'au commencement de l'année 1695. tems de la mort de M. de Luxembourg qui commandoit l'Armée de Flandres. Il fut remplacé par M. le Maréchal de Villeroi sous lequel nos Ennemis reprirent vigueur : de maniere que quoique dans un état encore florissant, le Roi ne laissa pas de consentir en 1697. à la paix qui se traitoit à Riswick.

Il a paru que dans cette paix les interêts particuliers ont encore prévalu sur la gloire du Roi. Madame de Maintenon crut trouver plus de repos & plus de tranquillité dans la paix que dans la guerre qui ne se faisoit plus, principalement en Flandres, avec la même supériorité qu'elle s'y étoit faite tant que M. de Luxembourg avoit vécu.

M. de Pontchartrain que la mort de M. de Seignelay avoit revêtu de sa Charge de Secretaire d'Etat de la Maison du Roi & de la Marine,

representoit les difficultés de subvenir à la dépense des Armées de Terre, & songeant à un établissement solide pour sa famille, il craignoit de ne pouvoir pas continuer à fournir de l'argent. M. de Barbezieux qui n'étoit point Ministre ne travailloit avec le Roi que pour les seules affaires de la Guerre.

Ainsi l'on peut encore dire que cette guerre qui avoit eu pour véritable origine le chagrin de M. de Louvois contre Madame de Maintenon, s'est terminée beaucoup moins par les maximes que doit suivre le Prince ambitieux lorsqu'il traite la paix, que par les intérêts particuliers de ceux qui ont du crédit sur son esprit, & à qui le repos convient.

La guerre qui a commencé en 1701. & qui dure encore, a eu une origine toute differente des autres. Avant que d'en parler, je dirai un mot des changemens arrivés dans le Ministére, parce qu'ils ont été tels, que c'est presque à ces changemens que les évenemens malheureux, qui dans leur discussion trou-

veront à se placer dans les differentes matiéres que j'examinerai, doivent être imputés.

Monsieur le Chancelier Boucherat étant mort, sa place fut remplie par M. de Pontchartrain, qui en même tems remit à son fils la charge de Secretaire d'Etat de la Maison du Roi & de la Marine. Madame de Maintenon fit donner les Finances à M. Chamillart.

Dans les premiers jours de l'année 1701. M. de Barbezieux mourut aussi presque subitement. Madame de Maintenon fit encore donner à M. Chamillart sa charge de Secretaire d'Etat de la Guerre; de sorte que cet homme qui ne sçavoit ni la Finance ni la Guerre, se trouva chargé de ces deux emplois, ausquels Messieurs Colbert & Louvois, grands hommes fort capables & infiniment laborieux, pouvoient à peine suffire.

Quant à l'occasion de la guerre, la voici. La santé du Roi d'Espagne Charles II. étoit si foible, qu'il étoit aisé de juger que ce Prince ne vivroit pas long-tems. Il n'avoit point

d'enfans. La ſucceſſion de ſes Etats appartenoit légitimement à la Maiſon de France par la proximité du ſang. Mais la Branche Allemande de la Maiſon d'Autriche prétendoit être en droit de recueillir ſeule cette grande ſucceſſion, ſe fondant ſur ce qu'elle étoit de la même Maiſon, ſur les renonciations des Reines Anne & Thereſe, & ſur les Teſtamens de Philippe III. & Philippe IV. Cette mort prochaine de Charles II. alloit vrai-ſemblablement rallumer une longue guerre entre la Maiſon de France & la Maiſon d'Autriche Allemande. Ce fut pour l'éviter que le Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſaw & les Hollandois propoſérent au Roi & à l'Empereur un traité de partage de la ſucceſſion future de la Monarchie d'Eſpagne, qui pût être tel qu'on y trouvât un équilibre dans la puiſſance de ces deux grandes Maiſons.

Le Roi conſentit à ce Traité dont les Anglois & les Hollandois ſe rendoient garants ; mais l'Empereur qui ſe croïoit ſûr de recueillir la ſucceſſion de cette Monarchie, refuſa

de le ſigner, quelque inſtance qui lui en fût faite de la part des Anglois & des Hollandois.

Au commencement de Septembre 1700. mourut le Roi d'Eſpagne Charles II. qui par ſon Teſtament nomma M. le Duc d'Anjou pour unique héritier de tous ſes Etats. Ce Teſtament fut apporté au Roi. Il l'accepta pour M. le Duc d'Anjou qui fut reconnu Roi d'Eſpagne par tous les Etats de cette Monarchie, & partit enſuite pour Madrid.

Les Anglois & les Hollandois garants du Traité de partage, ſe plaignirent d'abord que le Roi eût accepté le Teſtament avant qu'ils euſſent de nouveau ſommé l'Empereur de conſentir au Traité de partage conclu avant la mort de Charles II. Mais la choſe étoit devenuë impoſſible dans ſon exécution, parce que les Eſpagnols, qui ne vouloient point le partage de leur Monarchie, ſe ſeroient ſur le champ donnés à celui qui leur auroit offert de les recevoir ſans partage.

Ainſi les Anglois & les Hollandois, dont la politique avoit été

dans le Traité de partage de trouver pour la tranquillité de l'Europe un équilibre dans la puiſſance entre ces deux grandes Maiſons, voïant que la juſtice de Charles II. avoit déterminé cette balance en faveur de la Maiſon de France, entrérent aiſément dans les interêts de la Maiſon d'Autriche Allemande, & entraînérent avec eux preſque toutes les autres petites Puiſſances de l'Europe, ſoit par des aſſiſtances de Troupes, ſoit par des déclarations de guerre formelles contre la France.

Voilà quelles ont été les guerres que j'ai vû commencer en France. Leur origine ou leur fin ſera aiſément connoître que les Princes ſont plus ſouvent entraînés par leurs paſſions & les intérêts particuliers de ceux qui approchent d'eux, que gouvernés par les véritables maximes d'une politique ou paiſible, ou ambitieuſe.

Je paſſerai à preſent à la diſcuſſion de l'origine des guerres dont j'ai vû l'Eſpagne agitée. Après la paix des Pirenées, le Roi d'Eſpagne Philippe IV. voulut reconquérir le Por-

tugal, qui dans le cours de la longue guerre avec la France s'étoit soustrait à son obéïssance, & s'étoit donné pour Roi le Duc de Bragance de l'ancienne Maison de ses Rois.

Par un article de cette paix, il fut stipulé que la France qu'on croïoit avoir beaucoup contribué à ce soulevement du Portugal, ne lui donneroit aucun secours contre l'Espagne, qui vouloit le reconquérir, & qui l'auroit effectivement reconquis, sans les assistances que la France lui donna indirectement sous le nom de M. de Turenne.

Cette guerre a donc été pour l'Espagne plus conforme aux maximes du Prince paisible qui veut la conservation de son Etat dans son entier, qu'à celles du Prince ambitieux qui cherche son agrandissement aux dépens de ses voisins sur lesquels il n'a aucun droit.

Elle n'a pourtant point été heureuse à cette Couronne, parce que la guerre qu'elle fut obligée de soutenir contre la France en 1667. après la mort de Philippe IV. l'obligea à traiter avec le Portugal, &

à en ſouffrir la paiſible poſſeſſion à ſon Roi.

La guerre que Charles II encore enfant, fut contraint de ſoutenir contre la France en la même année 1667. fut encore de néceſſité pour lui, & lui coûta beaucoup de Places en Flandres. Il auroit même perdu le reſte des Païs-Bas Catholiques ſans la triple Alliance qui ſe forma contre la France à qui cette Ligue fit faire le Traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre, qui ſous ce même Roi, commença en 1673. contre la France, eut une origine un peu defferente.

Dès l'année précedente la France étoit en guerre avec la Hollande qui avoit un traité particulier avec l'Eſpagne pour leur conſervation reſpective, autre que celui de la triple Alliance. Ce traité portoit l'envoi d'un nombre de Troupes à celui des deux qui ſeroit attaqué. L'Eſpagne avoit envoïé ce corps de Troupes, même plus conſidérable que le Traité ne le portoit. Cela n'avoit point empêché

la France de faire de grandes conquêtes ſur la Hollande. Outre toutes celles de la Compagne de 1672. les Hollandois venoient encore de perdre Maſtrick.

Tous ces évenemens heureux firent craindre à l'Eſpagne la perte entiere du reſte des Païs-Bas Catholiques s'ils étoient ſubitement attaqués par la France. L'Empereur & l'Electeur de Brandebourg nouveaux Alliés des Hollandois, ſollicitérent continuellement cette Couronne de ſe déclarer contre la France. Elle crut de ſon intérêt de le faire dans cette conjoncture & le fit effectivement à la fin de l'année 1673.

Ainſi ce fut pour l'Eſpagne une guerre dans laquelle l'ambition & le deſir de s'agrandir n'eurent aucune part, mais ſeulement la vûë de la conſervation du reſte de ſes Païs-Bas Catholiques qu'elle craignit de perdre ſi elle ſe trouvoit forcée à les conſerver avec ſes propres forces, comme elle en avoit déjà perdu une partie en 1667. qu'elle s'étoit trouvée dépourvûë

d'Alliance & de Troupes capables de s'oppoſer avec ſuccès à celles de la France.

La guerre qui commença en 1689. contre la France, eut une raiſon pour l'Eſpagne, où l'ambition de r'avoir ce qu'elle avoit perdu dans les deux guerres précedentes, eut plus de part, que celle de conſerver ce qu'elle poſſédoit dans les Païs-Bas.

Cette Couronne étoit à la vérité fort irritée de tout ce qui s'étoit paſſé depuis la paix de Nimegue concluë en 1678. comme je l'ai dit ailleurs. Elle voïoit la France en guerre dès l'année précedente contre l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande & l'Empire. Elle crut de ſon intérêt d'entrer dans cette Ligue par l'eſpérance de retirer ce que la France avoit conquis ſur elle depuis 1667. ſe flattant de le regagner ou par des événemens heureux dans le cours de la guerre, ou par le Traité avantageux dont elle ne douta point qu'elle ne fût ſuivie.

L'événement a fait voir qu'elle s'étoit trompée. Mais enfin ce que

je viens de dire de l'origine de cette guerre justifie que l'Espagne y étoit entrée moins pour sa conservation, que pour le recouvrement de ce qu'elle avoit perdu dans les guerres précedentes.

La guerre qui a commencé en 1701. est absolument différente de toutes les autres pour l'Espagne. Cette Monarchie, par le Testament de Charles II. étoit dévoluë à un Prince de la Maison de France, que le Roi se trouvoit obligé de maintenir sur ce Trône. L'Empereur Joseph-Ignace I. dispute cette succession pour l'Archiduc Charles son frere. Toutes les Puissances de l'Europe, hors la Suede, sont entrées dans les intérêts de l'Empereur contre la France. C'est le sujet de la guerre presente dont les événemens jusqu'à ce jour ne sont pas heureux pour l'Espagne, quoique protégée par la France.

Ainsi c'est pour l'Espagne une guerre de nécessité & de conservation de sa Monarchie en son entier, & qui ne tombe point dans l'espéce de guerre entreprise par

les vûës du Prince ambitieux.

De tout ce que je viens de dire au ſujet des guerres que l'Eſpagne a euës de mon tems, on peut raiſonnablement conclure que depuis Philippe II. les Rois d'Eſpagne ne ſont entrés en guerre que pour la conſervation des grands Etats ſéparés, dont leur Monarchie ſe trouvoit compoſée, & par conſéquent ce n'eſt point dans les Rois d'Eſpagne depuis Philippe II. qu'il faut chercher le caractére du Prince ambitieux.

J'ai vû deux fois le Portugal en guerre. La premiere eſt celle que ſon Roi a ſoûtenuë contre l'Eſpagne après en avoir ſecoué le joug. Elle a été de néceſſité pour maintenir le Duc de Bragance ſur le Trône, & s'eſt terminée en 1668. que le nouveau Roi de Portugal a été reconnu par le Roi d'Eſpagne. La ſeconde qui dure encore, eſt celle où cette Couronne s'eſt unie à la Ligue contre la France & l'Eſpagne.

Cette guerre peut avoir deux vûës. La premiere peut être la crain-

te de retourner ſous la domination de l'Eſpagne ſoutenuë de la puiſſance de la France, ſi le Prince François qui y régne en demeuroit paiſible poſſeſſeur. Cette vûë dans le fonds ne me paroît pas raiſonnable, puiſque quoique les Monarchies de France & d'Eſpagne ſoient dans une même Maiſon, elles ne laiſſeront pas de conſerver toûjours dans leurs Rois les intérêts particuliers & la véritable politique de leurs Etats. Celle de la France ne peut être d'aider un Roi d'Eſpagne à ſe rendre encore maître des Etats de Portugal, tant dans ce continent que dans les autres parties du monde; & d'ailleurs, un Prince Autrichien ſur le Trône d'Eſpagne ſera toûjours plus à craindre à un Roi de Portugal, qu'un Prince de la Maïſon de France, parce que c'eſt ſous un Prince de la Maiſon d'Autriche regnant en Eſpagne, que le Portugal s'eſt révolté & s'eſt donné un nouveau Roi.

La ſeconde vûë du Portugal dans la guerre preſente me paroît toute

d'ambition, & consiste dans les articles secrets des Traités que cette Couronne peut avoir faits avec l'Empereur, les Anglois & les Hollandois ; soit pour l'augmentation de son Etat, aux dépens de l'Espagne, dans notre continent; soit pour la sûreté de ce qu'elle posséde sur les côtes d'Afrique dans les grandes Indes & le nouveau Monde. C'est surquoi la fin de cette guerre justifiera ou fera blâmer cette Couronne.

Car de penser que dans le tems qu'elle s'est déclarée contre la France & l'Espagne, elle eût effectivement à craindre d'être envahie par l'Angleterre & la Hollande pour les intérêts de la Maison d'Autriche Allemande ; c'est ce que je ne croirai point, quoique le pretexte de sa rupture avec les deux Couronnes ait été celui de la crainte des Puissances Maritimes de l'Angleterre & de la Hollande.

L'Angleterre a eu de mon tems plusieurs guerres ou contre les Hollandois, ou contre les Espagnols pour le Portugal, ou jointe

à la France contre les Hollandois, ou jointe aux Eſpagnols & aux Hollandois contre la France, ou encore jointe à la Maiſon d'Autriche contre cette derniere Couronne & celle d'Eſpagne.

La premiere de ces guerres des Anglois contre les Hollandois, a précedé de quelques années le tems que je ſuis entré dans le ſervice. Le ſujet en a été les véxations que les Hollandois faiſoient aux Anglois dans leur commerce des Indes. Elle fut bien-tôt terminée dans notre continent.

Les Hollandois après une Bataille navalle dont l'événement ne fut pas trop décidé, ne laiſſérent pas de promettre aux Anglois de réparer ce qui s'étoit paſſé aux Indes & de céder les honneurs de la mer au pavillon Anglois. La France entra dans cette guerre comme auxiliaire & alliée des Hollandois.

L'autre guerre dans laquelle l'Angleterre entra en faveur des Portugais, ne fut qu'auxiliaire. La raiſon en fut le mariage du Roi d'Angleterre Charles avec l'Infante de Portugal

tugal, par lequel mariage ce Prince prit des engagemens pour la Maison du Roi son beau-frere, contre l'Espagne. La paix qui se fit en 1668, entre l'Espagne & le Portugal, finit aussi la guerre entre l'Angleterre & l'Espagne.

La guerre où l'Angleterre s'est jointe à la France contre la Hollande est celle qui a commencé en 1672. La raison dont le Roi d'Angleterre se servit dans son Parlement afin d'avoir son consentement & son concours pour les subsides capables de le faire entrer en guerre, fut l'orgueil insupportable des Hollandois qui continuoient à refuser les honneurs de la mer aux Anglois, dont d'ailleurs ils troubloient continuellement le commerce dans le nouveau Monde, les grandes Indes & le Levant. Mais la source de l'union entre les deux Rois étoit Madame la Duchesse de Portsmouth, Françoise d'extraction, Maîtresse du Roi d'Angleterre, qui par son crédit sur l'esprit de son Amant, sçut le déterminer à se joindre à la France

pour faire la guerre à la Hollande.

Cependant cette guerre pour l'Angleterre ne fut pas de longue durée, tant par les soumissions que les Hollandois offrirent de faire aux Anglois pour les honneurs de la mer & la satisfaction qu'ils donnérent sur le commerce, que par les intrigues du Prince d'Orange Stathouder de Hollande, neveu du Roi d'Angleterre, & qui aussi-tôt après cette paix épousa la Princesse Marie, fille aînée du Duc d'Yorck & niéce du Roi Charles.

Dans la premiere guerre où l'Angleterre, de mon tems, soit entrée formellement contre la France, le Roi Charles fut comme forcé. En faisant la guerre par mer contre les Hollandois, ce Prince s'étoit réservé la faculté d'avoir un Corps auxiliaire en France, qui à la vérité n'étoit point employé en Flandres contre les Espagnols & les Hollandois; mais servoit en Allemagne contre l'Empereur. Les intrigues du Prince d'Orange & des Hollandois en Angleterre forcérent le Roi d'Angleterre, non-seulement à nous rede-

mander ſes troupes, mais même à déclarer la guerre à la France, après qu'elle eut fait la conquête de Gand & d'Ypres.

La ſeconde guerre dans laquelle l'Angleterre entra contre la France, fut celle qui commença en 1668. entre la France & l'Empereur.

Le Roi Charles étoit mort & avoit eu pour ſucceſſeur ſon frere le Duc d'Yorck ſous le nom de Jacques II. Ce Prince étoit Catholiqne déclaré, & trop zélé pour vivre paiſiblement dans un Royaume où la Religion dominante étoit la Proteſtante. Il ſe laiſſa même abſolument gouverner par ſon Confeſſeur qui étoit Jéſuite, & qui ne vouloit pas que ce Prince uſât ſans éclat de la liberté de vivre en Catholique dans la Chapelle particuliere de ſon Palais. Il voulut avoir dans Londres & publiquement un Nonce du Pape, & faire des Proceſſions dans les ruës.

Toutes ces nouveautés le brouillérent tellement avec ſon Parlement & toute la Nation, qu'il ſe forma ſecretement une ligue de zélés Proteſtans auſquels le Prince d'Orange, gen-

dre du Roi Jacques ſe joignit. Ce Prince fut aidé par les Hollandois, paſſa en Angleterre, dépouilla ſon beau-pere de ſon Royaume, & ſe fit proclamer Roi conjointement avec la Princeſſe Marie ſa femme.

Il n'a pas été ſurprénant que ce nouveau Roi qui tenoit à la Hollande par ſa naiſſance, ſes grands établiſſemens & ſon inclination, ait déterminé le Parlement d'Angleterre à déclarer la guerre à la France, qui d'ailleurs avoit reçu & protégeoit hautement le Roi Jacques pour ſon rétabliſſement ſur le Trône d'Angleterre.

La troiſiéme guerre dans laquelle l'Angleterre s'eſt engagée contre là France, eſt celle qui a commencé en 1701. après la révolution d'Eſpagne. Le Roi d'Angleterre Guillaume de Naſſaw qui mourut dans ce tems-là avoit tellement mis les affaires en mouvement dans le Royaume contre la France, que la Reine Anne, femme du Prince Georges de Dannemarck, qui lui a ſuccedé, n'a eu qu'à ſuivre les projets laiſſés par ſon prédéceſſeur, & demeurer

dans les Alliances précédemment contractées avec la Maison d'Autriche Allemande & les Hollandois.

La nature de cette guerre pour l'Angleterre est toute différente des autres. C'est une Reine qui gouverne en Angleterre, & comme elle a une femme pour favorite, le mari & l'Amant de cette femme sont ses favoris. Madame de Malboorouk favorite de la Reine a pour Amant M. Godolphin qu'elle a fait Grand Trésorier d'Angleterre. M. de Malboorouk est ambitieux & avare. M. Godolphin a les mêmes qualités. La Reine & sa favorite ne songent qu'à leurs plaisirs & les hommes à leurs affaires.

L'Empereur flatte l'ambition de M. de Malboorouk qui est à la tête des Armées, pendant que M. Godolphin méne les femmes & le dedans du Royaume. Quantité d'Anglois trouvent leur intérêt particulier dans la grosse solde des Troupes & les libéralités de la Reine. L'on fait peur aux Communes de la grandeur de la France, si la succession d'Espagne reste entiere au Roi

Philippe V. La Nation craint la ruine du commerce lucratif qu'elle faisoit avec les Espagnols, & celle de ses Manufactures de laine dans les Echelles du Levant. Voilà quelles sont les raisons qui portent les Anglois à fournir si libéralement à leur Reine des hommes & de l'argent pour faire la guerre à la France.

On sera peut-être surpris que dans le récit que je viens de faire sur la nature de cette troisiéme guerre, je n'y ai pas dit un mot du Prince Georges de Dannematck, mari de la Reine Anne.

C'est un Prince dont le mérite personnel est au-dessous du médiocre, & à qui les Anglois n'ont point voulu donner le titre de Roi, quoiqu'ils l'eussent donné au Prince Guillaume de Nassaw conjointement avec la Reine Marie sa femme, & qu'ils lui eussent conservé sa Royauté après la mort de cette Princesse.

Aussi la puissance est entiere dans la personne de la Reine Anne qui a toujours fort bien vécu avec le Prince Georges jusqu'à sa mort arrivée

il y a quelques mois. Cette Princesse avoit même revêtu le Prince son mari de la Charge de Grand-Amiral, qui est la premiere en Angleterre; mais hors le crédit que lui donnoit cette Charge, il n'en avoit aucun dans le Royaume où il étoit simplement consideré comme le mari de la Reine.

Par tout ce que je viens de dire sur les différentes guerres dans lesquelles l'Angleterre s'est engagée de mon tems, il est naturel de conclure que dans cet Etat qui n'est pas purement Monarchique, & dans lequel les Sujets se sont conservés une partie de la puissance, il est presque impossible à leurs Rois d'agir de leur propre mouvement, ou par les intérêts particuliers de ceux qui les gouvernent lorsqu'il faut déterminer une guerre; & qu'ainsi sans le secours de leur Parlement, ils ne peuvent agir par des vûes d'ambition qui leur soient particulieres.

La premiere guerre de mon tems que cette Couronne a eüe contre les Hollandois a été d'intérêt pour son commerce. L'ambition pour les hon-

neurs de la mer n'en a pas été la principale raiſon, quoique les Anglois ſoient fort orgueilleux.

Le prétexte de celle qui a commencé en 1672. quoiqu'il parût être celui de l'orgueil des Hollandois ſur la mer, & la continuation de leurs entrepriſes ſur le commerce des Anglois, n'auroit pourtant pas été aſſez puiſſant ſur la Nation ſans les intrigues de la Cour de France dans le Parlement, & celles du Roi Charles auprès de ſes créatures dans le même Parlement, qu'il fit agir pour déterminer la Nation à la guerre, à laquelle Madame de Portſmouth ſa Maîtreſſe le portoit pour les intérêts de la France.

Des trois dernieres guerres de l'Angleterre contre la France, la premiere qui commença & finit en 1678. n'a eu de véritable fondement que dans les intrigues des Hollandois & du Prince d'Orange dans le Parlement d'Angleterre, qui força le Roi Charles à retirer les Troupes qu'il avoit en France & à déclarer la guerre à cette Couronne.

La ſeconde a eu pour raiſon l'union

nion du Prince d'Orange devenu Roi d'Angleterre en 1688. avec la République de Hollande. Il étoit de néceſſité au nouveau Roi de ſe maintenir ſur ce Trône uſurpé malgré la protection que la France venoit de donner au Roi Jacques. L'ambition particuliere du Roi Guillaume le portoit à ſe conſerver la place de Stathouder de Hollande. Il ſçut ſe ſervir ſur les eſprits de la nation Angloiſe de ces deux motifs qui lui étoient particuliers, par la crainte qu'il inſpira à ſon Parlement du crédit que la France auroit en Angleterre & de la perte de leur liberté, ſi cette Couronne par la force des armes parvenoit à y rétablir le Roi Jacques & la Religion Catholique pour dominante.

La troiſiéme guerre qui eſt la préſente, n'eſt que la ſuite des liaiſons que le Roi d'Angleterre Guillaume avoit priſes avec la Maiſon d'Autriche Allemande contre la France après la révolution d'Eſpagne. Je me ſuis aſſez étendu ailleurs ſur ce ſujet pour n'en rien dire ici.

Ainſi par rapport au caractére des

Princes ambitieux ou paisibles que j'ai vû regner, je puis dire que dans la constitution du Gouvernement en Angleterre, il est comme impossible à son Roi d'agir par les principes & les maximes du Prince ambitieux, parce que le Parlement de ce Royaume prendra toujours de justes mesures pour empêcher que son Roi n'entreprenne sur la liberté & les privileges de la Nation ; mais aussi est-il certain que tant qu'un Roi d'Angleterre se conduira suivant les maximes du Prince paisible, son Parlement concourera avec lui dans tout ce qui sera raisonnable pour lui faire soutenir ce caractére, même avec éclat par rapport au dehors, parce que cette grandeur fera la tranquillité & la réputation de la Nation.

La Hollande, de mon tems, a fait ou soutenu plusieurs guerres. Cette République qui s'est formée dans l'Europe depuis 150. ans par sa révolte contre l'Espagne qui possédoit tous les Etats de la Maison de Bourgogne, s'est tellement enrichie par son commerce, & est devenuë si puissante par la prodigieuse quantité

de ſes vaiſſeaux & par les grands établiſſemens qu'elle s'eſt procurés dans les trois autres parties du monde, qu'elle en eſt devenuë ſuſceptible d'orgueil & d'ambition dans notre continent.

Les Hollandois veulent être maîtres de tout le commerce & les Marchands uniques du monde entier. Ils s'érigent inceſſamment en arbitres entre toutes les Puiſſances. Ils paroiſſent même chercher les moyens de s'agrandir de proche en proche.

Les vûës de cette République devroient donner beaucoup de jalouſie, quoique juſqu'à preſent couvertes du ſpécieux prétexte de ſa ſûreté particuliere ; & ſi les Princes voiſins de ſes Etats n'y font une attention ſérieuſe, ſes deſſeins ambitieux & ſuivis la porteront à une élévation qui pour n'avoir pas été rapide, ne rendra que plus difficiles les moïens de remettre cette République dans ſes anciennes bornes.

Je reviens à mon ſujet, qui eſt de parler des motifs de toutes les guerres que j'ai vû commencer ou ſoutenir par les Hollandois, pour tirer

enſuite les conſéquences ſur leur caractére paiſible ou ambitieux, qui eſt la matiére de ce Chapitre.

Comme cette République devoit en partie ſon établiſſement à la France par les ſecours directs qu'elle en avoit reçû dans les premiers tems de ſa révolte contre la Maiſon d'Autriche, & par la longue guerre dont la France avoit occupé les Eſpagnols ; elle s'étoit conſervée dans une grande union avec cette Couronne & dans des alliances mutuelles.

Ces engagemens réciproques firent que dans la premiere guerre où cette République s'eſt engagée de mon tems contre l'Angleterre, la France ſe déclara pour elle par l'envoi de ſa flotte. Comme j'ai parlé des motifs de cette guerre dans ce que j'ai dit de celle de l'Angleterre, il ſeroit inutile de le répéter ici. Je dirai ſeulement qu'elle n'a été ſoutenuë par les Hollandois que par des motifs d'orgueil & d'ambition.

La ſeconde guerre que la Hollande a entrepriſe a été contre l'Evêque de Munſter Chriſtophe de Galen,

qui vouloit retirer quelque petite étenduë de païs que les Hollandois, par droit de bienséance & de voisinage de leur Province d'Ower-Issel, avoient empiété sur l'Evêché de Munster. Dans cette guerre le Roi leur envoya un corps auxiliaire de troupes dont la jonction avec les leurs força cet Evêque de les laisser en possession de ce qu'ils avoient usurpé sur son Evêché depuis longtems.

Si le motif de cette guerre paroît seulement de conserver ce que l'on posséde ; au moins faut-il convenir que c'est vouloir conserver ce que l'on posséde injustement, & qui n'étoit pas originairement des sept Provinces qui se sont séparées par leur révolte.

La troisiéme guerre qui n'alla pas jusqu'à une déclaration formelle contre la France, fut lorsqu'à la fin de l'année 1667. cette République prit ombrage des conquêtes du Roi en Flandres, & qu'elle fut la motrice de la triple-Alliance.

Quoi qu'à parler juste on ne doive pas mettre au nombre des guer-

res ce que la Hollande a fait dans cette occaſion, puiſqu'il n'y a point eu de rupture ouverte ; cependant je crois qu'il n'a pas été hors de propos de dire un mot de cette liaiſon de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre, en faveur de l'Eſpagne, pour faire voir que dès ce tems-là cette République ne craignoit plus ſes anciens maîtres, qu'elle commençoit à ſentir ſes propres forces, & qu'elle devenoit ſuſceptible d'orgueil & d'ambition.

Ainſi c'eſt après le Traité d'Aix-la-Chapelle que l'on peut placer le tems auquel la République de Hollande a commencé à faire paroître ces diſpoſitions dans notre continent, en voulant ſe mettre en poſſeſſion d'être arbitre & modératrice de toutes les affaires de l'Europe, n'y en ayant eû aucune depuis ce tems-là dans laquelle elle n'ait voulu prendre part. Elle joignit aux maniéres hautes que ſes Ambaſſadeurs avoient dans toutes les Cours des Princes, la licence de ſes Ecrivains contre les perſonnes reſpectables des Rois. Elle les irritoit même

par les difcours de fes Miniftres dans les Cours, qui étoient fi peu mefurés & s'écartoient fi fort du refpect qui eft dû à leur rang, que le Roi trouva le moïen d'engager la Couronne de Suede à ne prendre aucune part dans les affaires qu'il pourroit avoir avec la Hollande, & de faire un Traité avec l'Angleterre, irritée auffi de l'orgueil des Hollandois fur la mer, par lequel Traité il fut convenu que ces deux Puiffances attaqueroient la Hollande par terre & par mer.

L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munfter entrérent auffi dans ce Traité comme Alliés des deux Rois; le premier pour retirer les places du Rhin de fon Electorat occupées par les Hollandois; le fecond pour celles de l'Evêché de Munfter qui avoient fait le fujet de la guerre que cet Evêque avoit euë contre eux, comme je l'ai dit ci-deffus.

Par tout ce récit il eft aifé de comprendre que la guerre qui commença en 1672. contre la Hollande, eut pour origine de fa part, non le deffein de s'agrandir par l'augmentation de ce qu'elle poffede dans

notre continent, mais ſon orgueil devenu inſupportable aux Puiſſances qui concertérent enſemble de l'humilier.

Si le Conſeil du Roi, pour des intérêts particuliers, ne s'étoit pas trouvé partagé, comme je l'ai dit ci-deſſus en parlant des guerres de la France, il eſt certain que cette République auroit ſouffert une terrible humiliation en l'année 1672. mais le deſtin des Etats en avoit autrement ordonné.

Les Hollandois engagérent dans leurs intérêts l'Eſpagne, l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg, l'Empire, & même l'Angleterre; de ſorte qu'après dix années de guerre, il ne leur en coûta que les places du Rhin qu'ils furent obligés de rendre aux Electeurs de Cologne & de Brandebourg. Il en coûta aux Eſpagnols leurs Alliés quelques places en Flandres & la Franche-Comté, avec l'humiliation ſecrette de reconnoître pour Protecteurs des Païs-Bas Catholiques, ces mêmes Hollandois qui n'étoient originairement que des ſujets révoltés d'une partie des dix-

ſept Provinces de leur ſucceſſion de la Maiſon de Bourgogne.

La guerre qui a commencé en 1688. a eu deux origines. Les Hollandois Républicains craignoient la Puiſſance du Prince d'Orange dans leur Etat. Ce Prince ambitieux avoit formé ſecrettement un parti puiſſant en Angleterre contre le Roi Jacques ſon beau-pere. Les Hollandois aſſiſtérent le Prince d'Orange de leur flotte & de leurs Troupes pour cette invaſion, parce qu'ils crurent qu'en faiſant ce Prince Roi d'Angleterre, ils ſe procureroient un Allié ſûr & de leur Religion, au lieu d'un Prince Catholique déclaré, & dont ils craignoient les liaiſons avec la France & les reſſentimens de leur orgueil ſur la mer.

Le Roi venoit de déclarer la guerre à l'Empereur par la priſe de Philisbourg. Il avoit occupé l'Electorat Palatin & les Villes de Mayence & de Tréves; il étoit allié de l'Electeur de Cologne qu'il avoit engagé à poſtuler le Cardinal de Furſtemberg pour ſon Coadjuteur: il étoit auſſi allié du Roi d'Angleterre

Jacques II. qui avoit été forcé de ſortir de ſon Royaume & qui s'étoit retiré en France.

Tous ces différens engagemens armérent les Hollandois contre la France, & produiſirent dans toute l'Europe une guerre qui a duré dix ans, à la fin de laquelle il n'en a rien coûté aux Hollandois que l'argent qu'ils ont dépenſé.

Leur Puiſſance a même fort augmenté, puiſqu'ils ont maintenu le Prince d'Orange ſur le Trône d'Angleterre, & lui ont conſervé ſa Charge de Stathouder de leur Etat, ce qui a été le lien de leur propre alliance avec l'Angleterre; & ce qui a été le plus glorieux pour cette République ambitieuſe, c'eſt que par le Traité de paix de Riſwick, elle a été reconnuë, ainſi que je l'ai dit, comme la Protectrice des Païs-Bas Catholiques, dont elle s'étoit démembrée par ſa révolte contre les Rois d'Eſpagne ſes anciens Souverains, & qu'il fut ſtipulé par un article de ce Traité qu'elle pourroit avoir des garniſons de ſes troupes dans certaines Places des Eſpagnols,

ſous le nom ſpécieux de barriere contre la France.

La guerre dans laquelle la Hollande eſt entrée en 1701. contre la France & l'Eſpagne, quoiqu'elle paroiſſe avoir pour principe un intérêt de crainte de la grandeur de la Maiſon de France par l'élévation du Roi Philippe V. ſur le Trône d'Eſpagne, & dans les ſuites celui de la diminution conſidérable de ſon commerce en cas que la France pût faire conſentir l'Eſpagne à faire le commerce des laines & du Nouveau Monde avec elle, à l'excluſion des Hollandois (ce qui ſemble comme impoſſible) ne laiſſe pas de me paroître avoir un motif d'agrandiſſement & d'ambition.

Car comment penſer que cette République ait pris d'auſſi fortes liaiſons avec nos ennemis, & qu'elle ſe ſoit conſtituée dans des dépenſes auſſi immenſes que celles qu'elle fait, ſi elle n'avoit d'intérêt dans cette affaire que celui de cette prétenduë barriere dans les Païs-Bas contre la France ſtipulée par le Traité de Riſwick, ou le chagrin de ce que la

France par les raiſons que j'ai dites ci-deſſus, n'ait pas pû s'en tenir au Traité de partage de la ſucceſſion d'Eſpagne qui étoit en partie l'ouvrage de cette République, ou enfin la crainte de la ruine de ſon commerce avec l'Eſpagne ? puiſque je ſuis perſuadé que les deux Couronnes ſeroient entrées en négociation avec les Hollandois ſur les moyens de les raſſurer contre les craintes qu'ils ont voulu faire paroître comme raiſonnables.

La fin de cette guerre dévelopera quelles ont été les principales vûës de la Hollande. En attendant je ne puis m'ôter de l'eſprit que cette République ne commence à ſe laſſer de poſſéder ſi peu de terres dans notre continent avec tant de richeſſes & de puiſſance d'ailleurs : qu'elle ne ſonge à ſortir de ſes marais, & qu'elle ne prenne les mêmes vûës de la République Romaine, qui avant que de faire paroître ſes deſſeins ambitieux, les a cachés long-tems ſous le voile de Protectrice des opprimés & de Conſervatrice de la paix entre ſes voiſins. Ainſi je ſuis perſuadé

que les raiſons de la conſervation ſimple de ſon Etat, tel qu'il étoit au commencement de cette guerre, & celle de la liberté de ſon commerce en ſon entier, ne ſont que des raiſons apparentes, qui couvrent des vûës d'ambition & d'agrandiſſement dans notre continent.

Je n'ai vû qu'une guerre en Dannemarck, c'eſt celle que cette Couronne a faite à la Suéde, lorſqu'elle ſe déclara pour la France contre l'Electeur de Brandebourg. Le Dannemarck ſuſcité par l'Empereur, la Hollande & l'Electeur de Brandebourg, ſongea à profiter dans la Province de Schonen du déſordre & des malheurs de la Suéde en Poméranie. Cette guerre ſe termina comme les autres par le Traité de Nimégue qui fit reſtituer à la Suéde tout ce qu'elle avoit perdu.

La guerre que le Roi de Dannemarck vient de déclarer au Roi de Suéde, eſt purement une guerre d'ambition & dans le caractére du Prince ambitieux, qui cherche à profiter du déſordre où ſe trouve ſon voiſin, pour recouvrer la Province de Schonen.

Cette Province eſt à la vérité un ancien démembrement de la Couronne de Dannemarck, mais qui en a été ſéparée & unie à la Suéde par un Traité autentique. Ainſi dans l'occaſion préſente de la rupture du Dannemarck avec la Suéde, il ne faut point chercher d'autre raiſon que celle du malheur du Roi de Suéde à la bataille de Pultowa, ſans lequel malheur le Roi de Dannemarck n'auroit pas oſé déclarer la guerre au Roi de Suéde. Ainſi donc la guerre préſente que le Roi de Dannemarck vient de déclarer à la Suéde dans la Province de Schonen, eſt une guerre dans le caractére du Prince ambitieux, qui cherche à profiter du malheur de ſon voiſin pour le recouvrement d'une partie de ſon Etat, puiſque l'on voit que ce Prince prend des meſures avec l'Empire pour que la tranquillité intérieure ne ſoit point troublée dans les Etats que ces deux Couronnes du Nord poſſédent dans le continent de l'Empire, & qu'il fait agir les Anglois & les Hollandois pour engager le Roi de Suéde à conſentir que la Pomé-

ranie, le Duché de Brême & celui de Holſtein-Gottorp, qui eſt au Duc de ce nom neveu du Roi de Suéde, & juſqu'à préſent héritier préſomptif de ſa Couronne, & le Duché de Holſtein-Sleſwick & le Comté d'Oldembourg qui lui appartiennent, joüiſſent d'une entiére tranquillité, pendant qu'il lui ſera libre de continuer la guerre dans la Province de Schonen contre la Couronne de Suéde.

Il faudra voir quel ſera le ſuccès de cette guerre. Si elle lui réuſſit il faudra convenir que ce Prince aura agi ſuivant les maximes du Prince ambitieux, qui ſçait prendre des méſures juſtes pour faire réuſſir une conquête qu'il veut faire, ſans être diſtrait ni obligé à des attentions continuelles éloignées de ſon objet principal.

L'on peut donc dire que toutes les guerres que les Rois de Dannemarck auront avec leurs voiſins, feront de la nature de celles qui ſont du caractére du Prince ambitieux, avec d'autant plus de vraiſemblance, qu'ils n'ont d'objets

raiſonnables d'agrandiſſement que ſur le Duché de Holſtein-Gottorp, ou ſur quelques-unes des villes Anſéatiques de leur voiſinage.

Pour toutes les autres guerres dans leſquelles cette Couronne entrera comme auxiliaire (ce qu'elle ne manque jamais de faire quand elle en trouve l'occaſion) elles ne ſeront que de pur intérêt pour vendre des hommes, & avoir des ſubſides pour fournir à l'entretien d'un Corps de Troupes qu'elle ne pourroit ſoudoyer de ſes revenus.

J'ai vû deux guerres en Suéde de mon tems. La premiere eſt celle où cette Couronne entra à la fin de l'année 1674. ſous le Roi Charles XI. contre l'Electeur de Brandebourg pour les intérêts de la France. Elle ne fut point heureuſe au Roi de Suéde; il perdit en peu de tems toute la Pomeranie, mais il y fut rétabli par le Traité de Nimégue. La ſeconde eſt celle que le jeune Roi Charles XII. a été forcé de ſoutenir contre le Roi de Pologne Electeur de Saxe, laquelle a commencé en 1701. Ce

Prince

Prince inquiet rompit avec la Suéde ſans aucun ſujet que celui de croire n'avoir affaire qu'à un trop jeune Roi pour le redouter, & il envahit d'abord toute la Livonie. * Juſques à préſent les ſuccès de cette guerre ſont fort déſavantageux à cet Electeur.

Le Roi de Suéde a non-ſeulement reconquis toute la Livonie ; mais il a forcé l'Electeur de Saxe à abandonner le Royaume de Pologne, où il a établi un autre Roi. Il a vécu long-tems dans l'Electorat de Saxe avec toute ſon armée ; & à préſent que j'écris l'Electeur eſt forcé de voir agir le Roi de Suéde contre le Czar, qui avoit rompu avec la Suéde pour favoriſer l'Electeur de Saxe Roi de Pologne, ſon allié, ſans oſer ſe mêler de cette affaire.

De ces deux guerres je puis dire que la premiere ſous Charles XI. a été en vertu de ſes Traités avec la France ſon alliée à qui il voyoit trop d'ennemis ſur les bras, & dont l'abaiſſement ne peut jamais convenir à ſes véritables intérêts.

La ſeconde ſous Charles XII.

qui eſt celle qui dure encore à préſent, a été forcée, & pour ſe maintenir dans le commencement de ſon regne contre l'uſurpation manifeſte que le Roi de Pologne Auguſte vouloit faire de la Livonie.

Cette guerre eſt à préſent de gloire contre le Czar, qui voudroit bien en être quitte en rendant ce qu'il a occupé ſur la Suéde dans le tems que le Roi Charles XII. s'eſt attaché à détrôner le Roi Auguſte. Il faudra voir dans la ſuite ce que fera ce jeune Roi armé puiſſamment en Allemagne, & quel ſera le rôle qu'il prendra ſur ce théatre de guerre, ſurquoi on pourra décider de ſon caractére ambitieux ou paiſible.

La perte de la Bataille de Pultówa a entiérement changé la face des affaires du Roi de Suéde. L'armée de ce Prince a été abſolument détruite par celle du Czar; & il a eu bien de la peine à ſauver ſa perſonne & quatre ou cinq mille hommes en ſe jettant dans les Etats du Turc où il eſt à Bender juſques à préſent que j'écris. L'on

dit qu'il prétend avec l'affiftance des Turcs & Tartares remonter le Bog; joindre en chemin les troupes du Palatin de Kiovie, qui eft encore dans fes intérêts, & qui s'eft retiré dans quelques Comtés de Hongrie; rentrer en Pologne avec ce corps; y rétablir la guerre contre le Roi Augufte & les Mofcovites, & fe procurer par là un redreffement dans fes affaires.*

La Pologne de mon tems n'a eu de guerres que contre les Turcs & les Tartares. Les premiers ont été forcés à la reftitution de Caminieck par les mauvais fuccès de leur guerre contre l'Empereur. Pour les Tartares ce ne font que des voleurs qui vont en grande bande, qui ne cherchent point à conquérir, mais feulement à faire de grands dégats, & faire bien des Efclaves pour les vendre, & qui agiffent lorfque les Turcs le leur commandent.

La guerre dans laquelle les Polonois font entrés avec la Suéde pour foutenir le Roi Augufte qu'ils s'étoient choifis, a proprement été une guerre forcée, puifqu'il y a

toujours eu dans ce Roïaume un parti considérable opposé au Roi Auguste. Ainsi je puis dire que la constitution du Roïaume de Pologne à demi République, ne lui suscitera de guerre que pour sa conservation ou pour des démêlés particuliers du dedans de cet Etat, sans desir de s'agrandir sur les Princes de l'Europe.

L'Empereur Leopold I. a fait ou soutenu plusieurs guerres de mon tems. Tant que la dignité Impériale sera dans la Maison d'Autriche, cette Maison aura toujours des desseins vastes & ambitieux. C'est pourquoi les autres Puissances de l'Europe peuvent raisonnablement régler leur politique pour traverser la réussite de ses projets.

Les vûes de la Maison d'Autriche ont deux principes; l'un est son agrandissement particulier, l'autre l'augmentation de sa puissance, par rapport au titre d'Empereur, soit aux dépens du Corps même de l'Empire, soit aux dépens des parties de l'Empire qui en ont été séparées il y a plusieurs sié-

cles, & qu'elle s'attachera toujours à y réjoindre.

A présent, & depuis Charles-Quint qui a réüni en sa personne les Etats de la Couronne d'Espagne & de la Maison de Bourgogne avec ceux de la Maison d'Autriche Allemande, ces Princes n'ont jamais quitté ces deux grands objets de vûe; mais pour ne pas devenir Historien & ne pas sortir de mon sujet sur la matiére que je traite dans ce Chapitre, je me renfermerai ici dans ce que j'ai vû.

L'Empereur Leopold qui vient de mourir, a été le Prince de mon tems que j'aïe connu le plus ambitieux dans le fonds, avec les apparences extérieures les plus moderées; qualité qui lui a toujours conservé la confiance de ses alliés & qui lui a fait trouver des ressources infinies dans leurs bourses & leurs troupes. Voici quelles ont été les guerres dans lesquelles je l'ai vû prendre part, ou directement, ou indirectement.

En 1663. il soûtint une guerre contre les Turcs qui étoient les ag-

greſſeurs. L'empire lui fournit un corps conſidérable de Troupes. Le Roi même lui envoïa un corps de Troupes Auxiliaires, à l'aide duquel les Turcs furent battus au paſſage du Raab, & la paix ſe fit peu de jours après.

Cette guerre fut de néceſſité pour lui, & non de la nature de celles qui ſont entrepriſes dans des vûës ambitieuſes. Cependant l'ambition de ce Prince ne laiſſa pas de s'y faire connoître par la maniere dont il en uſa avec tous ces corps Auxiliaires, qu'il ne regarda lui avoir été fournis que comme par un devoir rendu à ſa dignité Impériale.

En 1667. il n'eut pas le tems d'entrer en guerre contre la France, lorſque le Roi après la mort de Philippe IV. entra en Flandres avec ſon Armée pour les droits de la Reine. Ce fut indirectement qu'il travailla à former la Triple-Alliance qui fit faire la paix en 1668. par le Traité d'Aix-la-Chapelle.

Cette guerre, dans laquelle l'Empereur ſe préparoit à prendre part, avoit un prétexte raiſonnable; car

il ne convenoit pas à un Empereur de la Maiſon d'Autriche de ſouffrir la diminution des Etats de la Monarchie d'Eſpagne, poſſedée par la Branche aînée de ſa Maiſon, & à la ſucceſſion de laquelle il ſe croïoit appellé au défaut de mâles de cette Branche.

En 1672. le Roi aïant déclaré la guerre à la Hollande, comme je l'ai dit ci-deſſus, l'Empereur ſaiſit ſur le champ le prétexte d'entrer en guerre contre la France. Il ſe déclara formellement contre cette Couronne en 1673. & trouva le moïen par ſon crédit à la Diéte, de faire de ſa guerre particuliere une guerre de l'Empire, qui en porta preſque tout le fardeau par les quartiers d'Hyver qu'il fournit à ſes Troupes, & les ſubſides extraordinaires qu'il lui donna ſous nom de Mois Romains. S'il perdit Fribourg à la fin de cette guerre, il gagna Philisbourg, & l'entretien d'un gros corps de Troupes, qui ne lui couta rien pendant dix ans.

Les vûës ambitieuſes de ce Prince parurent dans tout le cours de cette guerre, non pas à la vérité

par une envie de s'agrandir aux dépens de la France qui lui ait réüſſi, mais par la ſuite de l'ancien projet de la Maiſon d'Autriche Allemande, de ſe rendre inſenſiblement la Puiſſance ſupérieure de l'Empire, & de s'aſſurer l'hérédité de la dignité Impériale, par la néceſſité de démeurer ſoûmis à cette puiſſante Maiſon.

En 1683. l'Empereur ſe vit tout-à-coup attaqué par les Turcs, qui prirent pour prétexte de lui faire la guerre, la protection des Hongrois mécontens, qui depuis pluſieurs années s'étoient révoltés contre l'Empereur, ſous la conduite du Comte Tekeli.

A l'ouverture de cette premiere Campagne, l'Empereur ſe vit contraint de ſortir de Vienne avec précipitation. Cette Capitale fut aſſiégée par les Turcs, qui l'auroient priſe s'ils avoient ſçû attaquer des Places fortifiées réguliérement. Mais le Roi de Pologne Jean Sobieski, aïant eu le tems de marcher au ſecours de Vienne avec toutes les forces de la Pologne, & le

le feu Duc de Lorraine aïant eu celui de rassembler toutes celles de l'Empereur, ces deux Princes battirent l'armée Ottomane, & lui firent lever le Siége de Vienne.

Depuis ce tems-là jusqu'en 1688. l'Empereur eut toûjours des succès avantageux contre les Turcs, tant par ses forces particulieres, que par les assistances de tout l'Empire qu'il sçut armer en sa faveur, & qu'il engagea à faire marcher des Troupes en Hongrie.

Ce premier évenement du Siége de Vienne, qui mit l'Empereur sur le bord du précipice & de sa perte entiére, n'apporta pourtant aucun changement dans sa conduite, par rapport à sa politique. Il ne se rabaissa point dans ce tems fâcheux envers aucun Prince. Il refusa fiérement les prompts sécours que le Roi lui offrit, parce qu'il vouloit que l'Empire regardât toûjours ce Prince comme son ennemi, puisqu'il l'étoit de sa Maison, & il ne reçut le service du Roi de Pologne & de tous les Princes de l'Empire, que commed es

ſecours donnés par un devoir indiſpenſable.

Ce que je ne fais remarquer que pour faire connoître avec quelle fermeté ce Prince a toûjours ſuivi ſa politique ambitieuſe & cachée. Voici quelle a été ſa conduite depuis 1688. juſqu'en 1698.

Il a continué la guerre en Hongrie contre les Turcs. Il a obligé tout l'Empire à ſe déclarer contre la France par un réſultat de la Diété. Il a fait ſoutenir la guerre ſur le Rhin par cette Armée de l'Empire. Il a ſoûtenu le Duc de Savoïe contre la France, & lui a envoïé des ſecours conſidérables de ſes propres Troupes & de celles des Princes de l'Empire; ſecours, qui bien loin d'épuiſer ſes Finances, lui valoient de l'argent, & augmentoient ſa puiſſance par les impoſitions qu'il faiſoit ſur tous les Princes d'Italie, qu'il prétendoit tous feudataires de l'Empire, droit qui depuis long-tems n'étoit plus connu en Italie & qu'il ſçut faire revivre.

La paix de Riſwick & celle de Carlowitz en 1698. aïant rendu le

calme à l'Europe, l'Empereur eſt reſté armé, reſpecté & craint dans tout l'Empire, & fort accrédité auprès de ſes Alliés, dont il n'a jamais abandonné aucun ; de maniére qu'à la mort du Roi d'Eſpagne Charles II. il a ſçu pour ſon intérêt particulier & la grandeur de ſa Maiſon, reveiller toutes les jalouſies qu'il avoit données aux Puiſſances de l'Europe, de l'ambition & des deſſeins dangereux de la France, à qui il a ſuſcité autant d'ennemis que de Princes ou d'Etats. Après quoi dans les premiéres années de la guerre préſente il a païé le tribut ordinaire à la nature, aïant laiſſé ſon fils aîné Joſeph-Ignace I. ſur le Trône Impérial, & revêtu l'Archiduc Charles ſon cadet, du nom (juſqu'à préſent imaginaire) de Roi d'Eſpagne.

Tout ce que je viens de dire de la conduite de l'Empereur Leopold, n'eſt que pour montrer qu'il a été celui de tous les Princes que j'ai vû regner, dont la politique ambitieuſe a toûjours été la plus cachée & la mieux ſuivie. Il s'eſt

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

toûjours réglé ſur ſes véritables intérêts, & n'en a jamais été détourné par les Cabales intérieures de ſa Cour, au moins aſſez puiſſamment pour les quitter de vûë.

Les mêmes loüanges ne ſeront (ſelon les apparences) point données à ſon fils l'Empereur Joſeph-Ignace. Il paroît avoir la même attention à augmenter la puiſſance de la dignité Impériale & la grandeur particuliere de ſa Maiſon, & ſuivre ſur ces deux points la politique de ſon pere; mais il garde moins de meſures. Il ne va plus pied à pied comme ſon pere, & il pourroit bien dans la ſuite ſe former une Ligue pour ſon abaiſſement, auſſi puiſſante que celle que l'Empereur ſon pere avoit ſçu former pour abaiſſer la France, en augmentant ſon crédit particulier & la grandeur de ſa Maiſon.

Je n'ai qu'un mot à dire de la République de Veniſe, par rapport à ſa politique paiſible ou ambitieuſe.

Cette Puiſſance ſe croit la plus ſage de l'Europe pour ſon gou-

vernement. Elle ne veut prendre aucune part, directe, aux guerres entre les Princes Chrétiens. Elle se contente de son petit Etat de Terre ferme en Italie, & pourvû que les Turcs la laissent en repos en Dalmatie & dans la Morée, elle y demeurera.

Il faut pour cela qu'elle soit toûjours dans de grandes liaisons avec la Maison d'Autriche Allemande, dont elle ne peut se dispenser de suivre les mouvemens, par rapport à ses démêlés contre les Turcs, afin d'être réciproquement protégée par les Princes de cette Maison, contre les Turcs leurs ennemis communs. Ainsi je puis dire que le Gouvernement de la République de Venise sera toujours réglé sur les maximes du Prince paisible.

Si dans l'ordre que je me suis proposé de suivre sur la matiére de ce Chapitre, je n'avois point eu à parler de la République de Venise avant M. le Duc de Savoïe, ce Prince auroit trouvé sa place après l'Empereur Leopold, par la com-

paraiſon que j'aurois eu occaſion de faire entre ces deux caractéres ambitieux également réglés par des vûës d'agrandiſſement, mais différemment exécutées.

Monſieur le Duc de Savoïe eſt ambitieux, & régle toutes les maximes de ſa politique ſur celles qui doivent être ſuivies par ce Prince ambitieux & qui deſire ſon agrandiſſement; mais il eſt avare & haineux. Ces deux qualités paroiſſent toujours en tout ce qu'il fait beaucoup plus marquées qu'elles ne le devroient être, & il a trop fait ſentir à toute l'Europe que ſon intérêt ſordide & ſon reſſentiment, le faiſoient auſſi ſouvent agir que la belle gloire. Il n'a d'autre véritable conſeil que ſon intérêt & ſa paſſion; & jamais ſes Miniſtres, ni ſes Maîtreſſes, n'ont eu du crédit ſur ſon eſprit, dès qu'il a voulu agir, pouſſé par quelqu'une de ces qualités dominantes.

Ce Prince donc a eu pluſieurs guerres contre les peuples de Mondevis ſes ſujets, parce qu'il a voulu leur ôter leurs Priviléges parti-

culiers, en quoi il a réüssi en la plus grande partie. Il en a eu aussi contre les Vaudois ses sujets pour la même raison, & parce qu'il s'est trouvé dans des tems comme forcé à suivre les mouvemens de la France, qui n'étoit pas contente de ces peuples, dont il y en avoit une partie sujets du Roi.

Mais dans toutes ces expéditions, son caractére fourbe s'est fait connoître, principalement par ses intelligences avec les Vaudois, dans le tems même qu'il paroissoit leur faire la guerre de concert avec la France, contre qui il méditoit de se déclarer en faveur de l'Espagne.

Lorsqu'en 1690. M. le Duc de Savoïe déclara la guerre à la France, avec laquelle il paroissoit de bonne intelligence, & à qui il devoit même par un Traité joindre ses Troupes pour entrer dans le Milanès & accepter le titre de Généralissime, il trahissoit cette Couronne, & avoit conclu des Traités avec l'Empereur, l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande.

Lorsqu'en 1696. il fit sa paix par-

ticuliere avec la France à l'insçû de ses Alliés, il les trahissoit pour son intérêt. Il étoit fort grand à la vérité cet intérêt, & dans le cœur d'un Prince du caractére de M. le Duc de Savoïe fort capable de l'emporter sur la droiture. Le Roi lui rendoit la Savoïe, le Comté de Nice & Suze ; que nous troupes occupoient ; lui remettoit Pignerol & son territoire, dont la France étoit en possession depuis long-tems, & faisoit épouser la Princesse sa fille aînée à M. le Duc de Bourgogne, sans qu'il lui en coûtât une pistole pour sa dot.

Ainsi l'on vit d'un jour à l'autre ce Prince de Généralissime des Armées de nos Ennemis en Italie, devenir Généralissime de nos Troupes, & concourir avec les siennes au Siége de Valence, place du Milanès.

Lorsqu'en 1703. la France fit arrêter une partie de ses troupes qui étoient jointes aux nôtres dans la Lombardie, & lui fit la guerre, c'est que le Roi eut une conviction entiére de ses Traités & de ses liaisons secrettes avec nos ennemis, & qu'il

trahiſſoit depuis long-tems la France & l'Eſpagne malgré la nouvelle alliance qu'il venoit de contracter avec le Roi d'Eſpagne Philippe V. qui avoit épouſé la Princeſſe ſa cadette.

La ſituation des Etats de M. le Duc de Lorraine & les exemples de ſes prédeceſſeurs, ne lui permettent pas de ſuivre dans ſa politique d'autres maximes que celles du Prince paiſible.

Preſque tous les Princes d'Allemagne ſont des preneurs de ſubſides, & des marchands d'hommes. Ils tournent preſque toujours du côté de la Puiſſance qui leur donne le plus, & qui a le plus de facilité à ſe faire joindre par les hommes qu'ils lui vendent.

Les Princes d'Italie au nombre deſquels je mets la République de Genes, ne veulent & ne doivent ſouhaiter que leur repos : quand il eſt troublé, ce n'eſt qu'à leur oppreſſion. Il leur en coute toujours des quartiers que l'on prend ſur eux, ou de groſſes ſommes d'argent, ſous prétexte de contribution, ou

d'exemption de quartiers.

La Puiſſance Eccléſiaſtique du Pape vient même de ſouffrir beaucoup par les prétentions de l'Empereur Joſeph ſur les parties qui compoſent cet Etat, l'écoulement de pluſieurs ſiécles aïant effacé en Italie la mémoire qu'elles euſſent autrefois été démembrées de l'Empire d'Occident.

Ce long examen ſur les deux Chapitres du Prince ambitieux ou paiſible, ſervira à faire ſentir à mon Fils que les Princes ſont hommes comme nous, ſoumis auſſi ſouvent que nous aux paſſions des particuliers qui les approchent, & que preſque toujours ces deux caractéres des Princes ambitieux ou paiſibles, ſe trouvent mêlés en eux d'autres mauvaiſes qualités, qui ſouvent l'emportent ſur les bonnes.

CHAPITRE IV.

Des Républiques.

* JE ne m'étendrai point ici ſur les maximes des Républiques. Preſque toutes veulent le repos; & ſi

elles ſont ſuſceptibles d'ambition & d'envie de s'accroître, au moins ne paroît-il pas que ce ſoit dans d'autres vûës que celles de la conſervation de leur liberté & de leur commerce.

De toutes les Républiques de l'Europe, celle de Hollande eſt la plus puiſſante, & peut-être que ſon deſir apparent de la ſûreté de ſon Etat & de la poſſeſſion du commerce de tout le monde, pourroit bien couvrir de plus grandes vûës : c'eſt ce que le tems éclaircira.

L'on peut dire avec vérité que les maximes générales du gouvernement dans les Républiques, ſont moins ſujettes à changer que celles des Etats gouvernés par un Prince, parce que les intérêts ſont toujours les mêmes, & ne ſe rapportent qu'au bien général de l'Etat.

REMARQUES.

Comme les réflexions ſur les deux Chapitres précédens contiennent celles que j'ai crû devoir faire ſur les maximes ambitieuſes, ou paiſibles pratiquées par les Princes ou les

principales Républiques de l'Europe, dans leur gouvernement, je ne dirai rien ici des autres Républiques qui font un perſonnage ſi peu conſiderable ſur ce grand théatre du monde, qu'elles ne méritent point de réflexions particulieres, que celle de dire qu'elles ſont uniquement appliquées à leur conſervation, & qu'elles coureroient trop de riſque à vouloir prendre part dans les démêlés qui agitent les grandes Puiſſances.

Cependant il y en a une dont les maximes & le gouvernement civil ſont fort particulieres, & qui fait une grande figure dans l'Europe, ſans pourtant prendre part à ſes agitations, au moins par rapport à des vûës ambitieuſes.

C'eſt celle des Suiſſes. Ces Peuples ſe ſont depuis pluſieurs ſiécles ſouſtraits à la Domination de la Maiſon d'Autriche, & depuis ce tems-là ſe maintiennent dans une indépendance parfaite, ſans Places de guerre, ſans Corps de Troupes ſoudoïé, & ſeulement par leur union, leur ſituation, la quantité de

leurs hommes, & leur ſoin à ſe rendre Guerriers hors de chez eux.

Cette République eſt composée de treize Républiques, qui chacune en leur particulier ont des maximes différentes de ſe gouverner, différentes même entr'elles de Religion. Quelques-unes ſont mi-parties pour la Religion, & ont des Alliances particulieres avec les Puiſſances.

Cependant toute cette confuſion apparente d'interêts differens ſe trouve toujours parfaitement réunie en un même Corps dans leurs Diettes générales, toujours ſupérieures pour les intérêts qui regardent la Nation entiere, aux deux Diettes Catholiques ou Proteſtantes, & aux particulieres de chaque Canton.

Ainſi aucune Puiſſance voiſine ne peut attenter ſur la moindre partie de ce Corps, qui paroît ramaſſé, ſans avoir pour ennemi le Corps entier de la République ; & c'eſt cette union continuelle, & exactement obſervée qui maintiendra ſa liberté ſans atteinte & ſans diminution.

Comme ce Païs n'eſt pas fort fer-

tile, & que sa situation ne met pas ses Peuples en état de faire d'autre commerce que celui de leurs chevaux, & de leurs laitages, ce qui ne pourroit pas leur procurer beaucoup de richesses; parce qu'ils ont besoin de leurs voisins pour en tirer les choses nécessaires à la vie, qu'ils ne peuvent avoir assez abondamment chez eux; & qu'ainsi l'argent qui entreroit par les chevaux & laitages, en ressortiroit sur le champ pour l'achat des bleds, sels, épiceries, & autres denrées dont ils manquent; ces Peuples attentifs à leur aisance & à leur conservation, ont imaginé un autre commerce qui leur réüssit parfaitement bien, & leur porte tous les ans beaucoup d'argent.

C'est celui de se faire donner des pensions des Puissances, moyennant lesquelles, & en vertu d'Alliances particulieres avec ces Puissances, sans préjudice des Alliances générales, ils vendent leurs hommes par des Traités pour servir à la guerre, pourtant toujours en Corps de Compagnies & de Régimens;

de maniere qu'il se trouve souvent que deux Puissances qui sont en guerre entr'elles, ne laissent pas d'avoir des Corps Suisses à leur service, qui servent également bien les Princes ausquels ils se sont vendus.

Cette politique réussit aux Suisses, porte de l'argent dans leur Païs, qui sans cela n'y entreroit pas, & maintient ces Peuples dans l'usage de la guerre : ce qui conservera leur liberté. *

CHAPITRE V.

Du soin du Prince à former des Généraux.

DE quelque prévoïance que le Prince puisse être dans son Cabinet, & quelques bien médités que puissent être ses projets, soit pour une guerre qu'il voudra entreprendre, soit pour la réussite d'un dessein particulier dans le cours d'une guerre, si le Général qu'il en chargera n'a tous les talens convenables, il est presque assûré que rien ne réussira.

L'on peut dire avec assûrance,

que le Prince doit avoir fait choix, non-ſeulement d'un bon Général, mais qu'il doit encore s'appliquer continuellement à examiner les Officiers, dont les bonnes qualités pour la guerre lui puiſſent faire eſpérer dans les ſuites qu'ils ſe rendront capables du commandement.

Leurs talens pour la guerre reconnus ſans prévention, il doit les mettre en place de bonne-heure; s'appliquer à connoître leur portée par des emplois médiocres qu'il leur donnera d'abord, les élevant à meſure qu'il ſentira leur capacité & leurs vûës s'augmenter; les entretenir quelquefois; recevoir avec douceur & bonté les mémoires & les projets qu'il leur aura ordonné de lui dreſſer ſur des deſſeins qu'il voudra leur donner à exécuter, ou même qu'il voudra faire exécuter par d'autres, afin de s'aſſûrer mieux par lui même, de la maniere dont ils penſent, & de l'étenduë de leur eſprit pour la guerre.

Lorſqu'il ſe rapporte à ſes Miniſtres des talens de ceux qu'il veut employer, ſans s'attacher à con-

noître

noître par lui-même leur portée, il tombe souvent dans l'inconvénient de faire de mauvais choix ; parce qu'il se sera laissé aller à l'intérêt particulier du Ministre, auquel il se sera rapporté de ce choix entre plusieurs.

Cette méthode de cultiver les talens & de donner de l'émulation aux jeunes gens, leur inspirera de l'application, les accoûtumera à penser, parce qu'ils sentiront que leur élévation dépendra d'avoir mieux pensé que les autres ; & par-là, le Prince se formera lui-même une pépiniere de Généraux qui auront de l'expérience à la fleur de leur âge, & dans le tems où ils peuvent agir avec le plus d'activité.

Les jeunes gens de qualité qui se destinent à la guerre, doivent aussi de leur côté, par leur application au métier, se mettre à portée d'attirer sur eux les yeux & l'attention du Prince par lequel ils espérent de se voir avancés.

Il faut qu'ils soient fort soigneux de remplir avec exactitude toutes les fonctions de leurs emplois, mê-

me jusques dans les moindres détails ; qu'ils soient vigilens, curieux de voir & d'apprendre des gens qui en sçavent plus qu'eux ; respectueux envers les supérieurs, & attentifs à se faire, parmi les Généraux, des amis qui veüillent bien les instruire, qui souffrent avec douceur leurs questions, & qui leur rendent de bons offices, qu'ils doivent toujours tâcher de mériter, en se distinguant des autres jeunes gens inappliqués, qui ne sont que trop communs dans les armées ; principalement depuis que le mérite pour passer d'un grade à un autre, ne consiste que dans le tems que l'on a passé dans ces grades, & que sans distinction de mérite personnel, on éleve ceux, qui par leur ancienneté dans un grade inférieur, se trouvent dans le nombre de la promotion que le Prince veut faire. Maxime très pernicieuse qui ôte toute émulation & desir de se distinguer, & qui remplit les Armées d'un grand nombre d'Officiers incapables du grade auquel ils se trouvent élevés.

REMARQUES.

Toutes les attentions que je demande aux Princes ſont raiſonnables, de l'intérêt de leur grandeur, & de la gloire de leurs Etats : mais tout ce que j'ai dit des caractéres de ceux que j'ai vû regner, doit avoir fait connoître que puiſqu'ils ſont hommes & ſuſceptibles dans leur maniere de gouverner, du mouvement de leurs paſſions, ou des paſſions de ceux qui les approchent, ils peuvent bien aiſément dans le choix particulier de leurs Généraux, agir ſans choix, par prédilection, par ſympathie d'humeur, ou en ſe conduiſant par les paſſions ou les intérêts particuliers de ceux, ou de celles qui les gouvernent.

Pour prouver ce que j'avance, je ferai ici quelques remarques, ſur ce que j'ai vû arriver en France de mon tems, par rapport à la matiere de ce Chapitre. Je ne parlerai pas des autres Etats, parce que je n'en puis rien ſçavoir, que ce que l'on m'en a dit, & qui pourroit n'être pas d'une vérité tout-à-fait exacte.

La réputation du Maréchal de Turenne étoit grande & bien établie. En l'année 1667. le Roi le choisit pour commander son Armée en Flandres sous lui. Dans le cours de cette Campagne ce Général donna tant de sujets de jalousie à M. de Louvois Ministre de la Guerre, jeune & ambitieux, & qui vouloit seul gouverner son Maître, qui sembloit prendre goût à la guerre, que ce Ministre craignant peut-être avec raison la faveur de M. de Turenne, songea à lui donner un puissant émule pour balancer un crédit, dont il craignoit les suites.

Il ne pouvoit trouver cet émule que dans la personne de M. le Prince. Ce fut ce qu'il fit en proposant au Roi pour une expédition d'Hyver, l'invasion de la Franche-Comté voisine de la Bourgogne, dont M. le Prince étoit Gouverneur, & en faisant charger ce Prince des préparatifs secrets de cette entreprise, à laquelle pourtant le Roi voulut être present.

Voilà une premiere occasion où

j'ai vû paroître les effets des intérêts particuliers. S'ils n'y en avoit point eu d'autres plus funestes à l'Etat, il seroit bien plus florissant qu'il ne l'est à present ; car M. le Prince étoit un des plus grands Capitaines de son siécle, & l'effet de cette jalousie du Ministre ne produisoit qu'un bien, puisqu'il faisoit empoïer par son Maître deux hommes excellens dans la guerre, au lieu d'un qui n'auroit pû commander deux Armées lui seul.

En 1668. après la paix d'Aix-la-Chapelle, le Roi fit trois Maréchaux de France, qui furent Messieur de Créqui, de Bellefond & d'Humieres.

Le premier parvint à cette dignité par son mérite particulier; car il avoit été long-tems disgracié par le crédit de M. de Colbert, à cause des liaisons qu'il avoit avec M. Fouquet.

Le goût seul du Roi fit choisir M. de Bellefond ; & il a paru que ce fut le goût de M. de Louvois pour Madame d'Humieres, qui procura le Bâton de Maréchal de

France à ſon mari, & le fit préférer à pluſieurs Lieutenans Généraux plus anciens que lui, & qui par ce qu'ils ont paru depuis, méritoient mieux cette dignité que lui.

Ainſi l'on peut dire que de ces trois hommes deſtinés par leur dignité au commandement des Armées, il n'y en avoit qu'un qui en fût effectivement digne.

Dans la guerre qui commença en 1672. & qui dura juſqu'en 1679. les intérêts particuliers du Miniſtre & de la Maîtreſſe, ont ſouvent dans le choix des Généraux & des commandemens, prévalu ſur l'intérêt de l'Etat.

M. le Prince qui étoit gouteux, malgré ſes incommodités, n'a pas laiſſé de ſervir quelques Campagnes pour prendre le tems de ſubſtituer M. le Duc ſon fils au commandement des Armées. Ce qu'il croïoit pouvoir faire d'autant plus facilement, que par la mort du Maréchal de Turenne, il ſe voïoit ſans contredit le premier Capitaine qu'eût la France.

Il ſe trompa pourtant; car on

aima mieux ne ſe plus ſervir de lui, que de donner le commandement en chef de l'Armée principale à M. le Duc, quoique M. le Prince offrît d'accompagner M. ſon fils à la guerre pour lui ſervir de conſeil.

Le commandement des Armées tomba donc ſur pluſieurs anciens Lieutenans Généraux, devenus Maréchaux de France après la mort de M. de Turenne. Parmi ceux-là il y en eut quelques-uns que leur mérite & leur capacité firent choiſir, comme les évenemens l'ont juſtifié. Deux obtinrent cette dignité, & furent portés au commandement par des intérêts particuliers.

Ce fut Madame de Monteſpan qui fit M. de Vivonne ſon frere, qui étoit Général des Galeres. Ce fut M. de Louvois, dans ce tems-là Amant de Madame de Rochefort, qui fit ſon mari Maréchal de France, & qui voulut lui faire commander des Armées.

Ces deux Généraux ne réuſſirent point dans les emplois dont ils furent chargés. Après l'abandon de la Sicile, Madame de Monteſpan

ne tenta plus rien pour ſon frere, & la mort de M. de Rochefort délivra M. de Louvois du ſoin de le proteger.

Dans la guerre qui commença en l'année 1688. & qui finit en 1698. M. de Louvois a paru d'abord avoir eu tout le crédit dans la diſtribution du commandement des Armées. Il en fit exclure M. le Maréchal de Luxembourg devenu ſon ennemi, pour des raiſons qui ne ſont pas du ſujet que je traite. Il porta le Roi à mettre M. le Maréchal d'Humieres à la tête de l'Armée de Flandres, & envoïa le Comte de Sourdis dans l'Electorat de Cologne.

Ces deux Généraux réuſſirent mal. M. de Louvois fut contraint d'abandonner M. le Maréchal d'Humieres après la Campagne de 1689. & de revenir à M. de Luxembourg, quoique ſon ennemi. Pour le Comte de Sourdis il ſe comporta ſi mal dans l'Electorat de Cologne, que le Roi fut obligé de le rappeller. Cependant M. de Louvois eut le crédit de lui faire donner le commandement

mandement de la Guyenne, avec de gros appointemens.

Au commencement de l'année 1690. ce fut le crédit de M. de Louvois ſeul, qui fit deſtiner M. de la Trouſſe au commandement de l'Armée d'Italie. Ce Général mourut avant l'ouverture de la Campagne, & le commandement de cette armée demeura à M. de Catinat, Lieutenant Général deſtiné à ſervir ſous M. de la Trouſſe. Le nouveau choix de ce Général, fait par le Miniſtre, a été juſtifié par les évenemens heureux, qui ont procuré le Bâton de Maréchal de France à M. de Catinat.

Juſqu'en l'année 1691. qui fut celle de la mort de M. de Louvois, nous voïons que lui & les Maîtreſſes ont eu preſque tout le crédit aux deſtinations des piemieres places, à la réſerve de celle qui fut donnée à M. le Maréchal de Noailles, que le goût ſeul du Roi, aidé des inſinuations de Madame de Maintenon, fit nommer pour commander l'Armée de Catalogne. Ce mauvais choix ne put pas être

ſoûtenu long-tems, & il y fallut envoïer M. de Vendôme, qui y redreſſa les affaires du Roi, & prit Barcelonne.

M. de Louvois par ſa mort, avoit laiſſé M. de Barbezieux ſon fils en ſa place : il étoit jeune & avoit beaucoup d'eſprit ; mais ſon crédit ne put pas aller juſqu'à diſpoſer des meilleurs Places, comme ſon pere l'avoit ſouvent fait.

Après la mort de M. de Luxembourg, arrivée dans les premiers jours de l'année 1695. ce fut le Roi ſeul qui ſe détermina à mettre M. le Maréchal de Villeroi à la tête de ſon Armée de Flandres. Ce Général en qui, comme la France ne l'a que trop ſenti, les parties eſſentielles pour un tel commandement manquoient abſolument, n'y a été élevé que pour l'abaiſſement de la gloire des Armes du Roi, toujours victorieuſes juſqu'à ce tems fatal. Je n'en dirai pas davantage ici. Il a pourtant duré dans le commandement des Armées, juſqu'en 1706. qu'il n'a plus été poſſible au Roi de l'y conſerver ſans achever d'expoſer ſon Etat.

La mort de M. de Barbezieux arrivée dans les premiers jours de 1701. dans le tems que la révolution d'Eſpagne commençoit à faire éclater la guerre preſente, me fournit une nouvelle époque ſur la matiere de ce Chapitre.

Juſqu'ici les Miniſtres dont le Roi s'étoit ſervi, avoient du mérite, & s'ils avoient procuré l'avancement de leurs amis & de leurs créatures, c'étoit toûjours avec des meſures qui ne nuiſoient pas en total au bien des affaires du Roi. Auſſi nous avons toujours vû que les Miniſtres & les Maîtreſſes ont abandonné leurs proches & leurs amis après les avoir élevés, quand ils ont connu qu'ils ne pouvoient les ſoutenir, ſans un dépériſſement des affaires de leur Maître ou de leur Amant.

Quelques mois avant la mort de M. de Barbezieux, le crédit ſeul de Madame de Maintenon avoit fait donner le Contrôle général des Finances à M. de Chamillart, à qui cette Dame fit encore donner la Charge de Secretaire d'Etat de

la Guerre après la mort de M. de Barbezieux.

Ce Miniſtre des Finances & de la Guerre, également ignorant dans l'exercice de ces deux grands Emplois capitaux dans un Etat, les a exercés tous deux enſemble pour le malheur de la France, juſqu'en l'année 1708. qu'il s'eſt volontairement démis des Finances, après avoir ruiné le Roi & épuiſé l'Etat, & s'eſt réſervé le Secretariat de la Guerre, qu'il eſt auſſi incapable d'exercer, qu'il l'étoit de faire les Finances, ſans que juſqu'à preſent le Roi paroiſſe faire la moindre attention à l'état auquel le réduit l'incapacité de ce Miniſtre.

Depuis ce nouveau Miniſtére il ne s'eſt plus trouvé de choix & de diſtinction de mérite de guerre. Les Promotions aux Dignités ont été auſſi nombreuſes, que le Miniſtre les a jugées néceſſaires pour y pouvoir faire comprendre ſon frere, ſes gendres, ou ſes créatures. Pour faire commander une Armée à M. de la Feuillade ſon gendre, il a fait faire au Roi aſſez d'Officiers

Généraux, afin d'y trouver un nombre suffisant de ses Cadets pour lui obéïr. Il l'a ensuite chargé du commandement de l'Armée de Piémont & de l'entreprise du Siége de Turin. Il en a couté à la Monarchie d'Espagne ses Etats en Italie, & au Roi des sommes immenses, une grande partie de sa grosse artillerie, & plus de vingt-cinq mille hommes.

A quoi il faut encore ajoûter que ce nombre prodigieux d'Officiers Généraux, dont la plus grande partie sont indignes de leur élevation, étant païés de leurs appointemens, quoiqu'ils ne fassent point de service sur la ligne, causent une très-grande dépense au Roi.

Les intrigues différentes ont fait la plus grande partie des derniers Maréchaux de France. Ceux de Villeroi & de Boufiers, qui étoient de la Promotion de 1693. & qui, comme je l'ai déja dit, ont été maintenus dans le commandement par le goût du Roi, ont beaucoup contribué aux événemens funestes de cette guerre.

M. de Bouflers après avoir perdu l'Electorat de Cologne, Liége, la Meuſe Eſpagnole, la Gueldre & le Limbonrg, n'a pû ſe ſoûtenir plus long-tems dans le commandement des Armées.

Le Maréchal de Villeroi a été rappellé après l'entrée des Lignes, la perte de la Bataille de Ramilly, & celle de la Flandre Eſpagnole.

Le Maréchal de Tallard a perdu la Bataille de Hochſtet, la Baviere, & toute l'Allemagne. Sa priſe ſeule à la Bataille de Hochſtet nous en a délivrés.

Le Maréchal de Teſſé a penſé perdre toute l'Eſpagne. Il a manqué Barcelone, où il a abandonné une quantité prodigieuſe d'artillerie, de munitions de guerre, & de bouche, à la ſeule nouvelle qu'il paroiſſoit ſur les côtes de Valence une eſcadre Ennemie. Depuis il a été chargé du commandement de l'Armée de Dauphiné, où il a laiſſé former le Siége de Toulon à M. de Savoïe, retirer paiſiblement ce Prince de devant cette Place, & lui a enſuite laiſſé prendre Suze,

qui dans cette conjonƒture étoit pour le Roi d'une conſéquence infinie. Cependant tous ces événemens malheureux, qu'il étoit aiſé de détourner, ne l'ont retiré de la guerre que pour être emploïé dans une Négociation à Rome, où il vient de réuſſir comme il a fait à la guerre. Il faut eſpérer que le Roi ne s'opiniâtrera pas davantage à lui chercher du mérite de quelque eſpéce qu'il ſoit.

M. le Maréchal de Marſin, élevé ſans aucun mérite de guerre, & par la Cabale des Dévots de la Cour, n'a heureuſement pour le Roi pas duré long-tems. Il avoit eu par ſon incapacité beaucoup de part à la ſuite de la Bataille de Hochſtet, après la priſe du Maréchal de Tallard. Il a infiniment contribué à la perte de l'Italie, & à l'événement de Turin, où il a été tué.

Il ſeroit trop long d'entrer dans un examen exaƒt des mauvais choix dans les Emplois inférieurs, auſquels le Miniſtre & les intrigues des femmes de la Cour ont eu la principale part depuis huit années.

Des volumes entiers ne ſuffiroient pas pour la décrire : je laiſſe ce vaſte ſujet aux Critiques qui voudront s'en donner la peine. Il me ſuffira donc de dire ici, que le peu de ſoin du Roi à examiner la portée de ſes Miniſtres, & cellè des Généraux qu'il a empoïés, à mis la France en huit ans, de l'Etat le plus floriſſant de l'Europe, à la veille d'une décadence & d'une ruine preſque entiere.

CHAPITRE VI.

De l'attention du Prince à élever ſuivant les talens, & récompenſer ſuivant les ſervices.

QUoique la longueur des ſervices doive être miſe en conſidération par le Prince, je ne ſçaurois pourtant approuver la maniere dont les promotions ſe ſont faites depuis pluſieurs années, que l'on a pris pour régle certaine d'élevation le temps que l'on avoit paſſé dans un grade inférieur. Les conſéquences en ſont très-pernicieuſes pour le ſervice : elles dégoûtent

celui que ſes talens pour la guerre, & ſes actions diſtinguées n'avançent point par préférence à celui qui n'a ni volonté, ni talent. * Nous en avons eu dans ces derniers tems trop d'exemples funeſtes à l'Etat. *

Cependant il ne faut pas que le Prince renvoye ſans récompenſe les vieux Officiers, qui ayant bien ſervi dans les emplois qui leur avoient été confiés, & ne ſe trouvant pas aſſez de talens pour paſſer à une plus grande élévation, ne peuvent y être portés qu'au dommage du Prince. Il eſt de ſa ſageſſe que les hommes qui ne ſe font pas juſtice ſur leur mérite perſonnel, ne puiſſent pas entrevoir que c'eſt pour leur incapacité qu'on les éloigne du ſervice actuel des armées, & qu'au contraire c'eſt pour leur marquer la ſatisfaction qu'on a des ſervices qu'ils ont rendus, qu'on les récompenſe par des emplois qui leur procurent le repos.

REMARQUES.

* Les réflexions à faire ſur ce que contient ce Chapitre, où je parle de

l'attention que le Prince doit avoir à élever ſuivant les talens,& récompenſer ſuivant les ſervices, ſe trouvent preſque toutes dans ce qui vient d'être dit dans les remarques ſur le Chapitre précédent, où j'ai fait voir par la conduite qui a été tenuë en France de mon tems, que cette maxime ſalutaire aux Princes pour la conſervation & la gloire de leur Etat, n'y a preſque point été ſuivie.

J'ajoûterai ſeulement à ce que j'ai dit, que comme dans ces derniers tems les Miniſtres & les Généraux ont été pris ſans choix, les récompenſes & les élévations ont ſuivi le même mouvement du gouvernement, parce que comme je viens de le dire, il a été d'une conſéquence abſoluë, que le mauvais choix ſoit tombé ſur les ſubalternes, comme il étoit tombé ſur ceux qui doivent donner le mouvement aux autres; & que les talens n'ayant plus été la véritable raiſon de l'élévation ou de la récompenſe, il s'en eſt néceſſairement enſuivi, que les intérêts particuliers & les cabales

de la Cour ont été les ſeuls motifs des élévations & des récompenſes.

Raiſon ſenſible de l'anéantiſſement de la belle gloire dans la Nation, autrefois ſi remplie du deſir de ſurpaſſer ſes égaux par un mérite & des talens diſtingués.

Tous les Chapitres ſuivans de mes Mémoires ſur la Guerre, ne ſont que pour inſtruire mon fils des fonctions de tous les Officiers Généraux, & du détail néceſſaire pour le ſervice des Armées. Ainſi cette matiére ne mérite point de réflexions. *

CHAPITRE VII.

Des qualités du Général.

LEs principales qualités du Général doivent être la fidélité & le zéle pour le ſervice de ſon Prince, le courage, la fermeté d'eſprit, l'expérience, la prudence, la juſtice & la ſobrieté. Son âge même doit être mis en conſidération.

Un trop jeune, quelques lumiéres qu'il puiſſe avoir, pourroit aiſément ſe laiſſer emporter à quelque entrepriſe téméraire, tant par le

feu de ses pensées, & par sa trop grande confiance en lui-même, que par la jeunesse bouillante & peu expérimentée, dont il pourroit se laisser entourer, par conformité d'âge & de société de plaisir.

Ces inconveniens ne sont point à craindre d'un vieux Capitaine, pourvû que sa santé soit encore bonne. L'expérience qu'il aura acquise dans les différentes guerres, dans lesquelles il aura servi & commandé, lui fera peser mûrement les embarras, dans lesquels une témerité malheureuse le jetteroit, & éviter des conseils donnés avec trop de précipitation, & par des gens de trop peu d'expérience.

Je ne dirai point en particulier quelles sont ses fonctions. Le Général d'une armée y représente son Prince. Ainsi il est chargé d'exécuter, & faire exécuter tout ce que le Prince feroit lui-même, s'il avoit jugé à propos de commander son Armée en personne.

CHAPITRE VIII.

Des fonctions du Lieutenant Général.

Les Lieutenans Généraux ont été multipliés depuis quelques années, à proportion que les Armées ont été plus nombreuſes. Il y en a toujours trop pour les logemens, & rarement aſſez dans les jours de batailles ou d'actions, au moins de ceux à qui un Général puiſſe confier la conduite d'une aîle.

L'étenduë du terrain qu'occupe une Armée en bataille, ne permettant pas au Général de pouvoir aſſez promptement ſe porter d'une aîle à l'éxtrêmité de l'autre pour remédier avec diligence à un deſordre qui arriveroit, il faut de toute néceſſité que ce ſoin regarde le Lieutenant Général qui y commande; & c'eſt pour cela que le choix de ſa perſonne ne doit pas être indifférent au Prince.

Ce grade n'eſt ſubordonné qu'au ſeul Général, de qui chacun de ceux qui y ſont élevés à leur tour, reçoivent le mot, & enſuite tous les or-

dres qui regardent le ſervice de l'Armée pendant les vingt-quatre heures qu'ils ſont de jour.

Enſuite de quoi le Lieutenant Général de jour charge le Maréchal de Camp de jour, de la diſtribution du mot & de tous les autres ordres.

Il voit, quand il lui plaît, monter les Gardes, viſite les poſtes, & en rend compte au Général.

Si c'eſt un jour de marche, il accompagne le Général, pour en recevoir tous les ordres, & les faire exécuter. S'il ſort de l'armée un détachement conſidérable, il en peut prendre le commandement, à moins que le Général, pour des raiſons dont il ne doit pas l'explication, n'en ordonne autrement.

Pour quelques raiſons que l'Armée prenne les armes, c'eſt à lui à la mettre en bataille, & il eſt réputé la commander juſqu'à ce qu'elle y ſoit, & que chacun ſoit obligé de ſe tenir à ſon poſte.

Si l'armée, en ſe mettant en bataille pour combattre, eſt obligée de détacher un gros corps devant elle, qui ſoit indifferemment pris de

toute l'armée, & qui ne ſoit pas d'une aîle entiere, il en prend le commandement, & le méne au combat.

Les autres jours, le Lieutenant Général a ſon poſte fixe ſur la ligne, ordinairement ſuivant ſon ancienneté avec ſes camarades, & marche avec le corps qui lui eſt particuliérement ſubordonné, ſuivant le rang qu'il tient ſur l'ordre de bataille.

Dans les Siéges, lorſqu'il y a pluſieurs attaques, le Lieutenant Général de jour, prend pour y commander, celle qui eſt la plus conſiderable & où monte le plus gros corps de troupes. Il y demeure pendant vingt-quatre heures, après quoi il eſt relevé par celui qui le ſuit.

Le premier jour que l'Armée s'aſſemble, & que le Général eſt au camp, c'eſt le plus ancien Lieutenant Général qui prend jour; ainſi de ſuite juſqu'au dernier jour de la campagne, à la réſerve du tems des Siéges, où l'ouverture de la tranchée ſe fait toujours par le plus ancien Lieutenant Général, que les autres ſuivent par leur ancienneté.

Les Patentes des Lieutenans Généraux s'appellent Pouvoirs. Un seul suffit pour toute la vie ; mais il leur faut chaque Campagne une lettre du Prince, qu'on appelle de service, adressante au Général, sous lequel ils doivent servir, sans quoi ils ne seroient pas reconnus.

Comme à la fin de chaque Campagne, l'ordre est que le Général, à la séparation de l'Armée, leur remette une seconde lettre du Prince, qu'on appelle de remerciement.

Le Roi entretient au Lieutenant Général en campagne deux Aides de Camp, pour porter ses ordres, & une Compagnie de trente Gardes à cheval. Sa garde d'Infanterie est d'un Lieutenant & de trente hommes.

Ses appointemens comme Lieutenant Général, sont de mille livres par mois & de cinquante rations. Il est outre cela payé de la solde de sa Compagnie de Gardes qui monte à .... par mois, non compris le pain, dont on lui fournit trente rations par jour pour ses Gardes.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Des fonctions du Maréchal de Camp.

LEs Maréchaux de Camp ont aussi été multipliés dans les Armées, mais avec plus de raison que les Lieutenans Généraux ausquels ils sont subordonnés, parce que c'est sur eux que tombe presque toute la fatigue & le détail du service de l'Armée. Ils observent entr'eux le même ordre que les Lieutenans Généraux.

Leurs fonctions sont de se trouver à l'heure de l'ordre, & de le recevoir du Lieutenant Général de jour, après quoi ils se retirent du lieu où l'ordre a été donné, pour le distribuer en détail au Major général pour l'Infanterie ; au Maréchal des Logis de la Cavalerie pour la Cavalerie ; au Major général des Dragons pour les Dragons ; au Major de l'Artillerie pour l'Artillerie ; au préposé du Général des Vivres, pour ce qui les peut regarder ; au Prévôt de l'Armée, & au Capitaine des Guides pour ce qui les concerne.

Enfin, c'eſt le Maréchal de Camp qui diſtribue le premier l'ordre en détail.

Quand l'armée ſéjourne, c'eſt au Maréchal de Camp à faire monter les Gardes, à les aller viſiter enſuite, & puis à en venir rendre compte.

Quand l'Armée marche, il part à la tête des Gardes & du campement. En arrivant ſur le terrain où l'armée doit camper, il marque au Maréchal des Logis de l'Armée le terrain qu'elle doit occuper, au Maréchal des Logis de la Cavalerie la droite & la gauche, & au Major général le terrain de l'Infanterie, enſuite au Maréchal des Logis de l'Armée, le village qu'il deſtine pour le quartier Général, qui eſt pourtant toujours celui que le Général lui a ordonné de faire marquer, afin que le Maréchal desLogis y envoye les Fouriers, après quoi laiſſant le campement avec les Officiers de détail que je viens de nommer, il s'avance avec toutes les Gardes; il poſte celles de Cavalerie à une plus grande diſtance du camp, pour le premier jour, qu'elles ne le ſont les jours ſuivans,

parce qu'il laiſſe aſſez de terrain entre elles & le Camp, pour faire fourager l'Armée. Ce premier jour, entre les Gardes & le Camp, il poſte auſſi, ou envoye poſter de l'Infanterie pour couvrir le camp, & demeurer auprès des Gardes, juſqu'à ce qu'il juge qu'elles ſoient tranquilles; après quoi il va au-devant du Général pour lui rendre compte de ſon Camp. Enfin c'eſt ſur lui que roule toute la peine, & tout le détail du ſervice de l'Armée.

Dans les ſéjours de l'Armée, c'eſt le Maréchal de Camp de jour qui eſt chargé de faire les fourages, & d'en aller d'avance poſter les eſcortes, après quoi il envoye avertir les Fourageurs de venir dans l'ordre qui leur a été preſcrit, & comme il ſera plus expreſſément dit, lorſque nous traiterons des fourages.

Dans les Siéges, il a la ſeconde attaque, lorſqu'il y en a deux ſéparées. Quand il n'y en a qu'une, il prend, de la droite ou de la gauche de l'attaque, celle que le Lieutenant Général n'a pas choiſie.

Lorſque l'Armée prend les armes

il ſoulage le Lieutenant Général de qui il exécute les ordres. Si l'armée marche pour combattre, ſon poſte eſt à la tête des Gardes, juſqu'à ce que l'on ſoit aſſez près de l'Ennemi, pour les faire rentrer, après quoi il ſe retire à ſon poſte naturel.

Il eſt Officier général; c'eſt un Brévet que le Roi lui donne, quand il le fait Maréchal de Camp, après quoi il ne lui faut qu'une lettre de ſervice pour être reconnu.

Enfin il commande conjointement ou ſéparément du Lieutenant Général, les Troupes que l'on détache de l'Armée pour quelque action.

Le Roi lui entretient en campagne un Aide de Camp, pour porter ſes ordres, & des Gardes à cheval. Sa garde d'Infanterie eſt d'un Sergent & de quinze hommes. Ses appointemens comme Maréchal de Camp ſont de cinq cens livres par mois & vingt rations, & pour ſes Gardes vingt rations par jour.

CHAPITRE X.

Des fonctions des Aides de Camp.

Autrefois les Aides de Camp avoient des fonctions & même des commandemens. C'étoient des Officiers d'expérience, & des porteurs d'ordre, en qui les Officiers Généraux ſous leſquels ils ſervoient, avoient confiance; ils avoient des Brevets du Roi.

A preſent, & cela n'en eſt pas mieux, ce ne ſont que des jeunes gens ſans aucune expérience, ſouvent incapables de rendre un ordre, comme il leur a été ordonné, & preſque toujours de rendre un bon compte à leur Général, de ce qu'il les aura chargés de voir.

Il n'y a que le Général & les Officiers généraux auprès deſquels le Prince entretient & paye des Aides de Camp.

Leurs appointemens ſont de trois cens livres par mois & de quinze rations.

CHAPITRE XI.

Des fonctions des Brigadiers.

LEs Brigadiers ne ſont Officiers généraux que dans leurs corps, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont de commandement particulier, que ſur un certain nombre de troupes du corps dont ils ſont, ſoit de Cavalerie, d'Infanterie ou de Dragons.

Ils commandent aux Colonels, & obéïſſent aux Officiers généraux de l'Armée : ils n'ont point d'Aides de Camp, pour porter leurs ordres, mais bien un Major de Brigade, qui fait exécuter les ordres du Brigadier, dans l'étenduë ſeulement de ſa Brigade. Il eſt chargé du détail de ſon ſervice.

Les Brigadiers ne laiſſent pas d'avoir jour entre eux pour aider le Maréchal de Camp, ſoit à poſter des Gardes du Corps dont ils ſont, le jour que l'Armée arrive dans un nouveau Camp, ſoit pour les viſiter les autres jours.

Il n'entre à l'ordre que les Brigadiers qui entrent de jour, pour la

promptitude du ſervice ſeulement; & ils n'entrent point dans les Conſeils, n'ayant point de voix pour opiner.

Je ne ferai point de Chapitre particulier des Majors de Brigade. Il ſuffit de dire qu'ils ſont ſeulement comme Majors de pluſieurs Corps, pour rendre le ſervice plus prompt.

Les appointemens des Brigadiers ſont de cinq cens livres par mois de quarante-cinq jours, & de vingt rations.

Les appointemens des Majors de Brigades d'Infanterie ſont de trois cens livres par mois de quarante-cinq jours, & de quinze rations.

Ceux des Majors de Brigade de Cavalerie ſont de cent cinquante livres par mois de quarante-cinq jours, & de quinze rations.

CHAPITRE XII.

Des fonctions du Maréchal des Logis de l'Armée.

LE Maréchal des logis de l'Armée eſt ſeul avec ce caractére. Il travaille ſous le Général ſeul aux

marches de l'Armée; & la veille de ſa marche, à l'ordre, il donne à chaque Officier général qui a une colonne à conduire, la copie de ce qui le regarde, & aux Officiers généraux qui entrent de jour, une copie de tout l'ordre qui ſe donne ce jour-là, afin qu'ils ſoient en état de faire exécuter tout ce qui a été ordonné par le Général.

Il marche au campement avec le Maréchal de Camp. Il diſtribuë au Major général, & au Maréchal des Logis de la Cavalerie, le terrain que le Maréchal de Camp a marqué pour être occupé par l'Armée. Il fait marquer par les Fouriers le quartier Général & les autres quartiers.

Il viſite les abords du Camp, reconnoît le païs, & s'en fait exactement informer par les gens du païs même. Sur le compte qu'il en rend au Général, il en reçoit les ordres pour faire les marches de la maniére dont le Général médite de les faire.

C'eſt lui qui diſtribuë & ſigne tous les ordres pour les quartiers de fourages. C'eſt lui qui remet à chacun des Officiers Généraux

une

une copie de l'ordre de bataille. Enfin, quoiqu'il n'ait point d'autorité sur les Troupes, comme il est continuellement auprès du Général, qu'il ne reçoit les ordres que de lui, & qu'il faut de nécessité qu'il ait le secret des mouvemens de l'armée, il ne laisse pas d'avoir beaucoup de considération, principalement quand il est entendu.

Le Roi entretient auprès de lui deux Fouriers. Les Maréchaux des Logis de l'armée sont en titre d'office, & ont des provisions. Ils ont des gages fixes, outre cela une païe particuliere par mois, quand ils servent.

La païe du service est de quatre cens livres par mois de quarante-cinq jours, & celle des Fouriers de cent livres par mois aussi de quarante-cinq jours. Il a vingt rations par jour, & deux rations pour chacun de ses deux Fouriers.

CHAPITRE XIII.

Des fonctions du Major Général de l'Infanterie.

CEt Officier fait le détail du service de toute l'Infanterie de l'armée avec les Majors de Brigades.

Il eſt à l'ordre; il le reçoit du Maréchal de Camp de jour; il le diſtribuë à tous les Majors de Brigades. Il eſt aux Gardes le matin, il les viſite à la parade; il peut, s'il en avoit le tems, les viſiter à leur poſte: il accompagne & ſuit toujours le Général, de qui il reçoit directement des ordres, en l'abſence des Officiers généraux de jour. Il ordonne tous les Détachemens tirez de l'Infanterie, & les voit partir, s'il en a le tems, ſinon il commet ce ſoin à ſes Aides.

Les jours de marche, il ſuit le Maréchal de Camp avec le campement, & diſtribuë par Brigades le terrain de l'Infanterie. Il rend compte au Général, & aux Officiers généraux de jour, de tous les poſtes

d'Infanterie, dont il leur donne un état par écrit.

Un jour de bataille il voit mettre l'Infanterie en bataille, & puis il se tient auprès du Général pour en recevoir les ordres qui regardent ce Corps.

Dans un Siége, il reçoit la Garde de tranchée, lors qu'elle vient au lieu de la parade; la visite pour voir si elle est en état.

Il donne & signe tous les ordres pour les partis d'Infanterie qui vont à la guerre. C'est lui enfin qui est chargé de faire faire le service à toute l'Infanterie.

Il a pour cet effet toujours chez lui une ordonnance, pour distribuer les ordres qu'il a à envoyer de la part du Général.

A present que les Armées sont fort nombreuses, on lui donne pour le soulager dans ses fonctions un ou deux Aides-Majors généraux.

Ce n'est que de notre tems qu'on a établi les Majors généraux d'Infanterie ; & cet établissement est fort utile pour le service. Il est couché sur l'Etat de l'Armée, & le

Prince lui donne un Brevet.

Ses appointemens sont de . . . ; par mois & vingt rations, & pour ses deux Fouriers, chacun deux rations.

CHAPITRE XIV.

Des fonctions du Maréchal des Logis de la Cavalerie, & du Major Général des Dragons.

SAns entrer dans des redites, il suffira de faire sçavoir que les fonctions de ces deux Officiers dans leurs Corps, sont les mêmes que celles du Major général de l'Infanterie, à l'exception seulement que ceux-ci, comme il y a dans chaque Armée un Commandant de la Cavalerie & un de Dragons, parce qu'il y a des Généraux nés de ces deux Corps, doivent rendre compte à ces Commandans de que ce qui se passe dans leur Corps, ce que le Major général n'avoit point à faire par devoir, depuis la supression de la charge de Colonel général de

l'Infanterie. Mais il y feroit aujourd'hui obligé depuis le rétabliſſement de cette charge, dont le Titulaire eſt Général-né de ce Corps. Il y feroit même obligé, ſi le Prince en nommoit un chaque année dans chaque Armée; ce qui ne laiſſeroit pas d'être fort utile pour le ſervice.

Il y a cependant une eſpece de ſubordination du Major général de Dragons, au Maréchal des logis de la Cavalerie: c'eſt que, comme il ne ſort guéres de Cavalerie ſans Dragons, il prend en ce cas le détail du Maréchal des Logis de la Cavalerie pour ce qui regarde ſon Corps, dont il fait enſuite le détail particulier, avec les Majors de Brigades de Dragons. Comme cet établiſſement de Major général de Dragons eſt nouveau, il n'eſt pas couché ſur l'Etat de l'Armée, & n'a de païe que celle de Major de Brigade.

Il y a des Maréchaux des Logis de la Cavalerie en titre d'office qui ont des gages fixes, & outre cela une païe particuliére par mois quand ils ſervent.

Il y a auſſi des Maréchaux des Logis de la Cavalerie qui ne ſont qu'en commiſſion. Ils ont entr'eux une ordonnance de leurs Corps pour la promptitude du ſervice.

Les appointemens de Maréchal des Logis de Cavalerie ſont de cinq cens cinquante livres par mois de quarante cinq jours, & vingt rations pour lui, & deux pour chacun de ſes deux Fouriers.

CHAPITRE XV.

Des fonctions du Commandant de l'Artillerie

SEs fonctions ſont de commander toute l'Artillerie de l'Armée. Il a un état particulier d'Officiers, comme de Lieutenans d'Artillerie, de Commiſſaires provinciaux, & de toutes les autres eſpeces d'Officiers qui compoſent ce Corps.

Tout ce qui regarde cet article, ſe trouve fort bien écrit dans un Traité de l'Artillerie, fait par M. de S. Remi, auquel on n'a qu'à avoir recours.

Ce Commandant d'Artillerie reçoit les ordres directement du Général, pour les choses qui sont encore secretes; & tous les jours en particulier par son Major, de l'Officier général de jour, pour les mouvemens particuliers qui concernent l'Artillerie, soit pour des distributions de munitions de guerre, des outils dont on peut avoir besoin, des Brigades particulieres d'Artillerie qui sont commandées, soit pour de légeres expéditions, ou pour assurer des fourages; enfin pour tout ce qui regarde le service en détail. Son poste, les jours de marche, est à la tête du Corps destiné au service de l'Artillerie, où il donne tous les ordres qui peuvent regarder la sureté & la diligence de sa marche.

Les jours de Bataille, il distribuë son Artillerie sur la ligne, suivant les ordres qu'il a reçûs du Général, ou qu'il reçoit des Officiers généraux, & se tient où sa présence est la plus nécessaire.

Dans les Siéges, il fait lors du dessein du Siége, l'état de tout ce

qui regarde l'Artillerie, avec le Général. Le Siége formé, c'est à lui que le Général & les Officiers généraux de jour s'adressent pour tout ce qui regarde l'Artillerie.

Il reconnoît les lieux, où l'on destine de faire des bateries, en ordonne le travail, & les visite. Tout le reste se trouve fort bien écrit dans le Traité du sieur de S. Remi.

Les pontons étant de l'Artillerie, c'est à son Commandant à qui le Général s'adresse pour la construction des ponts.

Depuis quelques années le Roi a mis en titre d'office toutes les charges de l'Artillerie. Ils ont pour cela des gages à proportion de leur finance, & lorsqu'ils servent, ils ont encore par mois la même solde qu'ils avoient avant ce nouvel établissement, & le même nombre de rations de pain, lequel se distribuë à la proportion de cinquante rations pour chaque mille livres de l'état d'appointemens des Officiers de ce Corps pour solde de Campagne.

CHAPITE XVI.

Des fonctions du Commandant de la Cavalerie.

IL y a dans la Cavalerie trois Officiers généraux nés, qui sont le Colonel général, le Mestre de Camp général, & le Commissaire général. Ces trois Officiers généraux sont ordinairement distribués pour le commandement de la Cavalerie, chacun dans une Armée differente; & lorsqu'il y a plus d'armées, le Prince nomme ordinairement le plus ancien Brigadier de cette armée, pour commander la Cavalerie.

Les honneurs qui sont rendus par la Cavalerie à leurs Officiers géneraux, sont sans proportion à ceux qui se rendent aux simples Commandans.

En général, on dira seulement que leurs fonctions sont égales; c'est-à-dire, qu'ils se peuvent mettre à la tête des Corps de Cavalerie, quand il leur plaît, soit pour

combattre, soit dans d'autres occasions. Ils commandent à tous les Brigadiers de leurs Corps, ils visitent les Gardes avant qu'elles montent, ils les visitent montées ; ils voïent partir, s'ils veulent, tous les détachemens de Cavalerie qui sortent de l'Armée; enfin le Maréchal de la Cavalerie leur rend compte de tous les ordres qu'il reçoit du Général, ou des Officiers généraux, sans pourtant que ce compte interrompe la célérité du service.

Les Officiers de Cavalerie qui sortent pour aller à la guerre, vont leur rendre compte de ce qui leur est ordonné, après qu'ils ont reçû l'ordre de ce qu'ils ont à faire, quand ce n'est pas par eux que passe cet ordre ; & à leur retour, après qu'il ont rendu compte au Général, ils doivent aussi le venir rendre au Commandant de la Cavalerie.

Les Officiers généraux nés de la Cavalerie étant en titre d'Office ont des gages reglés, & outre cela des appointemens par mois pendant qu'ils servent, qui sont de six cens livres par mois de quarante cinq

jours, & trente rations par jour.

CHAPITRE XVII.

Des fonctions du Commandant des Dragons.

CE n'eſt que de notre tems qu'on a fait un Corps particulier des Dragons, & qu'on leur a donné un Etat général.

Il y a un Colonel général, & un Meſtre de Camp général qui ſont, comme dans la Cavalerie, ordinairement ſéparés, & diſtribués dans les deux principales armées; ils ſe font rendre compte par leurs Corps, par leurs Gardes, & prétendent pour les autres honneurs, les mêmes déferences que les Officiers généraux de Cavalerie. Dans les autres armées, c'eſt le plus ancien Brigadier qui en fait la fonction, pourtant ſans appointemens particuliers, n'étant pas couché ſur l'Etat général de l'Armée, comme le Commandant de la Cavalerie.

Comme cet établiſſement eſt nouveau, les fonctions n'en ſont pas

considérables ; ces Commandans ayant un Major général, se font rendre compte de ce qui se passe dans leurs Corps. Mais comme il est rare que l'on fasse marcher pour une occasion un corps considérable de Dragons seul, ces Commandans, pour ne pas déroger à leurs prétentions qu'ils voudroient établir, ne marchent presque jamais, parce qu'ils se trouveroient subordonnés à l'Officier qui commanderoit le Corps de la Cavalerie : ainsi ils demeurent presque toujours auprès de la personne du Général, & n'ont guéres que des fonctions de détail.

CHAPITRE XVIII.

Des fonctions des Directeurs Généraux de l'Infanterie & de la Cavalerie, & des Inspecteurs.

COmme ces emplois sont de nouvelle institution, ils n'ont aucune fonction d'autorité dans les Armées. Ceux qui les exercent, y ont cependant un fort grand crédit, à cause de la relation directe qu'ils

ont avec le Miniſtre de la Guerre, auquel ils rendent compte généralement de tout ce qui ſe paſſe. Dans les Armées, ils décident toutes les difficultés qui arrivent entre les Officiers particuliers pour des cas de diſcipline & d'intérêt. Ils ont auſſi autorité particuliere ſur la qualité du Soldat, ſur ſon armement & ſon habillement, & ſur la dicipline, en ce cas pourtant n'ayant aucune autorité pour ordonner.

Ils font, avec la permiſſion du Général, des revuës des Corps en particulier, & en rendent compte au Général & à la Cour. Ils repréſentent les beſoins de leurs Corps tant au Général, qu'au Miniſtre hors des Armées. Le Prince leur aſſigne des départemens pour y viſiter les Troupes, tant à la fin de la Campagne, qu'un peu avant ſon ouverture.

La premiere viſite eſt pour prendre en particulier un Etat des Régimens qui ſont, ou qui vont entrer en quartier d'hyver, & en repréſenter les beſoins à la Cour.

La ſeconde viſite, eſt pour aller

voir ſi chaque Officier a fait ſon devoir pendant le quartier d'hyver, pour le rétabliſſement de ſa Troupe, dont ils rendent auſſi compte à la Cour.

C'eſt ſur leurs ordres que ſe diſtribuent les maſſes particulieres des Régimens, & les autres deniers accordés par le Prince.

Ils ont ſous eux des Inſpecteurs généraux pour les ſoulager dans leurs fonctions, qui ſouvent ſeroient trop étenduës, pour être exactement remplies par une ſeule perſonne.

Enfin comme ils ſont, à proprement parler, les hommes du Prince & de ſon Miniſtre ; quoiqu'ils ne puiſſent pas faire beaucoup de bien, ils peuvent faire beaucoup de mal, & ont un fort grand crédit par cette raiſon.

Leurs appointemens ſont forts, à cauſe des fréquentes & longues courſes qu'ils ſont obligés de faire diligemment. Depuis quelque tems on n'a pas remplacé les Directeurs généraux qui ſont morts, parce que leurs appointemens ſont le

double de ceux des Inſpecteurs.

Cet établiſſement a été imaginé par le Miniſtre de la Guerre, qui a voulu avoir des gens à lui dans tous les Corps d'Infanterie & de Cavalerie; dans le premier, ſous prétexte qu'il n'y avoit plus d'Officier général né pour l'Infanterie, depuis la ſupreſſion de la charge de Colonel général; dans le ſecond, parce que les Officiers généraux de la Cavalerie étant en titre d'Office, & ſouvent gens d'une grande diſtinction, le Miniſtre a crû que ſon crédit ſeroit plus grand, quand des gens à ſimple brevet & deſtituables à ſa volonté, ſeroient chargés de la diſcipline & du bon état de ce Corps, que d'avoir affaire à des gens auſſi conſidérables, que l'ont toujours été les Officiers géneraux nés de la Cavalerie. Le ſervice du Prince n'en ſeroit peut-être pas moins bien fait, s'ils faiſoient leur charge.

CHAPITRE XIX.

Des fonctions de l'Intendant de l'Armée

L'Intendant de l'Armée eſt ordinairement Maître des Requêtes. Il eſt même mieux qu'il le ſoit, qu'un ſimple Commiſſaire ordonnateur, comme cela s'eſt ſouvent vû, & ſe voit même encore. La raiſon en eſt que ce Maître des Requêtes eſt Intendant de Juſtice, Police & Finances, & que le Commiſſaire ordonnateur ne l'eſt preſque jamais, à cauſe qu'il n'a pas les grades pour exercer la juſtice.

Il eſt même encore mieux qu'il ſoit en particulier Intendant de la Province la plus voiſine de l'Armée, parce que, comme c'eſt de cette Province que ſe tirent les plus prompts ſecours pour l'Armée, quand il eſt Intendant de cette Province, tous les ſecours ſont toujours plus prompts, par les juſtes meſures qu'il prend, & qu'il eſt en état de faire exécuter, au lieu que quand

quand cela n'eſt pas, il eſt fort aiſé que les intérêts particuliers prévalent, & que le ſervice en ſouffre par des retardemens qui pourroient être dangereux.

L'Intendant a le ſecret de la Cour, comme le Général, de qui il reçoit les ordres, pour tout ce qui regarde ſes fonctions, par rapport à l'Armée. Il a le détail de toutes les diſtributions d'argent & de ſubſiſtances, à l'exception de celles qui regardent l'Artillerie, dont le Commandant a un Tréſorier & un Contrôleur pour ce qui regarde le courant de l'Artillerie; car pour les dépenſes extraordinaires, elles ſe prennent ſur le tréſor de l'Armée, par les ordres du Général, & ſur les ordres de l'Intendant.

L'Intendant a ſous lui un nombre de Commiſſaires à qui il diſtribue le détail de tout ce qui le regarde, comme les Hôpitaux, les inventaires des grains qui ſe font dans les lieux autour de l'Armée, les autres ſubſiſtances, le pain, la viande, les revûës des Troupes, la conduite des convois qui ſe font par des voitures,

outre celles qui ſont deſtinées pour le ſervice journalier de l'Armée, les réparations, les diſtributions extraordinaires, & autres choſes qui le regardent. Lorſqu'il eſt habile, il eſt d'un fort grand ſoulagement au Général, qui ſe trouve débarraſſé par lui d'une infinité de ſoins dont il ſeroit accablé. Voilà en général ce qui ſe peut dire des fonctions d'un Intendant. Il a par jour cinquante rations de pain.

CHAPITRE XX.

Des fonctions des Commiſſaires des Guerres.

LOrſque nous avons parlé des fonctions de l'Intendant, nous avons dit preſque tout ce qui regarde les Commiſſaires des guerres dans les Armées. Nous ajoûterons ſeulement, que ce ſont eux qui ſont chargés de faire les revûës des Troupes, qu'ils comptent homme par homme par compagnie; & c'eſt ſur les Etats ſignés d'eux, qu'elles ſont payées. Du reſte, ils ſont, comme je l'ai

dit, destinés par l'Intendant à veiller à l'exécution fidele de tout ce qui est ordonné.

Voilà à peu près ce qui regarde les Commissaires des guerres dans les Armées. Ceux qui sont dans les départemens, ou sur la frontiére, ou dans les Provinces, se nomment Commissaires ordonnateurs. Ils le sont quelquefois en chef, quelquefois subordonnés à un Intendant.

Ceux qui sont ordonnateurs en chef, font toutes les fonctions d'un Intendant, pour la Police & les Finances, mais non pas pour la Justice, à moins qu'ils ne soient gradués; leurs appointemens sont moindres que ceux d'un Intendant.

Ceux qui sont ordonnateurs subordonnés à un Intendant, reçoivent les ordres en général, lui rendent compte, & ne sont, à proprement parler, que pour soulager l'Intendant, & faire ce qui est du service dans les lieux éloignés de la résidence de l'Intendant.

Les Commissaires qui sont départis dans les Places, ou nommés à la suite des Régimens, ou des Corps

de la Maiſon du Prince, ou à la ſuite de Meſſieurs les Maréchaux de France, ſont chargés, dans les lieux où ils ſont, de tout ce qui regarde la Police; en cela, comme les Intendans mêmes, toujours avec ſubordination au Général de l'armée, aux Généraux deſtinés aux commandemens des Provinces, aux Gouverneurs des Places, ſans la connoiſſance ou l'ordre deſquels ils ne peuvent rien exécuter de leur chef.

Depuis quelques années les Commiſſaires des guerres ont tous été créés en titre d'office. Ils ont des gages à proportion de leur finance; & quand ils ſervent, ils ont outre ces gages, cent ſoixante & quinze livres par mois de trente jours, & ceux qui ſont à la ſuite des Armées ont dix rations de pain par jour.

CHAPITRE XXI.

Des fonctions du Général des Vivres.

COmme il eſt certain qu'une Armée ſans pain ne ſe peut tenir enſemble, la principale attention du

Prince, lorsqu'il veut faire la guerre; est de pourvoir à ce que les hommes qu'il a assemblés, ayent une subsistance journaliére & réglée.

Je ne dirai point ici ce qui regarde le ministére de la guerre, par rapport au Général des Vivres, avant l'ouverture de la Campagne, mais seulement ce qui regarde ce Général des Vivres pendant la Campagne.

Il a sous lui une grande quantité de Commis & de Boulangers. Les Commis sont distribués, les uns pour veiller à la bonne fabrique du pain, les autres à l'amas des farines dans les lieux où il lui a été ordonné d'en avoir, les autres à la conduite & aux soins des chevaux & des caissons. Il a sa caisse & son parc, où il a tous les ouvriers qui lui sont nécessaires.

Il est en continuelle relation avec le Général & l'Intendant de qui il reçoit les ordres, pour les lieux où il doit se préparer à faire des amas de farines, sa cuisson, & ensuite sa distribution. Il doit toujours faire la fourniture d'avance, au moins

pour quatre jours. Enfin, puiſque c'eſt lui qui fait vivre, c'eſt à lui à être dans une continuelle prévoïance. Elle eſt même capitale en lui, en cas de faute qui feroit reconnuë malicieuſe.

CHAPITRE XXII.

Des fonctions du Prévôt de l'Armée.

LE nom de cet Officier s'explique aſſez ſur ſes fonctions. Outre celles qui lui ſont communes avec les Prévôts du Royaume, il eſt chargé de tous les ordres de punitions qui lui ſont donnés par le Général, ſoit de bouche, ſoit en exécution des bans faits.

Du reſte, il eſt chargé de la diſcipline & de l'ordre parmi les Marchands, ſuivant le quartier général, tant dans les marches que dans les Camps; & pour ce qui regarde les Marchands Vivandiers particuliers des Régimens qui ne campent point au quartier général, ils ſont ſous la diſcipline du Major & du Prévôt particulier du Régiment auſquels ils ſont attachés.

Il a, comme tous les autres Prévôts, ſa Compagnie, ſes Lieutenans & Exempts, & ſon Exécuteur. Ils campent au quartier général, à portée des lieux deſtinés pour les Marchands & pour les marchés, afin d'y maintenir l'ordre & la diſcipline.

Il ſe promene avec ſes Archers autour du Camp, afin d'y conſerver la ſûreté pour l'abord de ceux qui y apportent des marchandiſes ou ſubſiſtances. Il arrête tous ceux qu'il trouve en faute, ſoit par rapport à la ſûreté publique, ſoit en infraction de quelques bans faits. Il rend compte au Général de ceux qu'il a arrêtés, & prend ſon ordre pour le châtiment.

Il a par jour dix-huit rations de pain, non compris le pain de ſa Compagnie.

CHAPITRE XXIII.

Des fonctions du Capitaine des Guides.

LA connoiſſance du païs, & l'intelligence ſont les principales parties de cet Officier. Il demeure

toujours auprès de la perſonne du Général. Il ſe pourvoit de guides & de gens qui connoiſſent le païs, & en donne premiérement à tous les Officiers Généraux qui lui en demandent; enſuite à tous ceux qui ſortent de l'Armée, ſoit pour aller à la guerre, ſoit pour des eſcortes, ſoit pour des convois. Son intelligence lui ſert à choiſir des gens dans les lieux circonvoiſins de l'Armée, afin de les donner à propos pour les divers beſoins que l'on en a.

Il accompagne le Maréchal des Logis de l'Armée, lorſqu'il va préparer, ou reconnoître des marches, afin d'être en état de diſtribuer ſes guides pour chaque colonne, & ſuivant les lieux qu'ils connoiſſent.

Les converſations fréquentes & particulieres qu'il doit avoir avec les guides qu'il deſtine pour chaque colonne, les jours de marche, lui ſervent beaucoup pour s'acquérir la connoiſſance exacte des païs par leſquels ils doivent paſſer, & dont le compte qu'il rend peut faire donner une diſpoſition particuliere à la marche. Et quand il eſt homme d'eſ-

prit,

prit, il s'applique à gagner dans le nombre de ſes guides, des gens aſſurés pour ſervir d'eſpions; ce qu'il doit faire avec beaucoup de dextérité & d'adreſſe, en ne converſant jamais avec les guides que ſéparément, afin que ceux qui ſont propres à ce perilleux métier d'eſpion, ne ſoient point décelés dans les ſuites par les autres guides, lorſqu'en changeant de Camp, on renvoye ceux qui ſont devenus inutiles, pour en prendre d'autres, voiſins des lieux où l'on eſt.

Comme il fournit des guides à pied ou à cheval, ſuivant qu'ils lui ſont demandés, on a ſoin de lui donner le moïen d'entretenir quelques chevaux, & on lui en procure des lieux voiſins.

On pourvoit à la ſubſiſtance de ſes guides; & toutes les fois que le Général monte à cheval, il doit l'accompagner avec quelqu'un de ſes guides, connoiſſant le païs du côté où va le Général, afin d'être toujours en état de lui produire de gens qui l'inſtruiſent exactement de ce qu'il veut ſçavoir.

Il doit rendre compte au Général de tout ce qu'il apprend par les converſations particuliéres qu'il a avec les gens & les guides du païs, & du progrès qu'il a fait à former des eſpions.

Il faut qu'il ſoit doux & inſinuant avec les gens du païs qu'il eſt obligé de pratiquer, afin de ſe rendre utile au Général.

Il eſt couché ſur l'Etat général de l'Armée pour ſes appointemens par mois & ſon pain. Ses appointemens par mois de quarante cinq jours, ſont de deux cens livres, & ſix rations par jour.

CHAPITRE XXIV.

Des fonctions du Vaguemeſtre, ou Conducteur des Equipages.

LEs fonctions du Vaguemeſtre général de l'Armée, ſont, d'accompagner le Maréchal des Logis de l'Armée, lorqu'il va reconnoître les marches, de viſiter les chemins ou routes qu'on deſtine pour la marche des Equipages, de les faire ac-

commoder & élargir par les Pionniers, de prendre les mêmes ſoins pour les abords du Camp, lorſque l'Armée ſéjourne, ſoit pour les convois ou voitures qui y viennent, ſoit pour les fourageurs, & pour les jours de marche.

C'eſt à lui à mettre en ordre de marche tous les bagages, à commencer par le tréſor, & enſuite le bagage du Général, puis chacun à ſon rang, & dans la colonne où il doit marcher.

Il doit avoir à la tête de ſa marche, des Guides & des Pionniers pour travailler aux endroits qu'il faudra élargir ou accommoder, & veiller à ce que tous les bagages arrivent au Camp dans l'ordre qu'ils ſont partis, ſans ſouffrir que dans la marche cet ordre ſoit en aucune maniére interrompu, ni que les colonnes de bagages ſe mêlent avec celles des Troupes.

Le reſte de ce qui regarde cet Officier public ſe trouvant en détail dans le recueil des Ordonnances, il eſt inutile que j'en parle ici.

Il eſt couché ſur l'Etat géneral de

l'Armée pour ſes appointemens par mois & ſon pain ; ſes appointemens ſont de deux cens livres par mois de quarante cinq jours, & de dix rations par jour.

CHAPITRE XXV.

De diſcipline Militaire.

DU maintien & de l'exacte obſervation de la diſcipline Militaire dépend la conſervation de l'Armée, celle du païs, & le ſuccès des entrepriſes.

Le Prince pourvoit à la diſcipline & régle les devoirs de tous ceux qui compoſent ſon Armée par de ſages Ordonnances, & c'eſt au Général particuliérement à qui il commet le ſoin de l'obſervation de ces Ordonnances. Pour peu que ce Général ſe relâche, il eſt à craindre qu'il ne tombe dans de grands inconvéniens. Sans la ſubordination du petit au grand, nulle obéïſſance. Sans obéïſſance, nulle exécution.

Toutes les Ordonnances Militaires ſont imprimées : elles ſont ſages.

La négligence des moindres de leurs articles eſt toujours ſéverement punie. C'eſt ce qui doit faire comprendre que les Princes ont eu de juſtes raiſons d'en craindre le relâchement, même dans les moindres choſes. L'homme toujours porté à ſe ſouſtraire à ſes devoirs, doit être tenu, principalement dans la guerre, par la crainte d'un châtiment ſévére de la moindre faute.

Il eſt inutile de s'étendre ici, & d'entrer dans un plus long détail, les Ordonnance ayant tout prévû; elles ne doivent être ignorées de perſonne, pour peu qu'on veuille ſe rendre capable d'obéir & de commander.

REMARQUES

ſur ce Chapitre.

L'Exacte obſervation de la diſcipline Militaire eſt un moïen ſans lequel une guerre ne peut être longtems ni faite, ni ſoutenuë. Cette vérité eſt ſi conſtante, qu'elle ne peut être contredite par aucun homme véritablement homme de guerre, & qu'elle prouve & fait ſentir la

décadence des Etats les plus floriſſans, au moment que la diſcipline Militaire y a été trop négligée ou perduë.

Il eſt à ſouhaiter que la France ne ſerve point d'un nouvel exemple, qui juſtifie ce que j'avance. Depuis le commencement de cette guerre que le Royaume ſoutient contre toutes les Puiſſances de l'Europe, la diſcipline Militaire s'y trouve tellement négligée, & comme anéantie dans les Armées, que nous en devons tout craindre pour les ſuites.

J'en trouve la raiſon dans l'incapacité du Miniſtre de la guerre, dans le mauvais choix des Généraux & des Officiers ſubalternes, & dans le manque d'exactitude à payer réguliérement les Troupes. Car comment le Miniſtre qui ne connoit pas par ſon expérience, quelles ſont les ſuites dangereuſes du relâchement de la diſcipline, peut-il penſer à ſon obſervation exacte, en ne donnant point aux Troupes de prétexte de relâchement, par le manque de régularité dans le payement de leur ſolde? Et pourquoi l'Officier ſubal-

terne ignorant, parce qu'il a été trop tôt élevé, voïant que son Général ne le force point à sçavoir le devoir de son Emploi, & qu'il est lui-même incapable de commandement, ne se négligeroit-il pas sur l'observation de la discipline Militaire envers son Soldat, puisqu'il voit que la négligence vient des premiéres têtes ?

Tous ces relâchemens de la discipline Militaire coûteront bien du tems & bien de l'application pour son rétablissement, lorsque le Ciel voudra donner à la France un Ministre capable, & appliqué au bien du service de son Maître, & des Officiers fermes & rigides, pour faire exactement observer la discipline Militaire.

CHAPITRE XXVI.

Des Troupes qui composent les Armées.

LEs Armées sont présentement composées d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons. Tous ces Corps sont distribués par Régimens,

les Régimens par Bataillons ou par Eſcadrons, & les uns & les autres par Compagnies.

Je trouve les Régimens en trop grand nombre. Il y en a pluſieurs d'Infanterie d'un ſeul Bataillon. Ils en devroient avoir au moins deux.

Je trouve les Bataillons de douze Compagnies, & la treiziéme qui eſt celle des Grenadiers, trop peu nombreux. Il n'eſt pas poſſible que les Régimens qui n'ont qu'un Bataillon de ce nombre de Compagnies, ſe puiſſent ſoutenir après quelque échec, ſoit par une action, ſoit par des maladies, & je les voudrois au moins de quinze ou ſeize Compagnies, ſans les Grenadiers, comme ils étoient autrefois. Cela rend les Corps plus ſolides, & les met en état de ſoutenir la fatigue d'une fin de Campagne, avec d'autant plus de raiſon, que le ſervice général de l'Armée ſe fait toujours par Bataillons.

Les Compagnies même ne ſont pas aſſez fortes; elles devroient être au moins à cinquante ou cinquante cinq hommes, comme elles avoient été réglées en 1672.

Les Régimens de Cavalerie ſont à préſent à 2. ou 3. Eſcadrons. Quand ils feroient à quatre & à cinq Eſcadrons, ils n'en feroient que meilleurs, & ils épargneroient au Roi un grand nombre d'Etats Majors.

Les Eſcadrons ſont bien de quatre Compagnies; mais les Compagnies devroient être de cinquante Maîtres, comme autrefois, parce que ſur le pied que ſont préſentement les Compagnies, il n'eſt pas poſſible que les Eſcadrons marchent, & combattent fort.

Les Dragons ont été dans ces derniéres guerres en trop grande quantité. Ce Corps ne doit être conſideré que comme une Infanterie que l'on met à cheval, pour la pouvoir porter plus diligemment dans les endroits, où l'on a beſoin d'Infanterie pour ſe ſaiſir d'un poſte, & donner le tems à la véritable Infanterie d'y arriver. Encore ne faut-il pas que ce poſte puiſſe être attaqué par l'Infanterie ennemie, avant que celle qu'on y fait marcher ſoit arrivée, parce que les Dragons qui ne ſont point accoûtumés à

combattre enſemble à pied, ne peuvent jamais réſiſter au Corps ſolide d'Infanterie qui les attaque.

Ils ne peuvent pas auſſi réſiſter aux bons Eſcadrons. La longueur de leurs fuſils les embaraſſe, & le manque de genouillere à leurs bottes leur ôte auſſi la force dans le choc. On les a trop bien montés dans ces derniers tems, & on les a voulu de trop près égaler aux chevaux de la Cavalerie. La juſte crainte que les Officiers ont de perdre les chevaux de leurs Dragons, les force toujours à laiſſer trop d'hommes pour les garder, lorſqu'on les fait mettre pied à terre, & fait qu'ils craignent de ſe commettre contre l'Infanterie.

Je voudrois donc moins de Régimens de Dragons dans une Armée, & qu'ils fuſſent moins bien montés, c'eſt-à-dire, ſur des chevaux moins hauts, & de moindre prix.

On a dans ces derniers tems formé des Corps entiers de Carabiniers. Cela ne peut être que bon; c'eſt un Corps choiſi ſur la Cavalerie entiére, & même diſtingué par ſa païe.

On a auſſi conſidérablement augmenté la Maiſon du Roi & la Gendarmerie. Il eſt donc d'une vérité conſtante, que plus les aîles d'une Armée ſont fermées par des Troupes diſtinguées & d'élite, plus elles ſont propres à rompre celles des Ennemis qui leur ſont oppoſées, & plus elles ſont elles-mêmes difficiles à mettre en déſordre. Tout ce qui eſt Troupe de diſtinction doit toujours dans une affaire l'emporter ſur les Troupes ordinaires.

En général il faut convenir, que les Compagnies ſont plus judicieuſement réduites en tems de guerre au nombre de cinquante, que ſi elles étoient beaucoup plus nombreuſes, parce que, par ce moïen, les Corps ſont bien plus fournis d'Officiers, dans leſquels ſeuls l'expérience nous fait connoître que réſide la réuſſite d'une action. Mais les Corps principalement d'Infanterie, ne ſont pas d'aſſez de Bataillons dans les Armées, non plus que ceux de Cavalerie d'aſſez d'Eſcadrons.

Il eſt d'expérience qu'un Corps s'intéreſſe toujours plus à la conſer-

vation d'une de ses parties, qu'il ne fait à celle d'un autre Corps.

Le service du Prince souffre même de cette multitude de Corps de deux maniéres. La premiere, en ce qu'elle produit trop d'Etat Majors, qui, quoique trop bas en France, ne laissent point par leur quantité d'augmenter la dépense.

La seconde, qui est la plus essentielle pour le service, c'est qu'il n'est pas possible de trouver la capacité & l'expérience requise, pour la conduite & le maintien des Régimens dans un aussi grand nombre de Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors que l'on emploïe à présent. L'on voit même qu'il ne sort pas aujourd'hui un jeune homme de l'Académie, que ce ne soit pour être à la tête d'une Troupe.

Sans m'étendre davantage sur ce sujet, je m'en rapporterai simplement à ce qui s'est vû depuis quelques années, pour faire convenir qu'il faut de plus gros Corps, afin qu'il y ait moins de Colonels, & que l'on oblige la jeunesse, de quelque qualité qu'elle soit, de passer

par les dégrés, afin que par l'obéïssance, elle se rende capable du commandement.

REMARQUES.

Je trouve de grands abus fort préjudiciables au service du Roi dans la maniére même dont les Corps de Troupes, qui forment une Armée lorsqu'elle est assemblée, ont été composés dans ces derniers tems. Ils ont été multipliés à un tel excès, que ce ne sont presque plus que des noms sur un ordre de bataille, sans consistance sur la ligne lorsqu'il faut que l'Armée combatte.

Les jeunes gens sans expérience à qui on a donné des Régimens, ont dégoûté les vieux Officiers, qui étoient à la tête des vieux Corps, parce qu'ils se sont trouvés dans la néceſſité d'obéïr à des enfans. Ces mêmes enfans ont proposé au Ministre des sujets incapables de former de bons Etats-Majors qui ont tous été agréés.

L'avidité du gain & la facilité de s'entendre avec les Commiſſaires des Guerres, ont fait que les revûës ont

été peu exactes; de ſorte que le Roi ſe trouve à préſent continuellement volé, & ſur le nombre des Officiers qui ne ſont point complets dans les Régimens, & ſur le nombre des Soldats qui manquent dans les Compagnies, quoique païés par l'Etat de la Revûë.

Auſſi trouve-t-on un Bataillon excellent lorſqu'il entre en Campagne à 500. hommes, au lieu que ſous les Miniſtres précédens, on auroit caſſé un Capitaine, ou au moins lui auroit-on retenu une ſomme, ſi ſa Compagnie ne s'étoit pas trouvée complette en entrant en Campagne, & le Colonel auroit reçu une Lettre de réprimande fort ſévére, dans le Régiment duquel il ſe ſeroit trouvé pluſieurs Compagnies qui n'auroient pas été complettes.

Il s'eſt encore introduit dans la guerre préſente un abus d'une conſéquence infinie pour le ſervice du Roi : Voici quel il eſt.

Le Miniſtre n'a pas trouvé de moïen plus commode pour lui de recruter les Armées de Baviere, d'Italie & d'Eſpagne, qu'en faiſant

fournir par les Paroiſſes du Roïaume, le nombre d'hommes qui manquoient dans ces Armées. Ce mauvais expédient a produit un abus conſidérable; c'eſt que le Capitaine a trouvé un gain conſidérable à être foible dans le cours de la Campagne, parce qu'après la premiere Revûë où le Roi mettoit ſa Compagnie complette, il tournoit à ſon profit le revenant-bon de la ſolde & du pain du Soldat qu'il n'avoit plus, ainſi il abandonnoit ſon Soldat qui ne lui coûtoit plus rien à remplacer, & dont la perte lui étoit un profit.

Je ſçai bien que les Colonels inapliqués alléguent pour s'excuſer, que ce ſont les Directeurs & Inſpecteurs, qui ſont à préſent chargés par le Roi du ſoin du complet des Compagnies & de la qualité du Soldat; mais quoiqu'il ſoit vrai que ce ſont eux qui rendent compte au Miniſtre de l'état des Troupes, & de leurs beſoins, eſt-ce pour cela une raiſon recevable aux Colonels, pour être auſſi inappliqués qu'ils le ſont, & pour veiller auſſi peu qu'ils le font, à ce que les Compagnies de leurs Ré-

gimens soient bonnes & en bon état.

La foiblesse des Compagnies jointe à celle de leur nombre dans les Bataillons & Escadrons, produit encore un inconvénient terrible dans les occasions. C'est que pour faire occuper au Bataillon, ou à l'Escadron, le même front que celui du Bataillon ou Escadron de l'ennemi, on est forcé de ne mettre les Bataillons qu'à quatre de hauteur, & les Escadrons à deux, ce qui ne peut à la longue faire tenir contre une Troupe, qui est sur six ou sur trois de hauteur.

Ainsi je conclus que le service ne peut être, ni bon ni si bien fait qu'il l'étoit autrefois, & qu'il faut quitter la maniére présente pour reprendre l'ancienne : car enfin plusieurs désordres & abus contribuent aux malheurs qui arrivent à nos Armées, & il faut se redresser sur tout, sans quoi le dépérissement deviendra sans remede.

* Les deux Chapitres suivans portent leurs réflexions avec eux, & n'ont pas besoin de remarques *.

CHAP.

CHAPITRE XXVII.

De l'habillement & armement du Soldat, & monture du Cavalier.

L'Habillement du Fantassin doit être bon, mais simple & sans ornement, & qui ne l'embarrasse dans aucunes de ses fonctions. A quoi bon le charger d'un poids inutile, & du soin de porter continuellement des choses qu'on réserve seulement pour le parer un jour de Revûë. L'homme a-t'il tant de force de reste, qu'il ne faille pas le ménager ? Et quand on me diroit que ces ornemens ne pésent pas beaucoup, je répondrai qu'au moins tiennent-ils une place qui seroit occupée plus utilement pour le Soldat.

Je ne voudrois pas qu'on emploïât tant de drap à habiller le Soldat. Je ne sçai pas à quoi lui servent ses manches si larges, ni l'ampleur du juste-au-corps par en bas, sinon à l'embarasser & à augmenter le poids de son habillement, sans que cela le garantisse contre le froid. Ne sçau-

roit-on ſe défaire en France de ce qu'on appelle le bon air dans un habit de Soldat ? Lui faut-il autre choſe, pour bien ſervir ſon Prince, que d'être vêtu d'une bonne étoffe, & d'une maniére qui ne l'embaraſſe dans aucunes de ſes fonctions, & qui ménage ſes forces, en ne le chargeant pas d'un poids inutile ?

Quant à ſon armement, on eſt à préſent preſque parvenu à la maniére que j'ai propoſée il ya bien des années ; on a ſupprimé le mouſquet, qui, à la vérité, étoit plus ſimple que le fuſil, mais dont l'uſage étoit infiniment plus embarraſſant. Il faut ſeulement que ceux que le Prince charge du ſoin des armes, aïent une application ſans relâche à les faire livrer bonnes. On a auſſi pris l'uſage des gargouches. Il eſt excellent & rend le feu de l'Infanterie beaucoup plus vif ; mais il faut être ſoigneux de dreſſer le nouveau Soldat à s'en bien ſervir.

On conſerve encore au Soldat, outre ſa bayonnette, une épée large & peſante, & un ceinturon large & peſant : c'en eſt trop, il l'accable

par ſon poids. La gargouche qu'on paſſe dans ce ceinturon large devient auſſi trop incommode au Soldat, lorſqu'il faut qu'il ſe baiſſe ſouvent, ou qu'il dorme ſous les armes. Mon avis ſeroit qu'une bonne baïonnette un peu longue & tranchante ſuffiroit, dont le Soldat pût ſe ſervir à la main & au bout de ſon fuſil, & que cette arme fût penduë à un ceinturon moins large, dans lequel la gargouche ſeroit paſſée. Il ſeroit beaucoup moins chargé, & embarraſſé, & par conſéquent beaucoup plus agile, & vif dans toutes ſes fonctions.

On s'eſt auſſi enfin défait des piques, & on a reconnu qu'un Bataillon frézé de bayonnettes, & dont il ſortoit un grand feu, étoit plus capable de réſiſter à la Cavalerie en plaine, que mal frézé du peu de piques, qu'on pouvoit conſerver dans la ſuite d'une Campagne.

Quant à la Cavalerie, c'eſt un Corps qui ſe conſerve bien plus aiſément que celui de l'Infanterie. La conſommation des hommes y eſt infiniment moindre, & pourvû qu'el-

le ne pâtiſſe point dans les fourages, principalement dans les commencemens de la Campagne, & que le Prince donne de l'argent dans les quartiers d'hyver, la Cavalerie eſt toujours en bon état.

La Cavalerie Françoiſe eſt bien armée; on vient de la cuiraſſer à demi. Mais je voudrois les cuiraſſes à l'épreuve du mouſquet par devant. L'humeur Françoiſe ne compatit gueres avec l'uſage des armes défenſives, étant beaucoup plus propre à l'uſage des offenſives. Ainſi ce ſera toujours une choſe très-difficile & d'une continuelle application, de réduire le Cavalier, & même l'Officier à l'uſage des cuiraſſes. Cependant il le faut faire; il en faut avoir toujours les Magazins des Places frontieres garnis, à meſure qu'il en manquera; ce qui ſera d'un détail & d'une dépenſe conſidérable au Prince, parce que la païe & le revenant-bon ne pourroit que difficilement ſuffire au remplacement des cuiraſſes qui ſe perdroient, ſoit par les maladies, la mort des Cavaliers, ou même de leurs chevaux, ſoit dans les actions

de détail, ou générales.

Pour ce qui regarde l'habillement du Cavalier, j'en retrancherois la largeur des manches comme inutile, & emploïerois plûtôt cette étoffe à l'ampleur du juste-au-corps depuis la ceinture en bas, afin que dans certains tems il n'eût pas besoin de son manteau pour couvrir ses pistolets.

On a aussi donné des carabines raïées au Corps entiers des Carabiniers, & ensuite quelques-unes par Compagnies aux autres Corps. Cet usage est très-bon.

CHAPITRE XXVIII.

Des munitions de guerre pour le service des Armées.

LEs munitions de guerre pour le service de l'Armée en Campagne se portent sur les charettes d'artillerie. On observe au commencement de la Campagne, de distribuer à chaque Soldat, ou Cavalier une certaine quantité de coups à tirer, pour s'en servir dans les occa-

ſions particulieres où il ſe peut trouver. Le reſte demeure gardé au parc de l'Artillerie, lequel parc doit toujours être regarni par les magazins établis dans les Places voiſines, à meſure qu'il s'y fait des conſommations.

Le nombre & la quantité du canon dépend de la force de l'Armée, & de ce qu'elle doit entreprendre. Si elle veut former un ſiége, toute la groſſe Artillerie, & tout ce qu'il faut pour ſon ſervice, doit être conduit devant la place, par des convoïs préparés dans les places voiſines, étant preſque impoſſible de mener tout cet attirail avec l'Armée, qui en fait l'inveſtiture. La groſſe Artillerie, & tout ce qu'il faut pour ſon ſervice pour un Siége, ne pourroit auſſi être conduit dans les lignes par les chevaux d'Artillerie deſtinés pour l'Armée. Ainſi on ſe ſert des chevaux du païs voiſin de la place qu'on veut attaquer, ou de celle d'où doivent partir les convois.

Si le Général ne médite qu'une guerre de Campagne, il lui ſuffit d'avoir des piéces de quatre ou de

huit de bales, quelques-unes de seize ou de vingt-quatre, en cas qu'il en ait besoin pour forcer des châteaux où l'ennemi auroit jetté de petites garnisons pour l'incommoder.

Je ne m'étendrai point sur la quantité des outils, ni sur leurs espéces. C'est un soin particulier du Commandant de l'Artillerie, qui, avant l'ouverture de la Campagne, aura pris l'ordre du Général, ou du Ministre de la Guerre.

Je dirai seulement qu'il doit toujours y avoir dans le parc une suffisance de charettes, qu'on appelle composées, les unes de poudres & de balles, les autres de différentes espéces d'outils, & cela pour être envoïées, suivant les ordres du Général à la tête des Corps particuliers qu'on croit pouvoir en avoir besoin, lesquelles charettes retournent au parc, sans que leurs charges aïent été dissipées, en cas qu'on n'en ait pas eu besoin; & si on s'est servi des outils des charettes, l'ouvrage étant fait, ils doivent être soigneusement assemblés & rapportés près des char-

rettes par les Soldats qui s'en sont servis, pour être ensuite rechargés & ramenés au parc.

Si on ne fait qu'une guerre de Campagne, les haches, les serpes, les pelles, pics, & pioches suffisent. Si on fait un siége, la nature & la quantité des outils se proportionne sur la grandeur de l'entreprise, & la nature du terrain dans lequel il faudra travailler. Le détail de tout ce qui regarde la fourniture d'un parc d'Artillerie pour une Campagne, ou pour un Siége, se trouve dans le livre du Sr. de S. Remi, livre très-utile pour ce qui regarde l'Artillerie.

CHAPITRE XXIX.

Des Subsistances.

LEs subsistances sont de deux sortes. Les unes se trouvent dans le païs; ce sont les fourages, & souvent les grains pour des distributions. Les autres sont celles qui se tirent de loin : ce sont le pain, le vin, la viande de boucherie, les menuës fournitures de l'Armée. Le Bois & la paille sont plûtôt des com-

modités indiſpenſables, que des ſubſiſtances.

Le Général doit avoir une attention particuliere à tenir toujours ſon Camp exemt de néceſſité des choſes ci-deſſus, parce qu'elles ont de trop dangereuſes ſuites.

REMARQUES.

* Ce Chapitre ne mérite qu'une réflexion ; c'eſt que dans ces derniers tems l'incapacité du Miniſtre de la Guerre pour la diſpoſition générale de ſes vivres avant l'ouverture de la Campagne, & le manque de pénétration des Généraux emploïés pour la diſpoſition particuliére dans le cours de cette Campagne, ont ſouvent mis les Armées hors d'état d'agir utilement pour le ſervice du Roi, faute de n'avoir pas jugé avec capacité & prévoïance du véritable deſſein des ennemis, & par cette raiſon de n'avoir pas pourvû aſſez tôt à ce qu'il falloit, pour faire ſubſiſter les Armées dans les païs, où il alloit devenir néceſſaire de les porter.

Les exemples que je pourrois rap-

porter ſur ce ſujet ne ſeroient d'aucune utilité. Il ſuffit d'avertir, que la bonne diſpoſition pour l'adminiſtration commode des vivres, eſt une des principales parties d'un Général, ſans laquelle il court ſouvent riſque d'être gêné dans ſes mouvemens. *

CHAPITRE XXX.

Des Fourages.

LE Général ſe campera toujours de maniére que l'ennemi ne puiſſe lui ôter ſes fourages, ni les lui rendre trop difficiles.

Il n'en laiſſera point manquer à ſes Troupes ; mais il n'en laiſſera point faire de dégat, principalement lorſqu'il a un ſéjour conſidérable à faire dans ſon Camp.

La conſommation des fourages verds eſt beaucoup plus grande que celle du ſec : mais auſſi la quantité eſt plus grande ſur la terre, ne pouvant être diminuée par l'ennemi ; au lieu que le ſec peut être détourné, emporté, & mis dans les places, ou même brûlé.

Le bois pour chauffer & cuire, la paille pour coucher le Soldat dans le cours de la Campagne, & lorſque les nuits deviennent froides, pour barraquer les hommes & les chevaux, deviennent néceſſaires. La bonté même de l'eau mérite beaucoup de conſidération.

CHAPITRE XXXI.

De la Paille.

LA paille ſert à pluſieurs uſages. Dans le commencement des Campagnes, elle ſert pour coucher les hommes qui ſont ſous les tentes. Après la récolte, elle ſert à baraquer les hommes & à faire des écuries pour les chevaux, parce que dans cette ſaiſon les jours deviennent pluvieux, & que les nuits ſont plus froides.

Dans les fins de Campagnes, lorſque les fourages ſont ou plus éloignés des Camps dans leſquels il faut ſéjourner long-tems, ou que les mauvais chemins les rendent plus difficiles à être portés en trouſſe au Camp, je trouve l'uſage de la paille

hachée pour les chevaux excellent, principalement quand cette paille hachée eſt mêlée avec un peu de grain.

Il ſeroit à ſouhaiter que les Armées Françoiſes pratiquaſſent cette nourriture pour leurs chevaux plus qu'elles ne font. Il y périroit beaucoup moins de chevaux par la fatigue du fourage, & elles reſteroient dans les derniers Camps de la Campagne ſans incommodité pour les fourages, bien plus long-tems qu'elles n'y reſtent.

La Cavalerie Allemande & Hollandoiſe qui ſe ſert de paille hachée, ſe retire toujours en meilleur état que la nôtre, & ſubſiſte même long-tems dans des Camps que nos Armées ont abandonnés faute de fourages.

CHAPITRE XXXII.

Du Bois.

LE bois eſt d'un uſage abſolument néceſſaire pour les Armées, tant pour cuire & pour chauffer les hommes quand les chaleurs

ſont paſſées, que pour les eſſuïer après des pluïes.

Il ſeroit à ſouhaiter que la diſcipline fût mieux obſervée dans les Armées qu'elle ne l'eſt, à l'égard de la diſſipation qui s'y fait des bois de charpente des édifices, pour être réduits en bois de chauffage, & qu'il fût bien expreſſément défendu de détruire les maiſons pour en brûler le bois de charpente, parce qu'il eſt plus ſec, & qu'on obligeât l'Officier & le Soldat à prendre le bois dont il a beſoin, dans les bois qui ſont ſur pied. Cela augmenteroit un peu ſon ſoin & ſon travail; mais auſſi l'Armée en général s'en trouveroit bien plus commodément dans la ſuite de la guerre: parce que les Habitans du païs y reviendroient après le départ de l'Armée, & ne ceſſeroient pas la culture de leurs terres dans l'eſpérance, ou de la paix, ou que l'année ſuivante ils pourroient ſauver leur récolte, & qu'ainſi le païs ne ſeroit pas ſi-tôt déſolé, ni les terres ſi-tôt privées de culture.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Eau.

LA bonté des eaux mérite beaucoup de considération. Le Camp doit être toujours voisin des rivières ou des ruisseaux, les eaux coulantes étant les meilleures & les plus saines.

Si on se trouve proche d'un ruisseau, il faut empêcher qu'on n'en interrompe le cours, & autant qu'il se pourra, qu'on n'y jette rien qui gâte, ou corrompe l'eau.

Le voisinage d'une rivière n'engage pas à tant de soins, parce que les eaux ne peuvent être détournées que par des travaux immenses ; il suffit d'en rendre les abreuvoirs aisés.

Il ne faut avoir recours à l'usage des puits, que lorsque les eaux courantes se trouvent trop éloignées des Camps ; ces eaux là n'étant pas si saines que les autres, & ne pouvant même être si claires, par la quantité qu'on en tire.

CHAPITRE XXXIV.

Des Légumes.

IL y a encore pour les Armées une autre espéce de subsistance, à laquelle le Prince ne pourvoit pas, au moins tant qu'elles sont en Campagne. Ce sont les légumes qui se trouvent dans le païs, où l'on fait la guerre.

De ces légumes il y en a de différentes espéces ; celles qui sont semées ou plantées, & celles que la terre produit sans culture : celles qui sont semées ou plantées, sont les poids, féves & racines ; celles que la terre produit sans culture, sont les espéces d'herbes ou racines sauvages, qui par leur rapport au goût de quelques-unes de celles qui sont cultivées dans les jardins, sont recherchées par le Soldat, & emploïées dans son pot.

Comme toutes ces différentes légumes fournissent une grande subsistance au Soldat, il ne faut point l'en priver ; mais il faut qu'il les aille

chercher avec ordre à la ſuite des Fourageurs, & avec des Officiers commandés, afin d'empêcher que le Soldat ne s'écarte, & ne ſorte des enceintes du fourage, hors deſquelles il ne faut jamais laiſſer ſortir perſonne.

Les jours qui ne ſont pas de fourage, pourvû que les légumes ſe puiſſent prendre en dedans des Gardes de Cavalerie, ou des Gardes fixes d'Infanterie, l'on y peut conduire le Soldat; mais il faut toujours que ce ſoit avec des Officiers, ou Sergens commandés.

Le Prince doit auſſi pourvoir de ris, pois, féves & faverolles, les magazins des Places qu'on craint qui ſoient aſſiégées: parce que les viandes y peuvent manquer, ou devenir fort rares pendant le Siége; & qu'il faut en ce cas être en état de ſubvenir à ce manquement ou rareté de viande, par une augmentation de nourriture pour le Soldat, qui, travaillant & fatiguant exceſſivement pendant un Siége, a par conſéquent beſoin d'être mieux nourri qu'il ne le pourroit être avec

ſon pain ſec, avec lequel ſans ces légumes il ne pourroit faire de potage.

CHAPITRE XXXV.

Des Pâtures.

LEs pâtures ſont de deux ſortes. Lorſqu'une Cavalerie eſt nouvelle, ou du moins remplie d'une grande quantité de jeunes chevaux, ſi le ſervice le permet, on aſſemble cette Cavalerie ſur des ruiſſeaux & dans des païs de prairies, voiſines du lieu où l'on veut aſſembler l'Armée, mais à couvert des inſultes de la part de l'ennemi; & pendant un eſpace de tems, plus ou moins long, on met tous les chevaux à l'herbe, afin de leur faire perdre la mauvaiſe nourriture qu'ils peuvent avoir priſe pendant l'hyver, les rafraîchir, & les diſpoſer à la nourriture du verd, avant que de les faire beaucoup fatiguer. Cet uſage eſt excellent, quand on le peut pratiquer, & il conſerve beaucoup les chevaux dans le cours de la Campagne.

Il y a une autre eſpéce de pâture qu'on donne aux chevaux, lorſqu'on eſt en Corps d'Armée, qui ſert à les rafraîchir de la nourriture des fourages en grains qui les échauffe trop, & qui épargne les fourages.

Ces pâtures ſe prennent le long des ruiſſeaux voiſins de l'Armée, & même dans les plaines fouragées, où il revient de petites herbes; & c'eſt toujours avec des Gardes générales de tout le Camp & particulieres de chaque Corps, que l'on couvre ces pâtures; & cela afin que les petits partis des ennemis, ou même les gros, ſi l'on n'y prenoit pas aſſez de précaution, ne puiſſent pas venir enlever les chevaux à la pâture.

Quand les païs ſont propres à la pâture, cela eſt d'un grand ſoulagement pour la Cavalerie, qui n'eſt pas obligée d'aller ſi ſouvent au fourage, & au Général qui trouve par-là le moïen de ſubſiſter beaucoup plus long-tems dans ſon Camp, ſans être obligé d'aller loin au fourage.

CHAPITRE XXXVI.

Du Pain.

LA fourniture du pain eſt indiſpenſable. Elle ſe fait au Parc des Vivres qui ſuivent l'Armée, & doit toujours être faite d'avance, au moins pour quatre jours, lorſque cela ſe peut avec commodité; car ſouvent l'éloignement des lieux d'où l'on peut tirer le pain, ou la marche de l'Armée d'un païs à l'autre, force le Général à en faire diſtribuer pour ſix jours, & même quelquefois pour huit, lorſqu'il prévoit que l'on en pourra conſommer une partie dans le Camp où eſt l'Armée, avant que de marcher, & qu'on eſt obligé d'envoïer les caiſſons en avance pour rejoindre l'Armée dans un nouveau Camp. Mais cette diſtribution pour ſix ou huit jours ne doit jamais être faite ſans une néceſſité indiſpenſable, à cauſe de l'abus des fripons qui vendent leur pain, ſans ſçavoir de quoi ils vivront les derniers jours.

Le pain se cuit pour l'ordinaire dans les Villes les plus voisines de l'Armée, parce que les fours y sont en plus grande quantité. Il se cuit aussi souvent à l'Armée, où l'on construit des fours, principalement lorsque les convois sont trop difficiles, parce qu'une charette porte en farine le triple de ce qu'un caisson porte en pain. On fournit aussi quelquefois du biscuit, au lieu de pain frais. L'usage en est utile, principalement dans les longues marches au travers du païs ennemi.

La ration à vingt-quatre onces ne me paroît pas assez forte au commencement de la Campagne, que la terre n'a encore produit aucunes légumes : & je crois qu'il seroit à propos qu'elle pésât deux livres pendant les deux premiers mois. Les Hôpitaux en seroient sûrement moins remplis, & le Soldat plus vigoureux seroit plus en état de soûtenir la fatigue. L'expérience n'a que trop fait connoître que la plûpart des jeunes Soldats ne périssent que d'inanition.

J'ai vû feu M. de Louvois dans

le dessein de faire fournir aux Troupes deux onces de poudre de ris par jour, pendant les deux premiers mois de la Campagne, & lorsque l'Infanterie auroit de grandes marches à faire au travers du païs ennemi. Cet usage auroit été fort utile.

CHAPITRE XXXVII.

De la Viande.

LA viande de boucherie, qui dans ces derniers tems a été distribuée aux Troupes, est d'un excellent usage, pourvû qu'elle soit bonne & reguliérement distribuée. L'Intendant de l'Armée doit avoir une attention particuliere sur ce détail, dans lequel il se peut passer une infinité de friponneries, dont le malheur tombe toujours sur le Soldat, qui par là se trouve privé d'une subsistance qui le soûtient, quoique le Prince en païe à son Entrepreneur la distribution réguliere.

La ration de viande pour le Soldal est de demie-livre; mais comme les os sont compris, & que sou-

vent on fait la diſtribution dans le moment que les bêtes ſont tuées, &que par conſéquent la viande eſt plus peſante que lorſqu'elle eſt raſſiſe, cette fraude tombe encore à la perte du Soldat, & au gain du boucher. C'eſt une choſe qui mérite attention de la part de l'Intendant, & des Commiſſaires prépoſés à cette diſtribution.

Dans les dernieres Campagnes, il s'eſt introduit un uſage qui va encore à la fraude de la ration du Soldat. C'eſt de prendre les bœufs vivans au poids par eſtimation. Si le ſervice ſe faiſoit reguliérement, cela ne devroit pas ſe ſouffrir ; mais les abus ſont terriblement multipliés.

Outre cette boucherie générale, il y en a à la ſuite des Armées, une grande quantité de particuliéres. Il faut, ainſi que pour tous les autres Marchands de l'Armée, veiller à leur ſûreté pour la joindre, & de plus à leur garde, lorſqu'ils l'ont jointe, ſoit dans les marches, ſoit pour la pâture de leurs beſtiaux.

Feu M. de Louvois a voulu à l'éxemple des Orientaux, faire diſtri-

buer aux Troupes de la poudre de viande. Comme dans ces païs chaudes c'eſt le Soleil qui a fait cette poudre, ce qui ne pourroit pas ſe pratiquer en ces climats, M. de Louvois avoit fait faire de grands fours de cuivre capables de contenir huit bœufs, où il en avoit fait faire des eſſais. Sa mort a interrompu cette entrepriſe, qui à ce que je crois, auroit été d'une grande utilité pour le ſervice, en deux cas. Dans des marches au travers du païs ennemi, & dans les places que l'on peut craindre qui ſoient aſſiégées, & où il ſe trouve de la difficulté à conſerver long-tems des bêtes vivantes.

Cette poudre de viande fait de fort-bon potage. Une once boüillie dans l'eau ſuffit pour nourrir quatre hommes, & la livre de viande fraîche donne une once de poudre.

CHAPITRE XXXVIII.

Du Vin, de l'Eau-de-Vie, & de la Biere.

LE vin, l'Eau-de-vie, & la Biere, sont plûtôt une utilité qu'une nécessité à la suite d'une Armée. Le gain attire assez de Marchands qui les fournissent. Il suffit qu'on les oblige à se joindre aux convois, pour être conduits sûrement à l'Armée, afinque leurs enlevemens par les partis ennemis n'en apporte pas la cherté ; & dans les marches, les marchands de vin doivent être à la suite des gros bagages, soit du quartier général, soit des colonnes particuliéres des gros bagages des Troupes ; c'est un soin du Prévôt & du Vaguemestrede l'Armée.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIX.

Des autres Marchands ſuivans l'Armée.

LEs autres eſpéces de Marchands ſuivans l'Armée doivent être auſſi protegés dans le Camp, à cauſe de la quantité de menus beſoins dont ils la ſoulagent.

Il eſt inutile d'en diſtinguer les différentes eſpeces, puiſque ce ſont les différens débits qui ſe peuvent faire dans les Armées qui les y attirent, & les leur font ſuivre. Il faut également pourvoir à leur ſûreté, tant pour joindre l'Armée, que dans les marches. C'eſt encore un ſoin du Prévôt & du Vaguemeſtre.

CHAPITRE XL.

Du Tréſor.

LE Tréſor qui ſuit l'Armée doit être proportionné à la conſommation d'argent qui ſe doit faire. Si l'on doit entreprendre des Siéges,

il doit être plus considérable, parce qu'il s'en consomme beaucoup pour les travaux, pour l'Artillerie, & pour les dépenses extraordinaires.

Si on ne fait qu'une guerre de Campagne, on le doit proportionner sur la quantité qu'il en faut pour païer par mois l'État général, la solde des Troupes, & fournir à ce qu'on appelle parties inopinées & dépenses extraodinaires.

L'Artillerie, comme nous l'avons dit, a son Trésorier particulier, & le Trésor de l'Armée ne lui fournit de l'argent, qu'en cas de dépense imprévûe & absolument nécessaire à faire sans retardement, auquel cas ce Trésorier donne quittance, & ces sommes lui sont précomptées par le Ministre sur le Traité.

Le Trésor est toujours gardé, tant dans les Camps que dans les marches, par un détachement de la Garde du Général, & quelquefois par une Garde particuliére. Son rang dans les marches, est à la tête des gros bagages, avant celui du Général. Son logement, dans les séjours, est toujours dans le quartier

général, le plus à la commodité de la maison du Général & de celle de l'Intendant; tant pour la commodité de sa Garde, que parce que le Trésorier a continuellement affaire au Général & à l'Intendant.

Lorsque les Armées sont bien païées, le Trésorier, au commencement du mois, donne aux Majors un à bon compte de dix jours, sur le pied de la derniere Revûë, & à la fin du mois il fait avec chaque Major le décompte de sa Troupe, & paie.

CHAPITRE XLI.

Des Hôpitaux.

UNE Armée sans bons Hôpitaux, périt aisément, n'étant pas possible que les actions de guerre & les maladies ne les remplissent souvent, & même trop abondamment.

De ces Hôpitaux, il y en a de deux sortes; ceux qu'on établit dans les Villes de la Frontiere, & celui qui suit l'Armée. Ceux des Villes doivent être placés dans les

lieux les plus ſains, fournis de bons Médecins, Apotiquaires & Chirurgiens, de bons lits & bons médicamens. C'eſt un ſoin particulier de l'Intendant, qui n'y peut être trop attentif, à cauſe des friponneries qui n'y ſont que trop fréquentes, & cauſent certainement la perte des hommes.

LHôpital qui ſuit l'Armée doit être plus fourni de Chirurgiens que de Médecins & d'Apotiquaires, & il doit avoir à ſa ſuite un nombre de charretes pour porter les onguens, charpies & remedes. Le Chirurgien Major de l'Armée eſt chargé du ſoin d'un certain nombre de premiers appareils, ſuivant ce que le Général prévoit qu'il en pourra être néceſſaire.

L'entrepriſe des Hôpitaux ſe fait ordinairement par tête; & le Prince traite de la fourniture des remedes & de la nourriture des malades & bleſſés, pour un certain argent par jour. Mais comme l'avidité du gain fait toujours paſſer les Entrepreneurs des Hôpitaux pardeſſus toutes les conſidérations

d'humanité, il eſt du ſoin de l'Intendant d'Armée de veiller avec une grande application à ce que les malades ſoient bien ſervis. Il le doit faire de tems en tems par ſa préſence ; & continuellement par ſes Contrôleurs & Commiſſaires des Guerres, qu'il croit les plus honnêtes gens, & qu'il tient tant aux Hôpitaux des Villes, qu'à celui de l'Armée. On ſe ſert ordinairement des chariots & des caiſſons qui ont porté le pain à l'Armée, pour renvoïer ſur iceux les malades ou bleſſés, qui ſe rendent, pour cet effet, au Parc des Vivres.

Il eſt encore très-néceſſaire de commettre à leur conduite des gens autres que les Conducteurs ordinaires des caiſſons, pour veiller à ce que les chartiers ne traitent durement, ſouvent même n'abandonnent leſdits malades ou bleſſés, principalement lorſque les chemins ſont mauvais, & qu'ils ſe croient trop chargés. Ceci ſe pratique ſeulement pour l'ordinaire de l'Armée ; car pendant les Siéges, ou après les Batailles, on pourvoit au tranſ-

port des bleſſés par des voitures du païs où l'on ſe trouve.

Voilà ce qui regarde le ſoin ordinaire de l'Hôpital. Il y en a un autre plus conſidérable ; c'eſt celui qui ſuit une grande Action, où il eſt très-ordinaire qu'un ſeul jour y faſſe conduire huit & dix mille bleſſés. Il eſt preſque impoſſible que les Chirurgiens particuliers des Corps dont l'Armée eſt compoſée, & ceux de l'Hôpital puiſſent fournir ſeulement au premier appareil. Cependant c'eſt ce qu'il faut tâcher qui ne manque point.

Il eſt preſque impoſſible auſſi que l'on ait ſur le champ aſſez de voitures, pour conduire les bleſſés aux Hôpitaux des Villes. Il eſt encore du ſoin de l'Intendant & des Commiſſaires des Guerres de faire que rien ne manque à cet égard, ſoit pour le panſement, ſoit pour le tranſport, ſoit pour la nourriture. Il s'eſt ſouvent vû que cette impoſſibilité a retardé conſidérablement, ou même fait perdre le fruit du gain d'une Bataille donnée dans un éloignement ſi conſidérable

des Hôpitaux des Villes, qu'il a fallu plusieurs jours pour déblaïer le Camp desdits blessés, qu'il auroit été trop inhumain d'abandonner dans un Camp sans secours.

Je n'entre point ici dans le détail de toutes les espéces de friponneries qui se commettent dans les Hôpitaux. Elles sont infinies. En général on peut dire qu'il n'est pas impossible de se parer des plus préjudiciables au service, pourvû que ceux qui sont préposés pour veiller sur les Directeurs, soient gens d'une probité reconnue & incorruptible.

Les principales friponneries regardent la bonne ou mauvaise nourriture, les bons ou mauvais médicamens, & le peu d'exactitude à marquer le jour précis de la mort, ou de la sortie du Soldat. Car pour le jour de son entrée, c'est un soin que le Directeur n'a garde de négliger.

Il est certain que les Préposés à veiller sur les Hôpitaux, s'ils ont les qualités dont on vient de parler, peuvent faire éviter au Prince une grande perte d'hommes, &

épargner beaucoup d'argent. Mais la difficulté eſt de trouver ces gens de probité incorruptible, parce qu'il eſt bien facile aux Directeurs de mettre ces gens-là dans leurs intérêts, d'autant plus que tout concourt à tromper le Prince dans les Hôpitaux, parce que le gain eſt journalier, & devient prodigieux à la longue.

Tout ce que peut faire un Miniſtre capable & appliqué pour empêcher les friponneries des Hôpitaux, c'eſt de veiller bien exactement à l'obſervation des Ordonnances. Le Roi ſera ſervi à moins de frais, & il s'y perdra moins d'hommes.

Depuis un tems, les Hôpitaux de l'Armée ſont ſuivis d'un nombre de Recollets pour l'adminiſtration du ſpirituel aux malades & aux bleſſés, & afin qu'il ſe trouve dans le Camp un plus grand nombre de Meſſes. C'eſt un établiſſement qui mérite d'être maintenu. Ces Religieux ſont voiturés & montés aux dépens du Roi, & ont des charretes pour porter les ornemens de leurs Chapelles, & leurs bagages.

Leur marche eſt à la tête de l'Hôpital, & leur place dans le Camp eſt au Quartier général, ou dans le lieu où l'on a placé l'Hôpital. Dans les Siéges ils ont un petit établiſſement à la queuë de la tranchée, où il y en a toujours quelques-uns qui ſe relevent tous les jours pour y adminiſtrer le Sacrement de Pénitence. Ils ont un Supérieur, comme dans un Couvent fermé.

* Les appointemens du Medécin Major de l'Armée ſont de... par mois de trente jours, & de ſix rations de pain.

Les appointemens du Chirurgien Major de l'Armée ſont de 390. liv. par mois de trente jours, & de ſix rations de pain.

Les appointemens des Aides-Majors Chirurgiens ſont de 150. liv. par mois de trente jours, & de quatre rations de pain.

Les appointemens des Sous-Aides-Majors Chirurgiens ſont de 60. liv. par mois de trente jours, & de trois rations de pain.

Les appointemens des Garçons

Chirurgiens ſont de 50. liv. par mois, & de deux rations de pain.

Les appointemens de l'Apotiquaire Major de l'Armée ſont de 120. liv. par mois de trente jours, & de ſix rations de pain.

Les appointemens des Garçons Apotiquaires ſont de 50. liv. par mois de trente jours, & de quatre rations de pain.

Les appointemens du Garde-meuble de l'Hôpital ſont de 75. liv. par mois de trente jours, & de deux rations de pain.

Ceux des Garçons Apotiquaires apprentifs ſont... par mois, & de deux rations de pain.

REMARQUES.

J'ai dit en traitant cette matiere, preſque tout ce qu'il y avoit de différentes attentions à prendre, pour bien placer les Hôpitaux, & pour leur bon gouvernement.

Je pourrois rapporter encore des exemples funeſtes au ſervice du Roi, où le manque de fidélité a fait perdre une infinité d'hommes, & conſommé des ſommes immen-

ſes, par les vols qui ont été faits dans les Hôpitaux. Mais ce récit ne ſerviroit à rien, parce qu'il ſuffit d'avoir fait remarquer, quelles doivent être les attentions pour le gouvernement fidéle des Hôpitaux, tant des Armées, que de ceux qui ſont établis dans les Villes voiſines de l'Armée, afin de prévenir les déſordres, qui dans cette derniére Guerrre ſont infinis. *.

CHAPITRE XLII.

Des Bagages.

LEs Romains les nommoient *impedimenta*, c'eſt-à-dire, embarras. Ils ſont cependant d'une néceſſité indiſpenſable. Deux choſes ſeulement ſont à obſerver, leur qualité, & leur ordre dans les marches.

Pour ce qui regarde leur qualité, il faut réduire les charettes au plus petit nombre qu'il eſt poſſible, à cauſe des embarras qu'elles font dans les chemins : les mulets & les chevaux de bats peuvent plus aiſément marcher ſans interruption, &

ſans occuper les chemins.

Leur 'ordre dans les marches ſe forme ſuivant la maniere dont l'Armée entiere marche. Il faut ſeulement obſerver qu'ils ne ſe mêlent point, & qu'à la tête des Bagages de chaque Corps, il y ait des gens prépoſés & autoriſés, pour faire conſerver aux valets l'ordre de la Diſcipline, & pour les faire arriver ſur le terrain, où leur Corps doit camper.

On peut ajoûter ici un mot des chariots de l'Artillerie & des Vivres, dont le nombre eſt plus ou moins conſidérable, & ſe proportionne à la force de l'Armée, qu'ils doivent fournir de munitions de guerre & de bouche.

La marche des chariots, autant qu'il ſe peut, doit former une Colonne ſéparée de celle des gros bagages de l'Armée, & doit toûjours être priſe par le chemin le plus ferme, à cauſe que le poids de ces voitures creuſe trop les orniéres. Il faut même que ce chemin qu'on fait prendre à l'Artillerie, ſoit autant qu'il eſt poſſible, le plus voiſin des

colonnes de l'Infanterie ; & en géral, il faut que les Colonnes des gros & menus Bagages ſoient couvertes dans la marche, & renfermées par les Colonnes des troupes, afin qu'elles ſoient en ſûreté. Le reſte de ce qui garde la marche & l'ordre des Bagages ſe trouve dans les Ordonnances Militaires.

CHAPITRE LXIII.

Des Guides.

L'Armée ne doit jamais être dépourvûë d'un grand nombre de Guides. Il faut pour cet effet charger de ce ſoin un homme d'eſprit, qui par ſes converſations avec le Guides, qui ſeront pris dans le païs, en acquiére une parfaite connoiſſance. Il doit les entretenir ſéparément, les confronter enſemble, lorſqu'il ne conviendront pas, & tirer d'eux la vérité par la douceur, autant qu'il eſt poſſible ; quelquefois auſſi par les menaces.

Les Guides doivent être bien nourris, & bien païés. Le Capitai-

ne des Guides doit être pourvû d'une quantité de chevaux pour monter lesdits Guides, lorsqu'on les fait sortir avec des gens à cheval. Ils doivent être gardés, principalement après qu'ils auront été interrogés sur la connoissance d'un païs, dans lequel on n'a point encore pénétré, afin qu'ils ne puissent donner aucun avis des choses sur lesquelles ils auront été interrogés.

Ces Guides doivent aussi être renouvellés, à mesure qu'on pénétre dans le païs ennemi. Chaque colonne dans sa marche doit avoir au moins un Guide à sa tête, lequel il faut faire garder, afin qu'il ne s'échape pas, principalement dans les marches de nuit, afin de ne point tomber dans l'embarras de ne pouvoir se conduire.

Je tiens même que dans ce cas, il faut avoir deux Guides, & les faire garder & marcher séparément. Que si on peut croire qu'on trouvera l'Ennemi, il faut même faire lier les Guides, parce qu'il est fort naturel de croire, que la crainte du péril leur fera faire tous leurs efforts pour s'échaper.

CHAPITRE XLIV.

Des Espions.

LEs Espions sont de plusieurs espéces. Il s'en trouve dans les Conseils des Princes, dans les Bureaux des Ministres, parmi les Officiers des Armées, dans les Cabinets des Généraux, dans les Villes ennemies, dans le plat-païs, & mêmes dans les Monastéres.

Les uns s'offrent d'eux-mêmes; les autres se forment par les soins du Ministre, du Général, ou de ceux qui sont chargés des affaires en détail. Tous sont portés par l'avidité du gain. C'est au Prince & à ses Ministres à corrompre le Conseil de son Ennemi. C'est au Général, & à ceux qui concourent avec lui au bien des affaires, à corrompre, ou à former les autres.

En général, il faut toujours tirer des instructions des Espions, & ne jamais s'ouvrir à eux. Il faut pour un même sujet, en emploïer plusieurs qui ne se connoissent point,

ne communiquer avec eux qu'en ſecret, les entretenir ſouvent de choſes ſur leſquelles on ne ſe ſoucie point d'être éclairci, les faire parler beaucoup, & leur dire peu de choſes, afin de connoître leur caractére d'eſprit, & leur portée ; les faire eſpionner eux-mêmes, après que l'on ſe ſera ſéparé d'eux, pour ſçavoir s'ils ne ſont point doubles, ce qui arrive fort ſouvent. Et lorſque ſur le rapport ſéparé de pluſieurs, on croira être certain qu'ils ont dit vrai, il faut encore les faire garder ſéparément ; & ſi c'eſt pour exécuter une entrepriſe, il faut les y mener tous ſéparés, les queſtionner ſouvent, & voir s'ils ſe rapportent dans les faits.

Il y a encore une troiſiéme ſorte d'Eſpions ; ou au moins des gens de qui on tire des connoiſſances certaines, par les converſations qu'on a avec eux. Ce ſont les gens du païs, que leurs affaires particulieres attirent dans le Camp, ou dans les Villes, & les priſonniers.

Les premiers ne doivent jamais être queſtionnés. Il faut les entrete-

nir, ou les faire entretenir par des gens d'eſprit, qui ſans affecter de curioſité, les font aſſez parler ſur des ſujets différens, pour tirer d'eux des connoiſſances des choſes qu'on veut ſçavoir.

Les Priſonniers, ſuivant leurs caractéres, peuvent être queſtionnés un peu plus, ou un peu moins durement, mais cependant toujours ſéparés les uns des autres, & toujours conduits à la connoiſſance de ce qu'on veut ſçavoir, par de longs détours de converſation, afin qu'ils ne prennent point garde eux-mêmes à ce qu'ils ont dit, & qu'après être renvoïés, ils ne puiſſent mettre leur Général ſur les voïes, au ſujet des intentions que l'on peut avoir, parce qu'en ce cas, le Général ne manquera pas de lâcher des Eſpions doubles, ou des transfuges, pour donner des notions différentes ſur ce qu'on a voulu pénétrer, & faire ainſi prendre de fauſſes meſures.

Il y a des païs, où les Eſpions qu'on peut avoir dans les Monaſtéres ſont les meilleurs, & les plus ſûrs. Le gouvernement des con-

ſciences eſt un empire ſecret, qui n'eſt pénétré de perſonne, & qui pénétre tout. L'emploi de ces ſortes d'Eſpions eſt infaillible, ou dans une place occupée par un Prince d'une différente Religion, ou dans un Etat, dans le changement d'une domination. On ſe ſert même des femmes, ou pour en introduire dans une Ville, ou pour éprouver un Camp, ou pour porter des lettres, parce qu'elles ſont moins ſoupçonnées que les hommes.

Il eſt inutile d'entrer ici dans le détail de tous les différens uſages des Eſpions: Il ſuffit de dire qu'un Prince, un Miniſtre, & un Général ne peuvent trop préciſément ſçavoir ce qui ſe paſſe dans les Etats & Armées amies, ou ennemies; & qu'ainſi on ne ſçauroit avoir trop d'Eſpions de toutes ſortes d'eſpéces, & pour toutes ſortes d'uſages.

Fin du premier Volume.

Universitas BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The L
University
Date